Temps libre : l'Arménie

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15488 . 7 F — SAMEDI 12 NOVEMBRE 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Alors que les Etats-Unis attendent d'autres gestes de Saddam Hussein

La reconnaissance du Koweït par l'Irak facilitera la levée de l'embargo

L'Irak a reconnu, jeudi 10 novembre, l'indépendance du Koweït. Cette décision devrait faciliter, à terme, la levée, au moins partielle, des sanctions, notamment de l'embargo pétrolier, qui frappent le régime de Saddam Hussein depuis quatre ans. Les grandes puissances restent divisées sur ce sujet. Alors que les Etats-Unis attendent d'autres gestes de Bagdad, la France et la Russie suggèrent de soumettre l'Irak à une période probatoire de six mois.

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Pour la première fois, l'Irak a reconnu l'indépendance du Koweït dans des frontières précisément délimitées. C'est sous l'œil attentif du chef de la diplomatie russe, qui n'a pas ménagé ses encouragements aux députés, que le Parlement, puis le Conseil de commandement de la révolution (CCR), présidé par Saddam Hussein, ont fait, jeudi 10 novembre, ce geste historique. S'adressant aux députés, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a déclaré : *« L'avenir du peuple irakien est aujourd'hui entre vos mains et celles du CCR. Sans la reconnaissance du Koweït, la sécurité de l'Irak ne pourra pas être assurée. »*

Après avoir tergiversé plus d'un an, finalement contraint par une situation économique désastreuse créée par la guerre et l'embargo, l'Irak a, cette fois, scrupuleusement suivi la procédure exigée par le Conseil de sécurité de l'ONU. Dans un texte adopté à la majorité, les députés ont apporté *« leur plein soutien à la reconnaissance par la République d'Irak de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de l'Etat de Koweït. »* Ils ont reconnu *« les frontières internationales entre l'Irak et le Koweït, telles qu'elles ont été tracées par une commission des Nations unies en vertu de la résolution 687 »* du Conseil de sécurité.

Peu après, le CCR, la plus haute instance de l'exécutif, a reconnu, dans un texte signé par le président Saddam Hussein, *« la souveraineté de l'Etat du Koweït, son intégrité territoriale »*, s'engageant à *« en respecter l'inviolabilité. »* Le CCR a en outre souligné *« la volonté de la République d'Irak (...) de se conformer entièrement à toutes les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU qui la concernent »*.

Le président du Parlement, Saadi Mehdi Saleh, n'a cependant pas caché que la « maudite résolution » 833 délimitant les frontières *« constitue une injustice flagrante »*. La quasi-totalité des Irakiens, favorables au régime ou opposants résolus, sont d'accord sur ce point et éprouvent une forte amertume. C'est la première fois dans son histoire que l'ONU impose ainsi un tracé de frontières entre deux pays.

M. Kozyrev, artisan de ce succès de la diplomatie russe, s'est montré prudent. Il s'est contenté d'affirmer que cette mesure *« déblaierait le terrain à une levée de l'embargo, mais que le chemin serait long »*. Les Koweïtiens font, eux aussi, preuve de prudence, d'autant que leur méfiance à l'encontre de l'Irak demeure totale. Il reste que l'Irak a levé un obstacle majeur à un réexamen favorable de l'allégement des sanctions. Il compte maintenant sur la Russie pour obtenir, dans un délai de six mois à un an, la levée de l'embargo pétrolier.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire nos informations page 3

Compte à rebours

ENCORE un effort, monsieur le dictateur... Ainsi pourrait-on résumer – assortie des bémols *dont aiment jouer les diplomates* – la gamme des réactions qu'a suscitées la reconnaissance du Koweït, jeudi 10 novembre, par le régime irakien.

Encore un effort, mais *jusqu'où ? Quand déclenchera*-t-on le compte à rebours qui aboutira à la levée des sanctions infligées, il y a quatre ans, au vaincu de la guerre du Golfe ? *Qu'attend-on encore de* Saddam Hussein avant de mettre un terme à la quarantaine imposée à son pays ? A ces questions – primordiales pour l'Irak –, la coalition occidentale n'offre plus, depuis plusieurs mois déjà, une réponse unanime.

POUR les Etats-Unis, principal adversaire de l'Irak, et, à un moindre degré, pour la Grande-Bretagne, la décision de Saddam Hussein était nécessaire, *mais pas suffisante*. Washington attend du président irakien qu'il « établisse ses intentions pacifiques » en se conformant à toutes les résolutions du Conseil de sécurité.

Autrement dit, qu'il libère les prisonniers de guerre koweïtiens, restitue les biens de l'émirat saisis pendant la guerre, démantèle son programme d'armes de destruction massive et soumette son industrie militaire à un contrôle *international*.

La France et, surtout, la Russie ne partagent pas cette intransigeance. A leurs yeux, la communauté internationale doit encourager Saddam Hussein à poursuivre « dans la *bonne voie* », *en prenant* solennellement acte de son geste, puis en soumettant l'Irak à une période probatoire de six mois avant la levée totale de l'embargo. Français et Russes jugent inutile, voire néfaste, *d'infliger au maître de Bagdad* une humiliation supplémentaire en maintenant contre lui des sanctions qui font souffrir tout un peuple sans affecter le moins du monde les privilégiés du régime.

A ce constat de bon sens se mêlent des considérations moins morales. La Russie s'impatiente de jouer à nouveau *un rôle majeur* au Proche-Orient et dans le Golfe ; et elle espère que l'Irak, *en recouvrant* l'argent de son pétrole, commencera de lui rembourser l'énorme pactole – 40 milliards de dollars – qu'il lui doit. La France, comme les autres grandes puissances, encourage ses *hommes d'affaires* à reprendre pied sur son ancien marché.

Chacun, dans cette affaire, pense surtout à ses intérêts. Ainsi l'Arabie saoudite et les Emirats n'accueilleront pas de *gaieté de cœur* l'inéluctable retour, sur un marché du « brut » *saturé et déprimé*, de la deuxième puissance pétrolière régionale. *Reste* l'essentiel : en reconnaissant le Koweït et ses frontières, le président irakien renonce à l'un de ses dogmes les plus sacrés. A lui de prouver maintenant au monde qu'il ne s'agit pas d'une simple ruse.

MM. Pasqua et Séguin n'assistant pas à la « réunion exceptionnelle » du RPR

M. Chirac ne parvient pas à éviter la cassure du mouvement gaulliste

La « réunion exceptionnelle » du RPR, samedi 12 novembre, à Paris, qui va témoigner la « reconnaissance » et la « confiance » des militants à M. Chirac, candidat à l'élection présidentielle, concrétisera la division du mouvement gaulliste. Ni M. Balladur, ni M. Pasqua, ni M. Séguin n'y assisteront, pas plus que de nombreux parlementaires qui sont décidés à soutenir le premier ministre. Le président de l'Assemblée nationale a refait alliance avec le ministre de l'intérieur. Le maire de Paris, qui n'a pas réussi à éviter la cassure du RPR, est décidé à s'appuyer sur la base de son parti pour contraindre les élus à s'engager clairement.



Recours aux militants

Une semaine après l'annonce de la candidature à l'élection présidentielle du maire de Paris, les conseillers de Jacques Chirac peuvent déjà tirer deux conclusions : l'initiative du président du RPR, qui devait provoquer un clivage à droite, mais réunir l'essentiel du mouvement gaulliste, aboutit au résultat inverse. L'UDF, malgré MM. Giscard d'Estaing et Millon, fait bloc contre le maire de Paris, dont la candidature provoque, au contraire, la cassure de sa propre famille, celle des héritiers du gaullisme.

En dehors du secrétaire général, Alain Juppé, qui va se voir confier *« par délégation »* les fonctions de président du mouvement, du ministre de la culture, Jacques Toubon, fidèle parmi les fidèles, et de Roger Romani, ministre délégué aux relations avec le Sénat, chargé des rapatriés, aucun poids lourd du RPR n'assistera à la « réunion de famille » des chiraquiens. Ni Edouard Balladur, ni Charles Pasqua, ni Philippe Séguin ne seront là.

A la veille de cette « réunion exceptionnelle » qui doit rassembler, samedi 12 novembre, sous un chapiteau dressé sur la pelouse de Reuilly, à Paris, plus de mille cinq cents « congressistes » appelés à adopter un *« témoignage de reconnaissance et de confiance à Jacques Chirac »*, un balladurien pur sucre, maniant la métaphore spatiale, confie que les conseillers du maire de Paris *« ont mis un « booster » au président du RPR, mais ils le lui ont installé dans le mauvais sens »*. Autrement dit, loin de se propulser en avant, M. Chirac serait dans la situation de régresser, cela à une vitesse supersonique.

OLIVIER BIFFAUD

Lire la suite page 8 et nos informations pages 8 et 9

Le second pari de Sali Berisha

Le président albanais doit tirer les conséquences de la victoire du « non » au référendum sur le projet de Constitution

Sali Berisha s'est montré beau joueur. Charismatique, impétueux, voire survolté, mais avec un *« cœur gros comme ça »*, le président albanais a reconnu sa défaite. Contrairement à toutes les prévisions faites avant le scrutin, le « non » l'a, en effet, emporté lors du référendum constitutionnel du dimanche 6 novembre. S'il a fallu près d'une semaine pour connaître les résultats officiels, en raison de manœuvres dilatoires du parti au pouvoir, les chiffres rendus publics, jeudi 10 novembre, dans la soirée, par la commission électorale centrale, ne laissent aucune ambiguïté : le projet de Constitution a été refusé par 53,8 % des électeurs. Sali Berisha, qui s'était lancé corps et âme dans la campagne électorale, en faisant du référendum un enjeu personnel, subit donc là son premier véritable échec politique depuis qu'en décembre 1990 il avait pris la tête de la contestation du régime communiste. Ce médecin de cinquante ans a maintenant un deuxième rendez-vous avec l'histoire de l'Albanie. Sans doute le plus difficile.

La première conséquence des résultats négatifs du référendum est évidente : l'Albanie n'a toujours pas de Constitution démocratique et devra continuer à vivre pendant encore plusieurs mois, voire plusieurs années, sur les bases de l'ancienne Loi fondamentale communiste, même amendée par la charte des droits de l'homme adoptée en mars 1993. Cet anachronisme constitutionnel, dans un pays qui a rompu courageusement avec la dictature socialiste, n'est pas sans conséquence. Il empêche, par exemple, l'Albanie d'entrer de plain-pied au Conseil de l'Europe, l'institution strasbourgeoise exigeant, entre autres, que ses membres soient dotés d'une Constitution démocratique.

Dans la pratique, cette absence de Constitution gêne le travail de tous ceux qui se sont attelés à changer les structures du pays. Si, en septembre 1994, les cinq militants du mouvement de défense de la minorité grecque d'Albanie ont été condamnés à de très lourdes peines de prison, ce fut sur la base de la Constitution communiste, ce qui n'a pas manqué de provoquer des critiques tant en Albanie que *dans la communauté internationale*.

Les dirigeants albanais doivent donc trouver rapidement une issue à cette crise institutionnelle. D'autant plus que celle-ci se double, obligatoirement, d'une crise politique. Car Sali Berisha a incontestablement subi une sévère défaite personnelle.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 4

Dans « le Monde des débats » de novembre

Les jeunes ont-ils encore droit de cité ?

Incertitudes économiques, montée du chômage, dévaluation des diplômes... ; *tout concourt à renforcer chez les jeunes le sentiment* qu'ils sont condamnés à camper en dehors de la cité. Peuvent-ils trouver dans des formes rénovées du service national une nouvelle orientation du mouvement associatif, des modes originaux d'engagement politique, les moyens de rompre leur isolement ? Des élus, des sociologues, des politologues, et les intéressés eux-mêmes, apportent leurs réponses.

En vente dans les kiosques. Le numéro 30 F.

Trois morts après un attentat dans la bande de Gaza

Un attentat à la bombe a fait au moins trois morts et une douzaine de blessés, vendredi 11 novembre, sur une route conduisant à une colonie juive dans la bande de Gaza, a rapporté la radio israélienne. L'attentat s'est produit près du carrefour de Netzarim, au *sud de la ville de Gaza. Ce carrefour est situé* à l'intérieur de la zone autonome palestinienne et constitue l'une des principales artères *utilisées par les colons dans le secteur. Ce tronçon de la route est* sous le contrôle exclusif de l'armée israélienne, selon un responsable des colonies juives dans la bande de Gaza. *Un responsable de* la police palestinienne a accusé le Djihad islamique d'être responsable de cet attentat.

Perquisition au siège du Parti républicain

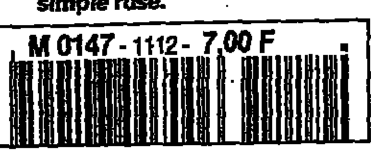
Le juge d'instruction Mireille Filippini a ordonné et conduit, jeudi 10 novembre, à Paris, une perquisition au siège de cette for*mation et dans l'une de ses annexes*, au cours de laquelle des documents ont été saisis. Le magistrat est chargé de l'instruction sur les finances du PR, ouverte le 4 octobre *sur décision du garde des* sceaux. Après l'audition discrète de dirigeants de publications proches du PR, cette perquisition marque spectaculairement le passage du témoin entre le conseiller Van Ruymbeke, auteur des premières découvertes sur la *« caisse noire »* de ce parti, et sa collègue *parisienne, alors* qu'un conflit de compétence continue d'opposer les deux magistrats.

page 11

La Suède aux portes de l'Europe

Un mois après leurs voisins finlandais qui, le 16 octobre, ont dit « oui » à l'Europe, les Suédois se prononcent, dimanche 13 novembre, par référendum, sur l'adhésion de leur pays à l'Union *européenne. Alors que les partisans du « oui » semblaient majori*taires il y a quelques semaines, deux enquêtes d'opinion, début novembre, donnaient une avance de deux points au « non ». Les sociaux-démocrates, revenus au pouvoir il y a quelques semaines, les conservateurs et les libéraux, favorables à l'adhésion, tentaient, à quelques jours du scrutin, de renverser la tendance, face aux « eurosceptiques », qui redoutent de se fondre dans un « grand *ensemble » anonyme* et de se lier à la politique de *défense* commune.

« Espace européen » pages 6 et 7


M 0147 - 1112 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

AU COURRIER DU MONDE

FOULARD ISLAMIQUE

La pierre de touche

La circulaire de M. Bayrou sur *« le port de signes ostentatoires dans les établissements scolaires »* explicite bien le choix de notre pays : le refus de *« l'éclatement de la nation en communautés séparées ».* Mais il y a deux manières d'exercer ce choix. Refuser la diversité et imposer aux minorités les comportements de majorité, ce qui conduit à l'intolérance ; ou rechercher l'enrichissement que permet le rapprochement des cultures. Cette seconde voie oblige certes à des choix et à des refus pour empêcher des contradictions fondamentales ; c'est ainsi par exemple que nous ne pouvons accepter l'excision.

La diversité dans l'habillement ne relève pas de ces contradictions inacceptables. Je sais bien que des choses plus profondes peuvent se cacher derrière des manières de se vêtir. Mais de quel droit l'école laïque exigerait-elle que les jeunes en rendent compte ? [...]

Il n'est pas tenable de réglementer le vêtement, et d'exclure sur ce critère, sans tomber dans la persécution : laissons cela aux intégristes. D'ailleurs la circulaire a bien du mal à distinguer entre les *« signes plus discrets »,* qui sont simplement ceux que l'on a l'habitude d'accepter, et les signes *« ostentatoires »,* en fait le seul foulard. Alors que la loi sur l'éducation de 1989 – que ne saurait effacer une circulaire – prévoit que *« l'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique ».*

Là est bien la pierre de touche, l'obligation fondamentale qui s'impose à l'école, aux jeunes et à leurs familles, et le ministre aurait été mieux inspiré de se borner à en réaffirmer la conséquence : la participation à tous les cours, évoquée seulement au passage dans la circulaire. Elle est nécessaire à une action éducative qui refuse des communautés séparées. Bizarrement, on en parle moins, on l'exige moins, quand on ne l'empêche pas par l'exclusion des classes, comme s'il était plus facile d'accepter l'absence qu'une présence qui dérange.

CLAUDE PAIR
Ancien recteur de l'académie de Lille

ALGÉRIE

Faits historiques

Le Monde daté du 2 novembre a publié un article fort intéressant sur les « passions franco-algériennes », de M. Sami Naïr, professeur de sciences politiques, qui écrit : *« En s'emparant des terres, la colonisation chercha à détruire l'âme de l'Algérie. »* Mais l'histoire de ce pays commence-t-elle en 1830 ? Dix siècles plus tôt, des invasions arabes ne s'étaient-elles pas emparées de ces terres, et de quel droit, sinon celui du plus fort ?

Si encore les Arabes s'étaient contentés de cultiver les terres... Ils jugèrent plus fructueux de pratiquer la piraterie, les razzias sur nos côtes, de faire d'Alger et d'autres villes des marchés d'esclaves chrétiens.

L'Algérie en 1830 n'était nullement un pays indépendant mais, depuis le XVIe siècle, un protectorat turc. Lord Exmouth, en 1816, bombarda Alger et provoqua la libération de 3 000 esclaves. Une autre escadre britannique revint devant Alger en 1824. De leur côté, les Etats-Unis se lassèrent de payer tribut au dey d'Alger et au potentat de Libye (22 000 dollars or par an à compter de 1786) pour naviguer en Méditerranée sans être attaqués et, en 1815, une escadre régla le compte d'Hamidou, un des illustres pirates. Quant à la France, en 1805, elle envoya une escadre à Alger pour récupérer 231 esclaves ligures. Charles X, enfin, mit un point final tant à la domination turque qu'à la piraterie et au trafic d'esclaves.

Tels sont les « faits historiques », désormais soigneusement occultés.

J. M. DELETTREZ
(Paris)

POLOGNE

Les raisons d'être fiers

Le professeur Tony Judt écrit dans *le Monde* du 21 septembre 1994 : *« La plupart des Polonais ne sont pas particulièrement fiers de ce qui est arrivé dans leur pays entre 1939 et 1945 (pour ne pas parler des années 1947-1989)... »*

Il y a des périodes de leur histoire dont les Polonais ne doivent pas être fiers, pour ne parler que de l'époque de l'anarchie et de l'incivisme au XVIIIe siècle, qui a conduit leur pays aux partages et à la disparition en tant qu'Etat.

Mais ils sont fiers des années 1939-1945 et ont toutes les raisons de l'être. Ils furent les premiers à prendre les armes pour résister à la peste nazie qui envahissait l'Europe. Vaincus en 1939 par les armées d'Hitler et de Staline, ils ont immédiatement organisé la résistance contre les occupants et mis sur pied la plus grande armée clandestine en Europe, dont la lutte est symbolisée par la tragique insurrection de Varsovie, d'août à octobre 1944. Des millions de Polonais sont morts au combat – sur tous les fronts de la seconde guerre mondiale –, dans les camps d'extermination nazis ou dans les goulags soviétiques. Faut-il rappeler aussi que la Pologne, occupée par les nazis, n'a engendré ni un Quisling, ni un Pétain, ni un Vlassov ?

Le nombre des « justes » qui, au risque de leur vie, sauvèrent des juifs de l'extermination nazie est plus grand parmi les Polonais que parmi n'importe quel autre peuple. Les individus qui dénonçaient les juifs aux autorités nazies étaient punis de mort par la résistance polonaise.

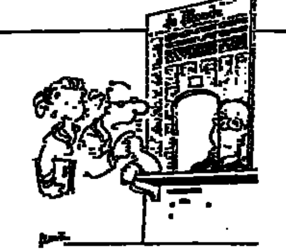
En ce qui concerne les années 1947-1989, les Polonais ont résisté au régime communiste qui leur a été imposé de l'extérieur et ils ont réussi à le renverser en 1989, plusieurs mois avant la chute du mur de Berlin.

Est-il nécessaire de rappeler ces évidences à un professeur d'une grande institution universitaire américaine ?

JERZI LUKASZEWSKI
Ambassadeur de Pologne en France

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Souvenirs de Chine



POUR un journal, revenir sur une actualité déjà ancienne et presque entrée dans l'histoire, c'est prendre le risque de mettre en cause la manière dont il en a rendu compte. Surtout s'il y revient pour décrire une réalité dont il n'a pas eu connaissance en son temps, ou, pire, qu'il n'a pas su percevoir. Le Monde vient de subir cette déconvenue à propos de la Chine et d'un article sur la Vie privée du président Mao, *telle qu'elle a été narrée par son médecin personnel, dans un livre disponible en français (le* Monde *daté 30-31 octobre).*

L'auteur de l'article, Francis Deron, notre correspondant à Pékin depuis plusieurs années, n'est nullement en cause, car il ne collaborait pas au Monde *lorsque celui-ci cédait à la fascination exercée par le maoïsme. Fascination dont furent victimes des dirigeants politiques, nombre d'intellectuels et artistes de tout poil, sans oublier diverses promotions de militants révolutionnaires.*

Au Monde, *qui explique aujourd'hui, à travers le livre du docteur Li, quelle était la personnalité réelle de l'inspirateur adulé du maoïsme, des lecteurs dotés d'une bonne mémoire sont tentés de rappeler à leur journal qu'il n'avait pas montré beaucoup de clairvoyance et de sens critique à l'époque. Ce que font par exemple M. et Mme Meunier (Paris), qui avaient eu assez tôt connaissance – mais sans doute n'étaient-ils pas les seuls – « des ravages infligés à la Chine populaire par celui que l'on appelait encore le Grand Timonier ». Ils écrivent au médiateur :* « Nous avons longtemps attendu une explication, à chaque éditorial sur la Chine, à chaque changement de vos directeurs successifs dont vous fûtes. »

Face à une telle interpellation, il ne suffit pas de plaider l'absence d'information sur une société totalitaire, fort bien verrouillée et ne montrant d'elle que ce qu'elle voulait montrer. Il en était bien ainsi, en effet, mais la vraie faute, du point de vue de l'information, était ailleurs. Elle était d'avoir avalisé une forme de propagande, d'intoxication ou, si l'on préfère, de désinformation, dont les données factuelles autant que l'habillage idéologique appelaient un minimum de réserve, pour ne pas dire de regard critique. Elle était d'avoir refusé d'autres sources d'information disponible, sous prétexte qu'elles allaient à l'encontre du seul discours recevable, puisque c'était celui d'une révolution en marche !

Crédulité, aveuglement, conformisme ? Un exemple : le sinologue Pierre Rickmans, dont Francis Deron a été l'un des collaborateurs, fut l'un des premiers à lever le voile sur la réalité du régime maoïste. Sous le nom de Simon Leys, il a publié des ouvrages percutants dès 1971 (les Habits neufs du président Mao), *et 1974* (Ombres chinoises) ; *le* Monde *n'a commencé à s'intéresser à lui qu'en décembre 1976 avec la publication d'*Images brisées. *Depuis, Simon Leys est devenu un familier de nos lecteurs, comme auteur d'articles sur la Chine et interlocuteur recherché, et notre regard sur l'empire du Milieu a changé, mais quand même...*

On dira qu'il y avait le climat de l'époque, dont un journal est nécessairement le reflet, que la Chine impénétrable vivait une révolution épique et, croyait-on, messianique, que la pression idéologique était au plus haut, que le Monde *n'était pas le seul à se fourvoyer, ni le pire ni le dernier à se reprendre (car la direction avait réagi vigoureusement en prenant la mesure de cette dérive) : ce ne sont que de piètres excuses ! Puissent-elles, la mémoire aidant, servir de leçon, l'une des plus recevables du fameux auteur du* Petit Livre rouge.

ANDRÉ LAURENS

MONDE

La mainmise américaine

Grâce à la faiblesse complice des Européens et au désordre soviétique, le quasi-monopole des matières premières, en tout cas leur contrôle, est aux mains des Américains par les accords du GATT...

Forts de leur puissance économique et de leurs capacités militaires (28 000 hommes au Koweït en trois jours, 500 à 600 bombardiers) ils ont la maîtrise absolue de cette société appelée ONU. C'est l'éternel droit du plus fort, déguisé bien entendu en « droits de l'Homme et des Etats » pour ne pas humilier les autres membres de la société des Nations.

Seuls, les Etats-Unis décident au nom de leurs intérêts propres du pouvoir exorbitant d'affamer, de priver de médicaments, de réduire à la misère tel peuple dont le gouvernement ne leur est pas soumis !

Français, allons-nous continuer par lâcheté ou par inconscience à être les complices de cette honteuse politique ?

Je pose la question à tous les candidats à la présidence de notre vieille et chère patrie.

F. BINOCHE
Général de division

PATHÉ-CINÉMA

La mort du coq

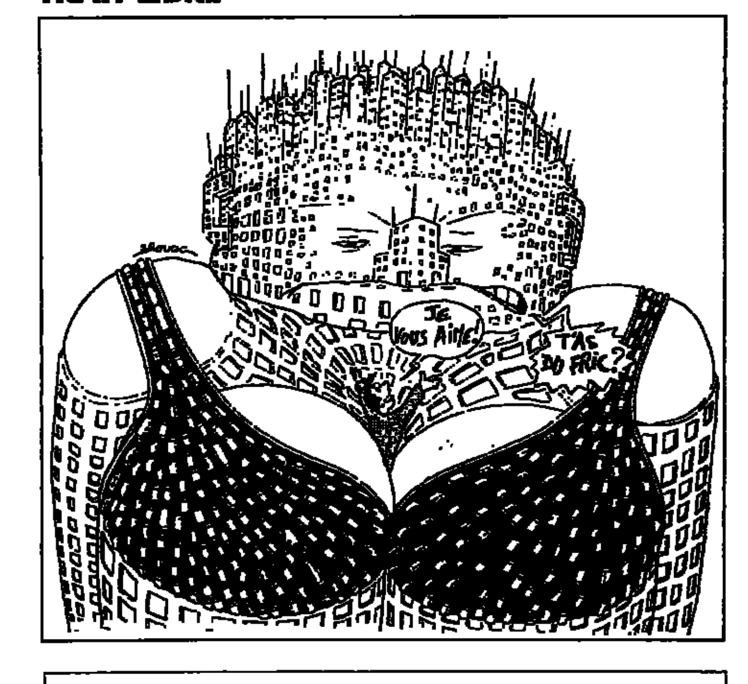
L'exposition consacrée à Pathé-Cinéma par J. Greber au Centre Georges-Pompidou, comme les articles signés par J.-M. Frodon et J. Farchy dans *le Monde* du 27 octobre 1994, célèbrent près d'un siècle de cinéma sous le signe du coq.

Ce triple hommage, appuyé sur une documentation riche et émouvante, met justement en valeur les origines et le passé de la société, mais il est très discret sur l'ultime étape de son histoire. Il faut pourtant aller au bout du chemin et faire savoir que Pathé-Cinéma a cessé d'exister à la veille de devenir centenaire !

Le fait est là : la société a été fondue et absorbée par son actionnaire unique, « Chargeurs SA », le 11 mai 1994, et sa personne morale a été radiée du registre du commerce le 17 juin 1994. Ainsi, après l'échange programmé, au profit de Gaumont, des salles principales de son circuit parisien (dont « Le Marignan-Concorde »), après la désaffection et la mise en vente des Studios Francœur, après plusieurs cessions partielles d'actifs, c'est tout son patrimoine et toutes ses activités qui auront été dispersés dans des filiales absentes de la création cinématographique. Menacé maintes fois de mort violente, le coq des grandes heures du cinéma français a finalement succombé à la mort douce de la gestion financière.

ROGER THIESCE
Directeur général de Pathé-Cinéma de 1976 à 1991

TRAIT LIBRE



Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Éric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

LANGUE

Vichyste et Vichyssois

A la suite de la récente évocation, dans le cours de l'actualité, du régime de Vichy, M. Philippe Sauvannet, conseiller municipal de Vichy, nous invite à distinguer les termes *Vichyssois* et *Vichyste*. Le problème a été posé à notre spécialiste, qui répond :

Si l'on consulte les deux dictionnaires de référence les plus couramment utilisés par les Français – Le Petit Larousse illustré et le Petit Robert 1 –, on constate que le premier nommé fait de Vichyssois (e) *le gentilé découlant du nom de la ville de Vichy pour désigner les natifs et habitants de cette commune de l'Allier, ou pour qualifier ce qui est relatif à la station thermale :* les rues vichyssoises, la municipalité vichyssoise... *Dans le premier emploi, le gentilé est un nom propre, qui évidemment doit s'écrire avec une majuscule initiale ; dans le second, le mot est un adjectif.*

Toujours pour le PL1, vichyste *ne peut être que nom commun et adjectif, pour qualifier historiquement les partisans du régime de Vichy, et ce qui est relatif audit régime :* la presse vichyste, les ministres vichystes.

Le Nouveau Petit Robert ne mentionne en entrée que vichyssois (e), *auquel il attribue l'ensemble des significations...*

Nous ne citerons pas tous les dictionnaires consultés, mais il est intéressant de relever que le Grand Robert, lui, donne les deux mots en entrée, cantonnant vichyste au sens de « partisan de Vichy, collaborateur », *mais acceptant toutes les définitions pour* vichyssois (e) *:* « 1, De Vichy ; 2, du gouvernement de Vichy (...), qui concerne Pétain, son régime, ses idées ; qui est partisan de ce régime, de ces idées ». *On voit bien là que l'usage mêlé, croisé, des deux sens de* Vichyssois/vichyssois *a conduit logiquement – honnêtement – les rédacteurs et éditeurs de dictionnaires à entériner ce double emploi. Les années 40, on le sait, sont un sujet sensible – et on le comprend. D'où, entre autres, la réaction de natifs ou de résidents de Vichy, qui,* Vichyssois *de ce fait, redoutent et refusent toute assimilation aux...* vichyssois/vichystes.

Cette confusion mal ressentie devrait effectivement conduire à employer vichyste quand on veut parler des partisans du régime de Vichy ou de tout ce qui concerne ce régime. Vichyssois/vichyssois *(nom propre et adjectif) s'appliquant à ce qui concerne la ville de Vichy, sans connotation politique.*

Le cas s'apparente à celui de Versaillais/versaillais, *qui, en tant que nom commun, est usité largement pour désigner, le plus souvent péjorativement, les partisans de Monsieur Thiers et ceux qui réprimèrent impitoyablement la Commune de Paris, en 1871. Apparemment, aucun* Versaillais *ne s'offusque, aujourd'hui, des éventuelles associations d'idées.*

Quant à Vendéen/vendéen, *les habitants de La Roche-sur-Yon, des Sables-d'Olonne, etc., et pas seulement ceux des Herbiers ou du Puy-du-Fou – les* Vendéens *(avec majuscule, donc) –, sont plutôt fiers, eux, dans leur grande majorité, d'être considérés comme les descendants de ceux que Hugo appela* « les Géants » : *les* vendéens *(sans majuscule), les insurgés royalistes de l'Ouest.*

JEAN-PIERRE COLIGNON

CORRUPTION

Machines à sous

Nous vivons une époque ubuesque... Tous les soirs, ou presque, aux étranges lucarnes, vers 20 heures, un « homme d'affaires », – fraîchement – ancien ministre, ou sénateur, ou député vient nous crier sa joie de pouvoir enfin dire et défendre sa vérité face à un juge. Abasourdis par tant d'honnêteté, tant de civisme, on n'en croit plus ni ses yeux ni ses « oreilles ». Cornegidouille ! on nous prend pour des andouilles, Père Ubu ! De plus, avec ces grands inventeurs, on n'arrêtera plus de sitôt le progrès : à droite, ils viennent de découvrir la « machine à perdre », tandis qu'à gauche, pas moins créatifs, ils en sont à imaginer la « machine à gagner » et même, avancent certains, la « machine à changer »... Les brevets vont pleuvoir, un vrai concours Lépine ! Machine à perdre... machine à gagner... Mystérieuses machines dont on sait seulement que, pour passer de l'une à l'autre, il faut « resserrer les boulons »... De par ta chandelle verte ! Père Ubu, et nous qui ignorions être gouvernés par des lumières... Mais au fait, Père Ubu, toutes ces machines ne seraient-elles pas que des... machines à sous ? Pire, des machines à remuer la « merde » Cornebidouille ! On nous prend pour des andouilles, père Ubu... Pourquoi les « politiques » ne nous disent-ils pas tout simplement qu'ils ont découvert la machine à détourner la pompe à « phynences » ?

JEAN-FRANÇOIS HAGNERE
(Creutzwald)

L'inéligibilité

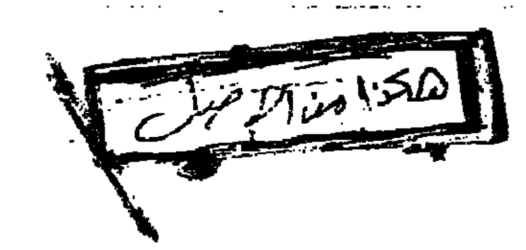
Concernant nos hommes politiques et la corruption, une seule solution pour endiguer cette vague, en plus des amendes, etc. : la restitution des sommes en cause. Et l'inéligibilité à vie pour toute condamnation.

L'éligibilité est le seul talon d'Achille de nos hommes politiques qui, tous, envisagent la politique comme une carrière.

JEAN-CLAUDE MARTIN
(Annemasse)

RECTIFICATIFS : « Meusois » ou « Meusien » ? – M. Vouillemy (Puteaux) s'étonne de découvrir dans *le Monde* le néologisme « meusois » au lieu de l'adjectif « meusien ». Il nous renvoie à « Poincaré-le-Meusien », au « P'tit Meusien », ce chemin de fer qui ravitaillait le front de Verdun en 1916. Il conteste, aussi, l'expression « région laïcarde » employée à propos d'un voyage de M. Balladur à Foix (Ariège) mais il le fait, cette fois, au titre de militant laïque et non comme puriste de la langue.

La momie de Mao. – M. Missiessy (Paris) observe, à propos du président Mao (*le Monde* du 30 et du 31 octobre), que sa dépouille a été, selon nous, embaumée contre toute tradition chinoise et il ajoute : *« Or on a découvert, datant des IIIe et IIe siècles avant notre ère, des momies chinoises de grands personnages parfaitement conservées. Je les ai vues personnellement au Musée d'art et d'histoire à Pékin, place Tiananmen. »*



Après la décision irakienne de reconnaître l'indépendance du Koweït

Le Parlement irakien et le Conseil de commandement de la révolution, sous la présidence de Saddam Hussein, ont fini par reconnaître, jeudi 10 novembre, dans les termes voulus par l'ONU, l'indépendance du Koweït.

■ RÉACTIONS. – Les Etats-Unis ont pris acte de cette reconnaissance mais continuent de maintenir une ligne dure à l'encontre du régime irakien, jugeant que celui-ci doit appliquer toutes les résolutions de l'ONU avant d'obtenir une levée, même partielle, de l'embargo.

■ MÉDIATION RUSSE. – Le chef de la diplomatie russe, Andreï Kozyrev qui a pris la parole devant le Parlement irakien, a laissé entendre que la levée des sanctions demanderait encore quelque temps.

[redacted]

Les positions de Washington à l'ONU à l'encontre de Bagdad seront probablement minoritaires

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondante

La première réaction de la majorité des membres du Conseil de sécurité à la reconnaissance du Koweït par l'Irak a été plutôt circonspecte. Mais tous – sauf les Etats-Unis et, dans une certaine mesure, la Grande-Bretagne – concèdent *in petto* que la décision de Bagdad devrait annoncer *« le début de la fin »* de l'embargo pétrolier. Selon les Etats-Unis, *« aucune modification »* du régime des sanctions n'est possible tant que Bagdad *« n'a pas fait la preuve de ses intentions pacifiques »* en respectant *« toutes les résolutions du Conseil de sécurité »*.

Cette division au sein du Conseil risque de se creuser avec l'arrivée, lundi, à New-York, du vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, et peut-être celle du ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev. Pour l'ensemble des membres du Conseil, la reconnaissance du Koweït était au cœur du contentieux entre l'Irak et la communauté internationale. C'est dire que Washington aura désormais beaucoup plus de mal à défendre son point de vue.

Le porte-parole de la mission américaine, James Rubin, a déclaré, jeudi, devant des journalistes, que la reconnaissance du Koweït n'est *« qu'un pas en avant »*. La lecture juridique des résolutions, pourrait, selon lui, *« faire oublier que nous avons affaire à un homme extrêmement dangereux qui, il y a quelques semaines, a de nouveau menacé ses voisins et qui continue à harceler ses propres concitoyens »*. *« Tant que l'Irak n'a pas changé ses pratiques*, a-t-il averti, *la position des Etats-Unis ne changera pas. »* La Grande-Bretagne qui, jusqu'à maintenant, s'était alignée sur la position américaine, aurait adopté une position plus souple. On s'attend à ce que la Russie se mette en avant lors de la réunion du Conseil, prévue, lundi. Les pays non alignés qui ont en tête la levée d'un autre embargo – celui sur les armes, imposé à la Bosnie – ne se sont pas encore prononcés.

Tête-à-tête Albright-Aziz

Il sera difficile pour Washington de refuser l'adoption par le Conseil, lors de l'examen bimensuel des sanctions contre l'Irak, d'une déclaration présidentielle se félicitant de la reconnaissance du Koweït par Bagdad. La France souhaite aussi que le Conseil tienne compte du désarmement à long terme de l'Irak. Washington, pour sa part, préférerait que la lettre du président du Conseil se contente de *« prendre note »* de la décision de Bagdad et insiste, à cet égard, pour que soit mentionné *« le comportement »* du président Saddam Hussein, au cours des deux derniers mois. *« La seule façon de sortir de cette impasse »*, dit un diplomate sous couvert d'anonymat, serait *« la présentation d'une résolution par la Russie »*. A son avis, si une résolution équilibrée est présentée par Moscou, demandant la levée de l'embargo pétrolier au terme d'une période fixée par la Commission spéciale chargée du désarmement à long terme de l'Irak, *« Washington aura du mal à utiliser son veto. »*

L'ambassadeur américain, Madeleine Albright, qui préside le Conseil au mois de novembre, aura, lundi, un tête-à-tête avec Tarek Aziz. Elle a tenu à ce que cela se sache : *« Je rencontre M. Aziz parce qu'il l'a demandé*, a-t-elle précisé, *et je le rencontre en tant que président du Conseil et non pas comme ambassadeur des Etats-Unis. »*

AFSANÉ BASSIR POUR

Une revendication territoriale vieille de soixante-treize ans

NICOSIE
de notre correspondante au Proche-Orient

La reconnaissance par l'Irak du Koweït clôt un long chapitre d'une histoire commencée en 1913, avec la tentative anglo-ottomane de tracer des frontières dans une région désertique où l'allégeance tribale déterminait les limites des pouvoirs des chefs locaux.

Depuis cette époque, aucun régime irakien, du roi Fayçal I en 1921 au président Saddam Hussein, n'avait jamais reconnu la frontière avec le Koweït. Pour les Irakiens, le Koweït qui était rattaché, du temps de l'empire ottoman, à la province de Bassorah, est une création artificielle des Britanniques. Jusqu'à aujourd'hui, ce fait demeure dans la mémoire de tout Irakien.

La préoccupation de l'Irak a toujours été d'obtenir une rectification de frontières pour améliorer son accès aux eaux du Golfe. Redéfinie, en 1922, après la chute de l'empire ottoman, la frontière irako-koweïtienne a été contestée dès l'indépendance de l'Irak en 1932 par le roi Ghazi et son premier ministre Nouri Saïd : par un échange de lettres avec l'émir du Koweït, ils conviennent d'un tracé similaire à celui de l'accord anglo-ottoman de 1913. Les Britanniques, maîtres à l'époque du Koweït, mettront deux décades pour préciser ce tracé qui, bien qu'accepté par l'émirat en 1951, sera refusé par l'Irak sauf à ce que son voisin lui loue l'île de Warba pour assurer la protection du port d'Um-Qasr.

En 1961, après l'accession du Koweït à l'indépendance et la chute de la monarchie irakienne, le général Abdelkarim Kassem revendique de nouveau la totalité de l'émirat. Les troupes britanniques, puis celles de la Ligue arabe, débarquent pour protéger le Koweït. En 1963, après le renversement du général Kassem, Bagdad reconnaît, pour la première fois, l'indépendance du Koweït, sans toutefois faire avaliser cette décision par le Conseil de commandement de la révolution.

En 1973, après une incursion de ses soldats au Koweït, l'Irak se dit prêt à reconnaître l'émirat si celui-ci lui cède ou lui loue les îles de Warba et de Boubiyane. Le Koweït lui oppose une fin de non-recevoir. Pendant la guerre avec l'Iran, en 1984, Bagdad réitère sa demande et se heurte au même refus. En févier 1989, six mois après le cessez-le-feu avec Téhéran, le prince héritier koweïtien se rend à Bagdad dans l'espoir de régler la question, fort du soutien apporté par son pays à l'Irak pendant les huit ans de guerre avec l'Iran.

Sept puits de pétrole supplémentaires

Bagdad, cette fois, élude la question et réclame, en revanche, l'annulation de sa dette sous prétexte que, dans son conflit avec l'Iran, c'est toute la région du Golfe qu'il a défendue. Le 2 août 1990, le président Saddam Hussein donne l'ordre à ses troupes d'envahir l'émirat.

Fondée sur le tracé britannique de 1951, la délimitation prévue, en mars 1993, par une commission de l'ONU, est la première jamais réalisée avec précision. Le nouveau tracé déplace d'environ 600 mètres en faveur du Koweït la partie orientale de la frontière redonnant à l'émirat sept puits de pétrole du champ de Ratqa.

Mais ce nouveau tracé a retiré à l'Irak une partie du port d'Um-Qasr, notamment des installations de sa base navale, réduisant encore sa façade maritime. Possible bombe à retardement que les successeurs de Saddam Hussein pourraient bien, un jour, utiliser.

F. Ch.

Un régime renforcé par l'embargo

Saddam Hussein domine une population terrorisée et préoccupée par le ravitaillement

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

Dans l'une des très belles palmeraies qui entourent Bagdad, la maison a encore fière allure. Mais le premier étage est sans électricité – les ampoules sont trop chères – et sur les meubles d'époques de nombreux bibelots ont disparu. *« Tous les deux mois nous vendons des objets, tapis, tableaux, argenterie, simplement pour manger »*, avoue Mohamed (le nom est d'emprunt), ancien haut fonctionnaire, à la retraite. Il y a quatre ans encore très aisée, sinon riche, cette famille fait, dans l'amertume et le ressentiment, le dur apprentissage de la pauvreté. *« Nous sommes devenus des millions de mendiants*, ajoute Mohamed. *Qu'espérez-vous de mieux ? »*

Aujourd'hui, sur les dix-huit millions d'Irakiens, seul un million environ, notamment les membres de l'entourage du président Saddam Hussein, les hauts dirigeants du parti Baas, des services de sécurité ou de l'armée, vivent bien. Sur les bords du Tigre, dans l'élégant quartier de Jadriya, un immense chantier témoigne que tout ne s'est pas arrêté malgré la suspension des permis de constructions privées. Le fils aîné du président irakien, Oudaï, qui ne détient pas moins d'une douzaine de fonctions officielles, se fait bâtir là un nouveau palais de marbre blanc. Visible de la rue, une immense coupole domine le chantier sur lequel de nombreux ouvriers s'affairent.

Un peu plus loin, c'est le gendre du président et puissant ministre de l'industrie et des minéraux, Hussein Kamel Hassan, qui a réquisitionné un parc public pour se faire construire sa nouvelle résidence. A Adhamiya, toujours sur le Tigre, plusieurs palais sont aussi en construction pour le président et sa famille. *« Le mois dernier, pour son mariage en grande pompe, la dernière fille du président arborait*, raconte un témoin, *une traîne de cinq mètres de long, cousue de perles et d'or. Chaque mouchoir offert aux invités ne coûtait pas moins de 1 000 dinars »*, soit la moitié du salaire mensuel d'un fonctionnaire. L'embargo n'a jamais affecté la vie des hauts dignitaires du régime. Il a au contraire permis à nombre d'entre eux de faire de bonnes affaires, dans un commerce de plus en plus contrôlé.

Les sanctions internationales ont en revanche détruit la société irakienne. Réduit à vendre sa bibliothèque pour 20 dollars, un intellectuel interpelle les Occidentaux : *« Qui fait les révolutions, sinon la bourgeoisie ? Vous l'avez anéantie en nous réduisant à la misère, croyez-vous encore que nous puissions faire quelque chose ? »* Honni, le régime irakien se maintient par la terreur, mais aussi par le fait qu'il assure toujours à la population le minimum vital, grâce à un sytème de distribution alimentaire parfaitement organisé.

« Comment les Etats-Unis peuvent-ils espérer une révolte populaire alors que les sanctions ont rendu les gens totalement dépendants du gouvernement pour survivre ? », interroge un diplomate. *« Pourquoi les Irakiens renverseraient-ils Saddam Hussein au profit d'un régime pro-américain alors qu'ils estiment que ce sont les Etats-Unis qui les affament ? »*. *« Le régime a aujourd'hui suffisamment d'arguments pour convaincre la population qu'il a rempli toutes les conditions pour obtenir un allègement des sanctions*, estime un observateur neutre. *Il rappelle régulièrement tous les pas qu'il a accompli, sans rien obtenir en retour et sur ce point, il a l'accord de la population qui ne trouve plus aucune justification au maintien d'un embargo aussi sévère. »*

Ironiquement, pour une grande majorité, les Irakiens sont d'autre part convaincus que Saddam Hussein est un très bon *« agent »* des Américains. *« Il leur a permis de s'installer durablement dans les pays du Golfe*, affirme un professeur d'université. *Il leur a permis de faire accepter Israël par la plupart des pays arabes*, poursuit-il, *et, au bout du compte, il leur donnera le pétrole irakien. »*

Obnubilés par les besoins de la vie quotidienne, les Irakiens ne veulent surtout pas d'autres troubles. Cette crainte joue d'une certaine facon en faveur du régime, tant sa chute préfigurerait pour tous un danger de guerre civile. Les récents attentats de Bagdad contre le ministère des biens religieux et une église chaldéenne sont sévèrement condamnés par la population, qui sent bien que cela ne peut conduire qu'à davantage de répression, sans menacer le régime. *« Celui-ci a les services de sécurité, une partie de l'armée, l'argent. Alors, qui peut agir ? »*, demande un intellectuel.

Couper les oreilles des déserteurs

La répression impitoyable de tous ceux qui résistent se poursuit. *« Vous devez comprendre que nous avons tous acquis une double personnalité*, explique un ancien haut fonctionnaire. *Tel cadre qui collabore avec les services de sécurité est dans le fond un opposant et c'est vrai pour tout le monde. »*

« Il y a des opposants au sein même du parti, de l'armée et sans doute parmi tous ces petits « agents » qui, somme toute, font partie du peuple irakien, dit-il, *mais chacun est impuissant. »* Plusieurs médecins, qui ont refusé de couper les oreilles des déserteurs, ont été arrêtés ou assassinés, et la répression se poursuit dans les provinces du Sud, où, il y a près d'un mois, quarante chiites, faits prisonniers lors des émeutes de 1991 à Nadjaf et Kerbala, ont été sortis de prison pour être sommairement tués.

La terreur, chaque Irakien la vit au quotidien et sait bien, comme l'affirme un professeur, que ce n'est pas seulement sa propre vie qu'il risque mais celle de toute sa famille. Dans ces conditions, rien d'étonnant qu'un regain de religiosité se soit emparé de l'Irak et que le régime l'ait accompagné en prenant des mesures d'islamisation plus strictes, telles l'interdiction de la consommation d'alcool dans les lieux publics ou la fermeture des boîtes de nuit.

« Les gens vivent sans espoir, dans la peur, et ne font plus confiance en personne, avoue un religieux. *C'est donc normal qu'ils se réfugient à la mosquée ou à l'église. Le gouvernement n'a fait qu'accompagner ce mouvement et prend avantage des prêches du vendredi pour dénoncer les injustes souffrances du peuple. »* Les officiels ne nient pas ce fait. *« Levez l'embargo et vous pourrez de nouveau boire une bière à Bagdad »*, nous a dit l'un d'eux.

Développement du banditisme

Ces mesures tendent aussi, selon un autre officiel, à tenter de préserver un peu de morale dans une société qui s'est démantelée sous l'effet des sanctions et dans laquelle le vol, la prostitution et les crimes sont devenus des faits courants. *« L'insécurité patente dans le pays _ et en particulier au Sud, où, dès la tombée de la nuit, plus personne ne circule _ est davantage le fait de gangs organisés que d'actes de rébellion politique »*, affirme l'un des rares observateurs à se rendre encore dans cette région.

« Certes, ces gangs s'en prennent souvent aux institutions de l'Etat, comme à Nassyriah où le gouvernorat a été plastiqué, affirme-t-il, *mais c'est essentiellement du banditisme. »* *« Le gouvernement*, déclare un autre observateur, *ne lutte pas vraiment contre ces crimes ou vols, dans lesquels la police, tout aussi mal payée que les autres corps de l'Etat, est souvent impliquée, car ce n'est pas sa priorité. »*

Combien de temps cette situation peut-elle encore durer ? C'est, depuis quatre ans, la question que tout le monde se pose. Mais en Irak, la réponse est toujours la même pour la majorité : *« Que pouvons-nous faire d'autre, sinon essayer de tenir le plus longtemps possible. »* Pour les officiels aussi, la réponse est simple : *« Nous tiendrons, car nous n'avons pas d'autre choix*, affirme Abdel Razzak El Hachemi, responsable des relations extérieures du parti Baas au pouvoir. *Vous* [les Occidentaux] *ne nous laissez aucune alternative. Abandonnez-nous l'Irak ou le peuple irakien souffrira : telle est votre équation. Nous avons démontré avec les huit ans de guerre contre Khomeiny que nous n'abandonnerions pas l'Irak. Or l'Irak ne peut pas être mis de côté comme les Etats-Unis le voudraient. Son poids politique, économique dans la région ne peut être ignorée »*, ajoute M. El Hachemi.

En attendant une solution qui ne peut qu'être à l'avantage du régime, on nourrit, aujourd'hui à Bagdad, l'espoir d'un lent relâchement de l'embargo, qui, selon certaines sources, a déjà commencé.

FRANÇOISE CHIPAUX

Suite à la signature du traité de paix entre les deux pays

Le roi Hussein de Jordanie a foulé officiellement le sol israélien

Le roi Hussein de Jordanie est devenu, jeudi 10 novembre, le deuxième chef d'Etat arabe après le président Anouar El Sadate, en novembre 1977, à fouler au grand jour le sol d'Israël – il s'y était déjà rendu plusieurs fois *incognito* –, pour échanger avec le premier ministre Itzhak Rabin, les instruments du traité de paix récemment signé entre leurs deux pays.

Lors d'une cérémonie organisée sur la rive méridionale du lac de Tibériade, dans le jardin du centre de conférences Beit Gabriel, M. Rabin a exprimé l'espoir que *« ce traité servira d'exemple aux autres pays avec qui nous négocions la paix, la Syrie et le Liban. Avec de la bonne volonté, de la détermination et du courage*, a-t-il ajouté, *la paix est réalisable »*. De son côté, le roi Hussein a estimé que la paix conclue avec Israël était *« honorable, équilibrée et durable »* et *« a prié pour que cet événement important devienne un maillon d'une longue série »*.

Des centaines d'enfants israéliens avaient accueilli le souverain hachémite, arrivé d'Amman par hélicoptère, en compagnie du prince héritier Hassan Ibn Talal et du premier ministre Abdel Salam Majali. La cérémonie a été retransmise en direct par la télévision jordanienne et par la radio israélienne. Des centaines de personnalités israéliennes étaient présentes, notamment le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, et des représentants de l'opposition de droite.

Le traité de paix avait été signé, le 26 octobre, au premier poste-frontière ouvert entre les deux pays, dans la vallée de l'Araba, au nord de la mer Rouge. Jeudi, à quelque 400 kilomètres plus au nord, des enfants israéliens et jordaniens ont lâché des dizaines de colombes dans le ciel pour célébrer l'ouverture d'un deuxième poste-frontière. Le pont du Cheikh Hussein, qui enjambe le Jourdain au sud du lac de Tibériade, permettra notamment à l'économie jordanienne d'avoir accès à la Méditerranée par le port israélien de Haïfa.

A Jérusalem, le conseiller juridique du gouvernement, Mihkaël Ben Yaïr, a annoncé que la Jordanie allait être rayée officiellement de la liste des Etats ennemis d'Israël. M. Rabin a, pour sa part, déclaré que *« lorsqu'il décidera de venir à Jérusalem, il* (le roi Hussein) *y sera le bienvenu. »* – *(AFP.)*

REPÈRES

GAMBIE
Une tentative de coup d'Etat aurait été déjouée

Une tentative de coup d'Etat contre le régime militaire a été déjouée dans la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 novembre, a annoncé le vice-président gambien, Sana Sabally. Dans une intervention à la radio nationale, le numéro deux du régime a indiqué que *« plusieurs soldats ont trouvé la mort »* au cours de cette tentative. Des tirs à l'arme lourde ont été entendus tout au long de la nuit dans le quartier de Bakau, qui abritent les casernes.

La Gambie est dirigée depuis le 22 juillet par un Conseil provisoire des forces armées, formé de jeunes militaires qui ont pris le pouvoir par la force, destituant Sir Dawada Jawara. Le nouvel homme fort du pays, le lieutenant Yaya Jammeh (29 ans), a récemment annoncé que ce Conseil resterait au pouvoir jusqu'en 1998. – *(AFP.)*

JAPON
L'armée pourra secourir des nationaux à l'étranger

La Diète a adopté vendredi 11 novembre une loi autorisant les Forces d'auto-défense (nom donné à l'armée nippone après la guerre), à envoyer leurs avions à l'étranger dans le cadre d'opérations de secours à des Japonais dans des situations d'urgence. Tous les partis, hormis le PC et une petite formation de gauche, ont approuvé ce texte, discuté depuis trois ans. Lors de l'évacuation de ses ressortissants de la région du Golfe, après l'invasion du Koweït par l'Irak, Tokyo, ne pouvant utiliser ses appareils, avait été obligé d'affrèter des avions étrangers. Le nouveau texte touche un domaine sensible au Japon, où l'opinion reste attachée aux orientations pacifiques inscrites dans la constitution. – *(AFP.)*

POLOGNE
Lech Walesa limoge le ministre de la défense

Le ministre polonais de la défense, Piotr Kolodziejczyk, a été démis de ses fonctions, jeudi 10 novembre, par le président Lech Walesa. Selon la télévision publique polonaise, le portefeuille pourrait être confié au général Jan Kuriata, actuellement vice-ministre. Ce spécialiste des armements a fait toute sa carrière sous le régime communiste. Le ministère de la défense, comme ceux de l'intérieur et les affaires étrangères, sont des portefeuilles dits « présidentiels », c'est-à-dire qu'il appartient à Lech Walesa d'en nommer les titulaires. Le premier ministre a justifié cette mise à l'écart en évoquant *« La non réalisation »* par le ministre *« des décisions du Comité de la défense nationale »* concernant la normalisation de la situation dans l'armée polonaise. – *(AFP.)*

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les Serbes affirment écraser les forces musulmanes à Bihac

PALE

de notre envoyé spécial

« Nos hommes ont repris de larges territoires aux Musulmans et détiennent de nombreux prisonniers » : rayonnant de fierté, un colonel serbe a annoncé, jeudi 10 novembre, un spectaculaire retournement de situation à Bihac, une enclave musulmane du nord-ouest de la Bosnie. Dans le même temps, la radio gouvernementale bosniaque lançait une série d'appels au secours, assurant que *« Bihac est sous un déluge de feu ».*

La capacité de résistance et les récents succès des troupes bosniaques (à composition essentiellement musulmane) de Bihac, commandées par le jeune général Atif Dudakovic, exaspéraient les Serbes depuis longtemps. Dernière enclave à détenir un certain potentiel militaire, Bihac demeurait l'un des derniers objectifs de l'armée serbe. Depuis deux ans, le général Ratko Mladic, commandant des forces serbes de Bosnie, ne cachait pas son désir de réduire cette poche de résistance trop vaste à son goût, où les combattants étaient jeunes, disciplinés et motivés. *« Nous ne parvenions pas à repousser les hommes de Dudakovic,* expliquait récemment un officier serbe. *Le meilleur moyen de les détruire était donc de les laisser avancer hors de leurs tranchées. Ils ont finalement commis cette erreur fatale et nous allons les battre. »*

« Nous avons entrepris cette contre-offensive, comme nous l'avions promis aux Musulmans, se félicite pour sa part Radovan Karadzic, le « président » serbe bosniaque. *Nous allons les désarmer et pacifier la région. Nous nous battrons jusqu'à la destruction de ces troupes. »* N'ignorant pas que Bihac est considérée comme une « zone de sécurité » par les Nations unies, M. Karadzic précise qu'à son avis *« une « zone de sécurité » ne peut l'être que pour les civils ». « Nous allons créer là-bas une véritable « zone de sécurité »*, prédit-il, *où il n'y aura plus de forces armées musulmanes... »*

« Nous devons les écraser avant le printemps »

Ces communiqués de victoire ont réchauffé le cœur des membres du « parlement » de la « République serbe » autoproclamée de Bosnie. Convoqués par Radovan Karadzic afin de déclarer l'*« état de guerre »* sur l'ensemble du territoire, après la récente série d'offensives des forces musulmanes, les « députés » s'inquiétaient de voter les mesures exceptionnelles réclamées par leur leader. Loi martiale, mobilisation forcée, interdiction de circulation des civils, interdiction du commerce privé : l'ensemble qui leur était proposé leur paraissait sévère, alors que leur armée contrôle toujours 70 % de la Bosnie-Herzégovine et qu'elle reste redoutable face aux jeunes forces bosniaques.

M. Karadzic, au cours d'une séance à huis clos de près de deux jours, a vécu cette situation étonnante : les « parlementaires » convoqués afin d'entériner une décision se sont mis à lui demander des comptes, à interroger les militaires sur les surprenants revers serbes. Un « parlement » habituellement aux ordres s'est pris au jeu de la démocratie pour, finalement, renvoyer à une date ultérieure l'adoption de la *« législation nécessaire »* à l'instauration de l'*« état de guerre »*. Concession des « parlementaires » : le « commandement suprême » pourra déclarer ce fameux « état de guerre » sur une partie du territoire, *« s'il le juge nécessaire »*, en fonction des menaces de l'armée de Sarajevo.

En fait, les Serbes de Bosnie respirent. Ils avaient fini, ces derniers jours, par craindre pour leurs territoires, face aux offensives répétées des forces musulmanes qui faisaient apparemment fuir les combattants serbes. Certains craignaient même qu'un accord secret ait été passé afin de rétrocéder « discrètement » des territoires aux Musulmans bosniaques. *« Notre armée s'est finalement bien comportée, si ces informations optimistes se confirment »*, commente, rassuré, un journaliste serbe. Le « ministre de l'information », Miroslav Tohoj, est catégorique : *« Nous devons écraser les Musulmans avant le printemps. En hiver, les avions* [de l'OTAN] *nous repèrent moins ». « Si la guerre durait jusqu'à l'été prochain*, poursuit-il, *les Musulmans seraient trop forts et nous perdrions. C'est pourquoi nous allons désormais faire la guerre avec tous les moyens disponibles, sans reconnaître ni les « zones de sécurité » des Nations unies ni les interdictions de survol de la Bosnie. » « Nous, les Serbes,* conclut-il, *nous refusons de vivre entre la guerre et la paix. Nous voulons nous battre jusqu'à la mort, ou jusqu'à la victoire. »*

RÉMY OURDAN

Washington va cesser de contrôler l'embargo sur les armes

Le président Bill Clinton, se dissociant de ses alliés, a ordonné aux forces américaines de ne plus participer, à partir du samedi 12 novembre, à la surveillance de l'embargo sur les armes destinées au gouvernement bosniaque, ont indiqué vendredi des responsables américains présents à Djakarta pour le sommet de l'APEC (Forum de coopération Asie-Pacifique). Confirmant des informations fournies mercredi par des diplomates en poste à l'ONU (*le Monde* du 11 novembre), l'un de ces responsables, qui a requis l'anonymat, a ajouté que la participation américaine au blocus naval était, de toute façon, *« minime »*, avec seulement quelques sous-marins et bâtiments de surface dans l'Adriatique. – *(Reuter.)*

IRLANDE DU NORD

Première violation de la trêve par des hommes de l'IRA

LONDRES

de notre correspondant

Le premier accroc au cessez-le-feu proclamé le 1er septembre par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a été sanglant. Trois hommes ont fait irruption les armes à la main, jeudi 10 novembre, dans un centre de tri postal à Newry, en Irlande du Nord. Un employé qui tentait de leur résister a été tué et les agresseurs se sont enfuis les mains vides.

Deux d'entre eux auraient été arrêtés. La police et les nationalistes modérés et Dublin sont convaincus que l'opération est l'œuvre de « durs » de l'IRA dans une région farouchement républicaine. En vingt ans, les postes ont été l'objet de 17 000 attaques au cours desquelles environ dix-huit millions de livres ont pris le chemin du trésor de guerre des terroristes.

Modération des réactions

La réaction a été immédiate. Condamné unanimement, l'attentat a contraint Dublin à interrompre le processus de libération de prisonniers de l'IRA qui aurait dû débuter vendredi. Cette mesure avait été critiquée tant à Londres que par l'opposition irlandaise. L'IRA a affirmé que sa décision de cesser les opérations militaires *« n'avait pas changé »*. Gerry Adams, chef du Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA, s'est dit choqué, ce qui ne l'a pas empêché de s'en prendre à la police nord-irlandaise accusée de nuire au processus de paix.

La modération des réactions montre, toutefois, que les parties souhaitent la poursuite des négociations. Cet attentat n'en met pas moins les nationalistes irlandais dans une situation embarrassante. Eux qui accusaient Londres de traîner les pieds se voient reprocher d'avoir violé leur parole ou – ce qui n'est pas moins grave – d'être incapables de maintenir la discipline dans leurs rangs. Les chefs de l'IRA ont toujours été très fiers de l'autorité qu'ils exercent sur leurs militants. Les hommes qui ont attaqué la poste de Newry sont peut-être des « durs » déterminés à saboter le cessez-le-feu. Mais ils peuvent aussi être des terroristes dévoyés dans une nouvelle forme de banditisme. Une dérive qui inquiète autant Britanniques qu'Irlandais.

La pression va se renforcer sur John Major et Albert Reynolds pour qu'ils obtiennent de l'IRA, comme des terroristes paramilitaires unionistes, la restitution de leurs armes. Cette première bavure place sur la défensive les nationalistes qui refusent de discuter de la restitution de leur arsenal avant un accord politique. C'est désormais à eux, et non plus à Londres, de faire la preuve de leur bonne foi.

M. Major n'avait pas besoin de cette affaire. Deux de ses principaux ministres et proches partisans viennent d'être sanctionnés par les magistrats à vingt-quatre heures d'intervalle pour avoir violé la loi. John Howard, ministre de l'intérieur, pour *« abus de pouvoir »* en raison de la mise en place d'un système d'indemnisation des victimes de violence sans en avoir référé au Parlement. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, pour avoir illégalement autorisé l'utilisation de 234 millions de livres d'aide au développement en faveur d'un projet de barrage *« dépourvu de justification économique »*. Il s'agit du financement du barrage de Pergau, autorisé par Mme Thatcher en échange de l'achat d'armes britanniques par le gouvernement de Malaisie.

PATRICE DE BEER

ALLEMAGNE

La première séance du Bundestag illustre les mouvements du paysage politique

Les députés du nouveau Bundestag se sont réunis pour leur première séance plénière, jeudi 10novembre à Berlin, au Reichstag. Elu communiste et écrivain d'Allemagne de l'Est, Stefan Heym a appellé à s'inspirer des acquis de l'ex-RDA, comme le « droit au travail pour tous », sans rencontrer d'hostilité. Rita Süssmuth, membre de la CDU du chancelier Kohl, a été reconduite à la présidence du Bundestag, entourée de quatre nouveaux vice-présidents, dont, pour la première fois, une écologiste.

BERLIN

de notre envoyé spécial

« Ne faudrait-il pas reprendre certains acquis de l'ancienne RDA pour construire l'avenir commun de l'Allemagne : la sécurité de l'emploi, la garantie d'une carrière professionnelle, le logement assuré ? ». Cet appel de Stefan Heym sera sans doute retranscrit dans les futurs manuels d'histoire allemands. En prononçant ces mots dans l'enceinte du Reichstag, jeudi à Berlin, l'écrivain est-allemand s'adressait solennellement aux 672 élus du nouveau Parlement, le deuxième à être constitué depuis l'unification.

Que l'allocation inaugurale soit confiée au doyen des députés (Stefan Heym est âgé de quatre-vingt-un ans) est chose normale. Mais son discours représentait un événement exceptionnel à plus d'un titre. Elu sous l'étiquette du Parti communiste rénovateur (PDS) à Berlin, l'auteur de *Collin* et de *Cinq jours en juin*, fils d'un marchant juif de Chemnitz né en 1913, et exilé politique sous le Troisième Reich, possède un destin hors du commun.

Il est l'un des premiers hommes de lettres à accepter un mandat politique en République Fédérale. Ancien opposant au régime d'Hitler, il avait quitté l'Allemagne dès 1933 pour prendre la citoyenneté américaine. Il participa, en tant qu'officier américain, au débarquement en Normandie en 1944. Puis, en 1952, il revint en Allemagne pour protester contre le maccarthysme et la guerre de Corée, et choisit la RDA, qui lui accorda l'asile. *« Stefan Heym incarne mieux qu'un autre les tragédies allemandes de ce siècle »*, estime Freimut Duve, député SPD. En l'entendant prononcer son discours dans ce Reichstag qu'il avait lui-même *« vu brûler »* en février 1933, même ses plus féroces adversaires ont choisi de se taire.

Stefan Heym a évité de prendre parti pour ses amis du PDS, n'a pas voulu apparaître comme l'avocat exclusif des citoyens de l'ancienne RDA. Il s'est contenté d'appeler ses compatriotes à faire preuve de *« tolérance »* les uns envers les autres, en saluant au passage les acquis de l'unification : *« démocratie », « efficacité », « qualité de la vie »*. La preuve, cinq ans après la chute du mur de Berlin, que les Allemands de l'Est n'ont pas vraiment la tentation de revenir en arrière, et qu'ils ne cèdent pas aux sirènes de l'« Ostalgie », la nostalgie de l'Est.

Nouvelles alliances

Les députés du parti chrétien-démocrate (CDU), avaient reçu pour consigne de ne pas applaudir Stefan Heym. Le chancelier Kohl, notamment, affichait un visage fermé pendant le discours de l'écrivain communiste. *« Dans deux semaines, on aura tout oublié de cet épisode »*, a dit le ministre de la défense Volker Rühe (membre de la CDU) à l'issue de l'allocution, tandis que sur les rangs du parti libéral FDP, on se montrait plus réceptif. L'ancien ministre des affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher a applaudi plusieurs fois aux propos de Stefan Heym en faveur d'une nouvelle *« culture politique »* plus sensible à la mentalité des gens de l'Est. On a pu constater, dès cette rentrée parlementaire, combien Stefan Heym a raison quand il dit que l'Allemagne a changé depuis cinq ans. La désignation d'une écologiste, Antje Vollmer, au poste de vice-présidente du Bundestag à l'aide du soutien des chrétiens-démocrates, est un événement considérable dans la culture politique allemande. Cet épisode annonce peut-être de nouvelles alliances au cours de la prochaine législature, au cas où les libéraux du FDP, affaiblis par de nouvelles défaites électorales, choisiraient de quitter la coalition. C'est en tout cas la crainte des sociaux-démocrates, qui dénoncent l'existence d'un « pacte » entre le président du groupe parlementaire CDU-CSU et Joschka Fischer, qui dirige le groupe des Verts.

La CDU pourrait avoir besoin très bientôt de quelques voix en provenance du camp des Verts. (L'élection du chancelier doit avoir lieu, mardi 15novembre à Bonn, et doit être suivie quelques jours plus tard de la présentation du nouveau gouvernement). Mais l'étroitesse de la majorité du chancelier Kohl fait peser un certain suspense sur ses chances d'être réélu dès le premier tour du scrutin, qui a lieu à bulletins secrets. Il suffirait que cinq voix lui fassent défaut pour l'obliger à affronter le deuxième tour, ce qui ne s'est jamais produit dans l'histoire de la République fédérale.

LUCAS DELATTRE

Le second pari du président albanais

Suite de la première page

Le président albanais s'était engagé directement dans la bataille du référendum, trop aux dires mêmes de certains de ses conseillers, qui auraient préféré lui voir prendre plus de hauteur. Son prestige s'en trouve donc aujourd'hui atteint. Or, dans un pays encore tant marqué par la loi du « chef », ce revers du président de la République ne peut qu'encore fragiliser les structures politiques albanaises.

En déclarant qu'il se soumettrait au verdict des urnes, c'est-à-dire qu'il retirait son projet de Constitution, Sali Berisha a donc accepté de jouer le jeu démocratique. D'autant qu'il a proposé la mise sur pied d'une commission parlementaire chargée d'élaborer un nouveau projet. On pouvait en effet craindre qu'il menace de démissionner ou qu'il tente de remettre en cause le scrutin lui-même.

Le « non » au référendum témoigne aussi, comme cela s'est passé dans tous les pays ex-communistes, de la déception d'une population traumatisée par les affres du passage à un style de vie différent, dont elle ne voit, aujourd'hui, que les aspects les plus négatifs, comme l'insécurité croissante, la corruption généralisée et la morgue de nouveaux riches sans foi ni loi.

Ici comme ailleurs, c'est l'ancien parti communiste, aujourd'hui converti en parti socialiste, qui, de bonne guerre, se sert de ce mécontentement pour affermir ses bases électorales. En cas d'élections anticipées, qu'il demande, il ferait, sans doute, au moins jeu égal avec le parti démocratique au pouvoir.

Les plaies de la minorité grecque

Le fait que la minorité grecque d'Albanie ait voté massivement « non » au référendum de dimanche n'a surpris personne. D'une part, parce que ce projet comportait un article concernant le statut des autorités religieuses albanaises, qui a choqué cette minorité ; d'autre part, parce que celle-ci, fortement traumatisée par le verdict du procès de septembre, a manifesté son opposition à la personne de Sali Berisha.

Le président albanais, au lieu de céder aux provocations d'Athènes sur ce sujet, comme il l'a fait au cours des derniers mois, doit chercher d'abord à panser les plaies de la minorité grecque et à trouver les solutions concrètes – en matière d'enseignement, de police, de religion – permettant à celle-ci de mieux trouver sa place en Albanie. S'il choisit cette voie, le référendum manqué de dimanche aura servi à quelque chose. S'il cherche, au contraire, à prendre sa revanche, à transformer la minorité grecque en bouc émissaire, et choisit d'exacerber les tensions nationalistes, les risques sont graves de voir la région s'embraser.

JOSÉ-ALAIN FRALON

EN BREF

CAMBODGE : l'otage britannique a été tué d'une balle. – Mark Slater, le Britannique de vingt-huit ans récemment retrouvé mort au Cambodge, avec deux compagnons, un Français et un Australien, après avoir été enlevé par des Khmers rouges, est mort d'une balle tirée dans la poitrine, a indiqué jeudi 10 novembre un médecin légiste à Londres. Selon les premières conclusions de l'autopsie, l'otage français, Jean-Michel Braquet, était décédé de coups portés sur la nuque. David Wilson, l'Australien, a, quant à lui, été tué d'une balle dans la tête. – *(AFP.)*

HAITI : attaque d'une voiture de l'ambassade américaine. – Deux employés haïtiens de l'ambassade des Etats-Unis ont été tués, et un autre grièvement blessé, jeudi 10 novembre, lors d'une attaque à main armée du véhicule dans lequel ils circulaient. Les employés venaient de retirer d'une banque de Pétionville, sur les hauteurs de Port-au-Prince, les fonds destinés à payer le personnel civil de l'ambassade. Il s'agit du plus grave acte de banditisme, depuis le déploiement en Haïti, le 19 septembre, de la force américaine. – *(AFP, Reuter.)*

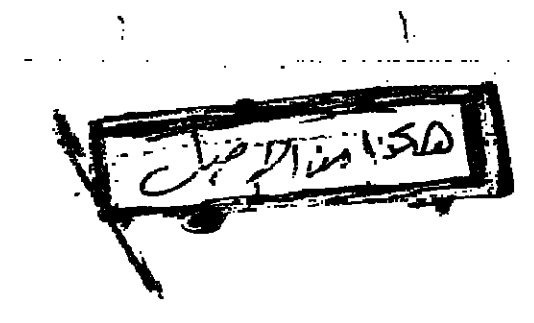
HONGKONG : visite à Pékin du cardinal Wu Cheng-chun. – Le Vatican a annoncé jeudi 10 novembre que l'évêque de Hongkong, le cardinal Jean-Baptiste Wu Cheng-chun, s'est rendu en visite à Pékin, à l'invitation du gouvernement chinois. La date de ce déplacement n'a pas été précisée. Les cardinaux Etchegarray (français, président du conseil pontifical pour la justice et la paix), Koenig (Autriche) et Sin (Philippines) se sont déjà rendus à Pékin ces dernières années. La Chine a, de son côté, déclaré être prête à normaliser ses relations avec le Vatican si cette instance rompait avec Taïwan et cessait ses *« ingérences »* dans ses affaires intérieures. – *(Reuter.)*

HONGRIE : annulation de l'exposition internationale. – Le Parlement magyar a annulé, mardi 8 novembre, l'organisation de l'exposition universelle prévue en 1996 à Budapest. Ce projet très controversé, élaboré à la fin du régime communiste, devait initialement être organisé par Vienne et Budapest comme un symbole du rapprochement Est-Ouest. Le ministre des finances du nouveau gouvernement de coalition, dominé par les socialistes (ex-communistes réformateurs) a indiqué que le coût de l'opération (850 millions de dollars) était trop élevé. – *(AP.)*

RUSSIE : meurtre d'un journaliste et d'un président d'association d'anciens combattants. – Le président d'une association d'anciens combattants d'Afghanistan, Mikhaïl Likhodeï, a été tué, jeudi 10 novembre à Moscou, par un attentat à la bombe à l'entrée de son immeuble, selon l'agence Interfax. La police n'a avancé aucun mobile pour expliquer ce crime. Par ailleurs, le corps d'un journaliste assassiné, Iouri Korolyov, directeur de la photographie du mensuel économique *Delovié Lioudi*, a été retrouvé, mercredi 9 novembre, dans la banlieue de Moscou. Selon la police, il ne s'agit *« pas d'un acte politique mais plutôt d'un meurtre fortuit »*, même si *« rien n'a été volé »*. – *(AFP.)*

Boris Eltsine veut breveter le kalachnikov. – A l'occasion du 75e anniversaire de l'inventeur du kalachnikov, le président russe Boris Eltsine a annoncé que le célèbre fusil d'assaut automatique serait prochainement breveté comme propriété industrielle de la Russie et ne pourrait plus être fabriqué sans licence, a rapporté jeudi 10 novembre l'agence Interfax. M. Eltsine, qui a décoré l'inventeur du fusil, Mikhaïl Kalachnikov, a précisé que l'autorisation donnée gratuitement à des pays tiers de produire l'AK-47 était *« une négligence »* de la part des autorités. – *(AFP.)*

TURQUIE : quinze soldats tués dans le sud-est anatolien. – La campagne pour les élections législatives partielles du 4 décembre en Turquie a commencé par un regain de violence dans le sud-est anatolien, à majorité kurde, où quinze soldats ont été tués, mercredi 9 novembre, par des rebelles kurdes, tandis que deux personnes étaient déchiquetées par une bombe en plein centre de Diyarbakir, chef-lieu de la région (*le Monde* du 11 novembre). Par ailleurs, un candidat du Parti de la juste voie (DYP, droite) du Premier ministre Tansu Ciller a été assassiné mercredi, à Baykan, près de Siirt. – *(AFP.)*



AFRIQUE

Angola : l'armée souhaite intégrer les rebelles de l'UNITA

Luanda veut éviter que les anciens soldats démobilisés se livrent au banditisme

LUANDA
de notre envoyé spécial

Le général Joao de Matos, chef d'état-major de l'armée angolaise, est un homme obstiné. « *Le pays*, prévenait-il en février 1993, *doit se préparer psychologiquement à affronter une guerre de longue durée* ». L'un des ses adjoints nous expliquait alors le plan de bataille : réorganiser en profondeur l'outil militaire, reprendre en deux ans les capitales des dix-huit provinces et repousser Jonas Savimbi dans le bush. « *Avec cet homme*, ajoutait-il, *il n'y a pas de discussion possible. Il ne conçoit la politique que les armes à la main.* »

Moins de deux ans plus tard, l'objectif est en passe d'être atteint. L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) qui, en 1993, règnait en maître sur les trois quarts du territoire, ne contrôle plus aujourd'hui que deux capitales de province (Uige et M'Banza Congo), où la poussée des troupes gouvernementales se fait durement sentir.

Pour en arriver là, le général de Matos a administré à la société angolaise un remède de cheval. Le 24 février 1993, il faisait limoger le ministre des finances, M. Xirimbimbi, qui refusait d'affecter la majeure partie des moyens du pays à l'effort de guerre. Quelques jours plus tard, l'Assemblée nationale votait le rétablissement du service militaire obligatoire. Dans la foulée, des dizaines de milliers de jeunes ont été incorporés, de gré ou de force, et les officiers, démobilisés en masse après les *premiers accords de paix* avortés de 1991, ont été rappelés, attirés par des avantages de fonction qui en font l'une des couches favorisées de la société angolaise. Des centaines de millions de dollars de matériels ont été achetés, des mercenaires ont *été engagés*. Le traitement a saigné l'économie angolaise mais le résultat est là : partout l'armée repousse ses adversaires.

Prisonniers de fait

Si le contrecoup économique de cette stratégie est douloureux, les conséquences politiques en sont encore peu perceptibles. Mais on peut déjà présumer que l'armée, légitimée par ses victoires, ne se laissera pas aisément détrôner de la place *qu'elle* s'est taillée dans l'appareil dirigeant. D'autant que, fait-elle valoir, la guerre n'est pas réellement terminée. Même si un accord de paix *devait, comme prévu*, être signé le 15 novembre, l'armée entend bien imposer ses solutions lorsqu'il s'agira de passer, après le cessez-le-feu, prévu, lui, le 17 novembre, à la phase de désarmement et de démobilisation des combattants. L'accord de Lusaka prévoit que les troupes de l'UNITA, après leur désarmement, seront concentrées en des points qui *restent à discuter. Une partie d'entre* elles seront ensuite intégrées au sein des Forces armées angolaises (FAA). En fait, rien n'est réglé et, compte tenu des exigences de Luanda, les discussions promettent d'être difficiles, sinon impossibles.

Les accords *prévoient* l'intégration de 25 000 soldats de l'UNITA au sein des FAA mais les chefs de l'armée angolaise exigent que la totalité de l'armée rebelle, soit environ 50 000 hommes, soit placée sous leur contrôle. Comme les quelque 100 000 hommes de l'armée gouvernementale, désarmés, ils suivraient une formation professionnelle tout en aidant à la reconstruction des infrastructures du pays. Ils ne seraient réinsérés dans la vie civile que lorsque l'armée leur aurait trouvé du travail.

Ce plan, dit-on à l'état-major, vise à éviter les problèmes surgis au Mozambique et en Afrique du Sud où des milliers d'anciens soldats, hâtivement démobilisés, n'ont eu d'autre solution que de se livrer au banditisme. « *Nous ne pouvons pas nous permettre le même luxe*, explique un responsable de l'état-major, *le pays est trop fragile, il y a trop d'armes dans la nature et ces gens savent se battre ; ils pourraient rapidement rendre l'Angola ingouvernable* ».

Selon les spécialistes militaires angolais, le plan est prévu pour une durée de cinq ans, période jugée nécessaire pour résoudre tous les problèmes liés à la démobilisation. L'armée ne cache pas que la difficulté majeure d'un tel programme réside dans son financement. Il faudra, selon elle, négocier avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). Si aucun accord n'est trouvé, l'argent sera prélevé *sur le budget national*, quitte à diriger l'essentiel des ressources du pays vers les forces armées pendant longtemps encore. « *C'est une erreur de penser qu'il ne faut plus financer l'armée au prétexte que la guerre est finie*, affirme un général, *si on veut la paix, il faut la payer, quel qu'en soit le prix.* »

On peut légitimement penser que l'UNITA n'acceptera pas facilement de voir ses hommes retenus prisonniers, de fait, pendant tant d'années. Mais les forces armées, dans l'euphorie de la victoire, assurent qu'elles demeureront intransigeantes dans l'application de leur plan.

GEORGES MARION

Incertitudes sur la signature du traité de paix

Tandis que le président Jose Eduardo dos Santos s'est déclaré prêt, jeudi 10 novembre, à signer l'accord de paix inter-angolais qui devrait intervenir le 15 novembre, Radio-Vorgan, la radio de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), a annoncé que Jonas Savimbi ne se rendrait pas à Lusaka pour signer ce traité.

Selon le représentant de l'UNITA en France, Marcelino Sanguende, le *mouvement de M. Savimbi* ne signera l'accord qu'à deux conditions : la cessation de l'offensive des troupes gouvernementales sur les *positions* de l'UNITA, et le retrait des troupes de Luanda « *dans un périmètre acceptable* » autour de Huambo, le fief assiégé de l'UNITA.

Les officiers de l'armée angolaise et les représentants de l'ONU ont poursuivi jeudi à Lusaka leurs pourparlers sur le cessez-le-feu, en l'absence de l'UNITA, qui boycotte la réunion en raison de cette offensive. Le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Salim Ahmed Salim, a appelé les deux parties à cesser le feu immédiatement, jeudi, lors d'une réunion des ministres de la défense des pays membres de la Ligne de front, à Arusha, en Tanzanie. – (*AFP.*)

ALGÉRIE

M. Aït Ahmed dénonce le silence « scandaleux » de la communauté inernationale

Le secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed, a dénoncé, jeudi 10 novembre, sur les antennes de MEDI-1, le silence « *scandaleux* » de la communauté internationale face aux violences dans son pays, jugeant que c'était « *une preuve de racisme* .» Il a, d'autre part, protesté contre la vente par Paris d'équipements de « *haute technicité* » à l'Algérie (*le Monde* du 10 novembre). « *Nous ne voulons pas nous enliser dans une guerre de 100 ans avec le gouvernement français* », a-t-il affirmé.

Dans un communiqué de son Bureau politique, le FLN a critiqué la récente annonce faite par le président Liamine Zeroual, de l'organisation d'une élection présidentielle « *avant la fin 95* ». A son avis, il s'agit là « *d'une tentative d'un pseudo-retour à la volonté du peuple organisé par l'administration afin de couvrir la politique d'éradication appliquée en réalité.* »

Les commissions nationales du Mouvement culturel berbère (MCB), proches du FFS, se sont jointes au mot d'ordre de grève générale de trois jours à partir de samedi, lancé par la coordination nationale du MCB, proche du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD). Le MCB veut ainsi protester contre « *le traitement par omission* » de la question de la langue berbère par le chef de l'Etat. – (*AFP.*)

DIPLOMATIE

Un Portugais à la tête de l'organisation militaire

José Cutileiro est nommé au poste de secrétaire général de l'Union de l'Europe occidentale

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Sans avoir eu à voter ni à se déchirer, mais néanmoins après *quelques semaines d'hésitations*, les pays membres de l'UEO (1) ont désigné, jeudi 10 novembre, le diplomate portugais José Cutileiro pour *succéder* au Néerlandais Wim Van Eekelen comme secrétaire général de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

Il s'opposait à deux *autres* candidats. D'une part, l'Espagnol Enrique Baron Crespo, un socialiste de sensibilité fédéraliste, qualité peu appréciée par certains Etats membres, en particulier par le Royaume-Uni, mais qui, de plus, n'avait pas laissé un souvenir impérissable comme président du Parlement européen. D'autre part, l'Italien Giovanni Jannuzzi, l'actuel ambassadeur de l'Italie à l'*OTAN* et ancien secrétaire de la « coopération politique » des Douze, qui, en raison de ses compétences, mais aussi de son engagement européen, a bénéficié, pendant la première phase des tractations, de l'appui des Français.

M. Cutileiro est décrit comme un homme intelligent, efficace, pragmatique, capable donc de faire « tourner » une organisation encore un peu endormie.

Les Français ont suivi

Mais il était présenté aussi comme le candidat des Anglais, des Néerlandais, de ceux donc qui, au moins jusqu'à un passé tout récent, passaient pour avoir la vision la plus minimaliste de l'avenir de l'UEO. « *Désigner Cutileiro, c'est faire un choix de compromis, garder prudemment la porte ouverte pour l'avenir, sans indiquer une direction nettement européenne* », commentait, perplexe, un diplomate communautaire. Apparemment, ce sont les Allemands, imprévisibles dans ce genre d'affaires, car partagés entre leur attachement atlantique et leur sympathie pour la mise en place d'une *politique européenne* de sécurité, qui ont fait pencher la balance en faveur du Portugais. Les autres, notamment les Français, ont suivi le mouvement. Ils sont soucieux, en effet, de ne pas donner l'image d'une UEO divisée, au moment où les débats en cours – notamment ceux qui se dérouleront lundi, lors de la réunion que tiendront près de La Haye les ministres des affaires *étrangères et de la défense* – portent sur la façon de rendre l'organisation militaire européenne plus opérationnelle, et de ne pas limiter son rôle, comme l'écrit Jean-Marie Guéhenno, ambassadeur de France auprès de l'UEO, à celui d'« *un organe subsidiaire de l'OTAN* » (2).

Depuis la réunion au sommet de l'Alliance atlantique, en janvier 1994, *il n'existe en principe plus* d'obstacles politiques pour organiser la complémentarité, admise des deux côtés de l'Atlantique, entre l'*OTAN* et l'*UEO*. Il *reste* que dans la pratique les choses avancent lentement. Différents signaux peuvent être interprétés comme l'amorce d'une évolution constructive. Comme si les difficultés parfois rencontrées, notamment dans l'ex-Yougoslavie, pour dégager des positions communes avec les Etats-Unis incitaient certains, jusque-là réticents, à hâter la mise en place de capacités d'intervention *communes propres* à l'Europe.

PHILIPPE LEMAITRE

(1) Les Douze moins le Danemark et l'Irlande, *qui sont observateurs*. La Grèce a signé, quant à elle, le protocole d'adhésion en novembre 1992, mais le processus de ratification n'est pas achevé.

(2) Revue de l'OTAN, octobre 1994.

Les relations entre les deux Corées

Pyongyang rejette la proposition de coopération économique de Séoul

La Corée du Nord a rejeté, jeudi 10 novembre, la proposition de coopération économique récemment formulée par le président sud-coréen Kim Young-sam. Pyongyang a « expliqué » que la proposition de Séoul n'était que « *le résultat d'une stratégie pour échapper à l'isolement et à la crise que traverse le régime fantoche du Sud, qui essaie de dissimuler sa sombre nature en cherchant à fomenter la division nationale et à provoquer l'affrontement* ». L'agence nord-coréenne KCNA soutient que la coopération entre les deux Etats ne pourra progresser que lorsque le Sud *aura présenté ses excuses* pour avoir fait monter la tension dans la péninsule à propos du différend nucléaire qui a opposé Pyongyang et Washington. KCNA a aussi fustigé les manœuvres Foal Eagle, qui réunissent des forces américaines et sud-coréennes, accusant Séoul de vouloir « *isoler et étrangler* » le Nord à l'aide de forces étrangères.

Parlant lundi 7 novembre devant des hommes d'affaires, le président Kim avait annoncé une levée progressive de l'embargo commercial sud-coréen envers le Nord. Il avait ajouté qu'il allait « *activer progressivement des projets de coopération économique inter-coréens* » et lever l'interdiction faite aux chefs d'entreprises sud-coréennes de se rendre au Nord.

Par ailleurs, Robert Gallucci, secrétaire d'Etat adjoint américain et négociateur du récent accord de Genève, a déclaré jeudi à Séoul où il est en visite, que les deux réacteurs à eau pressurisée qui doivent être livrés à Pyongyang, *et dont* le coût est estimé à 4 milliards de dollars, seront financés pour moitié, ou plus, par le Sud. Les Etats-Unis, la Corée du Sud et le Japon, a encore indiqué M. Gallucci, tiendront le 18 novembre à Washington leur première réunion sur la *création d'un consortium* chargé de construire ces réacteurs. – (*AFP.*)

Le président de l'Assemblée nationale en visite en Roumanie

Philippe Séguin veut associer les pays de l'Est à la réflexion sur l'avenir des institutions européennes

BUCAREST
de notre envoyé spécial

Que ce *soit en privé*, avec les responsables politiques roumains, en public, devant les parlementaires des deux Chambres réunis pour l'entendre, à l'université de Bucarest, à l'occasion de la remise du titre *honoris causa*, ou devant le public rassemblé à l'Institut culturel français pour le lancement, en roumain, de son livre *Louis Napoléon le Grand*, Philippe Séguin n'a eu qu'un slogan à la bouche : « *La grande Europe, la grande Europe, la grande Europe !* ».

Si, durant cette visite officielle, les 7 et 8 novembre, il n'est pas allé jusqu'à sauter sur sa chaise « comme un cabri » pour vanter les mérites d'une « *grande Europe* » sans exclusive économique, d'une Europe fondée sur les nations et véritablement démocratique, il a pu donner parfois le sentiment d'exporter en Roumanie un débat qui s'annonce essentiel dans la campagne présidentielle française mais qui, vu de Bucarest, présente peut-être des angles moins politiques et plus économiques.

Certes, le président de la Chambre des députés, Adrian Nastase, – puissance invitante –, le premier ministre Nicolae Vacaroiu, le ministre des affaires étrangères, Teodor Melescanu, et le président Ion Iliescu, se sont félicités d'entendre Philippe Séguin leur dire son souhait de voir les pays d'Europe centrale et orientale, qui ont vocation à rejoindre plus tard l'Union européenne, être associés dès aujourd'hui à la réflexion engagée sur l'avenir institutionnel de l'UE. Comme tous les parlementaires qui l'ont longuement applaudi, ils ont aimé l'entendre dire : « *Nous devons répondre aux défis de l'Histoire et bâtir ensemble la nouvelle grande Europe.* » Les rappels des liens du passé, du rôle joué par Napoléon III dans l'émergence de la nation roumaine et de la vivacité de la francophonie dans cet îlot latin dans un monde slave, ont également touché les cœurs.

Plaidoyer contre un rideau de fer économique

Pour autant, le réalisme a primé du côté roumain. Bucarest attend avec impatience que le statut de membre associé à l'UE soit définitivement ratifié pour devenir effectif au mois de janvier 1995. Et les premiers mots du président Iliescu, après ceux de bienvenue, ont été pour regretter que la France fasse preuve d'une certaine « *inertie* » dans le domaine économique et qu'un « *pays latin* » comme la Roumanie ne soit pas aussi bien traité que d'autres. « *La France a ici un avantage sentimental mais les affaires sont les affaires* », a rappelé le président roumain.

De la même façon, Adrian Nastase, tout en se félicitant de l'excellence de la coopération culturelle franco-roumaine, a estimé que les relations bilatérales politiques et économiques ne suivaient pas au même rythme. Quant à l'idée de Philippe Séguin de *créer un « conseil de sécurité* européen », elle a été bien reçue en général, mais, comme l'a souligné M. Nastase, il ne faudrait pas que ceux qui se trouveront éloignés des commandes réelles de ce futur conseil – c'est-à-dire les « petits pays » européens –, en fassent les frais comme à l'ONU.

Enfin, outre son plaidoyer pour une Europe sans « *rideau de fer économique* », M. Séguin a profité de ce voyage pour défendre à nouveau les vertus d'une « *diplomatie parlementaire qui serve de tribune des peuples* » tout en accompagnant et en complétant la diplomatie traditionnelle. Il a laissé entendre qu'au cours de la *présidence française de l'Union* européenne (au premier trimestre 1995), le Parlement français ne resterait sans doute pas inerte dans ce domaine...

PIERRE SERVENT

Bucarest prévoit des peines d'emprisonnement pour les personnes qui « diffameraient » la nation. – *Les députés ont adopté*, mercredi 9 novembre, un nouvel article du code pénal prévoyant des *peines allant* jusqu'à cinq ans d'emprisonnement contre les personnes qui diffameront la Roumanie. *Ils* ont aussi décidé que les Roumains qui « *arborent les drapeaux d'autres Etats ou entonnent l'hymne national d'un autre Etat* » sur le territoire national sans l'accord des autorités seront passibles de peines de six mois à trois ans de prison. Cette mesure vise essentiellement les représentants de l'importante minorité hongroise. – (*AFP.*)

EN BREF

Visite officielle d'Andreï Kozirev en France du 15 au 18 novembre. – *Le ministre russe des affaires* étrangères, Andreï Kozirev, effectuera une visite officielle en France du mardi 15 au vendredi *18 novembre*, a *annoncé* jeudi 10 novembre le Quai d'Orsay.

La principauté d'Andorre devient le 33e membre du Conseil de l'Europe. – La principauté d'Andorre *est devenue*, jeudi 10 novembre, le 33e Etat membre du Conseil de l'Europe. Pour Oscar Ribas-Reig, chef du gouvernement de la principauté, « *une anomalie* » a été supprimée avec cette réaffirmation de l'identité européenne d'Andorre. – (*AFP.*)

Les Philippines autorisent la présence de la marine américaine. – Les bateaux de la Navy américaine seront autorisés à mouiller dans les ports des Philippines pour des réparations et des réapprovisionnements, aux termes d'un accord qui sera signé en décembre, a annoncé *jeudi 10 novembre* à Manille l'ambassadeur des Etat-Unis, M. Negroponte. Le sénat philippin avait refusé, en 1992, le *renouvellement du bail des bases* américaines dans l'archipel, provoquant la fermeture par Washington de ses installations navales et aériennes de Subic Bay et Clark. Les Etats-Unis avaient, depuis lors, peiné à trouver des facilités *navales en Asie du Sud-Est.* – (*AFP.*)

Hésitante Suède

A Stockholm, tout semblait prêt pour un « oui » au référendum du dimanche 13 novembre. Mais les arguments les plus simplistes ont touché un électorat qui ne veut pas se couper de l'Europe tout en craignant la « contagion »

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

Sur le papier, le plan de bataille esquissé avant l'été par les états-majors politiques à Stockholm paraissait rigide mais raisonnable : une campagne électorale « ordinaire » d'abord, avant les législatives du 16 septembre, centrée sur les questions classiques purement intérieures, et ensuite un grand débat national, ouvert et sérieux, sur les avantages et les inconvénients de l'adhésion à l'Union européenne (UE) en vue du référendum du 13 novembre, avec l'espoir que finalement le « oui » l'emporterait. Cette victoire semblait à portée de main : de retour au pouvoir et fort d'un beau succès (environ 45 % des suffrages), le social-démocrate Ingvar Carlsson devait se charger de convaincre les nombreux indécis dans les rangs de son parti. De son côté, la Finlande voisine, qui a dit « oui » à l'UE le 16 octobre par 56,9 % des voix contre 43,1 %, était censée montrer le bon chemin et donner un coup de pouce bienvenu assurant définitivement la victoire des partisans de l'Union en Suède.

« Un peuple d'alcooliques »

Dans un premier temps, le scénario s'est déroulé « normalement » : sociaux-démocrates, conservateurs et libéraux se réjouissaient de voir les sondages tourner lentement mais sûrement en faveur du « oui ». Les débats étaient sereins et portaient sur la compétitivité de l'industrie suédoise, la solidarité européenne, la paix sur le continent, la nécessité d'exercer une influence politique et économique sur les décisions prises à Bruxelles, etc. Début novembre, c'est le coup de froid imprévu provoqué par la publication de deux enquêtes d'opinion donnant une avance de deux points pour le « non ». A moins d'une semaine du scrutin, Ingvar Carlsson, Carl Bildt – son prédécesseur de droite –, Bengt Westerberg, le libéral « fédéraliste », ainsi que les chefs d'entreprise font plutôt triste mine. La machine s'est brusquement grippée, le ton des débats s'est durci, et le terrain de discussion s'est déplacé vers des thèmes qui peuvent paraître surprenants ou farfelus mais dont la presse, les radios et les chaînes de télévision font leurs choux gras. La Suède devant, par exemple, abandonner son monopole d'importation des vins et spiritueux, voilà que l'entrée dans l'Union européenne risque, selon certains, de les *« transformer en un peuple d'alcooliques, comme en France ! »*. Réveillant de vieux conflits religieux, le ministre de l'agriculture, Margareta Winberg (anti-UE), s'est fait tirer les oreilles par ses amis sociaux-démocrates et même par les évêques de l'Eglise protestante pour avoir mis en garde, haut et fort, contre la *« domination catholique parmi les Douze et la conception de la famille du Vatican »*.

L'ouverture des frontières ? Elle entraînera, affirment d'autres, des importations de viande pratiquement impropre à la consommation et donc de mystérieuses maladies, voire des épidémies dans le royaume de Carl XVI Gustaf. Comment peut-on coopérer avec des Etats comme les Pays-Bas *« qui ont légalisé la drogue »* ? Le célèbre et populaire écrivain Astrid Lindgren, auteur des livres pour enfants *Fifi brin d'acier*, appelle à voter « non » par respect pour les animaux qui sont transportés sur les routes d'Europe dans des conditions misérables *« et sont parfois contraints de mettre bas dans les camions »*. Un de ses collègues du Nord, le romancier Torbjörn Safve, a poussé l'élégance jusqu'à assimiler dans le quotidien *Norrbottens-Kuriren* le projet européen, *« avec son euro-armée et son euro-Gestapo »* au début de la réalisation du *« rêve de Hitler »* ! Ces arguments, beaucoup de Suédois les trouvent d'un goût douteux, mais les médias leur accordent une bonne place et ces phrases à l'emporte-pièce contribuent à introduire un doute supplémentaire chez un électorat déjà bien hésitant.

Le premier ministre, Ingvar Carlsson, est personnellement un partisan convaincu de l'adhésion. *« L'Union européenne*, disait-il fin octobre au cours d'un débat organisé au bar du Théâtre de la Ville, *est un espace de paix et de démocratie. On ne peut plus imaginer de guerre entre la France et l'Allemagne et, pour ma part, Mitterrand et Kohl la main dans la main à Verdun reste une image extrêmement forte. Seule une offensive concertée peut nous permettre de combattre les forces obscures qui se font jour en Europe, en Italie et en Autriche par exemple. »* La Suède, qui traverse une sévère crise économique avec un déficit budgétaire représentant 12 % du produit national brut et une dette galopante égale en valeur au revenu national, a davantage de chances, à ses yeux, de sortir du tunnel en devenant membre de l'UE qu'en choisissant d'en rester à l'écart. Quant au chômage, qui frappe ici environ 13 % de la main-d'œuvre active, *« c'est un problème européen, et nous devons trouver une stratégie européenne pour le résorber. L'Union doit davantage s'en préoccuper, et les sociaux-démocrates y veilleront »*.

Les avantages sans les inconvénients

A ses contradicteurs du jour qui estimaient que la Suède pouvait peut-être se contenter des accords sur l'Espace économique européen (EEE) qui la lient depuis le début de l'année à l'UE, le leader social-démocrate répliquait pédagogiquement : *« L'EEE signifie que nos entreprises peuvent rivaliser dans les mêmes conditions commerciales que leurs concurrents, mais il ne nous donne aucune influence politique sur les décisions, et c'est cette influence que nous voulons. La Suède peut enrichir l'Union, notamment dans les domaines de la politique du marché du travail et de l'égalité entre les sexes. »* Cette dernière petite phrase était un clin d'œil en direction des femmes, très sceptiques, qui craignent pour leurs emplois et leurs salaires dans une Europe dominée par les hommes.

Ingvar Carlsson doit cependant faire face à un problème : son parti, qui représente près de la moitié de l'électorat, est profondément divisé et il tient à en préserver l'unité, quelle que soit l'issue du référendum. Lors de leur congrès extraordinaire de juin, les sociaux-démocrates avaient décidé de ne pas donner de consignes de vote. Deux mouvements s'affrontent donc dans la campagne en cours : *« Les sociaux-démocrates pour l'EU »* et *« les sociaux-démocrates contre l'EU »*, ces derniers mettant surtout l'accent sur la perte de souveraineté et l'abandon de la fameuse « neutralité » qu'impliquerait l'adhésion. Le premier ministre, qui a fait entrer dans son gouvernement deux ministres – des femmes – hostiles à l'adhésion, est ainsi contraint de tenir un discours modéré et conciliant pour ne pas se mettre à dos une partie de ses sympathisants. Les syndicats amis, également partagés, sont dans la même situation délicate. Le *« mouvement ouvrier »*, comme on l'appelle, regroupant le parti et la Confédération générale du travail (LO), n'est pas uni et ne peut lancer à plein régime sa puissante et redoutable « locomotive » électorale. Chez les conservateurs et les libéraux, on note moins d'états d'âme : la plupart de leurs électeurs voteront « oui » le 13 novembre.



REUTER

Le premier ministre Ingvar Carlsson fait campagne pour le « oui » mais ne parvient pas à convaincre ses camarades sociaux-démocrates.

Les patrons pour l'intégration

La grande industrie, déjà bien implantée dans plusieurs pays d'Europe, n'a pas lésiné sur les moyens depuis deux ans pour faire connaître sa position. La Suède, petit pays de 8,5 millions d'habitants, est fortement dépendante de ses exportations, dont plus des deux tiers vont vers le continent. Elle présente une particularité qui la distingue de ses voisins nordiques : son industrie est dominée par quelques dizaines d'entreprises transnationales (Volvo, SAB, Ericsson, Stora, SKF, AGA, Electrolux, Atlas Copco, etc.). Les patrons veulent être *« le plus près possible des centres de décision »*. *« La Finlande*, dit l'un d'entre eux, *va entrer le 1er janvier prochain dans l'Union, et, si les Suédois disent non, notre industrie forestière vitale se trouvera automatiquement défavorisée par rapport aux concurrents finlandais »*. Un rejet de l'adhésion aurait, ajoute-t-il, des effets psychologiques néfastes dans une période de nette reprise de la conjoncture, et certaines entreprises hésiteront peut-être à investir à l'avenir dans le pays. Dans le même temps, les sociétés étrangères réfléchiront deux fois avant de placer leurs capitaux et de développer leurs activités en Suède. Placide, l'ancien PDG de Volvo, Pehr G. Gyllenhammar, estimait, mercredi : *« L'industrie, de toute façon, survivra. Gardons-nous d'employer des arguments catastrophistes. »*

« La Suède n'est pas à vendre ! », *« Préservons notre indépendance et notre souveraineté ! »*, *« La neutralité nous a assuré 180 années de paix. Et l'Union européenne ? »* peut-on lire sur les affiches. Pour les tenants du « non », l'Union n'est pas une organisation démocratique. *« Les décisions sont prises dans le plus grand secret*, explique le député vert Pehr Gahrton, *nous ne jouirons que d'une maigre influence au conseil des ministres à Bruxelles, les femmes n'y sont pratiquement pas représentées. Notre Parlement va céder une partie de ses prérogatives à une bureaucratie centraliste, et la Suède va devenir une sorte de Land allemand à la périphérie d'une Europe dominée par Paris et Bonn. »*. Cette crainte d'entrer et de se fondre dans un « grand ensemble » anonyme est partagée par beaucoup de Scandinaves qui ont vécu pendant des décennies « protégés » dans le Nord, presque maîtres d'eux-mêmes. Rappeler que les Danois sont toujours des Danois après vingt-deux ans d'appartenance à la Communauté, qu'ils n'ont pas bradé leur identité nationale, ne les convainc pas vraiment... Le doute demeure.

La neutralité ? Comme en Finlande, la notion a été abandonnée ici après la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'empire soviétique. La Suède est aujourd'hui *« libre d'alliances »*, mais les partisans du « non » prétendent qu'elle ne pourra longtemps poursuivre cette ligne et qu'elle sera obligée de participer à la politique de défense commune *« pour éventuellement faire la guerre »*. De surcroît, ajoute Maj-Britt Theorin, célèbre pacifiste du Parti social-démocrate, *« cette armée européenne disposera des bombes atomiques françaises et britanniques ! »* Ce sont aussi des arguments qui font mouche auprès des indécis, bien que le premier ministre et son prédécesseur, Carl Bildt, assurent, en s'appuyant sur le traité de Maastricht, que la Suède, dans ce domaine, garde intacte sa liberté d'action. L'harmonisation des politiques économiques en Europe, dans le sens de l'austérité, est un autre sujet de préoccupation. *« Cela veut dire*, explique Gudrun Schyman, chef de file du Parti de la gauche (ex-communiste) qui a recueilli 6 % des voix aux dernières législatives, *que nous allons devoir d'une part payer un ticket d'entrée dans l'UE de 20 milliards de couronnes* [environ 14 milliards de francs] *et d'autre part réduire les dépenses publiques, ce qui entraînera des suppressions d'emploi dans les services collectifs, et les femmes en seront les premières victimes. Nous ne pourrons plus mener notre propre politique de lutte contre le chômage et, si besoin, dévaluer la couronne. »*

Une deuxième chance

Dans la dernière phase de la campagne, les animateurs du Mouvement pour le non ont insisté sur le fait que l'Union européenne allait prendre en 1996, lors de la conférence intergouvernementale, des décisions cruciales sur la réforme des institutions, la défense commune et l'Union monétaire. *« Nous ne pouvons pas décemment nous prononcer sur un projet qui n'existe pas »*, lance, par exemple, Hans Lindqvist, le « général du non ». Il conseille donc aux électeurs hésitants de rejeter l'adhésion, dimanche, quitte à retourner aux urnes dans deux ou trois ans pour faire un autre choix. Un scénario que le président du Parlement européen a pourtant exclu. Une nouvelle candidature ne pourra intervenir avant la fin du siècle, et la Suède se retrouverait ainsi dans le même train que les pays de l'Est. *« Dans la catégorie de la Serbie, de la Moldavie et de l'Albanie ? »*, s'interroge Mona Sahlin, vice-premier ministre.

Si l'on en croit les derniers sondages, l'issue du référendum devrait donc être serrée. Le vote des sociaux-démocrates indécis et des femmes sera décisif, selon les politologues. De nombreux Scandinaves « doutent », ils hésitent à franchir le pas « historique », se demandent si le cas échéant on peut sortir de l'Union... Mais, dans le même temps, ils ne désirent pas être coupés du continent. Voilà qui ferait mauvais effet dans l'ancienne grande puissance politique et militaire du nord de l'Europe ! Cette peur de l'isolement joue un rôle important, surtout après la victoire des partisans de l'Union en Finlande, le mois dernier. *« Je parle plusieurs langues européennes, je voyage, et au fond de moi-même je me sens plus européen que les Européens, je voterai non quand même*, reconnaissait dans un débat radiophonique l'écrivain Sigrid Combüchen. *Mais je suis sûre d'une chose : je ne pavoiserai pas, dimanche soir, si nous gagnons... »*

ALAIN DEBOVE

« La vieille » se bat pour le « oui »

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

Elle aura été sans doute l'un des plus précieux atouts des partisans de l'Union européenne dans la campagne électorale. Elle est tout sauf une pin-up – elle est la première à en convenir –, elle ne se maquille jamais et est vêtue comme une provinciale débarquant de sa campagne à Stockholm. Elle est de tous les débats télévisés et on l'appelle *« karringen »*, « la vieille », ce qui ne la choque absolument pas.

Une râleuse professionnelle que cette Marit Paulsen, qui depuis les années 70 est montée aux barricades tour à tour pour défendre les métallos, dénoncer les grandes entreprises papetières du Nord qui empoisonnent les forêts avec des produits toxiques et réclamer des côtelettes de porc « propres », sans hormones ni antibiotiques, et des légumes verts qui ont du goût. Une bête noire pour beaucoup d'éleveurs !

La ferme, elle connaît bien. Après avoir travaillé à l'usine, elle décida avec son époux, Sture, d'acheter une vieille maison, sans eau ni électricité, à Yttermalung, en Dalécarlie. Ils avaient été emportés par la *« vague verte »* de l'époque, le rêve du retour à la campagne des soixante-huitards. Pour vivre, elle avait sa bourse d'écrivain et les allocations familiales provenant de ses multiples enfants. *« La première année*, raconte-t-elle, *nous avons mangé du lapin, des pommes de terre et bu du lait. Depuis, je ne supporte plus ni le lapin, ni le lait... »* L'aventure dalécarlienne, avec quelques vaches par la suite, prit fin en 1989 en raison de la maladie de son mari.

Les mêmes objectifs

Personne ne s'attendait en Suède à voir « la vieille », qui n'a que cinquante-cinq ans, défendre avec une telle conviction le « oui » à l'Europe. Elle admet que si elle était restée ces dernières années dans sa bourgarde à décortiquer le traité de Maastricht – qu'il faudrait *« deux cents ans pour réaliser »* – et à entendre *« ces arrogants messieurs en costume et cravate »* plaider l'adhésion, elle serait vraisemblablement dans le camp du « non ». Mais, après avoir vendu la ferme, elle a acheté une voiture, une caravane, un appareil photo. Marit et Sture ont décidé de sillonner l'Europe. Pour y rencontrer des gens ordinaires, des paysans et surtout pas de décideurs.

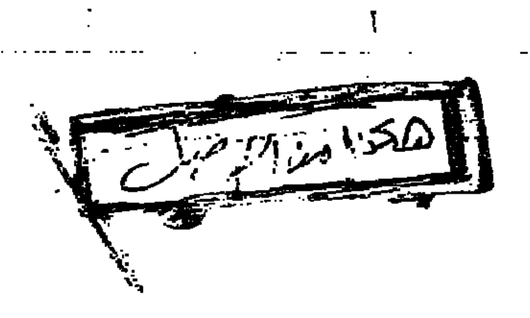
Dans ces reportages de voyage, elle n'a pas eu que des mots gentils pour l'agriculture intensive, les engrais chimiques employés sur le continent ou les failles en matière de préservation de l'environnement mais elle a constaté aussi que les *« peuples avaient finalement bien des points communs et que les sociaux-démocrates suédois et les chrétiens-démocrates allemands, par exemple, partageaient en fin de compte les mêmes objectifs de solidarité et de justice sociale »*.

L'Union européenne n'est pas, à ses yeux, cette bureaucratie dictatoriale que tentent de peindre ses adversaires. C'est un organisme où l'on ne cesse d'élaborer des compromis *« et dans cet exercice, nous avons une expérience de plus de soixante-dix ans entre patronat et syndicats, entre gouvernement et opposition. A Bruxelles, nous serons les meilleurs ! »* En parlant *« comme tout le monde »*, les pieds sur terre, sans entrer dans les détails techniques de la politique de défense commune ou de transfert des pouvoirs du Parlement de Stockholm, elle désarme nombre de ses adversaires et représente pour beaucoup la voix de la sagesse. *« Il y a les forces du mal et les forces du bien. Aujourd'hui, ce sont les premières – racisme, nationalisme, chauvinisme et chômage – qui ont l'avantage. Pour les combattre et reprendre le dessus, il faut s'unir ! »*. Point, et ses interlocuteurs ne savent trop quoi répondre...

Son soutien à l'Union est cependant loin d'être sans réserves et elle ne manque pas une occasion d'écharper les spéculateurs financiers qui jouent avec les monnaies sur leurs écrans d'ordinateurs ou les pollueurs. Les Etats-Unis d'Europe, elle n'en veut pas non plus et souhaite une Europe des nations.

Mais le bon sens et l'entrain de la *« karringen »* aux grosses lunettes, que les entreprises invitent volontiers à leurs réunions de personnel sur l'Union européenne, ne semble pas en tout cas influencer les habitants et les petits agriculteurs du nord du pays qui eux voteront en majorité contre l'adhésion en dépit des aides promises par Bruxelles. Elle le regrette car, à ses yeux, la politique régionale est un des succès de la coopération européenne. *« Nous avons trop de complexes dans ce pays »*, écrit-elle, dans son dernier ouvrage intitulé *Un petit livre sur une grande question*.

A. D.





La double illusion de 89

La chute du communisme n'était pas fatalement synonyme de démocratie et de paix

Depuis l'ouverture du mur de Berlin, il y a cinq ans, le 9 novembre 1989, une double illusion s'est dissipée. La première voulait que les peuples d'Europe de l'Est, maintenus pendant quarante ans contre leur gré sous la tutelle communiste, s'épanouiraient dans l'Etat de droit et l'économie de marché. Cette victoire, sans effusion de sang, des valeurs occidentales nourrissait la seconde illusion : la diffusion de la démocratie à travers l'Europe (et le monde) annonçait un « nouvel ordre mondial » ; le président Bush s'était empressé de le proclamer en partant en croisade contre Saddam Hussein, mais personne, aujourd'hui, n'ose plus guère s'y référer.

Les réalités l'ont emporté sur les enthousiasmes. La chute du mur était le signe d'une ère nouvelle, non seulement parce qu'elle mettait fin à la division artificielle de l'Allemagne et de l'Europe mais parce qu'elle était la conséquence d'une mobilisation pacifique, courageuse, subversive, comme l'Allemagne n'en avait pas connue depuis longtemps ; certains historiens disent depuis la révolution manquée de 1848. Et la RDA n'était pas un cas isolé ; la Tchécoslovaquie, où la « normalisation » post-1968 avait fait des ravages, connaissait la même effervescence ; la Pologne avait en quelque sorte montré la voie avec les manifestations de Solidarnosc depuis 1980 et malgré l'état de guerre décrété par le général Jaruzelski ; la Hongrie, quant à elle, menait tranquillement l'*aggiornamento* qui devait la conduire à accepter pendant l'été 1989 des dizaines de milliers d'Allemands de l'Est avides de passer à l'Ouest, et surtout à leur ouvrir sa frontière occidentale.

Tout avait donc commencé bien avant ce 9 novembre, qui n'aurait pu avoir lieu si, à Moscou, Mikhaïl Gorbatchev n'avait pas mis en marche la machine infernale de la perestroïka, qui devait signer la fin de l'URSS et de son empire. Cependant les mouvements dissidents n'avaient pas attendu la dernière révolution de palais au Kremlin pour faire entendre leur voix. Forts des accords d'Helsinki que les gouvernements socialistes avaient conclus avec les Etats occidentaux, ils réclamaient le respect des droits de l'homme dans les pays du bloc de l'Est. A leurs risques et périls. En RDA même, les plus entreprenants avaient commencé à « voter avec leurs pieds », tandis que ceux qui restaient – et qui souvent voulaient rester – demandaient des élections honnêtes et la liberté d'expression. En cet automne 1989, ils défilaient, à la lumière de bougies, dans le centre des principales villes de province, avant qu'une manifestation de plus de 500 000 personnes – cinq jours avant la chute du mur – ne réclame, à Berlin-Est, une libéralisation du régime.

Un malentendu total

Déjà le malentendu était total, mais tout le monde feignait de ne pas s'en apercevoir. D'abord parce que les opposants – ceux de longue date comme les nouveaux convertis – étaient mêlés sans que les objectifs des uns et des autres ne soient clairement définis ; défenseurs des droits de l'homme inquiétés depuis des décennies par la Stasi, écrivains en délicatesse avec le régime, ce qui leur assurait les faveurs de l'Ouest, et gorbatchéviens de fraîche date à peine sortis de l'appareil communiste, communiaient encore dans la défense d'un Etat est-allemand démocratique.

C'était compter sans l'attrait des néons occidentaux, la puissance de la machine chrétienne-démocrate, le sentiment longtemps caché d'appartenir à une même nation. Les mouvements de citoyens s'étaient battus pour une nouvelle démocratie en RDA, ils eurent la réunification avec les partis politiques traditionnels. Ceux qui avaient pris le plus de risques pour mettre un terme à quarante ans de régime communiste, ont pour la plupart été marginalisés, voire éliminés (aux dernières élections allemandes), alors que les héritiers du Parti communiste de RDA sont apparus comme les vrais défenseurs des Allemands de l'Est. Les habitués du pouvoir l'ont emporté sur les amateurs pleins de bonne volonté.

Dans d'autres anciens pays communistes aussi, la longue pratique du pouvoir d'une part, la déception des populations d'autre part, ont permis le retour des anciennes formations communistes ou apparentées, parfois repeintes aux couleurs du réformisme. Ces néocommunistes ne veulent certes pas revenir au totalitarisme d'antan, mais propagandistes d'un « populisme réel » (comme les Soviétiques parlaient avant 1989 du « socialisme réel » pour caractériser l'URSS), ils misent sur les réflexes les plus simplistes, les réactions les plus frustes de l'opinion pour s'opposer à l'« intellectualisme » des dissidents de la première heure incapables de connaître les vrais besoins des masses travailleuses, à ces représentants des villes contre la campagne (surtout en Pologne), à ces porteurs des Lumières de l'universalisme européen contre des traditions locales et un patriotisme du terroir, brimés pendant des décennies au nom d'un autre mythe universel, l'internationalisme prolétarien. Mais comme le dit Adam Michnik, militant des droits de l'homme et directeur du journal *Gazetta Wiborcza* : *« C'est aussi pour que certains puissent voter pour ces néo-communistes que nous nous sommes battus pour des élections libres. »*

La quête de repères

Les victoires électorales enregistrées çà et là par les nouveaux socialistes sont le témoignage moins d'une quelconque nostalgie du communisme que du besoin de retrouver des ancrages connus dans une société chambardée, où la médiocre égalité de naguère a fait place à une jungle qui enrichit les plus malins pour le plus grand profit de diverses mafias.

Cette quête de repères se traduit aussi par un regain de nationalisme, avec ses excès xénophobes, antisémites, parfois contrôlés, souvent violents. A l'illusion intérieure, selon laquelle la fin du communisme permettrait une ère de prospérité (pour les uns), une société plus humaine et plus conviviale (pour les autres), s'est ajoutée l'illusion extérieure, qui laissait entrevoir un ordre de paix en Europe, au moment précisément où le désordre menaçait de s'installer, avec des manifestations extrêmes comme en Yougoslavie. La « maison commune européenne » aurait-elle donc été plus facile à construire quand le Vieux Continent était encore divisé en deux blocs ?

Les nouvelles démocraties de l'Est – leurs gouvernements au moins – ont cru qu'elles seraient reçues à bras ouverts dans la Communauté européenne. Elles avaient ajouté foi aux discours officiels sur la coupure artificielle de l'Europe ; elles avaient écouté les conclusions des innombrables colloques où les intellectuels de l'Est étaient autorisés à participer au compte-gouttes (par la bureaucratie soviétique et ses vassales) ; toutes ces conclusions soulignaient l'unité culturelle et spirituelle du continent. Elles n'avaient pas compris – et les Européens de l'Ouest eux-mêmes ne l'avaient peut-être pas réalisé – que la Communauté avait, elle aussi, prospéré à l'abri du rideau de fer. La chute du mur de Berlin la plaçait devant des défis qu'elle n'avait ni souhaités ni même envisagés.

Des défis d'autant plus dangereux qu'ils ne s'énonçaient pas seulement en termes économiques ou financiers, en milliards d'écus pour la reconstruction ou en tonnes d'importations textiles ou agricoles. La remontée de l'histoire, la résurgence des différends mal réglés, des questions frontalières occultées, l'affirmation des minorités bafouées, le renouveau de la géopolitique frappée d'anathème depuis le national-socialisme, tout contribuait à mettre l'Europe en face de son passé.

Sans doute la guerre en Yougoslavie en est-elle l'illustration radicale ; avec ses haines religieuses, ethniques, historiques, elle répète ce que les Balkans ont déjà vécu au cours du siècle, mais aussi ce que l'Europe elle-même a été et ce que, depuis 1945, elle pensait ne jamais pouvoir redevenir. Cette guerre a souligné, au-delà de toutes les craintes, l'incapacité de l'Europe (dans sa partie organisée, c'est-à-dire l'Union européenne) à affronter de tels conflits. L'incompréhension, les rivalités, les maladresses l'ont finalement emporté sur le courage et la bonne volonté.

L'Europe face à son passé

Les Cassandre, prévoyant, qui une extension de la guerre à l'ensemble des Balkans, qui la répétition du conflit yougoslave dans d'autres régions d'Europe orientale, ont eu tort ; au moins jusqu'à présent. Aussi parce que la Yougoslavie a été à la fois un précédent dangereux pour tous les va-t-en-guerre potentiels et un abcès de fixation pour les passions nationalistes en Europe.

La double illusion des révolutions de 1989 consistait à croire que les problèmes européens seraient plus faciles à résoudre après qu'avant. Ils ne sont pas plus faciles, ils sont autres, parfois nouveaux, parfois archaïques. Avec la réunification, la question allemande a été réglée – dans sa dimension nationale –; elle se repose sous des formes plus aiguës qu'entre 1949 et 1989, dans ses aspects internationaux : quelle place pour l'Allemagne au centre de l'Europe ? Quel rôle dans le monde ?

Ou encore la question russe : à une URSS surannée, inquiétante, mais largement prévisible, a succédé une Russie instable, lunatique, qui ne sait par quels moyens affirmer son statut.

De même que les peuples d'Europe orientale manifestent parfois le besoin d'être rassurés, les chancelleries laissent parfois percer une certaine nostalgie pour l'« ordre » ancien ; la menace y était isolable et l'adversaire connu. Le désordre nouveau accroît les risques et multiplie les adversaires ; il a bien fallu se rendre à l'évidence que tous les anticommunistes n'étaient pas des démocrates et tous les antisoviétiques des Aristide Briand.

L'aveuglement naïf de 1989 tient en l'idée que les révolutions de l'automne 1989 auraient été une voie royale vers le triomphe général de la démocratie – la « fin de l'histoire » –, alors qu'elles la libéraient, avec toutes ses contradictions. Rien n'était alors écrit, rien ne l'est aujourd'hui. Les peuples d'Europe orientale aspiraient légitimement à briser leur joug. Qu'ils ne fassent pas toujours le meilleur usage d'une liberté qu'ils n'avaient pas goûtée depuis quarante ou soixante-dix ans est indiscutable. Toutefois les Européens de l'Ouest, qui n'ont pas connu ce fardeau, seraient mieux placés pour le leur reprocher s'ils n'avaient une propension à tomber dans les mêmes conduites « archaïques » et s'ils étaient disposés à quelques sacrifices pour aider leurs voisins. Pas seulement par altruisme. Par conviction d'un destin commun.

DANIEL VERNET

Le prix Wartburg à Alfred Grosser

La fondation Wartburg a décerné son prix 1994 à Alfred Grosser pour ses efforts en faveur de la réconciliation franco-allemande et de la compréhension entre les Allemands de l'Est et de l'Ouest comme base essentielle de l'unification européenne.

La fondation Wartburg qui a son siège dans le château chargé d'histoire qui porte le même nom, près d'Eisenach, avait décerné son premier prix, après la réunification allemande en 1992, aux ministres des affaires étrangères français, allemand et polonais de l'époque, MM. Dumas, Genscher et Skubiszewski.

C'est au château de la Wartburg, haut lieu de l'histoire allemande, que Martin Luther a traduit la Bible en allemand en 1521 et que quelque trois siècles plus tard les étudiants libéraux ont lancé le mouvement de l'unité allemande.

POINT DE VUE

Le « noyau dur », c'est toute l'Union

par Athanasios Théodorakis

NUL ne peut aujourd'hui douter de la nécessité d'une discussion ouverte et sincère sur l'avenir de l'Union européenne. Pour pouvoir donner aux citoyens la possibilité de participer à l'effort commun, il faudrait d'abord les informer. L'expérience vécue, lors de la ratification du traité de Maastricht, a prouvé aux douze Etats membres que, sans un large soutien populaire, et, par conséquent, sans la transparence des décisions, l'édifice communautaire aurait toujours à affronter des difficultés, voire des crises.

L'enjeu majeur est de se mettre d'accord sur nos objectifs. Ceux-ci ne sont-ils pas le maintien de la stabilité et de la paix, la revitalisation de la démocratie et la garantie du bien-être pour tous ? Si la Communauté s'est toujours donné de tels buts, l'Union européenne aujourd'hui doit de plus faire face aux nouveaux défis. Elle est amenée d'une part à s'adapter à la nouvelle donne, à intégrer en son sein les nouveaux pays membres. L'élargissement de l'Union est le moindre des défis auquel elle devra répondre avec courage et détermination. Car il lui faudra aussi inventer un mode de coopération avancée avec les pays d'Europe centrale et orientale et recentrer parallèlement sa politique en renforçant sa dimension méditerranéenne.

La Grèce est convaincue que les pays d'Europe centrale et orientale, les pays balkaniques ainsi que les pays méditerranéens doivent créer des liens stables et solides avec l'Union européenne. Cependant ni l'élargissement ni la coopération avec les autres Etats européens ne doivent porter préjudice aux politiques communes.

L'élargissement de la Communauté doit aller de pair avec l'approfondissement de ces politiques. Une nouvelle stratégie est nécessaire pour créer une Europe efficace, crédible et forte. Celle-ci pourrait s'articuler autour des axes suivants :

Sur le plan *structurel*, il faudrait d'abord renforcer les institutions communes et leur donner les pouvoirs réels de gestion des affaires communes. Il faudrait renforcer spécialement le rôle du Parlement européen afin qu'il devienne un organe légiférant. Parallèlement, la participation des Parlements nationaux au processus d'unification devrait être réexaminée dans le sens d'un contrôle parlementaire plus effectif.

Sur le plan *économique*, il faudrait prendre des décisions pour assurer un rapprochement économique réel entre les Etats membres. L'Union économique et monétaire ne deviendra une réalité pour le citoyen que si elle assure la cohésion sociale et économique dans l'Union.

Sur le plan *politique*, il est indispensable de mettre en place une politique extérieure commune ainsi qu'une politique de sécurité qui donnerait à l'Union les moyens d'intervenir de manière décisive sur la scène internationale en renforçant son prestige et sa force.

Sur le plan *social*, il nous faudrait imaginer des politiques nouvelles qui tiennent compte de l'évolution du marché, des changements profonds de nos sociétés et de la nécessité de trouver des réponses aux angoisses qu'éprouvent les jeunes.

L'Union européenne doit sortir du marasme et de la crise économique et sociale où elle se trouve aujourd'hui. La concurrence commerciale au niveau international et l'évolution technologique trop rapide ne cessent de changer le paysage économique et social. Il est temps maintenant de penser l'Europe en fonction de nouvelles notions-clés et non plus sur la base des concepts utilisés durant la période du bipolarisme. Ainsi, il faut prendre en considération les conséquences de la concurrence des Etats-Unis et du Japon à l'intérieur du marché unifié, la montée du chômage et le retour du racisme et de la xénophobie, sans omettre de tenir compte de l'entrée en masse dans l'Union des nouveaux réfugiés économiques (essentiellement en France, en Allemagne et en Grèce). Inutile donc de se réfugier derrière des solutions erronées qui ne tiennent pas compte de nouvelles réalités. En aucun cas il ne faudra s'éloigner des idées fondamentales d'égalité, de cohésion et de solidarité qui assurent l'adhésion des citoyens à l'effort commun et par là le bon fonctionnement du système communautaire.

Pas de directoire des « grands »

Pour cela, il nous faut choisir la marche à suivre. La discussion en vue de la préparation de la conférence intergouvernementale de 1996 doit être l'occasion d'un échange de vues ouvert et franc. L'Union doit absolument éviter les divisions dangereuses. Le grand danger aujourd'hui consiste en la consécration officieuse d'un directoire ou axe des « grands pays » qui rejetterait les « petits » en périphérie. Le « noyau dur » dont on parle actuellement aboutirait à un tel directoire. La bipolarisation Nord-Sud au sein de l'Union représenterait un autre danger. Ces dichotomies conduiraient inévitablement à l'émiettement et finalement à l'éclatement de la Communauté.

L'idée de l'Europe à deux vitesses, de l'Europe à géométrie variable, ou de celle des cercles concentriques ne peut et ne doit pas être appliquée au sein de l'Union. Il s'agit de conceptions dépassées qui se réfèrent à d'autres moments de la construction européenne. Ce dont on a besoin aujourd'hui, c'est du renforcement de l'effort commun. C'est seulement autour d'une Union européenne forte et décidée que peut s'organiser le nouveau paysage européen.

Il faut donc reposer la question en termes réalistes et concevoir l'Europe à partir d'un nouveau schéma. S'il doit exister aujourd'hui un « noyau dur » en Europe, c'est celui de l'Union européenne tout entière, dotée de structures appropriées. Autour de cette entité économique et politique et en fonction des possibilités et capacités objectives des différents pays, on voit se dessiner aujourd'hui trois groupes d'Etats :

Le premier groupe, celui de l'Union européenne constituée des douze Etats (seize en principe dans trois mois).

Dans un deuxième groupe d'Etats en association avec l'Union, trouveront place les pays européens à système démocratique, ayant une économie avancée.

Les autres pays européens dont l'économie et la société ne sont pas encore adaptées aux exigences du marché et aux principes de notre culture politique constitueront un groupe en accord de coopération avec l'Union.

C'est dans ce nouveau cadre et contexte qu'il faudrait concevoir l'organisation du nouvel espace économique européen élargi du Portugal à la Russie et de la Méditerranée à la Baltique.

▶ Athanasios Théodorakis est secrétaire général aux affaires communautaires du ministère grec des affaires étrangères.

La réunion « exceptionnelle » du RPR

MM. Séguin et Juppé se disputent déjà la succession de M. Chirac

Philippe Séguin et Charles Pasqua ont annoncé, jeudi 10 novembre, qu'ils ne participeraient pas à la « réunion de famille » du RPR qui doit, samedi *12 novembre, apporter son soutien* à la candidature de Jacques Chirac à la présidence de la République. M. Balladur, comme la plupart de ses ministres, ne devrait pas non plus y assister.

■ INVESTITURE. M. Juppé, à qui le maire de Paris doit confier l'intérim de la présidence du RPR, assure que le vote qui doit intervenir samedi *n'est en rien* une investiture en vue de la présidentielle. Toutefois, cette réunion fait éclater au grand jour les divisions du mouvement néogaulliste.

■ UDF. La « candidature à la candidature » de M. Millon se heurte à un tir de barrage de tous ceux qui, à l'UDF, sont décidés à soutenir M. Balladur.

« Ce sera lui ou moi ! » Sa première rencontre avec Alain Juppé, en 1979, inspira à Philippe Séguin, si l'on en croit un ouvrage récent, ce jugement tout en nuances (1). Dans une vie politique pleine de brouilles entre « vieux amis » et de rancunes recuites, il est bien rare que les relations entre deux hommes s'améliorent lorsqu'elles ont démarré sur un tel pied... S'agirait-il d'une aversion réciproque, presque physique, entre Philippe Séguin, le pied-noir massif, et Alain Juppé, le quadragénaire à la mince silhouette de jeune homme ?

Aucun des deux, il est vrai, n'a le caractère assez facile pour accueillir sans claquements de mâchoire un autre crocodile dans son propre marigot. D'un côté, le maire d'Epinal, réputé pour ses colères noires qui font trembler ses conseillers et pleurer ses collaboratrices. De l'autre, le tout nouveau candidat à la mairie de Bordeaux, connu pour montrer, un peu trop souvent, une morgue d'enfant gâté propre à lui attirer de solides inimitiés.

Ils sont, en outre, de la même génération. Donc concurrents. Le plus vieux, M. Séguin, est né en 1943 ; le plus jeune, M. Juppé, en 1945. Tous deux ont le parcours méritant des enfants qui doivent leur réussite sociale à l'école de la République, à l'époque où le fameux « ascenseur social » – *dont Jacques Chirac, comme* d'autres, déplore l'arrêt – fonctionnait encore. M. Juppé est issu de la petite bourgeoisie de province ; la mère de M. Séguin était institutrice, veuve d'un mari mort à la guerre quand son fils avait un an. Ils sont sortis de la même école, l'ENA – à laquelle M. Juppé ajoute, il est vrai, Normalesup et l'agrégation de lettres. Alain Juppé, le littéraire, choisit la voie royale de l'inspection des finances, tandis que Philippe Séguin, l'amateur d'histoire, se contente, si l'on peut dire, de la Cour des comptes. Tous deux, enfin, sont réputés bourreaux de travail.

Entre le pied-noir déraciné, installé dans l'Est, et le Landais qui s'apprête, en briguant la succession de Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux, à renouer avec ses racines, les similitudes s'arrêtent sans doute là. On imagine mal M. Juppé, le flegmatique, adepte d'un humour glacé, éclater des rires homériques qui secouent la carcasse du maire d'Epinal ou nourrir la passion de M. Séguin pour le football, passion qui manqua déboucher sur une carrière de dirigeant sportif.

L'inimitié Juppé-Séguin, pourtant, est d'abord politique. Le sort a voulu que ces deux-là, depuis qu'ils sont au RPR, se soient tournés autour, se « cherchant », comme des enfants chamailleurs, l'un à gauche de M. Chirac, l'autre à sa droite. Certes, M. Séguin a accepté, entre 1986 et 1988, d'être le ministre des affaires sociales d'un gouvernement saisi, sous la direction de M. Chirac et d'Edouard Balladur, par un vertige ultra-libéral. Il veut néanmoins incarner la vocation originelle d'un gaullisme social.

M. Juppé, au contraire, est le porte-drapeau de l'aile libérale droite du mouvement. Européen convaincu, il s'est heurté plus d'une fois, notamment lors de l'affaire de Maastricht, avec son compère. Quant au maire de Paris, il refuse, depuis des années, de se priver de l'un ou de l'autre. De choisir. Même si le second semble plus proche de lui que le premier. Ainsi M. Chirac lâcha-t-il, un jour de 1984 : *« Philippe Séguin n'est pas représentatif de l'opposition (...), il occupe une place à part : il est séguiniste. »* Certes, il serait naïf de croire que M. Juppé ne serait pas lui-même, avant tout, *« juppéiste »*.

Le mariage de l'eau et du feu

Tandis que M. Juppé gravissait quatre à quatre les échelons de la hiérarchie du parti, M. Séguin alternait les allers-retours entre la « base » et l'appareil, obstinément marginal, lorsqu'il ne s'attirait pas les foudres du RPR « orthodoxe ». Par exemple, quand il a l'*idée*, au début des années 80, de créer le Cercle, formation hérétique qui fait travailler ensemble « jeunes turcs » de l'UDF et du RPR. En revanche, dès cette époque, personne ne serait en mesure de lui disputer son brevet d'opposant : il est l'un des quelques « mousquetaires » de la droite à ferrailler jour et nuit, à l'Assemblée nationale, *contre les projets du gouvernement*. M. Juppé n'est pas de ceux-là. Il n'est pas encore député.

Après un passage à l'Elysée, au temps de Georges Pompidou, et dans plusieurs cabinets ministériels, M. Séguin a pris son essor comme élu. M. Juppé, lui, s'est distingué par son travail d'homme d'appareil, dans l'ombre de M. Chirac. A l'heure où M. Séguin conquiert son premier mandat de député des Vosges, *M. Juppé* échoue dans sa tentative, la première elle aussi, sur ses terres landaises. Délégué national du RPR, il rejoint alors la mairie de Paris, où il prendra en 1980 le poste essentiel de directeur des finances, puis d'adjoint aux finances. Quand M. Séguin arrache à la gauche la mairie d'Epinal, en 1983, M. Juppé devient « seulement » conseiller du 18e arrondissement de Paris, en battant Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, sur son propre terrain électoral. Elu député pour la première fois en 1986, toujours à Paris (il est entré au Parlement européen en 1979), il retrouve M. Séguin au gouvernement.

A l'approche de la campagne présidentielle de 1988, c'est M. Juppé qui « colle » le plus à M. Chirac, dont il devient le directeur *de campagne*. Cette nomination à un poste stratégique prélude à une autre nomination, là encore au cœur du dispositif Chirac, après l'échec de ce dernier à l'élection présidentielle. Le 22 juin 1988, il devient secrétaire général du RPR en remplacement de Jacques Toubon. Deux ans plus tard, l'opposition entre le député de Paris et celui des Vosges, tous deux réélus en 1988, éclate au grand jour.

Quand M. Séguin, en effet, fait *alliance* avec Charles Pasqua pour publier, le 11 janvier 1990, un document intitulé « Pour un nouveau rassemblement », l'offensive des deux hommes vise directement M. Juppé, accusé d'être à l'origine d'une dérive « technocratique » et droitière du mouvement et de son président. M. Juppé affirme alors que si la ligne des deux hommes l'emporte il quittera *« instantanément et tout naturellement* [ses] *fonctions de secrétaire général »*. Mais le tandem Pasqua-Séguin échoue. Trois ans plus tard, M. Juppé est toujours à la tête des « compagnons » et... demeure la bête noire de M. Séguin.

Avec de tels « cadavres » dans les placards, la composition du tout nouveau « comité politique » appelé à entourer M. Chirac soulève quelques interrogations : en associant MM. Juppé et Séguin, en mariant l'eau et le feu, M. Chirac attendait-il un mélange détonant ? S'agit-il d'une incapacité à choisir entre les lignes presque opposées qu'incarnent les deux hommes ? D'une volonté de maintenir deux fers au feu ? Avec tous ses inconvénients, M. Séguin reste une précieuse « boîte à idées » pour le candidat Chirac, mais il ne veut pas être que cela. Dans un entretien publié dans *le Monde* du 3 novembre, ne laissait-t-il pas entendre benoîtement que si M. Chirac n'était pas à la hauteur de ses espérances, il pourrait lui-même se lancer dans la course ?

Ce jeu « perso » a-t-il pesé dans la décision de M. Chirac de donner au secrétaire général la présidence par intérim du RPR ? A cause de M. Juppé, M. Séguin a piqué une grosse colère. Encore une fois. Et sans doute pas la dernière.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

(1) Cité par Bruno Seznec dans *Séguin* (Grasset, 1994).

MM. Pasqua et Séguin : « Garantir l'unité de notre mouvement »

Voici le texte intégral de la lettre que Charles Pasqua et Philippe Séguin ont envoyée, jeudi 10 novembre, à Jacques Chirac en tant que président du RPR :

« Depuis que le général de Gaulle lui en a confié les clefs, l'élection présidentielle revêt pour notre peuple une particulière importance. Les défis que notre pays va avoir à relever dans les années qui viennent lui confèrent, l'an prochain, une portée exceptionnelle.

» Pour ces deux raisons, notre mouvement peut aborder l'échéance qui vient avec confiance. C'est dans cet esprit qu'en ce qui nous concerne nous entendons l'aborder.

» Nous n'avons, certes, pas adopté l'un et l'autre la même démarche, chacun le sait. Pour autant, nous avons en commun le même objectif : garantir l'unité de notre mouvement, sans laquelle toute autre ambition serait vaine.

» C'est pourquoi la convocation d'une réunion indéterminée de cadres et de militants du Rassemblement, au cours de laquelle leur confiance, qui vous est acquise, se transformerait, quelles que soient les précautions adoptées, en investiture, ne nous paraît compatible ni avec l'esprit de nos institutions ni avec le souci de maintenir le rang et le rôle du mouvement gaulliste, mouvement qui, depuis ses origines, la France libre, entend rassembler tous les Français qui croient à la France. »

Recours aux militants

Suite de la première page

Jean-François Mancel, secrétaire général adjoint du RPR, estime qu'il n'est *« pas sérieux »* que *« la réunion de famille prévue samedi autour de Jacques Chirac* [soit] *en train de devenir une éruption volcanique dans une tasse de café »*. C'est une façon de voir. Le député de l'Oise appelle à la rescousse l'amitié, la fidélité et la confiance pour qualifier une réunion qui apparaît à beaucoup, à tort ou à raison, comme une séance d'investiture présidentielle du candidat Chirac par son parti. Cette démarche est jugée par eux fort peu gaulliste. *« Doit-on vraiment, au nom d'une bien triste conception de la vie politique, chercher à tout prix et dans quel but, derrière ces sentiments humains qui font la grandeur de notre mouvement, quelques introuvables turpitudes ? »*, interroge M. Mancel.

Répondant à la décision de MM. Pasqua et Séguin de ne pas participer à cette réunion familiale chiraquienne, qui tourne à « drôle de drame » dans le gaullisme, M. Juppé a quand même jugé utile de *« les rassurer tous les deux, ainsi que ceux qui pourraient avoir la moindre inquiétude sur les intentions de notre mouvement »*. *« A aucun moment*, continue le secrétaire général et ministre des affaires étrangères, *il n'a été question de procéder (...) à un vote d'investiture. Il est important que tout soit fait pour que nous abordions cette élection présidentielle dans un esprit d'unité. »* M. Juppé affirme que M. Chirac, ayant fait le choix, *« conformément à la tradition gaulliste »*, de quitter la présidence du mouvement qu'il a fondé, *« pour aller à la rencontre du peuple français »*, il lui paraît normal que *« les militants et les militantes du RPR souhaitent lui témoigner, de la façon la plus claire et la plus solennelle, leur reconnaissance et leur confiance »*.

Le fait que M. Juppé parle avec insistance des militants n'est pas indifférent : l'état-major du RPR ne cache pas, en effet, l'irritation que suscite chez lui l'attitude de nombre de députés, qui ne font pas preuve d'un grand courage dans cette affaire, en se cantonnant dans une prudente réserve, sans prendre parti pour l'un ou l'autre des protagonistes. Si la « réunion de famille » devait avoir pour effet de montrer la détermination de la base militante face à la mollesse des élus, on ne s'y serait pas pris autrement. Cette façon d'aborder la campagne présidentielle, pourtant, ne convainc pas MM. Pasqua et Séguin, gardiens du temple, qui soupçonnent, *« malgré les précautions adoptées »* par l'état-major du RPR, l'organisation d'un spectacle d'investiture à l'américaine, qui n'a rien à voir avec la tradition gaulliste.

S'y ajoute évidemment, pour M. Séguin, ce qu'il baptise une *« réunion indéterminée »*, et qui va conduire, après la démission de M. Chirac, à confier l'intérim au secrétaire général. Le président de l'Assemblée nationale souhaitait, lui, qu'une instance statutairement habilitée à le faire mette en place un comité, dont il aurait fait partie, pour diriger le mouvement après le départ de M. Chirac. Les assises promises vaguement par le maire de Paris, le 6 novembre, n'ont pas suffi à convaincre le président de l'Assemblée que tout n'est pas, d'ores et déjà, réglé en faveur de son rival.

Le fait que les choses se soient passées, pour partie, de la même manière en 1988 – cette fois-ci, cependant, M. Chirac quitte définitivement la présidence du parti –, avec le vote, notamment, d'une motion apportant un *« soutien total et actif »* à la candidature de M. Chirac, n'était pas de nature à faire plier la détermination de MM. Pasqua et Séguin dans leur analyse de la situation. Pour la simple et seule raison qu'en 1994, contrairement à 1988, on sait bien qu'il n'y a pas un mais deux candidats, issus des rangs du RPR. Les deux hommes considèrent donc qu'il n'est pas de bonne méthode de marginaliser ceux qui ne font pas le choix du soutien de M. Chirac, en lui préférant M. Balladur. Ils ne sont donc pas les seuls à dire que la procédure choisie crée un climat détestable.

Quoi qu'il en soit des jugements des uns et des autres, la machine est désormais lancée. A moins d'un retournement spectaculaire, qui conduirait à annuler le vote prévu sur la motion ciselée pour M. Chirac, la « réunion de famille » s'ouvrira par l'accueil du député de la circonscription, Jean de Gaulle – symbole, quant tu nous tiens ! –, avant la diffusion d'un film sur le mouvement, puis une courte déclaration de M. Juppé, les vraies explications de M. Chirac et la lecture du « témoignage » que les « congressistes » plébisciteront, à n'en pas douter. L'affaire sera ainsi ficelée devant une « famille » divisée et désertée par beaucoup de députés.

OLIVIER BIFFAUD

Une manifestation de « reconnaissance » et de « confiance »

Voici le texte de la résolution qui sera soumise au vote des militants du RPR réunis samedi 12 novembre, à Paris :

« Ayant entendu Jacques Chirac nous exposer les raisons de sa candidature à l'élection présidentielle,

» nous lui exprimons toute notre reconnaissance pour l'action qui a été la sienne à la tête de notre mouvement. Fondateur, le 5 décembre 1976, du Rassemblement pour la République et ayant été constamment réélu à sa présidence depuis, il a su préserver notre unité, rassembler les Français autour des idées héritées du général de Gaulle et nous conduire à la victoire à plusieurs reprises et notamment en 1993,

» nous lui disons notre admiration pour l'action qui a été la sienne au service de notre pays et en particulier de 1974 à 1976 et de 1986 à 1988 lorsqu'il fut premier ministre,

» nous l'assurons de notre confiance pour l'avenir et approuvons son souci de se situer au-delà des clivages politiques pour mieux se consacrer au débat d'idées qui doit précéder l'élection présidentielle.

» nous saluons en lui le meilleur et le premier de nos compagnons ».

M. Vernier démissionne du secrétariat départemental du Nord

LILLE

de notre correspondant

Les perturbations au sein du RPR gagnent les structures du mouvement en province, tout au moins dans le département du Nord. Jacques Vernier, député et maire de Douai, a ainsi annoncé, jeudi 10 novembre, qu'il démissionnait de son poste de secrétaire départemental, se prononçant pour une candidature d'Edouard Balladur, qui, seule, lui paraît *« susceptible de maintenir l'union »* de la majorité.

M. Vernier déclare, dans un communiqué, éprouver *« un triple malaise »*. Il se dit d'abord *« troublé par la réunion précipitée d'un congrès, sans qu'aucun débat préalable ait été organisé au sein du RPR sur les différentes candidatures possibles »*. Il regrette ensuite que le RPR *« semble aujourd'hui abandonner l'idée des primaires »*. Enfin, il affirme *« regretter vivement que Jacques Chirac ait lancé l'idée d'un nouveau référendum sur l'Europe et l'union monétaire »*.

Européen convaincu, M. Vernier explique : *« Quel qu'avait été à l'époque le sentiment des uns et des autres sur le traité de Maastricht, il me semble dangereux de relancer aujourd'hui un débat qui a déjà été tranché par le peuple et qui aura pour effet de ressusciter divisions et fractures au sein de notre mouvement, de notre majorité et de notre pays. »*

M. Vernier, nous a-t-il expliqué, se voyait mal organiser le comité départemental de soutien à Jacques Chirac, comme le maire de Paris le lui avait demandé, alors que lui-même optait plutôt pour M. Balladur. La direction du RPR n'a pas tardé à réagir à sa démission, souhaitant ne pas laisser s'installer le trouble dans une fédération déjà privée de président départemental depuis la mort de Serge Charles en septembre dernier. Alain Juppé, secrétaire général du mouvement, a nommé dès jeudi soir Colette Codaccioni, député et conseiller général, au poste rendu vacant de secrétaire départemental.

J.-R. L.

Selon CSA, M. Delors devance M. Balladur

Selon une enquête de l'institut CSA effectuée les 8 et 9 novembre auprès de 1 005 personnes et publiée dans *le Parisien* du 11 novembre, 50 % des personnes interrogées feraient *« confiance à Jacques Delors comme président de la République »*. Pour la première fois depuis le lancement du baromètre du CSA, en novembre 1993, M. Delors devance M. Balladur, qui obtient pour la seconde fois son plus mauvais score avec 45 % de personnes lui faisant *« confiance comme président de la République »*.

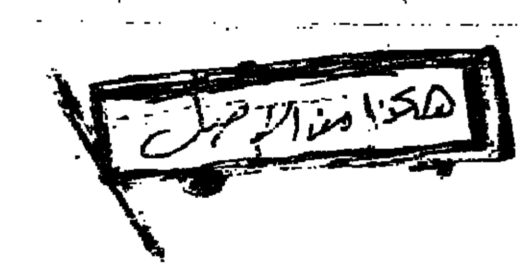
Alors que le résultat du président de la Commission européenne est identique à celui du mois précédent, M. Balladur chute de six points. Le premier ministre avait déjà atteint ce mauvais chiffre de 45 % en avril, mais à l'époque les avis défavorables ne l'emportaient (46 %) que de justesse sur les avis favorables (45 %). Cette fois-ci l'écart est plus net puisque 49 % des personnes interrogées ne font pas confiance à M. Balladur *« comme président de la République »*. Dans le même temps, Jacques Chirac perd *un point (35 % au lieu* de 36 %) et Charles Pasqua en gagne deux (37 % au lieu de 35 %).

Huit secrétaires départementaux du RPR refusent de soutenir M. Chirac. – Le RPR a diffusé, jeudi 10 novembre, la liste de quatre-vingt-quinze secrétaires départementaux du mouvement qui se sont *« engagés à soutenir »* Jacques Chirac *« dans sa campagne présidentielle »*. Huit secrétaires départementaux ne figurent toutefois pas sur cette liste. Il s'agit de Pierre-André Périssol, député (Allier), Jean Charropin, député (Jura), Arsène Lux, député (Meuse), Amaury de Saint-Quentin, membre du cabinet du premier ministre (Orne), Jean-Paul Delevoye, *sénateur* et *président* de l'Association des maires de France (Pas-de-Calais), Brice Hortefeux, chef de cabinet de M. Sarkozy (Puy-de-Dôme), Madeleine Mazières (Saône-et-Loire) et Charles Pasqua, ministre de l'intérieur (Hauts-de-Seine).

Création d'une « association de financement ». – Les statuts de l'*« association de financement pour l'élection de Jacques Chirac »* ont été déposés, jeudi 10 novembre, auprès du bureau des associations de la préfecture de police de Paris. Le siège de l'association (30, avenue d'Iéna, à Paris) servira de quartier général de campagne. Le président de l'association est Christian de La Malène, sénateur RPR de Paris ; le trésorier est Jacques Oudin, sénateur RPR de Vendée et trésorier du mouvement néogaulliste.

La place de la famille. – Jacques Chirac a déclaré, jeudi 10 novembre, lors de la douzième conférence sur la famille, à l'Hôtel de Ville de Paris, que *« la famille est une force pour le redressement de la France »*. Présentant ses propositions visant à *« redonner à la famille sa place dans notre société »* – *« la première »*, a-t-il précisé –, le maire de Paris a plaidé pour une simplification des prestations familiales, suggérant d'aller *« progressivement vers la création d'une allocation unique »*.

M. Foccart préfère M. Chirac à M. Balladur. – Jacques Foccart, l'ancien conseiller du général de Gaulle pour les affaires africaines et malgaches, exprime dans un entretien au *Point* daté du 12 novembre *« sa préférence »* pour Jacques Chirac dans la course à l'Elysée. M. Foccart explique que le président du RPR lui paraît *« beaucoup plus dans la ligne du gaullisme »* qu'Edouard Balladur. *« La façon très directe de mener la politique, est beaucoup plus gaulliste chez Chirac*, précise-t-il. *Chez Balladur, on arrondit les angles. Ce n'est pas du tout la même conception »*.



et la préparation de l'élection présidentielle

L'initiative de M. Millon suscite différentes réactions au sein de l'UDF

Après les appels réitérés de Charles Pasqua pour des « primaires » et l'officialisation de la candidature de Jacques Chirac, l'offre de candidature à l'élection présidentielle de Charles Millon (UDF-PR), président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a suscité, jeudi 10 novembre, l'apparition d'une nouvelle liste dans les couloirs de l'Assemblée nationale. A l'invitation de René Couanau (CDS), député de l'Ille-et-Vilaine, plus de trente députés UDF, en majorité centristes, ont condamné *« la multiplicité des déclarations »* qui, selon eux, *« instaure dans la majorité un climat de discordance, de division et bientôt d'affrontement »*.

Rendant hommage à Edouard Balladur *« auquel nous avons apporté notre confiance et que nous assurons de notre ferme soutien, convaincu de la pertinence de ses orientations »*, les députés signataires *« souhaitent que tout soit mis en œuvre pour aboutir à la désignation d'un candidat d'union de la majorité »*.

Le silence du PR

La publication de cette liste a incité Jacques Barrot, responsable des députés CDS à l'Assemblée nationale, a les réunir mardi 15 novembre, afin d'adopter notamment une position commune sur le moyen de parvenir à la candidature d'union souhaitée par les derniers pétitionnaires. M. Millon, invité par M. Barrot, devrait se joindre aux parlementaires CDS pour expliquer le sens de sa prise de position.

Du côté du Parti républicain, la perquisition opérée jeudi après-midi par le juge d'instruction Mireille Filippini dans les locaux du PR *(voir page 11)* a sans doute contraint provisoirement au silence l'équipe dirigeante du PR, qui avait condamné avec virulence, mercredi 9 novembre, l'initiative de M. Millon. Le coordinateur des députés PR de l'Assemblée nationale, Hervé Novelli (Indre-et-Loire), a cependant demandé que la réunion hebdomadaire du groupe UDF prévue mardi soit consacrée à l'initiative de M. Millon. Figure emblématique et singulière du PR, Jean-François Deniau, député du Cher, a, au contraire, apporté un soutien indirect au président du groupe UDF en jugeant *« normal »*, sur Europe 1, *« qu'il y ait un candidat UDF à l'élection présidentielle »*.

M. Delors se félicite du soutien de M. Rocard

Jacques Delors en est ravi, mais il n'a pas été autrement surpris par le soutien sans réserve de Michel Rocard à son éventuelle candidature à l'élection présidentielle (*le Monde* du 11 novembre). *« Nous, nous sommes de vrais amis de trente ans,* confie-t-il en privé. *Si c'était lui qui avait été en situation, j'en aurais fait autant. »*

Alors que les scènes de ménage se multiplient à droite, ce couple modèle ne peut que réjouir la gauche. Même si, pour certains socialistes orthodoxes, l'alliance naturelle de ces deux hérauts de la « deuxième gauche » passe pour une provocation. Mais le Parti socialiste a-t-il encore les moyens de se lancer dans ces débats d'arrière-garde ?

A une semaine de leur congrès de Liévin, tous les socialistes sont tournés vers Bruxelles. Ils savent, au vu de sondages, que, hors Delors, point de salut. *« Nous devons créer les conditions du succès de la gauche à l'élection présidentielle avec un parti fort, redynamisé, cohérent, doté d'un projet clair »*, expliquait, lundi 7 novembre, leur porte-parole, Jean Glavany.

Le premier objectif de ce congrès sera de conforter Henri Emmanuelli. Au congrès du Bourget d'octobre 1993, Michel Rocard s'était fait élire premier secrétaire avec 81 % des voix des militants. Le nouveau patron du PS prétend faire mieux. Comme au congrès de Bordeaux de juillet 1992, M. Emmanuelli semble vouloir profiter de l'émotion suscitée par son récent renvoi en correctionnelle, en qualité d'ancien trésorier du parti.

L'autonomie du candidat

Le second objectif est d'une autre ampleur. Définir une plate-forme politique qui ne fasse pas perdre au parti son identité et ne soit pas, non plus, une contrainte pour son candidat. *« La réponse à cette contradiction apparente tient sans doute dans une plus grande autonomie du Parti socialiste par rapport au pouvoir exécutif et, donc, dans une nouvelle pratique des institutions »*, expliquait M. Glavany. *« Il est sûr aujourd'hui que le candidat socialiste ne sera pas le premier secrétaire du PS*, notait, mercredi 9 novembre sur Radio-Shalom, le deloriste François Hollande. *Ce sera la première fois depuis 1974. Le PS ne peut plus être associé, autant que par le passé, à ce que sera la campagne de tout candidat de la gauche à l'élection présidentielle. »*

Jacques Delors pourra en tout cas s'offrir le luxe de ne pas faire le déplacement de Liévin. *« Avec la pression des médias, ce congrès prendrait des allures de convention »*, objecte-t-il en privé. En public, il continue pourtant de prétendre que, concernant son éventuelle candidature, *« sa réflexion n'est pas encore menée à son terme ». « Si ma décision était négative,* ajoute-t-il, *j'en informerais immédiatement le premier secrétaire du PS bien avant le 26 janvier. »*

Mais sa stratégie médiatique est de plus en plus apparente. La publication de ses entretiens avec Dominique Wolton, selon son entourage, a *« valeur de test »*. Sa participation déjà annoncée à une « Marche du siècle » spéciale, le 30 novembre sur France 3, devrait le confirmer. Tout semble maintenant bien programmé.

DANIEL CARTON

Mme Voynet (Verts) et ses amis hésitent entre la gauche et l'extrême-gauche

Les Verts sont toujours divisés. Alors que la plupart des opposants à la majorité constituée, l'an passé, autour de Dominique Voynet ont déjà quitté le mouvement, cinq motions d'orientation *différentes doivent être soumises* au vote des militants écologistes réunis en assemblée générale à Charleville-Mézières (Ardennes), du 11 au 13 novembre.

La majorité composite issue, l'an dernier à la même époque, de l'assemblée générale de Lille (*le Monde* du 16 novembre 1993) escomptait changer l'image d'un mouvement marqué, depuis 1986, par la figure emblématique, d'abord sérieuse, puis carrément austère, voire sectaire, d'Antoine Waechter. Elle espérait aussi un afflux de nouveaux militants. Les effectifs sont passés, dans l'intervalle, de 5 700 adhérents à environ 4 000. Avec 2,95 % des suffrages exprimés pour la liste conduite par Marie-Anne Isler-Béguin, les élections européennes de juin ont aussi été un échec.

La *« majorité de Lille »*, comme on dit chez les Verts, n'est pas seule responsable de cet échec. Le président de Génération Ecologie, Brice Lalonde, et M. Waechter, aujourd'hui président du Mouvement écologiste indépendant, ont pris toute leur part à l'éclatement de la famille écologiste. Mais la direction sortante des Verts est, au minimum, comptable d'un retard constant dans l'application de sa volonté de *« clarification »*.

Les rebondissements de la préparation des européennes le montrent : après fait croire que l'abbé Pierre pourrait conduire la liste des écologistes, les Verts négocient avec la minorité de GE conduite par Noël Mamère – lequel sera élu député européen sur la liste de Bernard Tapie – avant de conclure un accord avec la Société protectrice des animaux. Parallèlement, ils se rapprochent de la gauche dite « alternative », tout en participant avec assiduité aux Assises de la transformation sociale, réunies à l'initiative du Parti socialiste.

Mme Buchmann pour M. Delors

Aujourd'hui encore, alors que M. Waechter a quitté les Verts et que Mme Buchmann appelle à voter, dès le premier tour de l'élection présidentielle, pour Jacques Delors, le véritable choix stratégique n'est pas fait. Candidate à l'élection présidentielle, Dominique Voynet a clairement rompu avec la ligne du *« ni gauche ni droite »* des amis d'Antoine Waechter et celle du *« et avec la gauche et avec la droite »* de M. Lalonde. Mais, ni elle ni la petite équipe, venue des rangs de l'extrême gauche qui l'entoure n'ont encore su choisir entre leurs futurs partenaires : ceux de la « petite gauche », dite encore *« alternative », qui* a besoin des écologistes pour exister, ou ceux de la social-démocratie, dont le candidat aura besoin des voix écologistes pour faire l'appoint au second tour de l'élection présidentielle de 1995.

J.-L. S.

M. Chevènement reçu par M. Balladur. – Jean-Pierre Chevènement, député PS du Territoire-de-Belfort, a été reçu, jeudi 10 novembre, à l'Hôtel Matignon, par Edouard Balladur à l'issue de son voyage au Proche et au Moyen-Orient. M. Chevènement a précisé dans un communiqué qu'il avait *« exposé au premier ministre les conclusions qu'il tire des nombreux entretiens qu'il a eus avec les responsables de la région, notamment à Amman, Bagdad, Jérusalem et Gaza »*. Le communiqué ajoute qu'il a également évoqué la *« situation sociale »* à GEC-Alsthom.

Le dossier des HLM de Paris

M. Roussin serait convoqué lundi par le juge Halphen

Selon *Libération* du 11 novembre, M. Roussin pourrait être convoqué, lundi 14 novembre, dans le bureau du juge Eric Halphen au tribunal de Créteil. Les deux hommes seraient convenus de ce rendez-vous judiciaire à l'occasion d'un entretien téléphonique survenu le 8 novembre. Cette information ne pouvait toutefois être confirmée par la chancellerie, *vendredi matin* 11 novembre, en l'absence d'une convocation écrite du ministre dont le nom est apparu dans le dossier. Interrogé, à la sortie du conseil des ministres du jeudi 10 novembre, sur le sort de Michel Roussin, mis en cause dans le dossier des HLM de Paris, Nicolas Sarkozy a refusé de faire le moindre commentaire sur les rumeurs de la démission du ministre de la coopération. Le porte-parole du gouvernement a cependant rappelé que la règle fixée par Edouard Balladur selon laquelle un ministre susceptible d'être mis en examen doit démissionner *« est valable pour tous »*.

Elections municipales

L'UDF et le RPR publient une deuxième liste

L'UDF et le RPR se sont mis d'accord, jeudi 10 novembre, sur une deuxième série de villes pour lesquelles ils ont arrêté le nom de la tête de liste qui aura la charge d'*« ouvrir des discussions »* pour parvenir à la constitution *« de listes d'union »*, dans la perspective des élections municipales (*le Monde* du 23 septembre). Candidat officiellement, depuis le 9 novembre, à la succession de Jacques Chaban-Delmas (RPR), Alain Juppé, secrétaire général du RPR, est investi à Bordeaux (Gironde), alors que Jacques Valade (RPR), président de la région Aquitaine, a confirmé de son côté sa propre candidature. L'UDF et le RPR ont désigné par ailleurs François Baroin (RPR), animateur de la cellule présidentielle de Jacques Chirac, à Troyes (Aube), François d'Aubert (UDF-PR) à Laval (Mayenne), Georges Chavanes (UDF-CDS) à Angoulême (Charente), Jean-Yves Chamard (RPR) à Poitiers, Jean-Pierre Abelin (UDF-CDS) à Châtellerault, Ernest Chénière (RPR) à Creil (Oise).

Le prix Aujourd'hui à Alain Peyrefitte. – Le prix Aujourd'hui a été attribué mercredi 9 novembre à Alain Peyrefitte pour son *C'était de Gaulle* – publié en coédition De Fallois-Fayard (*le Monde* du 21 octobre) –, au premier tour de scrutin, par avec 8 voix contre 5 à Pierre Péan pour *Une jeunesse française* (Fayard). Trente ans après avoir été le ministre du général de Gaulle, Alain Peyrefitte, aujourd'hui âgé de soixante-neuf ans et député (RPR) de Seine-et-Marne, publie dans ce livre une série de conversations qu'il a eues avec Charles de Gaulle. *C'était de Gaulle* n'est que le premier de trois volumes, et couvre la période 1958-1963.

Le président de la République commémore l'armistice de 1918

Le président de la République, François Mitterrand, devait déposer dans la matinée du vendredi 11 novembre, en présence de membres du gouvernement, une gerbe de bleuets sur la tombe du soldat inconnu à l'Arc-de-Triomphe à Paris, pour célébrer l'anniversaire de la signature de l'armistice en 1918.

Au cours de cette célébration, l'accent devait être mis, cette année, sur le 80e anniversaire du début de la guerre, le 3 août 1914. Une guerre de quatre ans qui aura coûté la vie à 1,5 million de Français et qui aura fait 8 millions de morts en Europe. La bataille de la Marne qui sauva Paris et la France devait être commémorée par Philippe Mestre. Le ministre des anciens combattants devait prononcer dans l'après-midi un discours dans la clairière de l'armistice dans la forêt de Rethondes, près de Compiègne (Oise).

Selon l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, il y a aujourd'hui en France 3,5 millions d'anciens combattants et victimes de guerre vivants, dont moins de 5 000 « poilus » de la guerre de 1914-1918.

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

Les députés de la majorité se félicitent des efforts de redressement d'Air France

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 10 novembre, les crédits pour 1995 du ministère de l'équipement, des transports et du tourisme, présentés par Bernard Bosson. Les députés de la majorité ont voté pour et ceux de l'opposition contre. Ce budget s'élève à 97 milliards de francs, soit une progression de 5,85 % par rapport à 1994.

Dans un contexte dominé par la déréglementation du ciel, les députés ont largement évoqué l'état de santé du transport aérien français et notamment la situation d'Air France. Si Jean-Louis Idiart (PS, Haute-Garonne) a noté que l'*« équilibre social »* de la compagnie *« demeure fragile »*, Gilbert Gantier (UDF, Paris) a demandé que *« l'Assemblée adresse ses encouragements à Christian Blanc »*, le président de la société, qui, selon lui, *« conduit Air France sur le chemin du redressement »*.

Dominique Bussereau (UDF, Charente-Maritime) s'est également félicité de l'action de M. Blanc, qui *« va dans la bonne direction », « même si les difficultés persistent ». « L'avenir s'annonce meilleur »*, a enchéri Alain Marleix (RPR, Cantal), qui a toutefois dénoncé les modalités de la déréglementation. *« Il est essentiel que le gouvernement réagisse vivement aux injonctions inadmissibles de la Commission de Bruxelles,* a-t-il mis en garde, *et ne fasse pas du ciel français le champ clos des appétits et des intérêts européens les moins avouables »*. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis) a quant à lui réitéré les réquisitoires traditionnels des communistes contre la *« déréglementation sauvage »*, appelant à *« pérénniser la culture de service public »*.

Répondant à ces inquiétudes sur l'ouverture du ciel à la concurrence étrangère, Bernard Bosson a expliqué que le gouvernement n'est favorable ni *« au protectionnisme, qui rend nos compagnies obsolètes »*, ni à *« l'ultralibéralisme, sans projet humain et peu soucieux de sécurité ». « La philosophie qui anime le gouvernement est celle d'une concurrence maîtrisée, loyale et saine »*, a-t-il ajouté, en renouvelant ses critiques contre les précédents gouvernements socialistes, qui, selon lui, *« ont accepté à Bruxelles une politique ultralibérale »*.

Le ministre a admis que la déréglementation en cours implique notamment pour l'aéroport d'Orly *« des risques importants pour l'environnement »*. Il a rappelé qu'il avait décidé de *« limiter le nombre des mouvements d'avions »*. Quant au projet de développement de Roissy-Charles-de-Gaulle, M. Bosson a indiqué qu'il avait *« abandonné la perspective d'un trafic de 80 millions de passagers, inacceptable pour les riverains »*.

F. B.

FONCTION PUBLIQUE : M. Rossinot veut « consolider l'Etat républicain ». – L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 9 novembre, les crédits pour 1995 du ministère de la fonction publique, présenté par André Rossinot. Les députés de la majorité ont voté « pour », ceux de l'opposition ont voté « contre » ce budget dont le montant est de 1,1 milliard de francs, soit une augmentation de 5,3 % par rapport à 1994. Le ministre de la fonction publique a rappelé que l'ambition du gouvernement est de *« consolider l'Etat républicain »*. Il a en outre précisé que la mise en œuvre du décret d'application de la loi sur le « pantouflage » des hauts fonctionnaires adoptée au printemps est *« une affaire de semaines »*.

Le projet de loi sur la sécurité au Sénat

M. Pasqua veut éviter un monopole allemand sur la télédétection des véhicules

Le Sénat a adopté en seconde lecture, jeudi 10 novembre, le projet de loi d'orientation et de programmation relatif à la sécurité, présenté par Charles Pasqua. Le RPR et l'UDF ont voté pour, le PS et le PC contre. Les sénateurs ont entériné pour l'essentiel l'économie du dispositif adopté par l'Assemblée nationale (*le Monde* daté 9-10 octobre) en matière de vidéosurveillance. Ils ont toutefois ramené de six à un mois le délai maximum de conservation des enregistrements, et ont interdit aux systèmes de vidéosurveillance de capter *« de façon spécifique » les images des entrées* d'immeubles.

Le Sénat a également accepté l'introduction des système de télédétection électronique dans les dispositifs de sécurité ou de marquage des véhicules neufs qui pourront être rendus obligatoires pour les constructeurs et les importateurs. Cette obligation ne pourra s'appliquer à des dispositifs permettant de localiser à distance des véhicules non signalés comme volés.

M. Pasqua a reconnu qu'il y avait de *« très gros enjeux industriels »* derrière cette disposition, et a fait modifier le texte de manière que l'obligation puisse s'appliquer à plusieurs systèmes de télédétection, et non pas à un seul *« comme le souhaiterait l'Allemagne »*, dont l'industrie est la seule à disposer d'un dispositif d'ores et déjà opérationnel.

Le ministre de l'intérieur a enfin fait renforcer la législation sur le contrôle des distributeurs de confiseries, au motif que beaucoup d'entre eux, situés dans des cafés, étaient truqués et convertis en machines à sous clandestines.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 8 novembre 1994

UN ARRÊTÉ

– du 11 octobre 1994 relatif à la frappe et à la mise en circulation de sept pièces commémoratives de 500 F et de six pièces commémoratives de 100 F.

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 novembre 1994

DES DÉCRETS

– n° 94-961 du 2 novembre 1994 modifiant l'âge limite pour être affilié au régime étudiant de sécurité sociale et modifiant le code de la Sécurité sociale ;

– n° 94-963 du 7 novembre 1994 relatif au regroupement familial des étrangers, pris pour l'application du chapitre VI de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers.

DES ARRÊTÉS

– du 7 novembre 1994 relatif au dépôt des demandes de regroupement familial dans les services de l'Office des migrations internationales ;

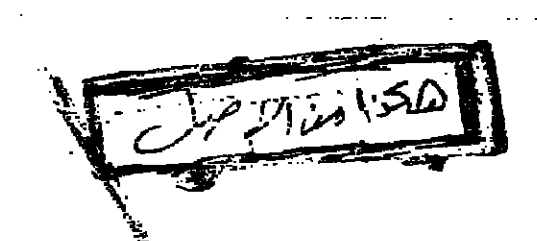
– du 7 novembre 1994 relatif au contrôle sanitaire des étrangers autorisés à séjourner en France ;

– du 7 novembre 1994 définissant le modèle de demande de regroupement familial.

Est publié au *Journal officiel* du 10 novembre 1994

UN DÉCRET

– n° 94-972 du 9 novembre 1994 pris pour l'application du 1° de l'article 27 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication et définissant les obligations relatives à l'accès à la publicité locale et au parrainage local des services de radiodiffusion sonore autorisés (et rapport au premier ministre).



JUSTICE

Prenant le relais des enquêtes du conseiller Van Ruymbeke

Le juge Filippini a conduit une perquisition au siège du Parti républicain

Le juge d'instruction Mireille Filippini a ordonné, jeudi 10 novembre, une perquisition au siège du Parti républicain et dans une annexe de cette formation, dans le VIIe arrondissement de Paris. Assistée par la brigade financière de la PJ parisienne et la section économique et financière de la direction centrale de la PJ, le magistrat a saisi certains documents, qui seront versés au dossier concernant le financement du PR. Cette perquisition-surprise marque le début de l'enquête de Mme Filippini, à la suite de l'information judiciaire contre X ouverte le 4 octobre pour abus de confiance, abus de biens sociaux, recel et infraction à la loi du 11 mars 1988 sur le financement des partis politiques. Le juge d'instruction avait auparavant interrogé les dirigeants de plusieurs publications proches du PR.

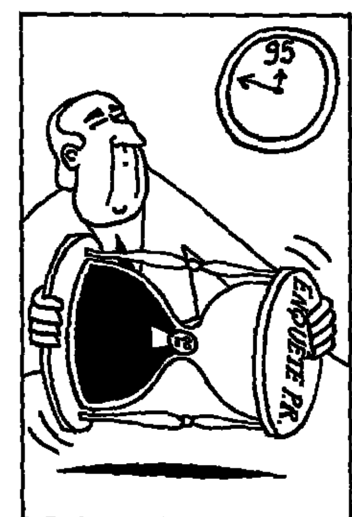
En conduisant elle-même la perquisition au siège du Parti républicain, jeudi 10 novembre, le juge d'instruction Mireille Filippini a marqué avec éclat le début de son enquête sur le financement de ce parti, rendant un hommage implicite au conseiller Van Ruymbeke, son prédécesseur sur ce terrain politico-judiciaire. Le 14 janvier 1992, le magistrat rennais avait conduit une perquisition spectaculaire au siège du Parti socialiste, pour les besoins de son enquête sur le bureau d'études Urba-Technic. Mme Filippini, à son tour, a joué sur l'effet de surprise, surgissant peu après 14 heures au siège du PR – à l'angle de la rue de l'Université et de la rue de Constantine – en compagnie d'une dizaine de policiers à la veille d'un long week-end. Le trésorier du PR, Jean-Pierre Thomas, avait été prévenu par téléphone de l'arrivée du juge, alors qu'il se trouvait dans les Vosges, dans sa circonscription.

Les enquêteurs sont repartis vers 20 h 45, emportant dans un carton et trois gros sacs en plastique des documents qui seront versés au dossier instruit par Mme Filippini. Entre-temps, une autre équipe de policiers s'était rendue au 1, rue de Villersexel, dans d'autres locaux occupés par le PR, non loin du siège du parti, pour y conduire une autre perquisition.

Désignée le 4 octobre pour enquêter sur les finances du PR, dont le conseiller Renaud Van Ruymbeke avait commencé de mettre au jour les cheminements tortueux, Mireille Filippini, qui est aussi saisie des deux informations judiciaires sur le patrimoine de Gérard Longuet (*le Monde* daté 30-31 octobre), doit désormais s'attacher à prolonger les découvertes de son collègue rennais. Dans une note transmise le 24 mars à la Chancellerie, *via* le parquet général de Rennes, ce dernier signalait la découverte d'un système de financement occulte du PR en termes peu équivoques : « *L'examen des comptes du PR, qui ont pu être identifiés, et dont la liste n'est pas exhaustive, révèle que près de 28 millions de francs ont été déposés en liquide de 1987 à 1991* », écrivait M. Van Ruymbeke, s'interrogeant sur « *l'origine particulièrement suspecte de ces valises de billets* », révélatrice selon lui « *d'une caisse noire peu compatible avec des « dons » d'entreprises et encore moins de particuliers ou de militants* ». Le magistrat écrivait encore que « *M. Thomas* [avait] *précisé que trois personnes étaient au courant de ces versements : MM. Léotard, Longuet et Madelin* » (*le Monde* du 29 mars).

Interrogé le 27 octobre 1993 par le conseiller rennais, Jean-Pierre Thomas, trésorier du PR depuis 1986 – il succédait à cette charge à Gérard Longuet – avait reconnu qu'avant la loi sur le financement public des partis, en 1990, « *il existait* [en plus des cotisations] *des aides faites par les entreprises de façon occulte, soit par la prise en charge de factures, soit par des prêts de matériels ou d'avions, soit par des remises en espèces.* »







La « pompe à finances » du PR

La suite de l'enquête a montré que ces pratiques pouvaient avoir persisté bien après la loi de 1990, et surtout qu'elles s'accompagnaient de mouvements de fonds d'une ampleur considérable – plusieurs centaines de millions de francs – sur des comptes ouverts en Suisse et au Luxembourg, sous le couvert de sociétés panaméennes ou des Bahamas. Seuls ces éléments n'ont pas été transmis par le conseiller Van Ruymbeke au juge Filippini, les autorités judiciaires helvétiques ayant récemment rappelé à la chambre d'accusation de Rennes l'incompatibilité d'une telle transmission avec les conventions en vigueur sur la levée du secret bancaire (*lire ci-dessous le commentaire de Roland-Pierre Paringaux*).

Pour l'heure, les investigations du juge Filippini sont donc cantonnées aux filières hexagonales de l'argent du PR. Dans la plus grande discrétion, le juge parisien a interrogé ces dernières semaines les dirigeants de trois publications politiques réputées proches du PR : *Région Magazine*, le *Libéral européen* et *Marianne*, dont le directeur de la publication de cette dernière revue, Georges de la Loyère, également trésorier de l'UDF. Ces publications, à la diffusion confidentielle, étaient généreusement alimentées en publicités par le Groupement des Régies Réunies (GRR), dirigé par M. Thomas et qualifié par Renaud Van Ruymbeke, toujours dans la même note du 24 mars, de « *pompe à finances* » du PR.

Le juge Filippini est en outre chargée de préciser les conditions d'acquisition, en deux étapes (en 1986 et en 1988) et avec l'aide de trois grandes sociétés (la Cogedim, Axa et la SAARI) de l'immeuble du PR, rue de Constantine, dans lequel les enquêteurs ont justement perquisitionné jeudi 10 novembre. Initialement saisie des circonstances de l'achat du premier étage de l'immeuble, le juge a obtenu du parquet de Paris, le 21 octobre, un réquisitoire supplétif visant l'achat du rez-de-chaussée. C'est à l'occasion de cette dernière transaction qu'une commission de 6 millions de francs avait été versée en Suisse à l'homme d'affaires Michel Reyt (*le Monde* daté 16-17 octobre). Une commission dont le conseiller Van Ruymbeke n'a pas renoncé à suivre la piste, conservant ainsi un pied dans les enquêtes sur le PR, dont sa collègue parisienne est désormais en charge.

HERVÉ GATTEGNO

COMMENTAIRE

Gagner du temps ?

L'INSTRUCTION du dossier concernant le financement du PR vient d'être relancée par un coup d'éclat. Mais en transférant cette enquête, début octobre, d'un juge d'instruction à un autre, du conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke au juge parisien Mireille Filippini, la chancellerie a pris le risque de ralentir le cours de l'instruction. Et ce d'autant plus que cette transmission faisait surgir un nouvel obstacle juridique : l'application par les autorités judiciaires helvétiques de la règle de la « spécialité ».

Il avait déjà fallu pas moins de six mois, quatre rapports circonstanciés et une pression médiatique soutenue pour que le ministère de la justice, après avoir essayé la « médecine douce » des enquêtes préliminaires, se décide, sous la pression des événements, à ordonner une information judiciaire. Il avait alors confié le dossier à un nouveau juge d'instruction. C'est l'usage, et il clair que Renaud Van Ruymbeke, entré dans les comptes du PR par le biais d'une autre affaire (celle du dossier Trager-Pont-à-Mousson), était à la limite de sa saisine. Clair aussi que le siège du PR se trouve à Paris ; d'où la désignation de Mireille Filippini.

Mais si la logique juridique et administrative est sauve, elle aboutit néanmoins à diviser une affaire complexe et, du même coup, à affaiblir, sinon à lier, la main du magistrat qui connaît le dossier sur le bout des doigts et qui est parvenu récemment au cœur d'un réseau international de financement lié au PR. Un réseau de sociétés panaméennes – géré en sous-main par un grand banquier parisien, ami de Gérard Longuet – au sein duquel ont circulé des centaines de millions de francs dont l'origine reste mystérieuse, sinon douteuse. La justice suisse a d'ailleurs pris la chose suffisamment au sérieux pour ouvrir sans tarder une information judiciaire pour blanchiment d'argent sale.

La transmission du dossier à Mme Filippini soulève aussi un obstacle juridique de taille : la règle de la « spécialité », qui veut que des éléments d'une enquête judiciaire venant de l'étranger ne puissent être utilisés que dans le dossier qui a motivé la demande. En d'autres termes, les informations fournies par les magistrats suisses et luxembourgeois au conseiller Van Ruymbeke pour son enquête sur les ramifications étrangères du PR ne sont pas, *a priori*, utilisables par Mme Filippini. Les autorités judiciaires suisses l'ont rappelé dernièrement à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, à laquelle appartient Renaud Van Ruymbeke. Tout serait donc à refaire.

La chancellerie s'est-elle donc livrée à une manœuvre visant à déposséder un juge particulièrement pugnace d'un dossier explosif impliquant des personnalités de l'establishment politique et financier, et à gagner du temps à quelques mois de l'élection présidentielle ? De source judiciaire, on estime qu'une telle suspicion n'est pas fondée dans la mesure où les juges peuvent toujours échanger la plupart des pièces de leur dossier, que des actions sont en cours qui ne sont pas des habillages destinés à donner le change. La perquisition au PR vient en administrer la preuve.

Sans doute. Mais, sans aller jusqu'à constituer ces pools de magistrats dont se sont dotés les Italiens pour lutter contre la corruption, il n'était pas impossible de saisir la Cour de cassation en vue d'un regroupement du dossier entre les mains de la chambre d'accusation à laquelle appartient Renaud Van Ruymbeke. Deux personnes, le procureur général de Paris, Jean-François Burgelin, et le procureur général de la Cour de cassation, Pierre Truche, avaient cette possibilité. Ainsi, auraient été rassemblés les nombreux fils de cet écheveau compliqué entre les mains du magistrat qui a déjà fait la plus grosse partie du travail et qui possède une vue d'ensemble. A l'exemple de ce qui se passe dans les affaires de terrorisme et de trafic de drogue où les dossiers font, logiquement, l'objet d'un regroupement entre les mains du juge le mieux placé.

Il faut bien se rendre à l'évidence : le renforcement de la main du conseiller rennais n'a jamais été à l'ordre du jour. Pas plus sous la gauche que sous la droite. Au contraire, loin de recevoir le renfort judiciaire qui semblait s'imposer, il a toujours été étroitement confiné dans sa saisine. Et placé sous étroite surveillance par le parquet général de Rennes. D'ailleurs, malgré la célérité du conseiller rennais, et malgré la publicité donnée par les médias aux affaires politico-financières qu'il a instruites, pas une seule n'a encore abouti. D'un côté, un magistrat avance tambour battant ; de l'autre, la justice prend son temps.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

La bataille juridique autour de la Fondation Vasarely

Une demande d'hypothèque sur les biens de Charles Debbasch est confirmée

Invoquant le risque de voir Charles Debbasch liquider « à bref délai son important patrimoine immobilier » et prendre la fuite « vers un pays étranger » pour se soustraire à d'éventuelles poursuites, le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence a débouté, jeudi 10 novembre, l'ancien doyen de l'université Aix-Marseille de sa demande de main levée d'une inscription d'hypothèque prise sur tous ses biens immobiliers. Il s'agit d'un nouveau revers pour M. Debbasch dans la bataille juridique qui l'oppose au peintre Victor Vasarely et sa famille.

Cette nouvelle péripétie a pour origine une demande d'inscription d'hypothèque faite au mois d'août par Me Jean Leclerc au nom des deux fils de Victor Vasarely, André et Jean-Pierre. A l'époque, les demandeurs, qui sont en procès avec Charles Debbasch, à qui ils reprochent diverses malversations commises alors qu'il présidait la Fondation Vasarely, « *s'inquiètent d'un risque de fuite de M. Debbasch* ». En effet, ils ont appris que l'universitaire qui, parmi ses multiples fonctions, occupe celle de conseiller du président togolais Eyadéma, bénéficie d'un passeport diplomatique de la République du Togo. Ils ont, par ailleurs, de bonnes raisons de croire que M. Debbasch cherche à vendre un appartement de 7 millions de francs qu'il possède à Paris, dans le 16e arrondissement.

La demande des frères Vasarely ayant été acceptée, M. Debbasch s'y était immédiatement opposé. En le déboutant, et en maintenant l'hypothèque sur ses biens, le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, présidé par Robert Bartoletti, a des attendus particulièrement sévères. Après avoir rappelé que les plaintes déposées contre M. Debbasch pour détournement d'œuvres *via* une société basée en Suisse sont l'objet d'une information judiciaire, le magistrat précise : « *Ces accusations sont étayées par les déclarations de Jack Salomon, marchand de tableaux de réputation mondiale, faisant état de la remise à M. Debbasch, en octobre 1989 et mai 1990, de deux chèques pour un montant total de 300 000 dollars libellés à l'ordre d'une société Art Technical Research créée à la seule initiative du demandeur.* »

Le tribunal justifie ainsi le bien-fondé de la démarche des frères Vasarely : « *Eu égard à la rigueur de la répression susceptible d'être encourue par M. Debbasch, le risque à bref délai de la liquidation de son important patrimoine immobilier et d'un départ vers un pays étranger, notamment un Etat d'Afrique dont il est le conseiller juridique de l'ambassade, ne saurait être considéré comme une hypothèse née d'une imagination trop débordante.* »

Enfin, pour le tribunal, « *les nombreux titres et qualités dont se prévaut M. Debbasch, ancien conseiller du président Giscard d'Estaing, directeur général du* Dauphiné Libéré, *professeur à la faculté, avocat à la cour d'appel de Paris, auteur de nombreux ouvrages juridiques, conseiller du président de la République togolaise, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Mérite... pour importantes et respectables qu'elles soient ne sauraient, en aucun cas, constituer une sorte d'immunité qui mettrait celui-ci à l'abri de toute poursuite, sauf à considérer qu'il existe plusieurs catégories de citoyens.* »

R.-P. P.

Le tribunal administratif de Lille annule l'arrêté d'expulsion d'un des assignés de Folembray

Le tribunal administratif de Lille a annulé, jeudi 10 novembre, l'arrêté d'expulsion pris en urgence absolue par le ministre de l'intérieur à l'encontre d'Ahmed Zitouni, un épicier algérien de Liévin (Pas-de-Calais) assigné à résidence le 5 août à Folembray (Aisne), puis à son domicile. Il s'agit de la première décision de censure d'un arrêté d'expulsion lié à la vague d'arrestation dans les milieux islamistes de l'été dernier. Il était reproché à Ahmed Zitouni d'avoir prêté une camionnette à un certain « Brahim », ultérieurement arrêté avec un autre véhicule transportant des armes. Le tribunal, présidé par Mme Ducarouge, a suivi l'avis du commissaire du gouvernement en estimant que « *le prêt de la camionnette, seul fait établi* (...), *n'était pas de nature* (...), *à permettre au ministre d'estimer que les conditions d'urgence absolue* (...) *se trouvaient réunies* ».

Le tribunal administratif a, en revanche, rejeté les recours en annulation de l'arrêté d'expulsion pris à l'encontre de Khaled Sedjerari, expulsé le 31 août vers le Burkina-Faso, ainsi que celui frappant Azzedine Sefouane, actuellement assigné à résidence dans la Vienne. Les juges ont, enfin, rejeté le recours en annulation d'un arrêté du 10 août assignant à résidence Rahmani Sara dans l'Aisne, mais ont annulé pour motivations insuffisantes deux autres arrêtés d'assignation à résidence dans le Nord des 12 et 13 août. M. Sara a, depuis lors, fait l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière.

SPORTS

VOILE : la Route du rhum

Après son abandon, Halvard Mabire veut aller récupérer son bateau chaviré

Le skipper de Cherbourg-Technologies, Halvard Mabire, entamait un paisible retour vers Saint-Malo, en raison d'une avarie, dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 novembre, quand la perte de sa quille a entraîné le chavirage de son monocoque. Jeudi,il était à Paris avant de repartir pour sauver son bateau.

« *Je reviens de loin* », plaisante-t-il. On ose à peine sourire. Dans le récit d'Halvard Mabire, il sera souvent question de chance, mais aussi de tous ces gestes « *qui sauvent* », « *toutes les expériences des autres qu'on raconte, parfois en rigolant, les lectures comme celle de Xavier Maniguet sur le secourisme en mer ; je n'ai pas arrêté d'y penser* ».

Pour lui, le moment le plus « *épique* », fut la récupération, quand le ravitailleur de la Royal Navy a lancé un Zodiac avec trois hommes à bord dans une mer démontée, accusant des creux de 6 mètres par un vent de 35 à 40 nœuds. « *C'était pas gagné d'avance*, dit-il, *surtout pour le retour sur le pétrolier* ». Le rescapé va très vite repartir en mer pour sauver son monocoque, *Cherbourg-Technologies*. Sur cette opération, Halvard Mabire garde le secret : « *Je veux être le premier à le retrouver ; en mer, tous les gens ne sont pas forcément honnêtes* ».

Jean Maurel et Francis Joyon, eux, sont repartis jeudi de Saint-Malo après avoir réparé. Claude Develay, sur *Nootka*, a abandonné : pilote automatique cassé et fatigue générale. Vendredi 11 novembre, Laurent Bourgnon (*Primagaz*) était toujours en tête de la course, mais souffrait de la tempête : « *J'ai du vent qui atteint 60 nœuds*, disait-il à la radio. *J'ai tout affalé sur le pont. Le bateau part quand même sur un flotteur. C'est l'enfer* ».

K. V. H.

AUTOMOBILISME : Nigel Mansell en tête après les premiers essais du Grand Prix d'Australie. – Nigel Mansell a réalisé, vendredi 11 novembre à Adélaïde, le meilleur temps de la première séance d'essais du Grand Prix d'Australie de *formule 1* qui doit être couru dimanche 13 novembre. Le Britannique a devancé Michael Schumacher, deuxième, et Damon Hill, troisième. La séance a été marquée par une violente sortie de piste de Schumacher. Le pilote allemand en est sorti indemne. – *(AFP.)*

FOOTBALL : match nul de Nantes à Monaco. – Nantes, auteur d'un match nul, jeudi 10 novembre à Monaco (2-2), ne compte plus que six points d'avance sur le Paris-Saint-Germain à l'issue de la dix-septième journée du championnat de France de première division. Grâce à sa victoire à Montpellier (3-0), dernier du classement, Cannes accède à la troisième place. Après quatre défaites d'affilée au stade du Ray, les Niçois ont concédé le nul devant Martigues (1-1).





CATASTROPHES

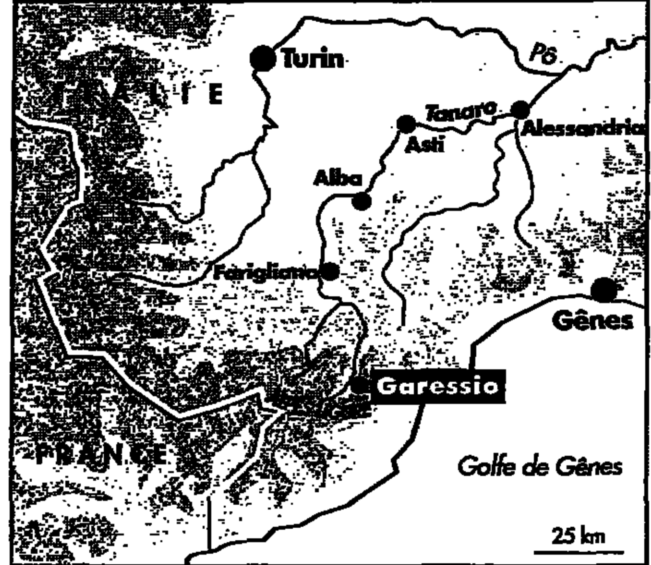
Les inondations en Italie du Nord

Le coup de folie du Tanaro

GARESSIO (Piémont)
de notre envoyé spécial

Alors que l'Italie a les yeux fixés sur le niveau du Pô, en bas, dans la plaine, les sinistrés de la vallée du Tanaro, un affluent en amont, mesurent toute l'étendue du désastre. Ce torrent, qui descend des Alpes ligures, à la frontière française, a ravagé sa vallée sur plus de 150 kilomètres. En comparaison, l'Ouvèze, de sinistre mémoire à Vaison-la-Romaine (Vaucluse), n'est qu'un ruisseau un peu capricieux.

Le terrible Tanaro, de mémoire d'homme, n'avait fait parler de lui que lors des crues de 1962. Mais les dégâts étaient restés limités et il n'y avait pas eu de morts. Cette fois, on peut dire qu'il a déployé une violence jamais vue, balayant tout sur son passage, depuis le pont de Garessio, dans la montagne, jusqu'aux faubourgs d'Alessandria, dans la plaine.



La remontée du cours du Tanaro est un chemin de croix. Les destructions et les spectacles de désolation se succèdent entre Alessandria et Asti (*le Monde* du 10 novembre). Mais le désastre est continu jusqu'à la source. Ce sont d'abord les cultures maraîchères qui ont été emportées. Choux, fenouils et artichauts jonchent les bords de route, entortillés dans les bâches de plastique qui formaient des serres. Les usines aussi ont été ravagées. La laiterie d'Alba, bordée par un ruisseau qui ne dépasse pas 1 mètre de large en temps normal, a été sapée par un torrent furieux qui a fait éclater le béton. Une vision de bombardement. La ville d'Alba (trente-cinq mille habitants) a été privée d'eau potable pendant cinq jours.

Glissements de terrain

A Grinzane, la nouvelle usine de linoléum et de matières plastiques a été vidée de son contenu, épars dans les champs. Là encore, le responsable n'est qu'un minuscule affluent du Tanaro, déchaîné par les pluies diluviennes des 4 et 5 novembre. Partout, les routes sont coupées, emportées par les flots boueux. Lorsqu'il s'est heurté à des ponts trop solides, le Tanaro a creusé des brèches aux points d'ancrage sur les berges, de sorte que les ponts sont presque tous coupés. Pour rallier les villes de la vallée, il faut escalader les collines à vignobles où le sol est tellement gorgé d'eau que des glissements de terrain rendent la circulation périlleuse. A Monchiero, le Tanaro a emporté 100 mètres de route. A Farigliano, il a broyé la centrale à béton, balayé la rambarde du pont, détruit des maisons anciennes et emporté la voie de chemin de fer. A Garessio, enfin, il a inondé la vieille ville, décapé le pont et rendu inutilisable l'usine modèle de la vallée. « *Nous allions fêter le centenaire de l'établissement,* explique le directeur du personnel, Raffaele Crotti. *Maintenant, nous devrons repartir de zéro* ». Et les deux cents employés des établissements pharmaceutiques Lepetit sont remplacés par des soldats, qui passent leurs journées à pelleter la boue.

Vivre à la bougie et à l'eau minérale

Cette partie du Piémont est donc anéantie. Dans les hauts, pourtant très boisés, la terre glisse et coupe les routes. Dans les fonds de vallée, les torrents emportent routes, ponts et bâtiments industriels, tout ce qui fait la richesse du pays. Nul bien sûr ne peut encore évaluer le montant des dégâts. Beaucoup d'habitants sont déjà privés d'emploi et devront apprendre à vivre avec des bougies et de l'eau minérale. Tous sont déjà condamnés à racler la boue, à laver leur mobilier et à évacuer les objets rendus inutilisables. Même si le soleil est revenu, jeudi 10 novembre, c'est un rude hiver qui s'annonce. Les sols gorgés d'eau bougent encore. Les communications restent aléatoires. Même l'eau potable peut être coupée à tout moment par un nouveau glissement de terrain.

Sans attendre, pourtant, les Piémontais et les volontaires venus des régions voisines s'acharnent à rétablir une vie presque normale. A chaque pont coupé, les pelleteuses et les camions rebouchent les trous, établissent des passages provisoires. Des colonnes de secours de véhicules rutilants se portent vers les points névralgiques. Le Tanaro a eu son coup de folie. Les hommes réparent.

ROGER CANS

INONDATIONS : un rapport parlementaire souligne les anomalies du « risque catastrophes ». – Un rapport de la commission de l'Assemblée nationale sur les inondations, rendu public jeudi 10 novembre, souligne *« l'absence de transparence »* de la gestion du « risque catastrophes » par les compagnies d'assurances, jugée très coûteuse : les primes nettes ont représenté 39,2 milliards de francs entre 1982 et fin 1993, alors que le règlement des sinistres a été de 20,3 milliards.

RELIGIONS

Un rapport sur la foi dans la société moderne à l'assemblée de Lourdes

Le déclin de la « mémoire chrétienne » de la France préoccupe les évêques

Réunis du 4 au 9 novembre à Lourdes en assemblée plénière à huis clos (« Le Monde » du 8 novembre), les évêques ont adopté de nouvelles propositions en vue de relancer l'effort de solidarité de l'Eglise catholique en faveur des exclus, examiné (brièvement) la question du ministère des prêtres, réformé les structures de la conférence épiscopale, renouvelé ses instances (1) et surtout adopté un rapport sur la place de la foi dans la société moderne, présenté par Mgr Claude Dagens, évêque d'Angoulême, qui risque de faire date.

Le rapport présenté par Mgr Claude Dagens, évêque d'Angoulême et ancien doyen de la faculté de théologie de Toulouse (2), a impressionné tous ses collègues, qui l'ont voté à main levée. Il sera suivi de délibérations dans les diocèses de France et remis en forme à la prochaine assemblée plénière dans un an, avant son adoption définitive. C'est la plus lucide tentative menée depuis longtemps par l'épiscopat français pour recenser, y compris dans une perspective sociologique souvent méprisée, les difficultés et les chances de la foi chrétienne dans le monde moderne.

La leçon des multiples enquêtes d'opinion qui faisaient état, depuis des années, d'un effritement des croyances, d'un déclin de l'identité catholique, d'un affaissement des pratiques est enfin prise en compte comme point de départ d'un document épiscopal. A ces évolutions lourdes s'ajoutent les observations « de terrain », comme la raréfaction du nombre de prêtres ou la baisse de l'effectif des enfants catéchisés. On aboutit ainsi à des phénomènes de *« rupture de traditions »*, de *« déchirure du tissu ecclésial »*, de *« perte de la mémoire chrétienne de la France »*. *« C'est la place même de la foi chrétienne qui est en question »*, s'alarme le rapport de Mgr Dagens. Le *« service public de la religion »*, ajoute-t-il, risque à l'avenir de ne plus être assuré.

Nombre croissant de catéchumènes

Mais ce tableau sombre met d'autant plus en relief des évolutions nouvelles, à partir desquelles les évêques comptent bien appuyer leurs efforts dans les prochaines années. La plus spectaculaire est le nombre des catéchumènes (c'est-à-dire des adultes qui réclament le baptême), en hausse de 25 % en moyenne chaque année depuis cinq ans : *« La foi n'est plus forcément un héritage culturel »*, note Mgr Dagens. De plus en plus de *« recommençants »* s'adressent également à l'Eglise : par ce nom, les évêques désignent les adultes baptisés qui *« retrouvent le chemin de la foi »* à l'occasion d'une maladie, d'un deuil, d'une rencontre bouleversante. *« Nous avions pensé la transmission de la foi pour des temps de stabilité. Il nous faut accueillir des gens dont la foi se réveille à l'occasion de certaines ruptures »*, écrit le rapport Dagens.

Améliorée, étendue, la formation théologique des prêtres et des laïcs commencerait de même à porter des fruits. L'Eglise serait mieux en mesure aujourd'hui de faire face au choc de la modernité. Puisant dans des livres récents de Françoise Verny ou de philosophes comme Alain Touraine, Michel Serres ou Guy Coq, le rapport estime que *« la modernité n'a pas évacué la foi ; elle l'oblige plutôt à se penser à frais nouveaux et à penser le monde avec ses ressources propres. »* L'Eglise de France se sentirait au total plus apte à affronter les nouveaux défis des sciences humaines : *« La proposition de la foi chrétienne ne peut plus apparaître comme un système concurrentiel, opposé à celui qui s'inspirait du rationalisme conquérant. L'initiation à la foi et à la vie chrétienne a aujourd'hui des chances nouvelles d'être reconnue. »*

Mais, paradoxalement, l'enseignement et l'image de l'Eglise ne servent-ils pas parfois de repoussoir ? C'est une question éludée par les auteurs de ce rapport, qui se contentent seulement d'indiquer qu'il n'y a plus guère de bataille idéologique dans l'Eglise de France d'aujourd'hui (ce qui n'est pas faux) et que la *« conscience ecclésiale »* s'élargit : *« Le temps s'éloigne où l'Eglise pouvait apparaître comme une puissance dominatrice (...). Et elle peut être reconnue aujourd'hui pour ce qu'elle est : le lieu de la foi accueillie, pratiquée, proposée à l'ensemble de notre société, sans que cette proposition n'apparaisse comme l'expression d'une volonté hégémonique. »*

Comment « faire parler » Chartres ou Vézelay ?

Le rapport Dagens examine ensuite un à un les défis qui demeurent pour l'Eglise, notamment le *« pluralisme »* des opinions, des modes de vie, des références culturelles et morales. Selon ses auteurs, l'*« individualisme moderne »* est devenu la source d'un *« relativisme éthique »* et d'une *« privatisation de la foi »*, préjudiciable, à les entendre, à l'ensemble de la société : *« La foi privatisée risque de devenir une foi marginalisée, détachée de la vie sociale. »*

L'autre handicap majeur reste, pour les évêques, le cadre institutionnel de la laïcité, jugé trop étriqué. Sans doute, se réjouissent-ils de la pacification des esprits obtenue après les empoignades d'hier *« entre la France laïque et républicaine d'un côté, la France catholique et anti révolutionnaire de l'autre »*. Ils constatent que la tradition laïque connaît les mêmes *« ruptures »* que la tradition catholique. Ils se félicitent surtout d'un dialogue ouvert à la base avec les élus locaux et les responsables administratifs.

Mais les évêques regrettent que, malgré des efforts ponctuels ici et là, le fait religieux reste exclu de l'éducation des jeunes, notamment à l'école, *« au nom d'une conception restrictive de la laïcité et de la culture (...) qui n'a pas préparé les enseignants à la prise en compte de cette dimension de l'existence humaine »*. Il ne s'agit pas de confondre *« la transmission de la culture religieuse »* et *« la proposition de la foi »*. Mais notre société, poursuit le rapport Dagens, *« ne peut pas se résigner à l'amnésie par rapport à cette tradition chrétienne qui est constitutive de son histoire. Comment faire parler Chartres, Vézelay ou Notre-Dame de Paris si l'on ignore tout de la Bible ? »*.

Le rapport Dagens n'entre pas dans la polémique soulevée par la présence de signes religieux à l'école (comme le foulard islamique), mais il évoque la nécessité d'une meilleure connaissance de la religion musulmane. Sans doute contestera-t-on déjà telle ou telle proposition en filigrane de ce rapport. Au moins doit-on reconnaître l'effort de synthèse et d'analyse, relativement rare dans ce type d'assemblée épiscopale, qu'il représente.

HENRI TINCQ

(1) Mgr Pierre Eyt, nouveau cardinal, a été notamment élu président de la commission doctrinale, en remplacement de Mgr Jullien, archevêque de Rennes, en fin de mandat.

(2) Ont participé à la rédaction de ce rapport le Père Joseph Doré, de l'Institut catholique de Paris, Mgr Claude Cesbron, recteur de l'université catholique d'Angers et le Père Jean-Michel Maldamé, de l'université catholique de Toulouse.

DÉFENSE

Devant la commission de l'Assemblée nationale

L'armée de l'air et la SNECMA s'opposent vivement sur le projet d'un nouvel avion de transport

Le programme, dit ATF, d'un avion de transport futur, qui doit remplacer le Transall, a fait l'objet d'une vigoureuse controverse à la commission de la défense de l'Assemblée où les députés ont invité, le 8 novembre, les différentes parties prenantes à s'exprimer. Soutenu par le président du groupe Aérospatiale, Louis Gallois, le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Jean-Philippe Douin, s'est opposé au président du groupe SNECMA, Bernard Dufour, à propos de la question – majeure – du choix du moteur qui doit propulser l'avion. Le président de la commission, Jacques Boyon, député RPR de l'Ain, a demandé l'arbitrage du ministre de la défense.

Conçu en coopération par six pays européens (1), l'ATF est, pour l'armée de l'air française, un avion qui doit commencer de succéder aux Transall, qui lui furent livrés dans les années 60, à partir de 2003-2004. Il se présente comme un quadriturbopropulseur (à hélices rapides) pour le transport de charges de 20 à 25 tonnes sur des distances entre 3 600 et 5 400 kilomètres sans ravitaillement en vol. Cette définition a été approuvée, sans restrictions, par les chefs d'état-major de tous les pays impliqués. Pour la France, qui pourrait commander une soixantaine d'avions en vue de remplacer ses soixante-neuf Transall et, plus tard, douze Hercules, c'est un investissement global de l'ordre de 37 milliards de francs.

A peine nommé au début d'octobre à la tête de la SNECMA après la mort de Gérard Renon, M. Dufour a fait savoir que la propulsion prévue pour l'ATF lui paraissait *« inappropriée »*, techniquement dépassée, et que, dans ces conditions, il était préférable de se lancer dans la mise au point d'une propulsion à réaction – radicalement nouvelle – pour un ATF biréacteur. Devant les députés de la commission de la défense, M. Dufour a estimé que le développement de ce nouveau réacteur, qui se ferait sur une base *« duale »* (à destination de clients civils et militaires), nécessite un financement de 5 milliards de francs réparti entre 26 % pour la SNECMA, 26 % pour le groupe américain General Electric et les 48 % restants entre Rolls Royce (Royaume-uni), MTU (Allemagne) et Fiat (Italie).

Assisté du général Vincent Lanata, ancien chef d'état-major de l'armée de l'air et, aujourd'hui, conseiller spécial du président du groupe Aérospatiale, M. Gallois, d'une part, et le général Douin, d'autre part, ont sévèrement contesté le point de vue de M. Dufour. Ils l'ont fait au nom même des orientations exprimées par le gouvernement dans son Livre blanc 1994 sur la défense, qui définit un avion capable à la fois de missions logistiques (transport à longue distance entre aéroports ou bases) et de missions tactiques (posers courts sur des terrains sommaires, descente rapide pour éviter les missiles anti-aériens, aérolargages et parachutages).

Et les responsables du groupe Aérospatiale et le chef d'état-major de l'armée de l'air sont convenus que, pour des raisons techniques autant que militaires et budgétaires, le turbopropulseur (à hélices rapides) répondait aux exigences des « opérationnels » concernés. *« Seul, le turbopropulseur permet de réaliser des missions tactiques »*, a expliqué M. Gallois. Présentant les avantages réciproques de l'hélice et du réacteur, le général Douin, qui a dit avoir sur ce sujet l'assentiment du chef d'état-major des armées, a conclu que *« le turbopropulseur à hélices rapides apportait une meilleure réponse à dix des quatorze critères opérationnels »* retenus pour l'ATF dans ses missions logistiques et tactiques.

Plusieurs des députés de la commission sont intervenus dans cette polémique. D'abord, René Galy-Dejean (RPR, Paris) a trouvé *« extrêmement préoccupant »* le fait que des industriels remettent en cause et *« risquent de fragiliser »* les efforts accomplis par les gouvernements et les états-majors pour aboutir à un projet européen d'armement. Ensuite, Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et Vilaine) a soupçonné la SNECMA, qui est en difficulté, de vouloir se faire financer les études d'un nouveau moteur civil *« alors qu'il est nécessaire de toujours garder en mémoire les besoins opérationnels des armées »*. Enfin, Arthur Paecht (PR, Var) a fait part de sa *« perplexité »* devant la relance d'un débat qui lui semblait être clos.

Au nom de la commission, M. Boyon a souligné qu'un ATF biréacteur n'était pas *« la réponse valable »* aux besoins des armées. Il a souhaité que *« le ministre de la défense, pour éviter tout flottement dans les esprits et ne pas donner prise à d'éventuels détracteurs du projet à l'étranger, entérine et confirme le choix d'un avion équipé de turbopropulseurs »*.

(1) Au projet ATF contribuent l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, le Portugal et la Turquie. La Belgique et la Grande-Bretagne y participent à titre d'observateurs.

COMMENTAIRE

Passe d'armes

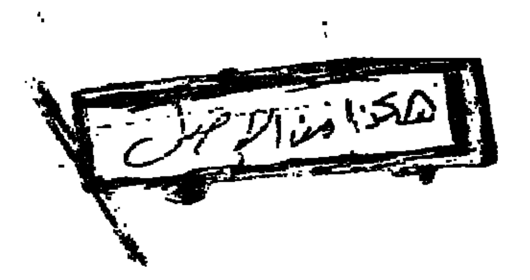
LA passe d'armes qui a eu lieu au Palais-Bourbon est caractéristique d'un débat, plus vaste et plus général, entre les tenants d'une consommation des crédits militaires aux fins de développer – en priorité – le potentiel industriel de la défense et les partisans d'un usage de ces mêmes crédits dans le but de maintenir – d'abord – des armées opérationnelles.

Au crédit des premiers, l'ambition de mobiliser, dans un contexte de forte compétition internationale, une industrie de défense aussi puissante et crédible qu'il est possible. Au crédit des seconds, la nécessité absolue de disposer d'un appareil militaire qui ait l'arsenal adapté à ses missions le jour où les « politiques » lui demandent inopinément d'agir.

Chacun est dans son rôle. Les industriels disent défendre l'emploi et les compétences. Les militaires ont pour tâche essentielle de veiller à pouvoir déployer un outil efficace.

Vouloir confondre les genres, comme on l'a déjà vu dans le passé, c'est courir un risque double : ou on laisse à l'industriel le soin de déterminer les choix ultimes de la défense, et l'Etat, dont la responsabilité suprême est la sécurité du pays, abandonne une part de sa souveraineté, ou bien on voit le « client » national aller chercher ailleurs – c'est-à-dire chez les concurrents – les matériels dont il a besoin, et l'Etat est accusé d'encourager le chômage. Les contribuables ont leur mot à dire. En la circonstance, ils l'ont dit par la voix de leurs élus à l'Assemblée.

JACQUES ISNARD



Polémique à propos des grands équipements parisiens

Les socialistes demandent à M. Chirac de financer le métro Météor plutôt que le pont Charles-de-Gaulle

Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, et Jean-Marie Le Guen, président de la fédération socialiste de Paris, viennent d'adresser une lettre à Jacques Chirac lui demandant de financer le prolongement de la ligne Météor dans le treizième arrondissement. Ils critiquent la réalisation du pont Charles-de-Gaulle, dont les premiers éléments sont lancés sur la Seine.

C'est un chantier impressionnant, comme on n'en avait pas vu depuis longtemps dans la capitale. Centimètre par centimètre, poussés par de puissants vérins, les premiers éléments du pont Charles-de-Gaulle, suspendu entre l'eau et le ciel, s'avancent au-dessus de la Seine. Il faudra encore plusieurs mois avant que l'élégant tablier métallique, lancé de la rive droite, n'atteigne la rive gauche, juste à l'aplomb de la gare d'Austerlitz. En 1996, on pourra inaugurer le dernier des ponts de Paris qui, quoi qu'il arrive, restera l'un des grands travaux de Jacques Chirac.

Mais justement, l'ouvrage a déjà suscité et suscite encore de vives critiques de la part de l'opposition municipale, toutes formations confondues (*le Monde* du 22 février). En effet, le nouveau pont, long de deux cents mètres et large de trente-quatre, doit permettre le passage des voitures sur six voies parallèles, du treizième arrondissement vers le douzième. On en profitera pour établir un sens unique nord-sud sur le pont d'Austerlitz voisin, créant ainsi dans le sud-est parisien, en pleine transformation, une sorte de vaste circuit automobile. Pour que les conducteurs puissent accéder au pont Charles-de-Gaulle, il faudra créer un nouveau boulevard devant la Salpêtrière et le faire passer à travers la verrière de la gare d'Austerlitz. Certes, on avait prévu à l'origine que le nouveau pont recevrait une piste cyclable, et même une sorte de téléphérique horizontal, assurant le transport des piétons entre la gare d'Austerlitz et celle de Lyon. Mais il n'est plus question de ces équipements, et notamment du second, qui apparaît aujourd'hui comme aussi disgracieux que dispendieux. Il n'empêche que même sans ces accessoires, le nouveau pont, l'aménagement des rives qu'il suppose et les percements sans lesquels il serait inutile vont coûter 1,5 milliard de francs.

Or, dans le même temps, le *métro Météor*, qui desservira lui aussi le douzième et le treizième arrondissements, ne tient pas ses promesses, et ce, pour des raisons financières. C'est cette situation paradoxale que deux élus socialistes parisiens, Bertrand Delanoë et Jean-Marie Le Guen, soulignent *dans la lettre qu'ils viennent* d'adresser à Jacques Chirac.

Une ligne croupion

L'ambition de la nouvelle ligne de métro automatique, Météor, était de relier le nord-ouest de la capitale à ses quartiers sud-est. En tout cas, de joindre la gare Saint-Lazare au sud du treizième arrondissement – jusqu'ici fort mal desservi par les transports en commun – en passant par la gare de Lyon, le secteur de Bercy, la Bibliothèque nationale de France et Seine-rive gauche. Ce grand projet a fait l'objet, en 1990, d'un contrat avec la région Ile-de-France. La première tranche, d'environ huit kilomètres, et qui sera achevée en 1998, court de la Madeleine à la station Masséna, non loin des tours de la Bibliothèque nationale.

Pour la réaliser, au prix d'environ 5 milliards de francs, tout le monde a mis la main à la poche. L'Etat, pour 40 % de la somme totale, la région, pour 30 %, la RATP, pour 20 % et la Ville, pour 10 %. Mais cette ligne croupion fait sourire les spécialistes : *« Elle permettra tout juste au conservateur de la BN d'aller faire ses emplettes chez Fauchon »*, disent-ils. Aussi, un nouveau contrat Etat-région, passé en juillet dernier, *prévoit-il de prolonger* Météor jusqu'à Saint-Lazare pour l'an 2000. Devis supplémentaire : 885 millions de francs qui seront payés aux trois quarts par le conseil régional, la Ville s'abstenant cette fois de participer.

Dans le treizième arrondissement, le prolongement du rail vers la station Nationale-Maison Blanche, et éventuellement Cité universitaire, n'est plus assuré. Au nom de la région, Michel Giraud s'est engagé pour 300 millions de francs, mais il en faudrait 650 pour avancer d'une station et au moins autant pour parvenir à la suivante. Or, ni l'Etat, ni la RATP, ni la Ville n'ont bougé jusqu'ici.

Météor est donc en panne. C'est ce que MM. Delanoë et Le Guen font observer au maire de Paris. Pour débloquer la situation, ils lui demandent d'inscrire 400 millions de francs au budget municipal de 1995, sous forme d'autorisation de programme à dépenser en cinq ans. Ils le placent ainsi dans une position délicate. Si Jacques Chirac, qui engloutit plus d'un milliard de francs dans la construction du pont de Gaulle, refuse d'aider le métro, au nom de la rigueur budgétaire, il sera facile de l'accuser de privilégier les infrastructures automobiles aux dépens des transports en commun. Alors que la pollution de l'air, due essentiellement aux voitures, commence à inquiéter les Parisiens, cette démonstration pourrait être du plus fâcheux effet pendant la campagne pour l'élection municipale.

MARC AMBROISE-RENDU

Les conséquences de l'enquête sur les fausses factures au conseil régional

M. Giraud décide de créer une mission d'expertise sur le coût du chauffage dans les lycées

L'enquête sur les fausses factures de la région parisienne met en cause plusieurs personnes et certaines sociétés ayant des liens avec le conseil régional. A la demande des groupes écologistes et du Front national, Michel Giraud, le président (RPR) du conseil régional, a décidé, jeudi 10 novembre, de créer une mission d'expertise sur le chauffage des lycées de la région, un des *marchés qui auraient pu donner* lieu à des actes délictueux.

L'enquête du juge d'instruction de Créteil, Eric Halphen, sur les fausses factures de la région parisienne, qui auraient servi à financer le RPR, provoque l'inquiétude et la mobilisation de nombreux élus du conseil régional. Rémy Halbwax, collaborateur de Robert Pandraud, président du groupe RPR, a en effet été mis en examen et écroué le 28 octobre après une spectaculaire perquisition dans les locaux de la région, rue de Babylone (*le Monde* du 30-31 octobre).

Le juge Halphen a mis en examen, mercredi 9 novembre, Jean-Louis Bonini, dirigeant de la société Elyo (*le Monde* daté 11 novembre). Or, la société Elyo est le nouveau nom de la Cofreth, une filiale de la Lyonnaise des eaux, à laquelle a été confié, pendant plusieurs années, le chauffage de nombreux lycées dont est responsable le conseil régional. La société Elyo-Cofreth aurait versé à cette occasion un salaire à Rémy Halbwax.

Négociation déconcentrée

Ces nouveaux éléments ont conduit plusieurs groupes du conseil régional à demander, à l'occasion de la réunion de la commission permanente, jeudi 10 novembre, des explications à Michel Giraud, président (RPR) et ministre du travail. Les groupes écologistes des Verts et de Génération Ecologie, ont d'abord souhaité que la région cesse de passer des marchés avec les *« sociétés notoirement impliquées dans les affaires de corruption »*. M. Giraud a refusé d'accéder à cette demande, considérant qu'elle reviendrait à *« condamner des entreprises avant même que la justice ne se soit prononcée »*.

Mais le président du conseil régional a dû accepter l'autre requête des élus écologistes qui reclamaient la mise en place d'une *« commission d'experts indépendants chargée de réaliser un bilan financier et technique complet du chauffage des lycées, et notamment de mettre au jour s'il y en surfacturation ou non »*. Le Front national, qui refuse de voter les crédits pour ces marchés depuis 1990, demandait pour sa part la création d'une Commisssion d'enquête. Michel Giraud avait d'abord rappelé que la négociation des contrats de chauffage des lycées de la région est déconcentrée au niveau des huit départements, dans le cadre de groupements public d'achat, que c'est le préfet qui désigne le coordonateur et qui préside la commission d'appel d'offres à laquelle participent les provisieurs, la direction de la concurrence et des prix, et deux élus régionaux.

C'est, selon Michel Giraud, pour *« informer de façon complète les élus régionaux »* qu'il a décidé une mission d'expertise afin *« d'analyser, techniquement et financièrement [...], les composantes du coût du chauffage et leur évolution dans un but de rationalisation et d'économie maximale »*. La commission des lycées et la commission des finances du conseil régional devraient être saisies du résultat des expertises avant toute nouvelle décision de la commission permanente.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Après le vote d'un amendement au Sénat

La généralisation des péages sur les nouvelles autoroutes se heurterait à de nombreuses difficultés

Le vote par les sénateurs d'un amendement généralisant les péages sur les nouvelles autoroutes d'Ile-de-France soulève la perplexité des responsables de la région. Ceux-ci estiment que de nombreux obstacles s'opposent à la généralisation de ce système.

L'amendement sur la création de péages sur les autoroutes construites dans la région à partir du 1er juillet 1995, adopté le 7 novembre par le Sénat (*le Monde* du 9 novembre), laisse pour le moins perplexes les responsables de l'aménagement de la région. Des péages existent en effet sur les sections de plusieurs autoroutes (A4, A6, A10 et A12) situées à l'intérieur des frontières de la région.

De nombreux ouvrages en cours de construction ou en projet sont d'ores et déjà concédés à des sociétés privées et seront donc accessibles après un péage. C'est le cas de l'A14, la nouvelle autoroute entre la Défense et Orgeval (Yvelines) qui sera ouverte en novembre 1996. Les tunnels de la rocade A86 entre Rueil-Malmaison et Versailles seront également payants. La Francilienne, la troisième rocade de la région, sera concédée entre Cergy-Pontoise et Saint-Germain-en-Laye comme devrait l'être la fin du tracé de l'A16 entre l'Isle-Adam et l'A86, ainsi que la Francilienne entre Saint-Quentin-en-Yvelines et Saclay.

Dans le cas des sections inscrites dans le contrat de plan 1994-1998, et cofinancées à ce titre par l'Etat et par la région, la perception d'un péage sur des ouvrages à financement public pose un problème juridique que l'on souligne à la région. Peut-on demander aux contribuables de financer un équipement par l'impôt d'abord, par le péage ensuite ?

Petits tronçons

Les difficultés budgétaires comme les obstacles d'ordre environnemental ont conduit les responsables régionaux à réaliser les plus grandes infrastructures autoroutières par petits tronçons. C'est le cas des rocades A86 et Francilienne. Comment imaginer donc que la traversée d'Antony (Hauts-de-Seine) soit gratuite dans un sens – celui qui vient d'être ouvert à la circulation – et à péage dans le tunnel qui devrait être réalisé au cours des prochaines années ? Même remarque pour le tunnel de Joinville qui doit boucler l'A86 sur 2 kilomètres dans le Val-de-Marne. Un péage dissuaderait certainement nombre d'automobilistes qui quitteraient la rocade avant cet ouvrage pour la rejoindre après.

Les barrières de péages elles-mêmes sont des ouvrages difficiles à insérer dans le paysage. On vient de le voir avec les nombreuses modifications apportées au projet de « gare » entre l'A86 et l'A13, à Vaucresson (*le Monde* du 11 novembre). Une question se pose aussi : après déduction des charges d'exploitation, et amortissement des dépenses publiques et des capitaux privés, combien de temps faudra-t-il pour que le produit des péages soit affecté au système de péréquation en faveur des régions défavorisées imaginé par les sénateurs ?

Ces réserves expliquent la disposition ajoutée au cours de la discussion parlementaire : un décret en Conseil d'Etat devrait préciser les sections des autoroutes visées. Pour les initiateurs de cette modification, il s'agit là de faire référence au nouveau schéma directeur. Celui-ci évoque la possibilité d'ouvrages concédés pour un certain nombre de voies nouvelles. Cette disposition exclurait donc parmi les opérations nouvelles celles qui assurent une continuité entre des ouvrages existants.

C. de C.

Confrontés à une importante augmentation du nombre d'étudiants

Les historiens de l'université Paris-I réclament davantage de moyens

Plusieurs centaines d'étudiants en histoire à l'université du Panthéon-Sorbonne (Paris-I) ont protesté contre les conditions de la rentrée universitaire. Leur mobilisation est intervenue à la suite de la décision du conseil de l'unité de formation et de récherche (UFR) d'organiser une journée « cri d'alarme », d'après la terminologie employée par le directeur du département, le Professeur Michel Kaplan. Selon lui, la situation serait *« inacceptable »*, car l'accueil des étudiants ne pourrait plus être assuré dans des conditions décentes.

Le nombre d'inscrits dans cette filière n'a cessé de croître. En effet, l'engouement pour cette discipline se prolonge et la possibilité de préparer les concours de professeurs des écoles après une licence attire chaque année davantage de jeunes. Selon les chiffres disponibles début novembre, ils sont cette année 4 385 en premier et second cycles, soit 6 % de plus que l'an dernier, dont 2 307 en diplôme d'études universitaires générales. En licence, l'augmentation est beaucoup plus importante, puisqu'elle avoisine les 15 %, passant de 1 220 étudiants à 1 396.

Selon M. Kaplan, *« le point de rupture est atteint. La croissance des effectifs s'est faite sans aucune dotation en locaux, personnels ni crédits »*. Le département d'histoire éclate dans les murs de l'université et manque d'enseignants. Le plus grand amphithéâtre du centre Pierre-Mendès-France (Tolbiac), où est basé le premier cycle, ne peut accueillir que 800 étudiants. Ils sont 1 070 en première année. Les heures complémentaires représentent aujourd'hui près de vingt postes d'enseignants et les personnels IATOS de l'université sont en nombre très insuffisant. Quant aux universités nouvelles d'Ile-de-France, elles ne déchargent pas celles du centre de Paris dans cette discipline.

Les étudiants ont rapidement pris le relais de la direction de l'UFR. Cent cinquante d'entre eux s'étaient vu, lors de la rentrée universitaire, inscrits directement en examen terminal, faute de place en travaux dirigés. Leurs protestations avaient obligé l'administration à revenir sur cette décision. Plusieurs manifestations avaient ensuite perturbé le déroulement de la rentrée universitaire.

M. A

REPÈRES

CHÔMAGE
L'APEC s'installe à Saint-Quentin-en-Yvelines

L'association pour l'emploi des cadres (APEC) a annoncé début novembre son installation à Saint-Quentin-en-Yvelines dans le courant de l'année 1995. L'ouverture de cette antenne est le prolongement d'une initiative des élus socialistes du syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Saint-Quentin-en-Yvelines qui, en janvier 1994, et devant la montée inquiétante du nombre de cadres licenciés dans un bassin d'emploi voué au secteur tertiaire, avaient créé à leur intention un service d'assistance (téléphone, télécopie, fichiers d'offres, entretiens et soutien psychologique). Ce service, en dix mois de fonctionnement, a reçu 600 cadres dont une centaine a retrouvé un emploi. Dès la signature de la convention qui lui a donné naissance, il était prévu que le SAN prenait ces prestations en charge jusqu'à ce que l'APEC ouvre un bureau dans un département où les cadres représentent 15,3 % des 60 090 demandeurs d'emplois recensés le 31 juillet 1994.

ENSEIGNEMENT
Paris n'aidera plus la Faculté libre

Le Conseil de Paris a décidé, au cours de sa séance mensuelle d'octobre, de ne plus accorder de subvention à la Faculté libre de Paris et de l'Ile-de-France. Cet établissement bénéficiait du soutien financier de la Ville depuis 1982. Cette année encore, il a reçu 471 000 francs, alors qu'il ne compte que soixante-sept étudiants. Son doyen, François Natter, ayant accordé un long entretien au quotidien *Présent*, proche du Front national (*le Monde* du 29 juillet), le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) s'en était ému. Il avait demandé à Jacques Chirac de renoncer à aider cette Faculté libre. C'est ce que l'Hôtel de Ville vient de faire.

SPORT
Paris réhabilite les stades de la Cité universitaire

La Cité internationale universitaire offrait à ses pensionnaires deux stades situés à deux extrémités de son parc, le long du boulevard périphérique. Mais ces espaces ont pris, avec le temps, l'aspect de vulgaires terrains vagues. La Ville s'est chargée de *les rénover entièrement*. A l'Ouest, elle a tracé un terrain de rugby, une piste d'athlétisme, des terrains de volley, de basket et de handball. Elle y a ajouté des vestiaires. Plus tard, il y aura même un practice de golf. A l'Est, l'espace a également été réorganisé. Depuis, les deux stades sont clôturés et la Ville se réserve le droit de les utiliser pour les besoins de ses scolaires et de ses clubs, plusieurs heures par semaine.

COMMUNICATION
Un mensuel pour le dix-huitième arrondissement

Un journal est né dans le dix-huitième arrondissement. Baptisé *Le 18e du mois*, il s'agit d'un mensuel vendu 12 francs et réalisé par *« une équipe d'amis, journalistes pour la plupart qui* [habitent] *dans les quartiers du 18e et qui* [se sont] *engagés volontairement dans cette entreprise »*. Au sommaire du premier numéro : un plan pour la protection du site de Montmartre, l'ouverture d'une nouvelle école à la Goutte-d'Or, l'ampleur du chômage dans l'arrondissement, la lutte contre le sida et un article sur la création du dix-huitième arrondissement par le baron Haussmann. Et des sujets sur les spectacles et les manifestations culturelles et sportives.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LES AVENTURES D'IVAN TCHONKINE. Film France-Grande-Bretagne-Italie-Tchécoslovaquie-Russie de Jiri Menzel, v.o. : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10).

CLERKS. Film américain de Kevin Smith, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

L'EXPERT. Film américain de Luis Llosa, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

MA SUR CHINOISE. Film français d'Alain Mazars : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE ROI LION. Film américain de Roger Allers et Rob Minkoff, v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23).

LA SÉPARATION. Film français de Christian Vincent : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

THE SEARCH FOR ONE-EYE-JIMMY. Film américain de Sam Henry Kass, v.o. : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05).

TSAHAL. Film français de Claude Lanzmann, v.o. : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MUSIQUES

Alors que la crise sévit dans tous les théâtres lyriques d'Italie

L'Opéra de Rome sauvé de la fermeture par un don exceptionnel du gouvernement

ROME

correspondance

Vingt milliards de lires (environ 66,5 millions de francs) donnés par le gouvernement Berlusconi sauvent l'Opéra de Rome. La fermeture est évitée, les salaires seront payés, la saison pourra débuter, en janvier, avec le *Benvenuto Cellini* de Berlioz, comme prévu. Les protestations d'autres théâtres lyriques comme ceux de Florence et de Bologne se sont révélées inutiles, eux qui accusent le gouvernement de favoriser ceux qui gaspillent et de punir ceux qui, obéissant à la loi, présentent des bilans équilibrés. « *Il n'est pas possible de demander des sacrifices aux citoyens, de réduire les retraites et de récompenser une gestion insensée* », s'indigne Francesco Speroni, (Ligue du Nord), ministre des réformes institutionnelles. Mais l'Italie ne pouvait pas supporter le déshonneur d'une capitale sans théâtre lyrique, fermé pour cause de dettes. Pour être précis : 56 milliards de lires (environ 186 millions de francs), accumulés avec une détermination extraordinaire entre 1991 et 1994 sous la gestion de Gian Paolo Cresci. Une gabegie d'empire décadent.

Voici, en résumé, ce qui s'est passé. « *Giulio Andreotti* [démocrate-chrétien, président du conseil de l'époque] *et Franco Carraro* [socialiste, ancien maire de Rome] *m'ont dit : dépense, redonne à ce théâtre sa grandeur* », a déclaré Cresci au moment de prendre ses fonctions. Démocrate-chrétien de toujours, ancien directeur de presse de la RAI, ancien président de Sacis, la société qui assure la promotion, la distribution et la vente des films italiens à l'étranger, l'administrateur était – et il est demeuré – totalement étranger au domaine musical, en dehors d'une irrésistible passion pour le ténor Luciano Pavarotti. Il comprit immédiatement que, pour se faire aimer des syndicats, doubler les salaires pouvait avoir son utilité. Il inventa ainsi les petits concerts de l'après-midi où l'on reconnaissait aux soi-disant « *virtuoses rattachés au théâtre* » le statut de solistes, et il entérina 330 promotions. Les 700 employés étaient déjà trop nombreux, mais il engagea 200 « valets » supplémentaires : de jeunes hommes, aux muscles gonflés dans les salles de gymnastique, étaient obligés d'endosser des livrées du XVIII[e] siècle et de porter le tricorne sur leurs cheveux gominés. Parfaitement inutiles, visiblement déboussolés, ils évoluaient entre loges et foyer, piétinant des hectares de tapis persans tout aussi inutiles, et loués pour la circonstance.

« Gestion insensée »

La programmation était confiée à des agences de spectacles lyriques, les récitals étaient payés cinq fois plus cher que les 30 millions de lires (environ 100 000 francs) maximum fixés pour le cachet des chanteurs. Pour solliciter le public, on faisait défiler devant le Colisée, des chevaux, des éléphants, des équilibristes, des hommes sur des échasses et des figurants en costumes sortis d'*Aïda*. La moitié des billets étaient offerts gratuitement. Pour pénétrer dans le théâtre, il fallait passer sous une passerelle illuminée comme celle des défilés de mode, au son d'une petite marche entonnée par l'orchestre des carabiniers.

Bilan de cette course folle : 11 milliards de lires de déficit la première année, 20 la deuxième, 25 la troisième. Les dépenses en salaires et cachets représentaient désormais 120 % du budget. Vint alors le moment où il fallut falsifier les bilans : on prévoyait sur les ventes de billets et les subventions publiques des entrées supérieures d'un tiers aux entrées effectives, on annonçait comme sûrs des contrats de sponsors qui n'avaient jamais été signés.

Les fournisseurs que Cresci ne pouvait plus payer commencèrent à demander la saisie : celle du lustre, des fauteuils d'orchestre, des costumes. Puis, en février 1994, vint le rappel sévère de la Cour des comptes. « *Le déficit impensable de l'Opéra de Rome n'a jamais été atteint dans le passé, pas même par l'ensemble de tous les théâtres lyriques italiens. La gestion financière insensée impose que l'on adopte des remèdes drastiques.* »

Cresci résista, avec pour objectif de rester en fonction jusqu'aux élections politiques du 27 mars 1994. L'ami perpétuel, le metteur en scène Franco Zeffirelli, sénateur de Forza Italia, les excellents rapports avec l'Alleanza Nazionale, le parti post-fasciste, auraient pu le sauver : les amitiés de la Première République italienne perdurent, intactes, dans la « II[e] ». Francesco Rutelli, maire progressiste de Rome, entama alors une bataille contre le temps et la gagna grâce à une enquête de la magistrature sur des irrégularités présumées sur certaines factures concernant un récital de José Carreras. Ce fut le coup de grâce. L'administrateur, rebaptisé « Néron », accorda une interview en se déclarant victime d'un « complot communiste », mais quitta son poste. Personne, à l'exception de Zeffirelli, ne le regretta. La Ligue du Nord vit en cette histoire un exemple parfait de la façon dont on pouvait gaspiller l'argent public dans la « Rome des voleurs » et promit de se battre contre « *toute intervention financière qui fût en faveur de l'Opéra* ».

Le théâtre fut fermé pour « *des travaux de restauration qu'il était impossible de différer* », et les syndicats, pour la première fois en trois ans, se mirent en grève : les petits concerts de l'après-midi n'étaient plus qu'un souvenir, personne n'était plus assuré d'être payé. La ville de Rome et le gouvernement, prélevant des fonds sur d'autres activités culturelles et de spectacles, ont aplani le déficit ; le nouvel administrateur Giorgio Vidusso, nommé par Rutelli, a bloqué les 330 promotions et n'a pas renouvelé le contrat d'embauche des « valets ».

Mais la situation demeure préoccupante, les 70 milliards de subventions annuelles suffisant tout juste à payer l'orchestre, le chœur, les personnels techniques et administratifs. Le théâtre n'a pas de directeur artistique, ni de directeur principal. Et le match avec le pouvoir n'est pas terminé : le gouvernement Berlusconi va-t-il se contenter d'avoir donné de l'argent, ou prétendra-t-il imposer de nouveaux directeurs plus appréciés ? Entre-temps, l'agacement de la presse, des intellectuels, d'une grande partie du public, grandit envers ses « temples du lyrique » trop dispendieux, peu productifs, et plus souvent fermés qu'ouverts. Leur existence requiert des coûts très élevés que le « pays du mélodrame » ne semble plus disposé à assumer. Riccardo Muti, directeur musical de la Scala, a défini la traditionnelle inauguration du 7 décembre, à Milan, comme un rite inutile : moins de fourrures, a-t-il dit, et plus de répétitions. L'art lyrique en Italie est-il en passe de devenir un luxe insoutenable ?

SANDRO CAPPELLETTO

GYÖRGY LIGETI au Festival d'automne

L'artisan des ruses

György Ligeti est un renard à la crinière blanche. Pierre-Laurent Aimard, qui vient de jouer, lundi 7 novembre, les deux livres de ses *Etudes pour piano* (composées respectivement en 1985, et en 1989-1994) sur la scène du Conservatoire d'art dramatique, le cherche dans la salle pour l'inviter à recevoir sa part de bravos. Mais Ligeti, farceur, arrive à petits pas derrière lui et le surprend – au risque de provoquer une crise cardiaque chez le pianiste, après quarante-cinq minutes de virtuosité survoltée.

La musique de Ligeti, telle qu'elle évolue depuis presque vingt années (*Pièces pour deux pianos*, de 1976, et, plus encore, *Trio*, de 1982), repose essentiellement sur un principe contrapuntique qui affecte autant les rythmes que les lignes mélodiques. Les carrures, que l'on croirait prises directement dans les recueils de *Microkosmos* de Bela Bartok, sont détournées, perverties, savamment distordues : Ligeti connaît par cœur les règles du trompe-l'oreille et en use avec une virtuosité que l'Italien Luciano Berio est l'un des rares à approcher dans d'autres registres.

Est-ce le propre d'une « étude » que de livrer son principe technique ? Comme chez les grands aînés, Debussy et Chopin, il se pourrait que chacune de ces pièces aux noms poétiques (*Fanfares*, *Arc-en-ciel*, *Automne à Varsovie*, *l'Escalier du diable*, etc.) illustre un procédé d'écriture, une technique de jeu. Ainsi *Touches bloquées* fait-elle intervenir une « invention » technique inaugurée dans les pièces pour deux pianos : le pianiste fait entendre des rythmes complexes en appuyant sur des touches bloquées par d'autres doigts. D'où une subtile texture de vides et de pleins, un procédé ludique au résultat arachnéen mais qui frôle l'exercice de style.

« Réduction » à l'essentiel

Autre limite : les études commencent en général sur un matériau musical assez simple, lequel se complexifie au centre, pour enfin revenir à son état premier. Autant dire que, dans tout ce cycle, le procédé, le « truc », la roublardise affleurent. Mais qui peut aujourd'hui se prévaloir d'une telle vitalité, d'une telle énergie sonore, d'une telle virtuosité de pensée ? La salle est pleine – pleine d'un public jeune – et fait un triomphe à Pierre-Laurent Aimard, qui joue ces études avec un engagement et un contrôle physique incroyables (mains croisées jouant des polyphonies rythmiques très complexes, fusées d'octaves, précision du geste). On se croirait à un concert de rock ou de jazz : un public vivant répond à une musique vivante.

Plusieurs altistes, leur étui en bandoulière, étaient venus entendre la création d'une œuvre qui pourrait bien augmenter substantiellement leur répertoire un peu chiche, la *Sonate pour alto* (1991-1993) que Ligeti a spécialement écrite pour Tabea Zimmermann, interprète allemande à son zénith. Six mouvements, tous étonnants. Une cantilène jouée en système non tempéré, des mouvements polyphoniques et rythmiques complexes, un mouvement perpétuel, un lamento (constante ligetienne : le *Trio* et le *Concerto pour piano* en comptent chacun un, et des plus magnifiques). Enfin, une chaconne chromatique aux allures de *Ländler*. La sonate étonne par son austérité, sa beauté granitique – beauté relayée par le son généreux et la belle musicalité de l'interprète.

On sent que cette simplicité est le fruit d'un travail acharné, d'une « réduction » à l'essentiel : Ligeti, après les folles complexités des années 60 et 70, semble revenir à la simplicité native de ses premiers opus, dont il accepte aujourd'hui qu'ils soient couramment joués. Par ce détour probablement nécessaire (et qui aura contribué à la grandeur de la musique du XX[e] siècle), cette *Sonate pour alto* semble rejoindre par-delà le temps celle pour violoncelle seul (1948-1953), que jouait magnifiquement Matt Haimowitz, à l'Auditorium du Louvre voici quelques semaines. La boucle est bouclée, le poète parle comme il a toujours parlé.

RENAUD MACHART

▶ **Prochain programme du Festival d'automne : œuvres de György Kurtag par l'Ensemble Modern, Peter Eötvös (direction), le 14 novembre, 20 h 30, Opéra-Comique. Tél. : 42-96-96-94.**

RHYTHM'N'BLUES : mort de Wilbert Harrison. – Le chanteur de rhythm'n'blues Wilbert Harrison, auteur, compositeur et créateur de *Kansas City* (repris entre autres par les Beatles) et de *Let's Work Together* (qui fut un succès pour Canned Heat puis pour Bryan Ferry) est mort le 26 octobre à Spencer (Caroline du Nord). Il avait soixante-cinq ans.

MC5 : mort du guitariste Fred « Sonic » Smith. – Le guitariste américain Fred « Sonic » Smith qui s'illustra à la fin des années 60 au sein du groupe de Detroit MC5 (Motor City Five), est mort le 6 novembre d'un arrêt cardiaque. Il avait quarante-cinq ans. Fred Smith était l'un des fondateurs du MC5, groupe radical, dont le plus grand succès fut *Kick Out the Jams* et qui donna de nombreux concerts de soutien au White Panthers Party de John Sinclair. Il était également l'époux de la chanteuse Patti Smith, avec laquelle il avait eu deux enfants. – *(AP.)*

FESTIVAL : trois opéras à Aix-en-Provence en juillet 1995. – En 1995, le Festival d'Aix-en-Provence aura lieu du 11 au 30 juillet et proposera, au Théâtre de l'Archevêché, trois productions lyriques. Il s'agit du *Comte Ory*, de Rossini, pour lequel on ne connaît encore ni le chef d'orchestre ni le metteur en scène. S'y ajouteront deux opéras de Mozart : la reprise de *la Flûte enchantée*, montée par Robert Carsen et dirigée par William Christie cet été, dans une distribution quasiment inchangée : et celle de *Cosi fan tutte* dans la production de Denis Llorca créée en 1988 avec une distribution renouvelée. Chacun de ces spectacles sera représenté six fois et sera accompagné d'une douzaine de concerts, notamment dirigés par William Christie et Jeffrey Tate. Rappelons qu'en raison de graves difficultés financières le Festival n'avait donné lieu, en 1994, en matière lyrique, qu'à la seule production de *la Flûte enchantée*.

▶ **Renseignements au bureau du festival, palais de l'ancien archevêché, 13100 Aix-en-Provence, tél. : 42-17-34-00, télécopie : 42-96-12-61.**

DJANGO BATES DELIGHTFUL PRECIPICE aux Rencontres internationales de jazz de Nevers

Au pays des merveilles

NEVERS

de notre envoyé spécial

Comme le disait Ornette Coleman à la fin d'un concert donné cet été au festival MIMI de Saint-Martin-de-Crau, « *lorsqu'il sait attendre que vienne la musique, le public nous aide profondément* ». C'est un peu ce qui est arrivé au pianiste et compositeur britannique Django Bates à Nevers le 10 novembre. Le public des Rencontres internationales de jazz est difficile à convaincre, il a su même, en d'autres occasions, se montrer glacial. Mais, au troisième thème, juste après avoir réglé son compte au *heavy metal* dans *Discovering Metal*, les musiciens se sont mis à sourire.

Sur l'étroite scène du Théâtre municipal, les dix-huit musiciens de Delightful Precipice ont réussi à se caser sur trois rangs. Django Bates ne sait pas rester en place derrière son clavier. Il bondit, tourne sur lui-même, lance de grands gestes pour diriger. Il ne laisse rien passer, appliqué à ce que les musiciens s'affranchissent des pièges que son écriture leur tend. Il faut pour cela beaucoup d'entente et de conviction, qui manquent souvent dans les grandes formations actuelles. Or le Delightful Precipice est propulsé par une envie de jouer qui provoquera trois rappels. Django Bates est âgé de trente-quatre ans, il en paraît dix de moins. La Grande-Bretagne en a fait, au milieu des années 80, un des chefs de file de sa nouvelle génération de musiciens de jazz avec le big band Loose Tubes. Sa musique pourrait bien être une sorte d'illustration du pays des merveilles d'Alice.

Le Chat du Cheshire se repose sur une ballade avant de laisser la place à un Humpty Dumpty sautillant sur un rythme funky. Un temps obsédé par le désir iconoclaste du pastiche, Django Bates s'en est détaché, n'usant que de quelques clins d'œil à la culture britannique. Sa musique est en passe d'entrer dans l'âge adulte. Elle fait aimer encore un peu plus les musiciens.

SYLVAIN SICLIER

▶ **Discographie : *Summer Fruits (and Unrest)* JMT 514-008-2 ; en solo, *Autumn Fires (and Green Shoots)* JMT 514-014-2. Distribués par Polygram.**

▶ **Festival de jazz de Nevers, avec le Trio Rousseau-Tortiller-Vignon, Richard Galliano (le 11) ; Julien Lourau, la Marmite infernale, Michel Petrucciani, Max Roach (le 12). Tél. : 86-61-04-05.**

▶ **Django Bates Human Chain, aux Instants chavirés, Montreuil, les 11 et 12 novembre, 20 h 30. Tél. : 42-87-25-91.**

CINÉMA

Après des incidents provoqués par l'extrême droite

Pétitions pour défendre « Tsahal »

Après les jets de bombes lacrymogènes mercredi 9 novembre dans les deux salles parisiennes où est projeté *Tsahal*, le film de Claude Lanzmann consacré à l'armée israélienne (*le Monde* du 11 novembre), une surveillance policière a été mise en place aux Sept Parnassiens et à l'Elysée Lincoln. Ces incidents, revendiqués par un groupe d'extrême droite, ont suscité plusieurs réactions. Dans un communiqué commun, la Société des réalisateurs de films (SRF) et l'association Auteurs réalisateurs producteurs (ARP) dénoncent cet acte de « *voyous contre la liberté d'expression* ».

Simultanément, un appel signé notamment d'Alexandre Adler, Claude Berri, Jean-Claude Guillebaud, Jean Lacouture, Claude Lelouch, Claude Roy et Danièle Sallenave proteste « *avec la plus grande vigueur contre cette tentative d'intimidation qui constitue une atteinte intolérable à la liberté* ».

THE SEARCH OF ONE-EYE JIMMY de Sam Henry Kass

La malédiction du borgne

Ce film est l'histoire d'un film, un documentaire que réalise un jeune cinéaste dans un quartier pauvre de New-York. Les gens qu'il rencontre sont d'accord pour lui parler, mais n'ont à rien à dire d'intéressant. Ce n'est pas étonnant, puisque leur vie n'est pas passionnante. Lorsque le jeune homme bien élevé leur dit qu'il est élève d'une école de cinéma en Californie et qu'il rêve de devenir réalisateur, un costaud s'enthousiasme : « *Comme Sylvester Stallone !* » Mais voici qu'un certain Jimmy le borgne disparaît : le cinéaste filme alors les recherches entreprises (mollement) pour le retrouver et relancées par quelques personnages pittoresques, qui permettent aux acteurs, notamment aux deux Turturro (John et son frère Nick), apparemment de bien s'amuser. Tout cela n'est pas très sérieux, écrit et filmé de manière relâchée, mais pas antipathique, à défaut d'être jamais vraiment convaincant.

La fin est plus amusante. Elle se déroule dans une salle de projection, « *près de Disneyland* », et montre les « décideurs » d'un studio hollywoodien enthousiasmés par le film du jeune cinéaste, qui révèle, selon eux, « *la vulnérabilité de l'Amérique* ». On apprend ensuite que le réalisateur s'est fait déposséder des droits, au profit des deux principaux « acteurs », qui vont ainsi gagner beaucoup d'argent. Cette conclusion n'avait rien de prémonitoire : *The Search of One-Eye Jimmy* n'a pas été distribué aux Etats-Unis, pas même en vidéo, et est sorti à Paris sans aucune publicité, dans une seule salle, où il ne dispose que d'une séance quotidienne. La malédiction de Jimmy le borgne a encore frappé.

P. M.

CORRESPONDANCE

Clichés volés

A la suite de l'article sur les photographies de cinéma (*le Monde* du 3 novembre), nous avons reçu de René Chateau, éditeur vidéo, une lettre qui conteste les affirmations de Georges Pierre quant aux droits de reproduction de photos de plateau. René Chateau soutient que ces droits de reproduction demeurent la propriété exclusive du producteur du film, qui a salarié le photographe pendant le tournage. Il écrit notamment : « *Le but initial des photos de presse est avant tout d'être vues et diffusées gratuitement, et libres de droit, pour promouvoir le film qu'elles représentent, car elles sont liées à la vie du film sans limite de temps, à son exploitation dans le monde entier par tous médias, et pour certains d'entre eux à sa légende.* »

Rappelons que les photographes ne contestent pas que leurs clichés servent, gratuitement, à la promotion et la publicité du film. Ils affirment en revanche que cette utilisation est limitée dans le temps. A cet égard, et singulièrement pour ce qui relève de l'édition vidéo des films, les juristes consultés reconnaissent que des interprétations différentes restent possibles, dans l'attente d'une jurisprudence explicite en la matière.



DANSE

ILES DE DANSE en Ile-de-France

Gallotta, de la tribu à la compagnie

Le festival Iles de danse se déroule jusqu'au 3 décembre dans une vingtaine de villes de l'Ile-de-France. Jean-Claude Gallotta, Odile Duboc, Maguy Marin et Susan Buirge seront les figures centrales d'une programmation fondée, cette année, sur la notion de répertoire appliquée à la danse contemporaine. Jean-Claude Gallotta ouvre le bal.

Au début des années 70, tout Grenoble sait qu'un garçon bizarre, atteint de bougeotte aiguë, bouscule les habitudes du conservatoire de la ville. Il ne connaît rien à la danse, mais, à chaque fois qu'il amorce un mouvement, il vampirise les regards. Etudiant aux Beaux-Arts, la représentation du corps l'obsède. Ce jeune homme culotté, anxieux, s'appelle Jean-Claude Gallotta. Une jeune danseuse, étudiante en médecine, tombe sous le charme. Lui, la trouve saisissante, avec ses arabesques parfaites, son air de jeune fille sage. Il l'engage pour son premier ballet, *le Temps d'une histoire*.

Commence alors pour tous deux une vie marginale, désargentée, mais libre. Jean-Claude Gallotta et Mathilde Altaraz inventent d'autant mieux qu'ils ne sortent d'aucune école, qu'ils ne vénèrent aucun maître, aucun style. Le « gallottisme » est en train de se dessiner : une danse bondissante, qui possède l'esprit léger du marivaudage, assombri des inquiétudes de la post-adolescence.

Gallotta aspire dans son orbite tous ceux qui, parmi la jeunesse de la ville, ont envie de changer le spectacle vivant. Après s'être fait remarquer par son mouvement plein d'humour et de chaleur au concours de Bagnolet, révélateur de nouveaux talents chorégraphiques, Gallotta crée, en avril 1979, le Groupe Emile Dubois – hommage à l'esprit du Facteur Cheval – avec quelques hurluberlus de son acabit. Un séjour à New-York lui permet de humer la danse américaine, d'observer Merce Cunningham. Ce qu'il y voit le confirme dans sa volonté d'être au plus près de son désir.

La nef des fous

Dès lors, tout réussit à ce pseudo-naïf : *Ulysse* (1981), premier succès devenu pièce-culte, fondatrice de la tribu Gallotta. *Daphnis et Chloé*, *Pas de quatre* s'enchaînent vite. La trilogie – *Yves P.*, *les Survivants* et *Yvan Vaffan* – et les *Mammane* de 1985-1987 montrent ensuite le souci du chorégraphe d'inscrire ses danseurs dans la vie réelle. Il met sur scène des enfants hurleurs, portant béret, des couples de gens âgés, aimants. Il amuse autant qu'il brise le cœur. Sa danse se teinte de cruauté et de folie. Danseur, il n'arrive plus à bouger à cause d'un genou blessé. Il gesticule donc en solo, éructant une langue surgie de son inconscient qui se révolte. Gallotta a gagné haut la main son droit d'être différent.

Autour de lui, Henry Torgue, musicien des premiers pas, autodidacte, joue dorénavant ses partitions répétitives en duo avec Serge Houppin. Leo Standard, le costumier, a dit adieu à une belle carrière commerciale le jour où il a rencontré Gallotta. Il s'occupe aussi de l'administration. Il y a Deborah Salmirs, danseuse classique américaine, qui, lors d'une tournée, a plaqué sa compagnie pour Gallotta. Depuis, elle s'est fixée à Grenoble, fondant une famille, tout en conservant son irrésistible accent. Il y a aussi Pascal Gravat avec son air d'ange de Bunuel. Et toujours, Mathilde Altaraz, solide au poste, intelligente, drôle, mariée avec le chorégraphe. Christophe Delachaux, qui ressemble à tout sauf à un danseur, sort du Théâtre national de Strasbourg. Sans complexe, il danse en imitant la troupe, et ne craint pas la caricature. Seul le Groupe Emile Dubois pouvait lui offrir l'espace de cette expérience et la réussir.

En 1986, Jean-Claude Gallotta est le premier chorégraphe à être nommé à la tête d'une maison de la culture. Celle de Grenoble s'appelle désormais Le Cargo. C'est la nef des fous dansants, mais aussi celle du théâtre, du jazz, et de la photographie. Le temps est loin où Gallotta était juste toléré dans les studios de la Maison de la culture. L'aventure du cinéma, qu'il entreprend en 1989, sonne l'adieu du Groupe Emile Dubois. Le premier film *Rei Dom* les réunit tous pour la dernière fois. Une aventure onirique, quasi incestueuse, d'amour et de solitude. Une histoire de résistance. Les danseurs y parlaient le *kreul*, le langage des émotions inventé par Gallotta.

La tribu s'éparpille. Des petits nouveaux arrivent, tous dotés d'une technique sans faille, le plus souvent classique. Ils vont soutenir les deux créations les plus controversées du chorégraphe : *Roméo et Juliette* et *Don Juan*. Jean-Claude Gallotta approche de la quarantaine. Ils ont vingt ans. Leur virtuosité stimule et éblouit le chorégraphe. On est tenté de les trouver fades. Mais le Groupe Emile Dubois a vécu. L'aventure est-elle vraiment finie ? Les pessimistes le pensent.

Pourtant, tout recommence. Mathilde Altaraz et les musiciens, qui ne sont jamais partis, ont transmis le « gallottisme » aux nouveaux venus. *Prémonitions*, la plus récente création de Gallotta, a été jouée devant plus de huit mille Grenoblois (*le Monde* du 21 octobre). Cette pièce et la reprise d'*Ulysse* présentées dans le cadre d'Iles de danse poseront les deux bornes d'une même œuvre. L'insouciance de la jeunesse et le désir de ne pas céder à la panique de l'âge mûr.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ *Waterzooï*, de Maguy Marin, le 12 novembre, 20 h 30, Evry (tél. : 60-97-30-31) ; *Ulysse*, de Gallotta, le 14, 21 heures, Tremblay-en-France (tél. : 49-63-70-58) ; *Prémonitions*, le 19, 21 heures, Sartrouville (tél. : 39-14-23-77).

THÉÂTRE

LES BONNES MÉNAGÈRES à Sceaux

Mauvaise humeur

Chaque année que Venise fit, Carlo Goldoni écrivit au moins une pièce pour le Carnaval. En 1755, alors qu'il avait déjà mis au point sa grande réforme de dépoussiérage de la commedia dell'arte, il prit pour sujet les ménagères. Les bonnes, celles qui tiennent leur maison, ne dépensent point trop, veillent à leur réputation. Le propos était civique – Goldoni le dit dans ses *Mémoires* : « *Je fis cette pièce pour encourager les bonnes ménagères et pour corriger les mauvaises.* » Le résultat est plutôt rosse – Goldoni écrit comme on parle dans les cuisines entre femmes. Ses *Bonnes Ménagères* sont deux cousines qui, pour se débarrasser de la nièce de l'une d'elles, se mettent en quête de lui trouver un mari.

Il n'y a dans la pièce ni Pantalon, ni Arlequin, ni Brighella. Mais on y rencontre une marchande ambulante (sorte de Célestine des faubourgs), un Levantin à l'accent enturbanné (figure de l'étranger qui fait peur), un ami de la famille (personnage de la bonne volonté) et un mari mené par le bout du nez, qui est une merveilleuse illustration du matriarcat. Goldoni les fait parler en vers et en vénitien, ce qui pose de délicats problèmes de traduction. Va-t-on en français et en prose traiter le mari de « couillon » ou de « cornichon » ? Deux siècles et demi nous séparent de la Venise de Goldoni, de son langage et de ses accommodements. Rien, en revanche, ne nous sépare de la peinture des personnages, qu'on pourrait traiter de l'affreux mot de « braves » s'ils ne dégageaient un touchant désir de survivre.

Il faut la nostalgie automnale de Giorgio Strehler pour rendre la couleur d'une pièce comme *les Bonnes Ménagères*. Claude Yersin, qui affronte Goldoni pour la première fois, reste étranger à ce tableau d'une petite société. Il voudrait faire sobre, il est scolaire. Il aimerait rendre une forme de tristesse, il produit de l'ennui. Il se trompe dans la distribution, accusant certains rôles (le Levantin joué par Facundo Bo), en rétrécissant d'autres (Anzola, trop grand personnage pour Aurore Prieto). Bref, il nous renvoie aux *Mémoires* de Goldoni et à son état d'âme le jour où il écrivait sur ses *Bonnes Ménagères* : « *J'en donnerais l'extrait avec plaisir, et je crois qu'elle en mériterait la peine, mais je vais comme le temps ; aujourd'hui il fait mauvais et je suis de mauvaise humeur.* »

B. S.

▶ Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, Sceaux (92). RER : Bourg-la-Reine. Du mardi au samedi à 20 h 45, dimanche à 17 heures. Tél. : 46-61-36-67. 110 F et 140 F. Jusqu'au 27 novembre.

LA NUIT DU CRIME
au Théâtre de Paris

Au commencement, Robert Hossein nous livre le mode d'emploi devant le rideau de scène : « *Vingt minutes avant la fin du spectacle, vous rejoindrez le hall et choisirez deux photos parmi onze à l'effigie de celui ou de celle que vous pensez coupable. Ceux qui auront trouvé le nom de l'assassin recevront un diplôme de membre de la Société Sherlock Holmes de France que je leur remettrai sur la scène à l'issue du spectacle.* » En route donc pour *la Nuit du crime*, en l'occurrence l'assassinat d'un parfait cynique, odieux maître-chanteur, humoriste glacé, Porcrand (Jean-Marie Proslier, impeccable), qui sème la terreur dans un univers bourgeois mêlé d'aristos fin de race. Cette poignée d'hommes et de femmes imbuvables se réunit fréquemment dans la maison de campagne d'un littérateur de bas étage (Philippe Laudenbach, irréprochable), et tous paraissent avoir de bonnes raisons de se débarrasser de Porcrand. Pourtant, il n'y aura qu'un coupable, dont le metteur en scène nous a demandé instamment de taire le nom. Dont acte.

Ce spectacle, sans charme ni enjeu, commence comme l'assemblée générale annuelle d'une association de quartier et s'achève comme la « soirée clients » d'un club de vacances. Au tomber du rideau, les applaudissements sont comptés tant les spectateurs ayant découvert l'assassin ont hâte de monter sur la scène récupérer leurs « diplômes ». Ils sont environ deux cents qui défilent sur le plateau, interminablement, pendant que les autres quittent le théâtre un peu marris, munis seulement d'une petite affichette du spectacle qu'ils colleront chez eux ou sur leur lieu de travail. Une soirée bizarre que le théâtre, celui de Hossein compris, paraît avoir désertée.

O. S.

▶ Théâtre de Paris, 15, rue Blanche (9e). Métro : Trinité. Du mardi au vendredi à 20 h 30. Samedi à 17 heures et 21 heures. Matinée le dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-74-25-37. De 120 F à 250 F.

ON PURGE BÉBÉ
et FEU LA MÈRE DE MADAME
au Théâtre Edouard-VII

Soyons franc, c'est Muriel Robin que l'on avait envie de voir dans cette prise de rôle chez Feydeau, et l'on a vu Muriel Robin, actrice d'importance, combattante du rire, prédateur des muscles zygomatiques. Elle est, dans *On purge bébé*, Julie Follavoine, la compagne d'un fabricant de porcelaine ahuri (Pierre Richard) aux prises avec un client peu commode (Darry Cowl) : elle est encore, dans *Feu la mère de Madame*, Yvonne, épouse tonitruante d'un caissier des Galeries Lafayette qui rentre en pleine nuit du Bal des quat'zarts avant que ne surgisse un valet venu annoncer le décès de sa mère. Dans une pièce comme dans l'autre, Muriel Robin est tout ce que l'on sait d'elle, virtuose des scènes de music-hall, et tout ce que l'on sait moins, actrice de théâtre, précise, attentive à ses partenaires, multiple sans être fantasque, libre sans être irrespectueuse des textes.

Darry Cowl compose ici deux personnages inoubliables : il est chez Feydeau comme chez lui. On aurait voulu en dire autant de Pierre Richard qui, surtout dans *Bébé*, essaie de suivre le rythme du jeu choisi par Muriel Robin alors qu'il lui faudrait en être l'exact contrepoint. Il faut dire que la mise en scène de cette première pièce, signée de l'inévitable Bernard Murat, n'est pas à proprement parler un cadeau. Alors que les répétitions sont achevées depuis belle lurette, on sent les comédiens tâtonner dans la plupart des scènes quand ils devraient déjà s'amuser en jouant. Le personnage de Julie est une sorte de walkyrie dont l'arme absolue est une bombe atomique, ici un seau d'eaux sales qu'elle brandit à tout bout de champ. A aucun moment Murat n'a trouvé une quelconque proposition qui aille dans ce sens : son seau n'est qu'un seau, et Julie une femme, drôle certes, mais seulement une femme. En revanche, dans un beau décor bancal de Nicolas Sire, éclairé par Jacques Wenger, *Feu la mère de Madame* passe mieux : il faut dire que le génie de la mécanique théâtrale de Feydeau est ici à son acmé. De bons interprètes y suffisent.

O. S.

▶ Théâtre Edouard-VII, 10, place Edouard-VII (9e). Métro Opéra. Du mardi au vendredi à 20 h 45. Le samedi à 18 heures et 21 heures. Tél. : 47-42-59-92. De 100 F à 290 F.



ARTS

Chapeaux aux Musées

L'acheteur était heureux : il venait d'enlever son chapeau, à la barbe des autres enchérisseurs, pour 120 000 francs. Las, un représentant du Musée Galliera se dressa et exerça son droit de préemption. Le couvre-chef de paille tressée et rubans cousus réalisé par Jansen au XVIIIe siècle rejoindra les collections publiques, tout comme la robe à la française datant de 1770-1780 (80 000 francs), un autre chapeau, en très fine paille, du début du XIXe siècle (41 000 francs), et un sac à main de la même période, adjugé 5 000 francs.

La vente de costumes anciens et d'accessoires de mode dispersés mercredi 9 novembre à Drouot-Richelieu par Mes Poulain et Le Fur a rapporté 1 073 000 francs.

Ha. B.

Picasso à la Samaritaine

On y trouve tout... et même des tableaux. Le portrait d'Hélène Parmelin, l'épouse du peintre Pignon, peint par son ami Picasso en 1952, est exposé du 16 au 23 novembre au cinquième étage de la Samaritaine. Si des grands magasins américains ont vendu des tableaux modernes après guerre, si d'autres, japonais ceux-là, en ont acheté dans les périodes euphoriques du marché, à des prix prohibitifs, mais qui n'étaient rien à côté de la publicité mondiale créée par l'achat, c'est la première fois que des français se lancent dans l'aventure, même si le fondateur de la Samaritaine était un collectionneur fervent – on lui doit l'actuel musée Cognacq-Jay.

Une belle réclame, pour l'entreprise, comme pour le commissaire-priseur qui vendra le tableau, pas si exceptionnel qu'on veut bien le dire, le 27 novembre à l'espace Cardin.

Ha. B.

Les ventes d'automne à New-York

Beaux tableaux, pas trop chers

Après l'art contemporain (*le Monde* du 5 novembre), les grandes ventes d'automne à New-York dispersaient du 8 au 10 novembre près de 750 œuvres impressionnistes et modernes (les Américains considérent comme « moderne » une œuvre exécutée dans la première moitié du vingtième siècle).

Sotheby's ouvrait le bal, le 8 novembre, avec un portrait par Modigliani de sa compagne, Jeanne Hebuterne, qu'un collectionneur acharné enleva pour 5,942 millions de dollars (environ 30,8 millions de francs), frais compris. C'est un acheteur anonyme qui déboursa 3,027 millions de dollars (17,9 millions de francs) pour un grand et beau Miro de 1945, *Femme dans la nuit*. Une affaire, en quelque sorte : le tableau était estimé en 3,5 et 4,5 millions de dollars, mais il était déjà passé en vente chez Sotheby's en 1986. Plus âprement disputés, un Vuillard (1,927 million de dollars, soit plus de 10 millions de francs), un Monet superbe de la série des « meules » (1,762 million de dollars – 9,147 millions de francs), un Juan Gris (1,322 million de dollars – 6,863 millions de francs) et un marbre de Rodin (1,020 million de dollars – 5,293 millions de francs) dépassèrent, et parfois de beaucoup, leurs estimations hautes.

D'autres furent moins heureux, comme ces quatre Yves Tanguy, qui partirent, certes, mais bien en dessous de l'estimation basse, ce qui fut aussi le cas d'un Marini, d'un Picasso, d'un Dubuffet. Au moins faisaient-ils partie des élus, c'est-à-dire des 63 % de lots vendus.

La vente du 9 novembre eut plus de succès quantitativement : 214 des 305 œuvres proposées trouvèrent preneurs. Chagall, Léger, Bonnard et De Staël dépassaient les prévisions, et Magritte les pulvérisait avec *le Domaine d'Arnheim* : inspirée par Poe, l'inquiétante transformation d'une montagne en rapace, une simple gouache pourtant, a triplé son estimation. Un marchand européen l'a emporté pour 288 500 dollars (près de 1,5 million de francs). Avec un chiffre d'affaires total de près de 40 millions de dollars en deux ventes, Sotheby's n'a pas raté sa rentrée, dans le contexte actuel.

Christie's non plus : sa première session a totalisé à elle seule 37,5 millions de dollars. L'adjudication mercredi soir 9 novembre d'une *Danseuse ajustant son maillot (le Premier Maillot)*, de Toulouse-Lautrec, pour 4 787 000 dollars, près de 25 millions de francs, soit trois fois plus que l'estimation, avait de quoi donner le sourire aux vendeurs. Celle d'un tondo (tableau rond) peint par Monet en 1907, sur le thème des Nymphéas, a dû au contraire les faire grimacer. Il était pourtant bien beau, ce tableau, et de belle provenance : acheté directement à l'artiste par Sacha Guitry en 1914, qui le céda en 1960 à la chanteuse (et aviatrice) américaine Alice Tully, il n'était jamais passé en vente publique. A 3 302 500 dollars (17,14 millions de francs), il est parti aux trois quarts de son estimation basse.

Avec 77 % de lots vendus, et douze œuvres dépassant le million de dollars (dont d'autres danseuses, mais par Degas), Christie's considère cependant la soirée comme un succès. Qu'elle espérait redoubler lors de sa seconde vacation du 10 novembre, pourtant moins intéressante. Mais le retour remarqué parmi les acheteurs des grandes ventes d'automne de marchands américains et européens, et surtout leur participation active aux enchères, laissent présager des jours meilleurs.

HARRY BELLET



Les « affaires » en France et leurs répercussions en Europe

La Commission des opérations de Bourse (COB) a ouvert, jeudi 10 novembre, une enquête sur le titre Carrefour. Celui-ci a perdu en clôture 5,5 %, entraînant dans sa chute toutes les valeurs de distribution, après qu'une rumeur, démentie, en provenance de Londres, a affirmé que « le Monde » publiait un article sur Carrefour, soit pour une affaire de pots-de-vin, soit pour le rachat de Cora.

■ ACCUSATION. Le ministère de la défense autrichien a demandé, jeudi 10 novembre, au parquet de Vienne d'ouvrir une enquête sur le contrat emporté, il y a une dizaine de jours, par le groupe français Thomson-CSF pour la livraison de 22 radars. Thomson-CSF est accusé de tentative de corruption par son concurrent Ericsson-Schrack et le magazine autrichien « News ».

Des rumeurs de corruption font chuter le cours de Carrefour

L'action Carrefour a trébuché, jeudi 10 novembre à la Bourse de Paris, sur des rumeurs en provenance de Londres entraînant dans son sillage plusieurs titres du secteur de la distribution.

Il y a juste deux mois, des bruits plus qu'alarmistes, en provenance de Londres, avaient circulés sur la santé de François Mitterrand – donné même pour mort. Jeudi 10 novembre, d'autres rumeurs ont également traversé le Channel et troublé la quiétude des opérateurs à la veille de ce week-end prolongé. Pourtant, il n'était point question de santé présidentielle mais de grande distribution et de corruption. En ce domaine, comme pour le BTP, le terrain est plutôt propice... Concrètement, aux alentours de 14 h 15, à l'heure où *le Monde* fleurit dans les kiosques parisiens, une rumeur selon laquelle un article du quotidien vespéral ferait état soit d'un versement par Carrefour de pots-de-vin au Parti communiste, soit d'une augmentation de capital pour financer le rachat de Cora, entraîna une attaque en règle du titre du distributeur.

Bien que *le Monde* n'ait jamais rien publié de tel et malgré un démenti catégorique, l'action a terminé la séance sur un recul de 5,5 % à 2 171 francs après être tombée au plus bas de la journée à 2 120 francs, soit un recul de 7,7 % sur son cours de la veille. Le tout s'étant produit dans des volumes de transactions loin d'être négligeables puisque 325 225 titres ont changé de mains, soit 1,26 % du capital. Toujours côté chiffres, le montant des échanges a représenté 710 millions de francs soit un sixième du montant total des transactions. La Commission des opérations de Bourse (COB), décidait, jeudi en début de soirée, d'ouvrir une enquête sur *« le marché du titre Carrefour »* et sur *« les informations qui ont circulé sur cette valeur lors de la séance du 10 novembre »*.

Un secteur performant

Au-delà de l'« anecdote » – qui n'en n'est pas une pour nombre d'épargnants lésés indirectement par la rumeur –, il convient peut être de s'interroger, non seulement sur le « crime et son profit », c'est-à-dire la manipulation simple, mais également sur la fragilité des marchés au regard de l'information non contrôlée. Côté « crime et profit », Londres n'est pas exempte de reproches. Selon un analyste, les Ango-Saxons ont par voie de presse *« déjà réussi à torpiller le secteur du BTP »* en montant en épingle, peut-être plus que nécessaire, les différentes affaires. Aujourd'hui, ils s'attaquent, selon cet analyste, au secteur de la distribution. Les raisons ? C'est l'un des secteurs qui a le mieux résisté et qui a plutôt été performant en termes relatifs. Carrefour a bien progressé au cours des dernières semaines sur des recommandations d'analystes, sensibles aux ambitions internationales du groupe, que ce soit en Asie ou en Amérique latine. Sans sombrer dans la paranoïa, des distributeurs d'outre-Manche pourraient se trouver gênés par une politique plus expansionniste de Carrefour et d'autres groupes comme Promodès. Si ce n'est pas le cas, on peut imaginer que pénétrer le milieu français de la distribution ne serait pas pour leur déplaire.

Quoi qu'il en soit, ce type de rumeur peut rapidement *« plomber un secteur »*, estimait, jeudi soir, un gestionnaire de compte. *« Tout le monde sait que la distribution, comme le BTP, a souvent entretenu d'étroites relations avec les élus locaux »*, poursuivait-il, *« il suffit que les journalistes s'intéressent au secteur pour qu'il perde temporairement de son intérêt (...) On ne risque pas grand chose à vendre aujourd'hui, quitte à racheter plus tard... »*.

La diffusion de l'information est rapide. Celle-ci est instantanément relayée par les écrans des salles de marchés qui accentuent et amplifient le phénomène de la rumeur. Mais, une fois encore, il sera très difficile, voire impossible d'identifier son auteur. A moins que des mouvements anormaux sur le titre soient constatés par le gendarme de la Bourse et que celui-ci ne désigne clairement le donneur d'ordre.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

La justice autrichienne ouvre une enquête sur un contrat obtenu par Thomson-CSF

VIENNE

de notre correspondante

La société française Thomson-CSF, qui a décroché il y a dix jours un contrat pour la livraison de vingt-deux radars pour l'armée autrichienne d'un montant de plus de 1,2 milliard de schillings (580 millions de francs), est accusée par un hebdomadaire autrichien d'avoir tenté de verser un pot-de-vin de 22 millions de schillings pour obtenir le contrat. Le ministère de la défense autrichien a chargé, jeudi *10 novembre*, *le* parquet de Vienne d'ouvrir une enquête pour vérifier ces accusations.

La direction de Thomson-CSF et le ministère autrichien de la défense ont catégoriquement démenti les allégations du magazine *News* rappelant que l'équipement français – seize radars de désignation d'objectif et six radars d'acquisition à très basse altitude – était choisi pour sa supériorité technique et économique. Les radars français doivent rendre entièrement opérationnels les missiles français Mistral dont l'armée autrichienne a commencé à se doter.

Selon *News*, un « lobbyiste » de Thomson-CSF aurait proposé un pot-de-vin équivalant à 1,5 % du contrat à des collaborateurs du Parti social-démocrate (au gouvernement avec les conservateurs) pour obtenir le contrat. Les fonctionnaires avaient refusé et informé le chancelier et chef du parti, Franz Vranitzky. Le porte-parole du chancelier a confirmé l'existence d'un dossier à ce sujet. Il a estimé que le *« comportement correct »* du fonctionnaire du parti justifiait, pour la chancellerie, de considérer l'affaire comme *« classée »*.

Thomson-CSF était en concurrence avec les firmes Ericsson-Schrack (Suède), Alenia-Siemens (Italie) et Dasa-Kapsch (Allemagne). Le ministère de la défense a défendu, jeudi, son choix soulignant qu'une commission d'experts ayant examiné les produits en concurrence était arrivé à *« l'unanimité et sans ambiguïté à la conclusion que les radars de Thomson-CSF sont technologiquement les mieux adaptés aux nécessités particulières de l'armée autrichienne »*.

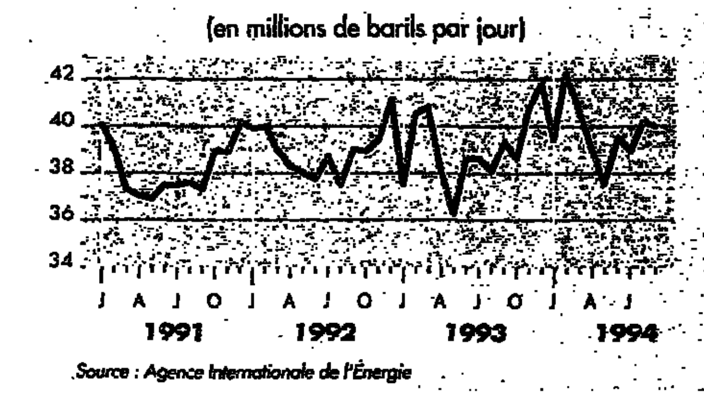
« Décision incorrectement influencée »

Thomson-CSF avait proposé des marchés de compensation d'un montant de 3,4 milliards de schillings et conclu un contrat de partenariat avec le principal constructeur autrichien de véhicules spéciaux, Steyr-Daimler-Puch (SDP). Ce contrat porte notamment sur la production et l'assemblage, pour 200 millions de schillings de pièces du système d'un radar à trois dimensions de Thomson-CSF, le RAC 3D, par SDP. Ce contrat est devenu effectif pour Thomson-CSF à la suite de la décision du gouvernement autrichien d'acheter les vingt-deux radars.

Le PDG de la société austro-suédoise Ericsson-Schrack, Werner Kasztler, n'hésite pas à exprimer de forts soupçons dans une interview avec *News*. *« Nous avons le soupçon concret que la décision du ministère a été incorrectement influencée »*. Il annonce son intention de *« prendre toutes les mesures juridiquement possibles pour éclaircir le scandale »*.

WALTRAUD BARYLI

Hausse de la demande pétrolière des pays de l'OCDE



Source : Agence Internationale de l'Énergie

La reprise de la demande pétrolière des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), observée depuis plusieurs mois, devrait se poursuivre. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a révisé en hausse de 100 000 barils/jour ses estimations pour le quatrième trimestre 1994, qui devraient atteindre 40,7 millions de barils/jour. Dans son rapport mensuel sur le marché pétrolier, publié lundi 7 novembre, l'Agence explique que cette révision est due à une demande européenne plus vigoureuse que prévu. Pour 1995, les prévisions tablent sur 40,4 millions de barils/jour en moyenne trimestrielle, contre 39,9 millions en 1994.

Devant mettre un terme à la « guerre de la morue »

Le Canada et la France concluent un accord sur la pêche au large de Saint-Pierre-et-Miquelon

La France et le Canada ont officiellement annoncé, jeudi 10 novembre à Ottawa, la conclusion d'un accord portant sur la pêche dans les eaux canadiennes et françaises au large de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon. L'accord met un terme à une « guerre de la morue » qui avait empoisonné les relations entre les deux pays.

MONTRÉAL

de notre correspondante

Après la rupture, en octobre 1992, des pourparlers franco-canadiens pour la fixation des quotas de pêche et la décision du Canada de les fixer unilatéralement, la querelle s'était envenimée et menaçait de dégénérer. En janvier 1993, le sénateur Albert Pen et le député Gérard Grignon de Saint-Pierre-et-Miquelon menaient une opération de pêche illégale dans les eaux canadiennes pour laquelle ils viennent d'être condamnés à une amende de 15 000 dollars canadiens (75 000 francs) chacun par un tribunal de Terre-Neuve.

Au printemps, les discussions reprenaient sous la responsabilité du ministre français des DOM-TOM, Dominique Perben, et du secrétaire d'Etat canadien à l'agriculture et aux pêches et océans, Fernand Robichaud. Il s'agissait cette fois d'une négociation élargie, dans laquelle la question des quotas de pêche constituerait un volet d'un accord de coopération permettant une meilleure insertion régionale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

L'accord paraphé à Ottawa devrait être signé à Paris lors de la visite du premier ministre canadien, Jean Chrétien, début décembre. En vertu de l'accord de pêche, les pêcheurs canadiens auront accès, dans les eaux françaises, au gisement de pétoncles, et ils pourront y récolter 30 % des prises. En contrepartie – et aussitôt que le moratoire canadien sur la pêche à la morue sera levé –, le Canada cédera à la France 15,6 % des prises admissibles de morue dans la zone dite du 3PS (établie par l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest, l'OPANO), et 2,6 % des prises admissibles de morue dans le golfe du Saint-Laurent. Les bateaux canadiens seront autorisés à pêcher 70 % de la quote-part française de morue dans ces deux zones, pourvu que leurs prises soient débarquées et traitées à l'usine de transformation de Saint-Pierre.

« Cet accord nous donne la certitude que dès la levée du moratoire, l'usine de Saint-Pierre tournera à plein régime », a dit le ministre des DOM-TOM, lors de son passage à Ottawa. Se disant satisfait d'un accord qui *« met fin à un conflit lancinant qui entravait le développement économique de Saint-Pierre-et-Miquelon »*, M. Perben a estimé que le règlement du problème de la pêche devrait inciter l'archipel à diversifier ses activités.

Les principales ressources de la zone 3PS sont la morue et le pétoncle. La morue se trouve principalement en eaux canadiennes, et la plus grande concentration exploitable de pétoncles est située en eaux françaises. Pour les pêcheurs canadiens, l'accès au lucratif gisement de pétoncles est de première importance. Aux termes de l'accord, la France et le Canada s'engagent à respecter les mesures de conservation pour le saumon, le thon et l'espadon et à appliquer le programme de gestion des ressources halieutiques de l'OPANO. En cas de surpêche des bateaux français en eaux canadiennes, le Canada pourra, avec un préavis de sept jours, leur interdire l'accès à ses eaux territoriales. L'accord de pêche est assorti d'un accord de coopération régionale portant sur le tourisme, la protection de l'environnement, les relations culturelles et universitaires.

SYLVIANE TRAMIER

Le dollar toujours ferme

Retour au calme sur le franc

Le redressement du dollar, dopé par la victoire des Républicains aux élections, s'est poursuivi jeudi 10 novembre tandis qu'on observait un retour au calme sur le franc. Le billet vert a bénéficié de l'annonce le même jour d'un recul surprise des prix de gros aux Etats-Unis qui éloigne un peu les craintes de l'inflation. Du coup, le dollar atteignait jeudi en fin de journée 1,5290 mark, 97,70 yens et 5,2555 francs. La devise américaine passait même un temps assez nettement au-dessus du seuil de 1,53 mark à près de 1,5350, soit son plus haut niveau depuis un mois et demi, avant d'être victime de prises de bénéfice. Elle s'échangeait vendredi 11 novembre dans la matinée à 1,5281 mark et 97,78 yens.

De son côté, le franc français a retrouvé une certaine stabilité tout en restant fragile et vulnérable aux yeux des analystes. Il est revenu jeudi en fin de journée à 3.4355 francs pour un mark contre 3.4380 francs la veille. Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a insisté, jeudi 10 novembre lors d'un déjeuner organisé par la SOVAC, sur la nécessité de la réduction en France des déficits publics, ajoutant que la politique monétaire reste basée sur la stabilité du franc qui, selon lui, *« n'a pas donné de signe de faiblesse »*. En réponse à la proposition de Jacques Chirac d'organiser en France un référendum pour le passage à la monnaie unique européenne, M. Trichet a indiqué que la Banque de France est *« une institution apolitique et transpartisane qui ne fait pas les traités mais les applique »*.

La décision de la Bundesbank, jeudi, de maintenir ses taux d'intérêt directeurs inchangés n'a pas surpris les observateurs. Mais – petite nouveauté – dans un entretien publié jeudi dans l'*International Herald Tribune*, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a indiqué qu'il n'écartait pas un relâchement de la politique monétaire en Allemagne au cours des prochains mois. *« Je n'exclus pas la possibilité d'un petit mouvement à la baisse, mais* [je n'exclus pas] *non plus que les taux restent inchangés. »*

Les investisseurs restent nerveux

Les marchés obligataires européens se sont focalisés sur les nouvelles favorables venues d'outre-Atlantique. L'annonce d'un recul surprise de 0,5 % des prix de gros aux Etats-Unis en octobre, contre une hausse de 0,1 % attendue, a provoqué une nette baisse du taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans retombé à 8.03 % contre 8,11 % mercredi en clôture. Dans le sillage des obligations américaines, les marchés de taux européens ont accentué leur reprise. Le rendement des obligations françaises à dix ans est revenu à 8,14 % contre 8,19 % la veille. Mais l'écart entre les taux français et allemands à dix ans s'est accru, passant de 0.69 % à 0,73 %.

A Wall Street, après la fermeture des places européennes, le marché obligataire a été victime d'un retournement de tendance assez brutal. Les inquiétudes sur le prochain relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale, lors de la réunion, mardi 15 novembre, de son comité de politique monétaire, ont repris le dessus. Les experts, qui prévoyaient une hausse allant jusqu'à un point des taux à court terme, reviennent maintenant à leur estimation initiale d'un demi-point, mais les investisseurs restent nerveux. Du coup, le taux des bons du Trésor à 30 ans est remonté à 8,15 %.

E. L.

SOCIAL

Débrayages dans deux autres sites du groupe

Le conflit GEC-Alsthom à Belfort est dans l'impasse

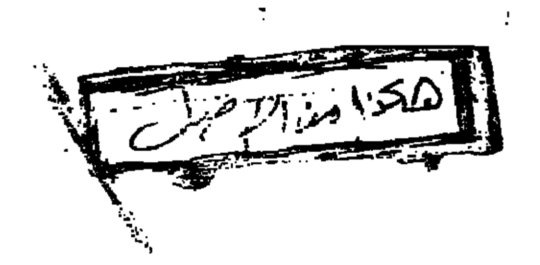
La situation reste totalement figée chez GEC-Alsthom à Belfort. Avant le pont du 11 novembre, aucun accord n'a été signé. Les amorces de négociations du médiateur, Paul Julien, n'ont rien donné, chaque partie campant sur ses positions. Les gréviste des quatres unités de Belfort ont recu le soutien d'autres unités du groupe. Une grève d'une heure a été observée jeudi 10 novembre par les salariés d'Alsthom à la Courneuve en guise de solidarité. Dans la foulée, les 500 employés de l'usine GEC-Alsthom de Petit-Quevilly, dans la banlieue de Rouen, ont déclenché un mouvement de grève illimité. Les livraisons n'ont pu être effectuées et les grévistes affichent les mêmes revendications qu'à Belfort : une augmentation de salaire de 1 000 francs par salarié.

Pourtant la journée du 10 novembre avait commencé à l'avantage de la direction d'Alsthom à Belfort. Elle a publié les résultats d'un vote organisé à l'usine EGT de Bourogne, berceau du conflit qui a débuté le 24 octobre. Sur quelque 600 salariés, 359 ont pris part au scrutin. Sur 340 suffrages exprimés, une large majorité se dégagait en faveur de l'arrêt du conflit (278 voix), contre 62 voix pour la poursuite du mouvement. En revanche, la procédure introduite devant le juges des référés par la direction de GEC-Alsthom à l'encontre de 11 salariés, dont 9 représentants syndicaux, pour faire constater le délit d'entrave et obtenir la levée des piquets de grève n'a pas abouti. Le jugement a été mis en délibéré et ne sera pas rendu avant le 17 novembre. Pendant l'audience, plusieurs centaines de grévistes ont manifesté à l'extérieur, prenant vivement à parti dans leurs slogans le PDG d'Alcatel Alsthom, Pierre Suard.

Dans la soirée de jeudi, un millier de personnes ont défilé à nouveau dans les rues de Belfort à l'appel des organisations syndicales départementales. Ils ont observé un sitting devant l'hôtel Altéa où s'est réfugié la direction depuis l'occupation de l'usine. L'intersyndicale CGT-CFDT-FO a campé sur ses positions. Prête accepter des négociations par filiale sur les quatres sites, plutôt qu'une négociation salariale globale, elle a tenu à rappeler qu'à l'origine du mouvement, il y avait des jeunes ouvriers non syndiqués et les plus mal payés et que le mouvement s'est déclenché après avoir pris connaissance dans le journal interne *« Challenge spécial comptes »* des bons résultats enregistrés par le groupe et notamment par sa filiale European Gas Turbine.

A. B.-M.

ACCORD ANPE-PROMATT/UNETT : Vive protestation de la CFDT-ANPE. – Le syndicat CFDT de l'ANPE a jugé *« scandaleux »* l'accord de partenariat signé jeudi 10 novembre entre l'Agence nationale pour l'emploi et des syndicats patronaux d'entreprises de travail temporaire (PROMATT et UNETT), qui risque, selon lui, de favoriser *« les emplois précaires »* tout en étant *« contraire aux principes du service public »*. Cet accord permet notamment aux entreprises d'intérim de déposer leurs offres à l'ANPE. Michel Bon, directeur de l'ANPE, sans vouloir engager une polémique avec un syndicat, a reconnu que cet accord allait engendrer un surcroît de travail pour les agents de l'ANPE, mais a souligné qu'il s'inscrivait dans la logique de l'Agence qui consiste à accroître le volume des offres d'emploi mises à la disposition des chômeurs.



ÉCONOMIE

ENTREPRISES

En abandonnant ses activités d'assurances

Le géant américain Sears se recentre complètement sur la distribution

Sears, Roebuck and Co, l'un des plus célèbres distributeurs américains, qui est au commerce ce que Ford est à l'automobile, vient coup sur coup de prendre deux décisions « historiques » dans le cadre de sa restructuration financière. Le groupe de Chicago a ainsi annoncé, jeudi 10 novembre, qu'il se séparait, au profit de ses actionnaires, de sa filiale assurance Allstate Corp, créée au début des années 30. Sears contrôle 80,1 % du capital d'Allstate Corp, une participation dont la valeur est estimée à 9 milliards de dollars, soit un peu plus de 45 milliards de francs. Sears va ainsi proposer à ses actionnaires, lors d'une assemblée générale extraordinaire qui sera vraisemblablement convoquée au printemps 1995, de leur distribuer une action Allstate par titre Sears. Une fois l'opération réalisée, Sears et Allstate seront deux sociétés indépendantes avec des actionnaires communs.

Allstate qui dégage un bénéfice net de 1,3 milliard de dollars (6,6 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 21 milliards de dollars (126 milliards de francs) est une quasi-institution. Elle fut fondée par Sears, par ailleurs inventeur de la vente par correspondance aux Etats-Unis, qui souhaitait proposer des produits d'assurance auto (un marché alors en plein décollage) dans ses catalogues et ses magasins. C'était alors la première diversification de Sears dans les services financiers. Une diversification poursuivie des années durant. Au début des années 90, Sears était devenu autant un distributeur de crédit, émetteur de cartes et de produits d'assurances, qu'un propriétaire de chaînes de magasins.

Durement frappé par la crise de l'immobilier, le groupe avait commencé dès 1992 à céder quelques unes de ses activités financières. Le désengagement d'Allstate, le fleuron du groupe en la matière, reflète une vraie politique de recentrage de Sears qui souhaite tout à la fois réduire son endettement et redevenir avant tout un commerçant. Jadis champion incontesté de la grande distribution, Sears s'est vu relégué au cours des dernières années au troisième ou quatrième rang, victime de concurrents plus aggressifs. Par ailleurs, Sears a annoncé en début de semaine la vente de sa tour de Chicago, la célèbre « Sears Tower » qui est le plus haut gratte-ciel du monde, à un fonds de retraite géré par la firme Aldrich, Eastman and Waltch.

C. M.

CONJONCTURE

L'enquête de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris

Les ventes dans le grand commerce ont chuté de 2,3 % en octobre

Octobre restera marqué d'une pierre noire dans le grand commerce (grands magasins des centre-villes ,supermarchés, hypermarchés...) le volume de ses ventes a reculé de 2,3 % par rapport à septembre, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), mois exceptionnellement bon (+0,6 %), dopé par la triplement de l'allocation rentrée scolaire. Selon l'enquête publiée, jeudi 10 novembre, par le Centre d'observation économique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, cette contre-performance tempère l'optimisme auquel avaient donné lieu les statistiques de septembre, qui se heurtait au demeurant au scepticisme des distributeurs.

La consommation n'est pas encore tout à fait repartie en France, si l'on fait abstraction de l'effet de la prime Balladur à la voiture et – comme en 1993 – du coup de pouce gouvernemental à la rentrée. Si l'on compare les dix premiers mois de 1994 à ceux de l'année précédente, le volume des ventes du grand commerce, toujours en CVS, ne progresse que de 0,2 %. En valeur, une certaine remontée des prix commence à se faire sentir – notamment dans l'alimentaire – puisque la hausse sur les dix mois est de + 0,7 %.

En octobre, toutes les formes de commerce sont touchées par le recul des ventes : jusqu'aux hypermarchés qui affichent une baisse de 1,2 %. Dans les grands magasins – qui se relancent dans les baisses de prix tous azimuts – le retrait atteint même 5 %. Les magasins populaires, qui tentent une politique de reconquête de leur clientèle, affichent une baisse de 3,2 % (toujours en volume et en CVS).

F. V.

Selon une enquête de l'INSEE

Le moral des ménages s'est légèrement dégradé en octobre

Le moral des ménages, qui n'avait pratiquement pas cessé de s'améliorer depuis l'été 1993 s'est légèrement dégradé en octobre. L'indice synthétique qui « résume » l'opinion des ménages français sur leur niveau de vie, leur situation financière et leurs intentions d'achat, est un peu retombé le mois dernier, tout en restant à un niveau élevé proche des maximaux atteints à la fin des années 80, en pleine période de croissance.

La seule variation importante enregistrée dans les réponses des ménages concerne le chômage. Il y a sur ce point une nette dégradation : 20 points de baisse en un mois dans le solde des opinions « favorables-défavorables ». Mais cette partie de l'enquête n'est pas désaisonnalisée et avait révélé en septembre une amélioration considérable de 41 points. On peut donc penser qu'octobre a corrigé ce qu'avait d'excessif l'optimisme manifesté en septembre et qui s'expliquait probablement par l'annonce, en août, de la création de très nombreux emplois au premier semestre.

Pour le reste l'enquête d'octobre n'apporte guère d'éléments nouveaux, sinon une vue plus pessimiste des perspectives concernant la situation financière future des ménages. On peut l'attribuer à la fin de « l'effet euphorisant » créé par la majoration de l'allocation de rentrée scolaire.

REPÈRES

AUTOMOBILE
Roland Peugeot critique Jacques Calvet

Dans un entretien au quotidien *le Pays*, édition de Franche-Comté du journal *l'Alsace*, publié jeudi 10 novembre, Roland Peugeot, président du conseil de surveillance de PSA Peugeot-Citroën, s'en prend publiquement au PDG de la société, Jacques Calvet : « *La direction de l'entreprise, ce n'est plus le fait d'un seul homme. Même si M. Calvet l'affirme, ce n'est pas vrai* », a déclaré M. Peugeot à une représentante de ce journal à l'occasion d'une manifestation locale. « *Le plus important pour moi, c'est d'être en accord avec moi-même, et je le suis* », a ajouté le descendant des fondateurs de la firme automobile aujourd'hui âgé de soixante-huit ans, qui participait à une cérémonie de sympathie en faveur des salariés de l'entreprise ayant trente à quarante ans d'ancienneté.

DÉLOCALISATION
Akaï supprime 220 emplois à Honfleur

La direction de l'usine Akaï-Electric de Honfleur (Calvados) a annoncé au comité d'entreprise, jeudi 10 novembre, la suppression de 220 des 650 emplois du site. Quatre-vingt dix contrats à durée déterminée ne devraient pas être renouvelés. La direction d'Akaï-Electric avait déjà indiqué, lundi dans un communiqué, que « *le coût de fabrication des magnétoscopes deux têtes en Europe, dont la valeur ajoutée est faible, est devenu trop important* ». La production, qui ne sera plus réalisée à Honfleur, le sera donc désormais en Asie du Sud-Est. Akaï a garanti, toutefois, « *la pérennité du site industriel de Honfleur* ». Des réunions d'information du personnel sur le plan social seront organisées lundi.

RESTRUCTURATION
Alcatel va supprimer le quart des effectifs de SEL (Allemagne)

Alcatel SEL AG, filiale allemande du groupe français Alcatel-Alsthom, a annoncé, jeudi 10 novembre, la suppression d'un quart de ses effectifs sur 1994 et 1995. Alcatel SEL va supprimer au total 5 300 emplois (2 300 en 1994 et 3 000 en 1995), ramenant ainsi le nombre de ses employés à 16 000 fin 1995, selon un communiqué publié à l'issue d'une réunion de son conseil de surveillance. La firme avait prévu initialement 3 500 suppressions d'emplois sur ces deux années. Alcatel SEL a justifié ces « *sévères mesures de restructuration* » par « *un recul dramatique des résultats* ». En 1994, Alcatel SEL va essuyer 300 millions de marks (environ 1 milliard de francs) de pertes opérationnelles, provisionner de 200 à 300 millions de marks (700 millions à 1 milliard de francs) pour ses mesures de restructuration et enregistrer un recul de 4 % de son chiffre d'affaires, à 5,4 milliards de marks (18 milliards de francs).

SEMI-CONDUCTEURS
Hyundai rachète une filiale d'ATT

Hyundai Electronics America (HEA), filiale américaine du conglomérat sud-coréen Hyundai, a racheté, jeudi 10 novembre, le département de NCR spécialisé dans les circuits intégrés (NCR Microelectronic Products Division), filiale de la firme américaine ATT. Avec ses brevets et certaines marques déposées, cette acquisition de 300 millions de dollars (1,56 milliard de francs) représente le plus gros investissement d'une compagnie sud-coréenne sur le territoire américain. NCR Microelectronic Products Division est spécialisée dans la fabrication et la vente de circuits intégrés complexes, de cartes de circuits intelligents et de systèmes de stockage haute performance destinés à des applications spécifiques.

FINANCES

Avec la nomination d'un nouveau gouverneur

La Banque du Japon ne modifiera pas sa politique monétaire

Le ministre des finances Masayoshi Takemura a annoncé, jeudi 10 novembre, qu'un ancien haut fonctionnaire de son ministère, ex-président de la Banque Sakura, Yasuo Matsushita, succédera à la tête de la Banque du Japon au gouverneur sortant, Yasushi Mieno, dont le mandat s'achève à la mi-décembre.

TOKYO
de notre correspondant

Attendue depuis plusieurs mois à la suite du désistement de deux autres candidats, la nomination de M. Matsushita a été différée par la résistance du ministre des finances, qui se méfie des bureaucrates. Selon la règle tacite présidant à la nomination des gouverneurs de la banque centrale, alternent à sa tête des hommes de la banque et des fonctionnaires des finances du rang de vice-ministre. M. Mieno venant de la banque centrale, c'était au tour du ministère des finances. Selon la presse, c'est sous la pression de M. Mieno que le ministre des finances a finalement décidé de désigner M. Matsushita. Le nouveau vice-gouverneur, Toshihiko Fukui, est, quant à lui, un homme de la Banque du Japon.

Poursuivre la restructuration

Bien que la plupart des économistes estiment que cette « *relève de la garde* » ne devrait guère modifier la politique monétaire du Japon, les personnalités des deux hommes qui vont se succéder à la tête de la banque centrale sont contrastées. Alors que le bouillant Yasushi Mieno, grand amateur de sumo, a démontré sa fermeté en imposant une politique déflationniste destinée à enrayer la surchauffe de l'économie provoquée par la « bulle monétaire » (qu'alimentait la spéculation boursière et immobilière), enclenchant une phase de douloureux réajustements et de récession dont elle émerge seulement, M. Matsushita est un homme de consensus, habile à coordonner des intérêts divergents.

Entré au ministère des finances en 1950, après être sorti de l'université de Tokyo comme la plupart des membres de l'élite bureaucratique, M. Matsushita fut, entre autres, responsable du budget, avant d'être vice-ministre des finances entre 1982 et 1984. Par la suite président de la banque Taiyo Kobe, il a été un des artisans de la fusion de celle-ci avec la banque Mitsui en 1990. Il devint président du conseil d'administration de la Banque Sakura, qui naquit de cette fusion, fonction qu'il occupa jusqu'en juin. Il était depuis conseiller de la direction. Comme M. Mieno lorsqu'il prit ses fonctions, M. Matsushita est peu connu à l'étranger, bien qu'il soit très versé dans les questions financières internationales. Il a étudié aux Etats-Unis et fait partie du Club franco-japonais, qui réunit depuis une vingtaine d'année, des hommes d'affaires des deux pays.

Le nouveau gouverneur de la Banque du Japon aura à trouver le juste équilibre entre deux impératifs : poursuivre une restructuration-assainissement de la machine productive comme du système financier, tout en donnant suffisamment d'oxygène aux entreprises pour soutenir la reprise qui se dessine. L'économie nippone n'est pas encore remise sur orbite. Le taux d'escompte est actuellement à son niveau le plus bas (1,75 %), mais les investissements ne reprennent pas. Sur cette reprise encore fragile pèse en outre l'ombre de l'irréversible valorisation du yen.

PHILIPPE PONS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 10 novembre ▲ Petite hausse

Faible en début de journée, la Bourse de Paris a renoué avec la hausse, jeudi 10 novembre en fin de séance, à la suite d'une nette détente des taux d'intérêt américains après l'annonce d'une baisse surprise des prix de gros en octobre aux Etats-Unis. En baisse de 0,24 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a terminé la journée sur un gain de 0,23 % à 1 948,35 points. Le marché a encore été actif avec plus de 4,3 milliards de francs de transactions.

Sur le MATIF, le mouvement a été similaire. Après une baisse initiale, le contrat notionnel échéance décembre a fini sur un gain de 0,38 % à 111,14. Le Bund allemand progressait de 0,38 % en fin de journée. La bonne nouvelle est une fois de plus venue des Etats-Unis : les prix de gros ont baissé, pour le second mois consécutif, de 0,5 %, alors que les spécialistes s'attendaient à une hausse de 0,1 %. Après quelques minutes d'hésitation, les marchés américains ont salué cette statistique, le taux des bons du trésor à 30 ans revenant à 8,05 % contre 8,11 % mercredi soir, et Wall Street enregistrant une hausse de 0,40 %.

Mardi 15 novembre se réunit l'open market de la Réserve fédérale qui définit la politique américaine pour les six mois à venir. Les opérateurs s'attendent à présent à une hausse d'un demi-point des taux directeurs, geste qui permettrait au dollar de conserver ses gains acquis récemment. Les experts de l'OCDE, optimistes sur la reprise et sur l'inflation (modérée), s'inquiètent en revanche des hausses récentes des taux d'intérêt à long terme et de l'évolution des marchés des changes. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, n'exclut pas une petite baisse des taux d'intérêt allemands dans les mois à venir, coupant court aux anticipations de hausse des taux prochainement en Allemagne.

NEW-YORK, 10 novembre ▼ En dents de scie

Wall Street a terminé en baisse, jeudi 10 novembre, déprimée par une hausse dans l'après-midi des taux d'intérêt à long terme qui avaient nettement reculé plus tôt en raison de la publication d'une baisse inattendue des prix de gros en octobre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé en baisse de 9,76 points (0,25 %) à 3 821,99 points. Près de 281 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en baisse dépasse largement celui des valeurs en hausse : 1 334 contre 805. Par ailleurs, 760 actions ont été inchangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est remonté à 8,15 % contre 8,11 % mercredi soir. Il était tombé à 8,03 % dans la matinée, après l'annonce d'un recul de 0,5 % des prix de gros en octobre, identique à celui du mois précédent. Les experts tablaient généralement sur une hausse de 0,1 % de cet indice.

Cette bonne réaction initiale du marché obligataire a permis à Wall Street de gagner jusqu'à 27 points, mais les inquiétudes sur le prochain relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale (Fed) ont repris le dessus dans l'après-midi.

VALEURS	Cours du 9 nov.	Cours du 10 nov.
Alcoa	81 5/8	81
Allied Signal Inc.	33 3/4	33 3/4
American Express	30 5/8	30 3/4
ATT	54 1/2	54 1/2
Bethlehem Steel	17 7/8	17 7/8
Boeing	44 1/4	44
Caterpillar Inc.	58 3/8	58
Chevron	42 1/2	41 3/4
Coca-Cola	50 5/8	50 5/8
Disney Corp.	42 1/2	42 7/8
Du Pont de Nemours	55 3/4	55 3/8
Eastman Kodak	47	46 1/8
Exxon	60 1/4	59 3/4
General Electric	48 3/4	48 3/4
General Motors	38 3/4	38 7/8
Goodyear Tire	35 3/8	35 3/8
IBM	74	72
International Paper	72 5/8	73
Morgan (J.P.)	60 7/8	60 3/4
McDonnell Douglas	138 1/8	139
Merck and Co.	38 7/8	37 1/8
Minnesota Mining	53 1/4	53 1/2
Philip Morris	60 5/8	61 3/8
Procter & Gamble	62 3/8	62 1/4
Sears Roeb. and Co.	48 7/8	51 5/8
Texaco	61 1/8	60 3/4
Union Carbide	31 1/8	30 1/4
United Tech.	61 1/4	60 1/8
Westinghouse El.	13 3/4	13 3/4
Woolworth	15 3/8	15 3/8

LONDRES, 10 novembre ▲ Rebond

Les valeurs se sont redressées jeudi 10 novembre en fin de séance au Stock Exchange, après l'annonce d'une baisse inattendue des prix de gros américains. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 3,9 points (0,1 %) à 3 103,5 points. Il avait perdu plus de 15 points dans la matinée, influencé par le repli de Wall Street mercredi en fin de séance.

Mais l'annonce d'une baisse de 0,5 % de l'indice des prix de gros américains en octobre a constitué une bonne nouvelle qui a déclenché une nette baisse des taux sur le marché obligataire américain.

VALEURS	Cours du 9 nov.	Cours du 10 nov.
Allied Lyons	6	5,97
BP	4,25	4,22
BTR	3,05	3,07
Cadbury	4,47	4,44
Glaxo	8,18	8,21
GUS	5,54	5,58
ICI	7,58	7,62
Reuters	4,81	4,79
RTZ	8,37	8,40
Shell	7,19	7,12
Unilever	11,36	11,26

TOKYO, 11 novembre ▲ Progression

La Bourse de Tokyo a terminé la séance du vendredi 11 novembre sur une hausse de 0,10 %. L'indice Nikkei a gagné 19,51 points pour s'inscrire à 19 284,36 points en fin de séance dans un marché calme.

Les investisseurs sont restés prudents dans l'attente de la décision de la Réserve fédérale qui réunit, mardi 15 novembre, son comité de politique monétaire.

Le dollar est resté stable à 97,78 yens en clôture, en hausse de 0,01 yen par rapport à son cours de la veille de 97,77 yens.

VALEURS	Cours du 10 nov.	Cours du 11 nov.
Bridgestone	1 550	1 530
Canon	1 750	1 730
Fuji Bank	2 040	2 020
Honda Motors	1 670	1 670
Matsushita Electric	1 570	1 540
Mitsubishi Heavy	745	742
Sony Corp.	5 750	5 730
Toyota Motors	2 090	2 110

CHANGES

Dollar : 5,2515 ▼

Célébration de l'armistice oblige, les marchés parisiens étaient fermés le 11 novembre. A Francfort, vendredi matin, le franc s'échangeait à 5,2515 francs face au dollar, en légère baisse par rapport à la veille à Paris.

FRANCFORT	10 nov.	11 nov.
Dollar (en DM)	1,5282	1,5271

TOKYO	10 nov.	11 nov.
Dollar (en yens)	97,77	97,78

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (11 nov.) .... clos
New-York (10 nov.) 5%

BOURSES

PARIS

	9 nov.	10 nov.
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	1 943,86	1 948,35
(SBF, base 1000 : 31-12-90) Indice SBF 120	1 337,33	1 339,66
Indice SBF 250	1 291,58	1 288,48

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	9 nov.	10 nov.
Industrielles	3 831,75	3 821,99

LONDRES (indice « Financial Times »)

	9 nov.	10 nov.
100 valeurs	3 099,60	3 103,50
30 valeurs	2 376,20	2 384,10

FRANCFORT

	9 nov.	10 nov.
Dax	2 096,47	2 082,40

TOKYO

	10 nov.	11 nov.
Nikkei Dow Jones	19 264,85	19 284,36
Indice général	1 520,03	1 517,67

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,2520	5,2540	5,2492	5,2524
Yen (100)	5,3705	5,3781	5,4144	5,4237
Ecu	6,5370	6,5422	6,5316	6,5389
Deutschemark	3,4360	3,4385	3,4395	3,4431
Franc suisse	4,0952	4,1001	4,1120	4,1183
Lire italienne (1000)	3,3449	3,3473	3,3200	3,3236
Livre sterling	8,4469	8,4528	8,4366	8,4450
Peseta (100)	4,1237	4,1263	4,0986	4,1028

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5 3/16	5 5/16	5 11/16	5 13/16	6	6 1/8
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 9/16	5 11/16	5 13/16	5 15/16	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 5/16
Franc suisse	3 9/16	3 11/16	3 13/16	3 15/16	4	4 1/8
Lire italienne (1000)	8	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 13/16	9 1/16
Livre sterling	5 11/16	5 13/16	6	6 1/8	6 1/2	6 5/8
Peseta (100)	7 7/16	7 11/16	7 3/4	8	8 3/16	8 7/16
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

COMMUNICATION

Présenté par Bertelsmann, Kirch et la Deutsche Bundespost Telekom

Le projet de télévision à péage Media Service est refusé par la Commission européenne

La Commission européenne de Bruxelles, a décidé, mercredi 9 novembre, d'interdire le regroupement de Bertelsmann, du groupe Kirch et de la Deutsche Bundespost Telekom au sein de Media Service, une société de télévision à péage, estimant que cette association aboutirait à verrouiller le marché.

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Souhaitant rassembler leurs forces pour affronter le marché très prometteur de la télévision numérique à péage, trois géants allemands, Bertelsmann, le groupe Kirch et la Deutsche Bundespost Telekom, avaient projeté de créer, à parts égales, une société commune MSG (Media Service GmbH).

Après une longue enquête, la Commission européenne, saisie d'une plainte en provenance de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), a décidé, mercredi 9 novembre, d'interdire cette fusion estimant qu'elle aboutirait à verrouiller d'emblée un marché en plein essor. Compte tenu de la puissance déjà acquise par chacun des trois groupes, les services de Karel Van Miert, le commissaire chargé de la politique de la concurrence, ont estimé que MSG se trouverait, en Allemagne, en position dominante abusive sur trois marchés. Tout d'abord, celui de la fourniture des services techniques et administratifs pour la télévision à péage : soit la vente ou la location de décodeurs, la gestion des abonnements et toutes les questions du contrôle d'accès (embrouillage-désembrouillage). De nouveaux opérateurs attirés par les 21 millions de foyers allemands déjà équipés du câble ou du satellite pourraient difficilement se passer des services de MSG et verraient donc leur liberté d'action menacée.

Eviter un abus de position dominante

La Commission a estimé qu'un abus de position dominante aurait lieu ensuite sur le marché de la télé payante elle-même. En Allemagne, Bertelsmann et Kirch sont actuellement les seuls opérateurs de télévision à péage à travers la chaîne Première qu'ils contrôlent avec Canal Plus. Tout nouveau venu devrait utiliser les services techniques de MSG, mais serait aussi contraint de s'adresser au groupe Kirch pour alimenter ses « bouquets de programmes ». La puissance de cette société de droits de diffusion audiovisuels et cinématographiques est considérable : elle détient les droits sur 15 000 films et 50 000 programmes de TV. La place qu'occupe Bertelsmann dans l'édition et la presse spécialisée lui donne ensuite les moyens d'orienter les choix audiovisuels des téléspectateurs.

Troisième marché à risque enfin, celui du câble. DB Telekom en est l'unique constructeur-gestionnaire. Ce monopole sera d'autant moins battu en brèche qu'il peut s'appuyer sur une société de services comme MSG. M. Van Miert a ajouté que, dans l'hypothèse ainsi évoquée, la fermeture du marché par les trois compères pourrait concerner, au-delà de la télévision à péage, tous les services interactifs à développer sur le câble.

Pour contrer les arguments de la Commission, les trois associés ont proposé de prendre des engagements qualifiés par M. Van Miert de « *comportementaux* ». Ils se déclaraient disposés à respecter un code de bonne conduite vis-à-vis de concurrents prêts à s'aventurer sur le marché et obligés de faire appel à leurs services. La Commission a refusé, estimant que la tentation de ne pas jouer loyalement le jeu serait trop grande. M. Van Miert a souligné l'importance, mais aussi le caractère singulier, presque paradoxal, de la décision venant d'être prise. En principe, a-t-il fait valoir en substance, de telles concentrations sont souhaitables pour hâter la promotion de technologies numériques. Mais la Commission a encore davantage le devoir de garder le secteur multimédia ouvert à la concurrence, car seuls des marchés ouverts permettront de tirer profit des potentialités de croissance qui existent.

Depuis que les concentrations sont contrôlées, c'est le deuxième veto que la Commission met à un projet.

Ph. L.

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, jeudi 10 novembre, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué, dont voici les principaux passages.

● Conventions internationales

Le ministre des affaires étrangères a présenté un projet de loi autorisant l'approbation de la convention conclue entre la France et la Suède en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur les successions et sur les donations et un projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant à la convention fiscale franco-camerounaise du 21 octobre 1976 (...).

Le ministre des affaires étrangères a également présenté un projet de loi autorisant la ratification de la convention relative à l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la convention du 19 juin 1980 sur la loi applicable aux obligations contractuelles. La convention du 19 juin 1980 vise à unifier le régime juridique des contrats de droit privé conclus entre les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne.

● Sapeurs-pompiers volontaires

Le ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales a présenté une communication sur les sapeurs-pompiers volontaires. Au nombre de 203 000 environ, les sapeurs-pompiers volontaires représentent, aux côtés des 23 000 sapeurs-pompiers professionnels et des 8 500 sapeurs-pompiers militaires, un élément essentiel de la sécurité civile. Or les contraintes professionnelles qui pèsent sur de nombreux sapeurs-pompiers volontaires provoquent, compte tenu de la situation de l'emploi, une stagnation du nombre des engagements, alors même que les sapeurs-pompiers volontaires sont de plus en plus sollicités dans leurs missions de secours.

Pour faire face à cette crise du volontariat, un ensemble de mesures a été adopté. Celles-ci feront l'objet des textes réglementaires nécessaires, ainsi que d'un projet de loi qui viendra en complément de celui récemment déposé devant le Parlement au sujet des services d'incendie et de secours. Le droit des sapeurs-pompiers volontaires de s'absenter de leur emploi pour remplir leurs obligations en matière de disponibilité opérationnelle et de formation sera clairement établi (...).

Pour mieux marquer la reconnaissance de la collectivité publique envers les sapeurs-pompiers volontaires, l'allocation de vétérance, aujourd'hui versée à certains d'entre eux, sera attribuée à tous les sapeurs-pompiers volontaires ayant atteint la limite d'âge et ayant accompli vingt années de service. Son montant sera modulé selon la disponibilité effective dont chacun aura témoigné. Le versement de l'allocation sera pris en charge par un fonds alimenté par les collectivités locales qui emploient des volontaires.

● Rémunération des fonctionnaires

Le ministre de la fonction publique a présenté un décret portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation. Le décret augmente de 1,1 % au 1er décembre le traitement des agents de l'Etat, des collectivités locales et des hôpitaux, soit près de 5 millions de personnes (...).

CARNET

Naissances

Marie-Frédérique et Philippe
BACQUÉ GUILLOU
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 6 novembre 1994.

139, boulevard de Charonne,
75011 Paris.

Catherine et Jacques Bacqué,
60-62, rue Brancion,
75015 Paris.

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire aux

16 - 11 - 13

alias **Georges**

Frédéric

Nathalie

Moon, Michèle.

– Heureux anniversaire

Nicole.

Jean, Josée, Bertrand, Patrice.

Décès

– Grenoble. Genève. Lyon. Paris.

Luc et Martine Chardronnet,
Aurélie, Karine, Samuel, Christophe,
Mathieu et Anita
Chardronnet-Chardet,
Cicéro, Antonio, Adrien,
Jérôme Chardronnet,
Sylvain et Flora Chardronnet,
ses enfants et petits-enfants,
Cécile Goldet sa sœur,
et ses enfants et petits-enfants,
Martine Pézelet-Barbiéri, sa nièce,
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Luce MARC-CHARDRONNET,

survenu à Saint-Egrève, le 4 novembre 1994, à soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, avenue du Médecin-Général-Viallat,
38120 Saint-Egrève.

– Annecy. Chambéry.

Mme Paule Pontet Litaud,
Le docteur et Mme Jeanneret Pontet,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Martine Perdrix Pontet
et ses enfants,
Mme Marie-Rose Debeauvais Pontet,
Les familles Alexandre, Gasca,
Cabanel, Fournier,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Richard PONTET,
ingénieur TPE,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu le 5 novembre 1994.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

9 *bis*, rue Henry-Bordeaux,
74000 Annecy.

– Mme Monique Abramowicz-Lustig,
Emmanuel, Michaël et Jean-David,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Léon ABRAMOWCIZ,
journaliste et écrivain,
militant de la mémoire,

survenu le 9 novembre 1994.

Les obsèques auront lieu le lundi 14 novembre.

Rendez-vous à 14 h 45, au cimetière parisien de Bagneux (entrée principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Emmanuel Abramowicz,
10, rue Raymond-Pitet,
75017 Paris.

– L'Amicale des anciens déportés juifs de France
a la douleur de faire part du décès de son camarade,

Léon ABRAMOWICZ,
ancien résistant et déporté,
rescapé du ghetto de Varsovie
et de Treblinka,
délégué aux relations internationales.

Les obsèques auront lieu le lundi 14 novembre 1994.

Rendez-vous à 14 h 45 au cimetière parisien de Bagneux (entrée principale).

Ni fleurs ni couronnes.

14, rue de Paradis,
75010 Paris.

Anniversaires

Patrice COUSSONNET,
agrégé d'arabe,

nous a quittés le 12 novembre 1989.

Ses parents, ses amis, ne l'ont pa[s] oublié.

Arabisants de France, il était de[s] vôtres, souvenez-vous de lui.

Communications diverses

– M. Alain Peyrefitte, de l'Académi[e] française et de l'Académie des science[s] morales et politiques, a été chargé, pa[r] l'assemblée des professeurs du Collèg[e] de France, d'un cours d'éthologie com[-]parée du développement, à partir d[u] 14 novembre 1994.

La première leçon sera donnée lund[i] prochain, à 17 heures. Elle sera consa[-]crée à la notion de « miracle » en anthropologie économique.

– Pour la restauration, la restitutio[n] et la création de broderie et de tapisserie.

Philippe CÉCILE

a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son atelier, 47-49, avenue du Docteur-Arnold-Netter, Paris-12e.

Ouvert du lundi au vendredi, de 14 heures à 19 heures. Renseignements au 44-67-92-02.

Conférences

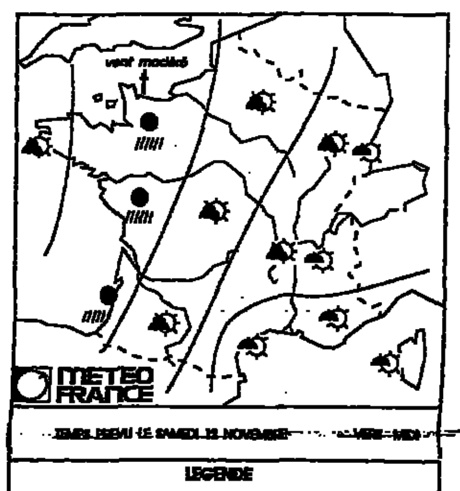
– Le groupe d'études C.G. Jung d[e] Paris vous invite à participer à la prochaine conférence : « Inconscient e[t] psychologie transpersonnelle », ave[c] Djohar Si Ahmed, psychanalyste, le mardi 15 novembre 1994, à 20 h 45 5, rue Las-Cases, Paris-7e.

LÉGION D'HONNEUR

Défense

Est promue *officier* :
Lucienne Nicolle.
Sont nommés *chevaliers* :
Sylvain Améaume, Albert Audibert, Louis Audouin, Raoul Beauprey, Frédéric Bergner, Octave Bichon, Jules Bourdais, Joseph Bousquet, Louis Chemineau, Auguste-François Deloye, Gabriel Doumenc, Henri Frétier, Augustin Hurel, Christophe Joncour, Marc Martelli, André Masgrangeas, Anicet Mazeaud, Georges Michard, Gabriel Poutée, Antoine Saporte, Jean Verein.

MÉTÉOROLOGIE



Samedi : nouvelles pluies sur la moitié ouest. – Sur la Bretagne, le Cotentin et la façade atlantique, il pleuvra le matin. A la mi-journée, les pluies cesseront et quelques éclaircies reviendront sur la pointe de Bretagne. Ces timides éclaircies gagneront le Cotentin et la Vendée en cours d'après-midi.

De la Haute-Normandie au Pays-de-Loire et à l'Aquitaine, le ciel sera couvert dès le matin et il commencera à pleuvoir à la mi-journée. Ces pluies persisteront l'après-midi tout en restant faibles.

De la frontière belge à l'Ile-de-France et au Midi-Pyrénées, après quelques brumes en début de journée, le soleil fera quelques apparitions. L'après-midi, il sera progressivement voilé par des nuages élevés de plus en plus denses.

De la frontière allemande à la région lyonnaise, les brumes ou bancs de brouillard seront fréquents en matinée. Cette grisaille pourrait se révélée persistante en plaine d'Alsace mais en général, l'après-midi sera agréablement ensoleillé.

Sur le pourtour méditerranéen, le soleil brillera généreusement et le vent restera faible.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 6 et 9 degrés. Elles pourront atteindre 12 degrés sur l'extrême ouest ou le sud-est. Il fera un peu plus frais sur le nord-est avec 3 à 6 degrés.

Les températures maximales varieront de 9 à 16 degrés d'est en ouest. Sur les régions les plus méridioniales, le mercure montera jusqu'à 18 ou 20 degrés.

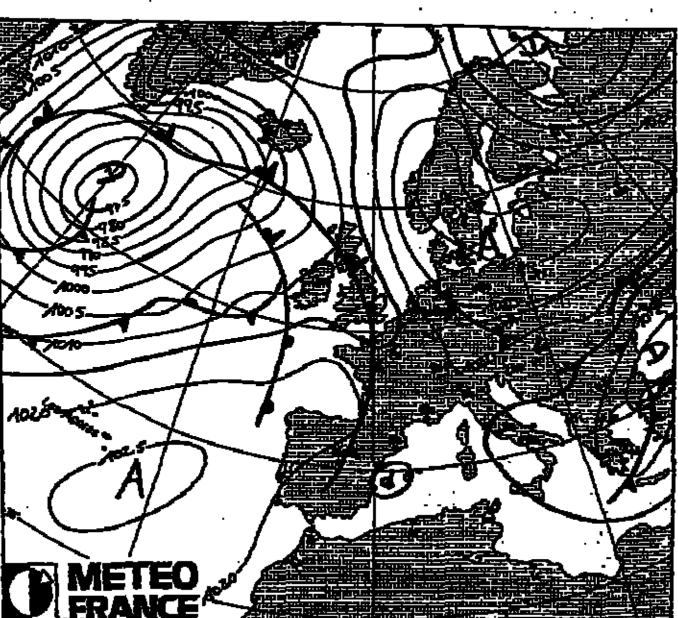
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

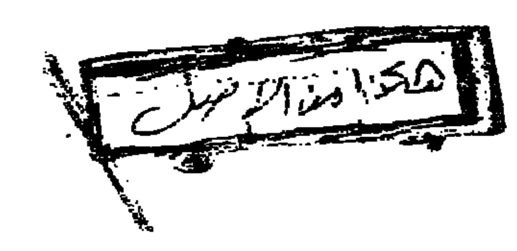
TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	20/16
BIARRITZ	14/13
BORDEAUX	17/11
BOURGES	13/10
BREST	15/11
CAEN	14/9
CHERBOURG	15/6
CLERMONT-FER.	15/8
DIJON	13/7
GRENOBLE	14/9
LILLE	12/8
LIMOGES	11/9
LYON, BRON	15/9
MARSEILLE	17/11
NANCY	14/6
NANTES	15/11
NICE	18/9
PARIS	14/10
PAU	13/11
PERPIGNAN	19/14
POINTE-A-PITRE	30/24
RENNES	14/8
ST-ETIENNE	15/8
STRASBOURG	12/8
TOULOUSE	15/11
TOURS	12/8
ÉTRANGER	
ALGER	22/14
AMSTERDAM	12/8
ATHENES	22/18
BANGKOK	34/24
BARCELONE	22/13
BELGRADE	21/12
BERLIN	7/5
BRUXELLES	12/9
COPENHAGUE	8/5
DAKAR	30/19
DUBLIN	12/8
GENEVE	13/8
ISTANBUL	16/13
JERUSALEM	18/10
LE CAIRE	28/13
LISBONNE	19/17
LONDRES	14/10
LOS ANGELES	17/11
LUXEMBOURG	10/5
MADRID	16/8
MARRAKECH	26/12
MEXICO	23/8
MILAN	10/2
MONTREAL	5/-2
MOSCOU	0/-10
NAIROBI	24/14
NEW-DELHI	29/14
NEW-YORK	12/6
PALMA-DE-MAJ.	22/17
PEKIN	13/3
RIO-DE-JANEIRO	26/24
ROME	20/10
HONGKONG	29/20
SEVILLE	23/15
SINGAPOUR	29/24
STOCKHOLM	2/-5
SYDNEY	25/16
TOKYO	21/13
TUNIS	26/16
VARSOVIE	5/-2
VENISE	16/11
VIENNE	9/8

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-11-1994 à 6 heures TUC et le 11-11-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 13 NOVEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC





VENDREDI 11 NOVEMBRE

TF 1

13.35 **Série : *Sydney Police*.**
15.15 **Sport : Patinage artistique.** Grand Prix du Canada, en direct d'Alberta.
16.15 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.45 **Club Dorothée.**
17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : *Hélène et les garçons*.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.50).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Téléfilm : Rendez-moi ma fille.** De Henri Helman.
22.40 **Magazine : Combien ça coûte ?** Présenté par Jean-Pierre Pernaut et Annie Lemoine. Le gaspillage de l'argent public.
0.05 **Série : Agence tous risques.** La Guerre des étoiles, de Michael O'Herlihy.
0.55 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

13.50 **Cinéma : Les Belles de nuit. ■■■** *Film français de René Clair* (1952).
15.15 **Tiercé, en direct de Saint-Cloud.**
15.30 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 4.50).
16.45 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 ***Jeu : Que le meilleur gagne*** (et à 3.20).
18.50 **Sport : Patinage artistique.** La légende du Trophée Lalique (et à 19.25).
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.55 **Série : Maigret.** Maigret se trompe, de Joyce Bunuel d'après Georges Simenon.
22.35 **Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. L'esprit français. Invités : Jérôme Savary, metteur en scène de *Chantecler* au Théâtre de Chaillot ; François Bayrou *(Henri IV)* ; Claude Imbert *(Par bonheur)* ; Jean-Edern Hallier *(le Refus ou la Leçon des ténèbres)*.
23.30 ***Variétés : Taratata.*** Emission présentée par Nagui. Avec CharlElie Couture, Patricia Kaas, Rosco Martinez, Misty Oldland.
0.40 **Journal, Météo et Journal des courses.**

FRANCE 3

13.10 **Téléfilm : Hollister.** De Vern Gillum.
14.45 **Série : La croisière s'amuse.**
15.35 **Série : *Magnum*.**
16.30 **Les Minikeums.**
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.20 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Ce que nous dit la vitesse*, de Jean-Philippe Domecq.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.40 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 ***Magazine : Thalassa.*** Présenté par Georges Pernoud. Plongées à l'arraché, d'Yves Pelissier et Jean-Pierre Heckmann. *Pêche aux algues au Portugal.*
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Invité : Bernard Haller. Brésil : les cow-boys en pirogue ; France : les jardins ouvriers ; Côte-d'Ivoire : la petite fille qui danse dans le ciel.
22.50 **Météo et Journal.**
23.15 **Magazine : Strip-tease.** Marchands de Tapie, d'Emmanuelle Machtou ; Nez rouge et globules blancs, de Manu Bonmariage ; Monsieur le substitut, d'Annie Bonniel ; La Faute à Menard, de Frédéric Siaud.
0.10 **Court métrage : Libre court.** Une vue imprenable, d'Amal Bedjaoui.
0.25 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL +

13.35 **Téléfilm : Les Chemins de l'égalité.** De Kenneth Fink.
15.25 **Téléfilm : Les Ailes des héros.** De Marcus Cole.
17.05 **Documentaire : L'Art du guerrier.** De Marc Huraux.
18.00 **Canaille peluche.** Les cow-boys de Moo Mesa.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Invités : Laurent Voulzy, Stéphane Bourguignon.
19.20 **Magazine : Zérorama.**
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 ***Le Journal du cinéma.***
20.35 **Téléfilm : L'Aigle et le Cheval.** De Serge Korber.
22.10 **Documentaire : Le Réveil des ours bruns.** *De Roger Jones.*
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Piège en haute mer. ■** Film américain d'Andrew Davis (1992).
0.40 **Sport : Boxe.** Réunion en direct de Tucuman (Argentine). Match du championnat du monde des poids super-welters WBA : Julio César Vasquez (Argentine) - Tony Marshall (Guyane).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités américaines et soviétiques de la semaine du 5 novembre 1944 (rediff.).
17.55 **Magazine : Macadam.** Les Cigales et la Fourmi (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire : Les Premiers Allemands sur la route des Indes.** 2. Sur les traces des marchands de Nuremberg et d'Augsbourg au XVI[e] siècle, de Wolfgang Hedinger.
20.25 **Série : Reporter.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **▶ Téléfilm : La Page blanche.** D'Olivier Assayas.
21.45 **Documentaire : *Le 9 novembre, un jour historique en Allemagne.*** *1918, chute de l'Empire et proclamation de la République ; 1923, putsch manqué contre Hitler ; 1938, « nuit de cristal » ; 1939, attentat manqué contre Hitler ; 1967, manifestation à l'université de Hambourg ; 1989, chute du mur de Berlin. Reinhard Kahl a trouvé des témoins.*
22.50 ***Cinéma : La Nuit blanche.* ■** Film allemand de Niklaus Schilling (1992, v.o.).
0.50 **Documentaire : Stig Dagerman.** De Pierre Beuchot (60 min). *Portrait de l'écrivain suédois. Prix du documentaire aux Rencontres européennes de télévision à Reims en 1990.*

M 6

13.20 **Cinéma : le Vieil Homme et l'Enfant. ■■** Film français de Claude Berri (1966).
14.50 **Téléfilm : L'Etalon noir, l'aventure commence.** *De J. Purdy, K. Jubenvill.*
16.25 **Magazine : Hit Machine.**
16.55 **M 6 Kid.** Conan l'aventurier ; Draculito.
17.55 **Série : *Highlander*.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Magazine : Vu par Laurent Boyer.** L'actualité du spectacle.
20.05 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Téléfilm : L'Insoutenable Vérité.** De Jeremy Kagan.
22.40 **Série : Mission impossible, vingt ans après.**
23.35 **Magazine : Sexy Zap.**
0.35 **Six minutes première heure.**
0.45 **Série : Hongkong Connection.**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : *Le Rythme et la raison.*** Jankélévitch et la musique (5).
20.30 **Radio archives.** La guerre ne faites...
21.32 **Musique : Black and Blue.** Retour de San-Diego. Avec Jimmy Gourley.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Les ruines. 4. Sous les pavés de Naples à Pompéi.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Juan Carlos Caceres (5).

FRANCE-MUSIQUE

17.00 **Opéra** (en direct du Théâtre du Châtelet) : Siegfried, de Wagner, par le Chœur du Théâtre du Châtelet, l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate ; sol. : Heinz Kruse, Peter Keller, Robert Hale, *Franz Josef* Kapellmann, Zelotes Edmund Toliver, Kirsten Dolberg, Gabriele Schnaut, Donna Brown.
22.35 **Soliste.** Hopkinson Smith.
23.00 **Ainsi la nuit.** Quatuor à cordes n° 11 en fa mineur op. 95, de Beethoven ; Fantaisie en fa mineur pour orgue K 608, de Mozart ; Quatuor à cordes n° 2 en ut majeur op. 36, de Britten.
0.05 ***Jazz club.*** Par Claude Carrière.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « L'arthrose » (« Spécial Le téléphone sonne »), à l'occasion *d'Euromédecine 94, en* direct de Montpellier.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Le plus cruel des mystères

OU donc l'amour, l'espoir, le désir de vivre, se lisent-ils mieux qu'au chevet d'un malade dans le coma ? Envoyé spécial nous faisait partager ce mystérieux voyage aux confins de la vie et de la mort, dans cette impénétrable nuit de l'inconscience dont on revient parfois – sans *douleur, sans mémoire*, indemne – et où parfois l'on s'enfonce à jamais. On vivait, *on bougeait, on riait, on aimait*, on avait vingt ans. Un jour, un accident de vélo, de moto, une *chute : on plonge dans la nuit*. On n'est pas mort, mais on a déserté la vie. On n'a plus ni âge *ni regard*.

Commence alors le mystère. Que voient-ils, ces habitants de *la silencieuse planète du* coma ? Qu'entendent-ils ? Incertitude pour incertitude, l'équipe thérapeutique de l'établissement marseillais visité par « Envoyé spécial » avait choisi de parier qu'ils voient, et entendent, dans une zone inaccessible de la conscience. Il importe donc qu'à leur chevet se succèdent des voix amies ou familières, des récits de moments heureux, les accents des musiques alliées, pour les tirer, les tirer sans relâche du côté du réveil.

Et puis, miracle : quelque part dans la conscience endormie, un désir de vie se réveille soudain. C'est l'aube. Bientôt, blanchit toute la campagne. Un *mouvement de lèvres*, un plissement de paupière : on assista à ces prodiges-là. Tout d'un coup, l'œil de l'allongé suit le mouvement des lumières. Il sourit, balbutie, lève un bras, il tient debout. Au téléphone, il répond « allô, oui » et, pour entendre ce « allô », toute *la* famille se succède. Gagné ! Celui-là est sauvé. Le reste n'est *qu'une affaire de patience*. Tous les efforts des proches ont peut-être servi à quelque chose, et *peut-être à rien*.

Une autre, au contraire, une belle fille blonde de vingt ans, *tombée de scooter, s'enfonce* irrémédiablement dans les profondeurs. Trois mois de *sommeil passés*, les médecins savent que les chances de réveil *« dans de bonnes conditions » s'amenuisent*.

Un jeune homme dont l'amie s'était finalement réveillée après quelques mois raconta ses visites à l'hôpital. *« Un jour, comme je sortais de sa chambre, son rythme cardiaque s'accéléra. Le lendemain, même chose. J'ai d'abord eu peur. Et puis j'ai compris qu'elle ressentait mon départ. »* Quoi de plus bouleversant que ce « ne me quitte pas » surgi du fond de la nuit ?

Sur les quatre jeunes comateux suivis six mois durant par l'équipe d'« Envoyé spécial », deux se réveillèrent. Deux sur quatre. Et les autres ? Un triste matin, il faut bien que se baissent les tendres bras qui se tendaient vers le gisant. Il faut bien laisser partir l'être aimé vers un autre lit, un autre hôpital, une solitude plus profonde encore. Il faut bien se résoudre à rester seul avec le plus cruel des mystères.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 12 NOVEMBRE

TF 1

5.55 **Série : Mésaventures.**
6.25 **Club mini Zig-Zag.**
7.20 **Club mini.**
8.25 **Télé-shopping.**
8.55 ***Club Dorothée. Biker Mice ;*** Sailor Moon ; Goldorak ; Jet Man ; News ; Tests vidéo ; Jeux.
10.43 **Météo** (et à 12.18).
10.45 **Ça me dit... et vous ?** Avec les séries : Petite Fleur, La Maison en folie.
11.55 ***Jeu : Millionnaire.***
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.15 **Magazine : Reportages.** Bigeard, retour à Dien Bien Phu, de Jean-Claude Criton.
13.50 **Série : *Sydney Police*.**
14.45 **Série : Cannon.**
15.45 **Série : Chips.**
16.40 **Série : *Tarzan*.**
17.05 **Magazine : Trente millions d'amis.**
17.35 **Série : 21, Jump Street.**
18.35 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.05 **Série : Beverly Hills.**
20.00 **Journal, Spécial formule 1, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Variétés : Super nanas.** *Emission présentée par Patrick* Sébastien. Les nanas exceptionnelles : Bambou, M[me] Claude, Evelyne Leclercq. Jury : Olivier de Kersauson, *Didier Derlich*, Alexandre Debanne, Jacques Balutin, Gérard Hernandez. Variétés : Pierre Vassiliu, Vallée, Jesse Garon, l'Orchestre de Darzie.
22.45 **Magazine : Ushuaïa.** Présenté par Nicolas Hulot. Les mystères du « Natal ». Le cerf-volant humain ; Au royaume de Maya ; Narmada, la longue marche.
23.45 **Magazine : Formule 1.** Grand Prix de formule 1 d'Australie à Adelaïde.
0.20 ***Journal et Météo.***
0.30 **Série : Côté Cœur.**
1.10 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise** (rediff.).
1.20 **TF 1 nuit** (et à 2.20, 3.00, 3.40).
1.30 **Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard** (6[e] épisode).
2.30 **Documentaire : Histoires naturelles.** Vivre et pêcher à la Réunion.
3.10 **Documentaire : L'Aventure des plantes.**
3.50 **Musique.**
4.10 **Sport : Formule 1.** Grand Prix d'Australie, en direct d'Adelaïde ; à 4.25, Le départ ; à 6.10, Podium.

FRANCE 2

6.05 **Cousteau à la redécouverte du monde.**
6.50 **Dessin animé.**
7.00 **Les Matins de Saturnin.** Caroline et ses amis ; *Les Animaux du bois de quat'sous ; Les Aventures de Saturnin.*
7.45 **Hanna Barbera Dingue Dong.** Scoubidou where are you ? ; Bêtes comme chiens ; Yogi ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
8.45 **Sam'di mat'.** Mission Galaxia ; Les Tortues *Ninja ; La Famille Addams ;* Retour vers le futur.
10.05 **Dessin animé : Warner Studio.** Tiny Toons.
10.55 **Expression directe.** CGT.
11.05 **La Revue de presse de Michèle Cotta.**
11.50 **Jeu : Pyramide.**
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.30).
12.59 **Journal.**
13.35 **Magazine : Savoir plus santé.** Présenté par Martine Allain-Régnault et François de Closets. Sclérose en plaques : du nouveau. Invités : Michel Clanet, professeur de neurologie au CHU de Toulouse ; Olivier Lyon-Caen, professeur de neurologie au CHU Pitié-Salpêtrière ; Marie Dubois, comédienne.
14.35 ***Documentaire : Histoires sauvages.*** Le parc de Kalahari ; Les animaux de la montagne.
15.25 **Magazine : Samedi sport.** Tiercé, en direct de Vincennes ; à 15.40, Rugby : championnat de France, Toulon-Colomiers ; à 17.45, Supercross de Paris-Bercy.
18.45 **INC.**
18.55 **Magazine : Chéri(e), j'ai un truc à te dire.** Thème : l'homme, la femme, les enfants. Invité : Lagaf'.
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
19.59 **Journal et Météo.**
20.50 **Divertissement : N'oubliez pas votre brosse à dents.** Présenté par Nagui. Invitée : Catherine Lara.
23.05 **Magazine : Les Enfants de la télé.** Présenté par Arthur. Invités : Mimie Mathy, Michel Boujenah, Liane Foly, Pierre Tchernia.
0.20 **Journal, Météo et Journal des courses.**
0.30 **▶ Magazine : La 25[e] Heure.** Le Fils de l'ami de la mère de Wadeck, d'Arnold Barkus.
1.55 **Magazine : Taratata** (rediff.).
3.05 ***Magazine :*** **Bouillon de culture** (rediff.).
4.10 **Dessin animé** (et à 5.10).
4.15 **Magazine : Autrement dit** (rediff.).
5.15 **Documentaire : Septième Continent.**
5.40 ***Documentaire :*** **Stratégie du silence.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Voile : La Route du rhum** (et à 20.30).
7.05 **Bonjour Babar.** Budgie, le petit hélicoptère ; Les Moomins ; Oui-oui ; Calculin ; *Mimi Cracra ; Les Aventures de* Tintin : l'Affaire Tournesol (2[e] épisode).
8.30 ***Magazine :*** **Terres francophones.** Amin Maalouf, le retour (1[re] partie).
9.00 **Magazine olympique.** André Agassi à Bercy ; patinage artistique : portrait de Marie-Pierre Leray ; basket ; athlétisme ; les minutes émotions à Bercy ; agenda.
9.30 **Magazine : Rencontres à XV.** Tour de France des comités : le rugby alsacien.
10.00 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
10.30 ***Magazine : Outremers.***
11.00 **Magazine : Le Jardin des bêtes.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Samedi chez vous** (et à 14.50, 16.45).
14.00 **Série : New-York District.** L'Ecole du crime, de Daniel Sackheim, avec George Dzundza, Christopher Noth.
17.45 **Magazine : Montagne.** Le Grec, de Jean Afanassieff. *Portrait de Georges Livanos, célèbre grimpeur des années 50-60.*
18.20 **Expression directe.** FO.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Le Nouveau Dictionnaire des auteurs-Dictionnaire des personnages.*
18.55 **Le 19.20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.40 **Tout le sport.**
20.50 **Téléfilm : Rendez-moi mon enfant.** De François Labonte, avec Julie Vincent, Didier Flamand. *Un enfant de dix ans enlevé à Rio-de-Janeiro.*
22.20 **Magazine : Ah ! quels titres !** Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. Débat : les intégrismes. Invités : Simone Veil *(Destin)* ; Pascale Froment *(René Bousquet)* ; Andreï Gratchev *(la Chute du Kremlin : l'empire du non-sens)* ; Bernard-Henri Lévy *(la Pureté dangereuse)* ; Jean-Christophe Ruffin *(l'Aventure humanitaire)* ; Dominique Schnapper *(la Communauté des citoyens)* ; Gilles Kepel *(A l'Ouest d'Allah)*.
23.20 **Météo et Journal.**
23.45 **Magazine : Ruban rouge.** Emission interactive sur le sida. Invitée : *Line Renaud. Les* femmes et le sida.
0.45 **Magazine : Musique et compagnie.** Présenté par Alain Duault. L'Œil écoute... l'Irlande (2[e] partie). Invité : James Galway, flûtiste.
1.45 **Musique : Cadran lunaire.** *44 duos pour 2 violons*, extraits, de Bartok, par Miklos Szenthelyi et Jogsef Lendvay (15 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 7.28, 12.29, 1.24).
7.00 **CBS Evening News.**
7.23 ***Le Journal de l'emploi.***
7.30 **Documentaire : Cent ans de cinéma américain.** Le western.
8.25 **Documentaire : Animaux de toutes les Russies.** La terre des volcans, de Gérard Calderon et Jean-Claude Cuttoli.
8.50 **Surprises** (et à 16.10, 5.50, 6.50).
9.00 **Cinéma : K 2. ■** *Film américain de Franc Roddam* (1991). Avec Michael Biehn, Matt Craven, Raymond J. Barry.
10.50 **Le Journal du cinéma.**
10.55 **Cinéma : Trois couleurs : bleu. ■■** *Film franco-helvético-polonais* de Krzysztof Kieslowski (1992). Avec Juliette Binoche, Benoît Régent, Florence Pernel. *Des dimensions bressonniennes.*

En clair jusqu'à 14.00

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : 24 heures.** Présenté par Erik Gilbert. Haïti, le culte d'Aristide.
13.30 **Magazine : L'Œil du cyclone.** Trente-neuf mille monuments aux morts.
14.00 **Sport : *Basket*.** Match de la NBA : New-York Knicks - Orlando Magic.
15.45 **Documentaire : Zakouma.** De Marie-Hélène Baconnet.
16.25 **Les Superstars du catch.**

En clair jusqu'à 20.30

17.15 **Décode pas Bunny.**
18.15 **Dessin animé : Les Simpson.**
18.40 **Magazine : Zérorama.** Les meilleures séquences.
18.55 **Flash d'informations.**
19.00 **Magazine : L'Hebdo.** *Présenté par Michel Field.* Thème : autour de l'illettrisme et la culture pour tous.
20.00 **Interview : Mike Tyson, matricule 922 335.** Réalisée par Charles Biétry, à Indianapolis.
20.30 **Sport : Boxe.** Réunion à Marseille, en direct. Full-contact : Rick Roufus (Etats-Unis)-Ernest Hoost (Pays-Bas) ; *Kick-boxing : Rob Kaman (Pays-*Bas)-Orlando Brainburg (Pays-Bas) ; Kick-boxing : Sébastien Farina (France)-Abel el Quandili *(France) ; Boxe thaï : Dida Diafat* (France)-Sei Maï (Thaïlande).
22.00 **Documentaire : Sylvie, sa vie.** De Gilles Verlant.
23.00 **Flash d'informations.**
23.05 **▶ Documentaire : Troisième sexe à Istanbul.** *De Brigitte Delpech.*
0.05 **Le Journal du hard.**
0.10 **Cinéma : Obsessions cachées.** Film américain, classé X, d'Andrew Blake (1993). Avec Janine Lindemulder, Bruce Gates, Heather Hart.
1.25 **Cinéma : L'Ombre du doute. □** Film français d'Aline Issermann (1993). Avec Alain Bashung, Mireille Perrier, Sandrine Blancke. *Un père incestueux... et un film raté.*
3.05 ***Cinéma : La Nuit déchirée.* □** Film américain de Mick Garris (1992). Avec Brian Krause, Mädchen Amick, Alice Krige. *Vraiment trop outré.*
4.35 **Cinéma : Les Arpenteurs de Montmartre. ■** *Film français de Boris Eustache* (1993). Avec Frédéric Pierrot, Maïté Maille, Isabelle Milkoff.
6.05 **Documentaire : Uria, l'enfant de la rivière.** De Frédéric Labourasse.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Magazine : Archimède.** Modèles. Modèle ? (rediff.).
17.50 **Magazine : Mégamix** (rediff.).
18.45 **Série : One-Reelers, comédies burlesques** (rediff.).
19.00 **Série : Hale and Pace.**
19.25 **Chronique : Le Dessous des cartes.** Le conflit soudanais et ses conséquences.
19.30 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités soviétiques et japonaises de la semaine du 12 novembre 1944.
20.25 **Série : Reporter.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Joseph Roth 1894-1939.** De Hans Keller. *Portrait de l'écrivain, journaliste et essayiste allemand. De son village natal en Galicie à Vienne et Paris où il émigra, fuyant le Troisième Reich.*
22.15 **Téléfilm : Trois semaines à Jérusalem.** D'Amos Kollek, avec Faye Dunaway, Amos Kollek. *Une journaliste américaine envoyée en reportage sur le conflit israélo-palestinien fait la connaissance d'un écrivain israélien et d'un leader palestinien. Crise de conscience. Une fiction tournée en pleine guerre du Golfe.*
23.35 **Magazine : Snark.** Wings for Fan, d'Alberto Noti ; Ainsi vont les choses, de Peter Fischli ; Réanimations, d'Alexandre Périgot ; Sexy Girls, Sexy Appliances, d'Emma-Kate Croghan ; L'Objet, de Jacques-Louis Nyst.
0.05 **Concert : John Scofield and Pat Metheny Quartet** (40 min).

M 6

7.30 **M 6 Kid.**
10.00 **M 6 boutique.** Télé-achat.
10.30 **Infoconsommation.**
10.35 **Magazine : Hit Machine.**
11.55 **Série : Loin de ce monde.**
12.25 **Série : Mariés, deux enfants.**
12.55 **La Saga des séries.**
13.00 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
14.05 **Série : Tonnerre mécanique.**
15.10 **Série : Les Champions.**
16.10 **Série : Le Joker.**
17.15 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
18.20 ***Série : Agence Acapulco.***
19.10 **Magazine : Turbo.** Essai Ford Scorpio ; La berlinette échappement ; Essai Moto Guzzi ; Le Critérium des Cévennes ; Essai Volvo 980.
19.54 **Six minutes d'informations, *Météo*.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Magazine : Stars et couronnes.** Gina Lollobrigida.
20.45 **Téléfilm : Le Complot de la haine.** De Paul Wendkos, avec Elliott Gould, Mimi Rogers. *Deux frères, accusés d'avoir commandité le meurtre de leurs parents, sont emprisonnés. La femme de l'un deux doit travailler et faire face à la réaction violente des enfants. Inspiré d'un fait divers récent aux Etats-Unis.*
0.00 **Six minutes première heure.**
0.10 **Série : Hongkong Connection.**
1.05 **Musique : Boulevard des clips** (et à 6.30).
2.30 **Rediffusions.** La Tête de l'emploi ; Fax'O ; Culture pub ; *Le monde des hélicoptères* ; Sports et découverte ; Jazz 6.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Temps de la danse.** Rencontre avec deux figures de la danse contemporaine : Dominique Boivin et Christine Bastin.
20.30 **Photo-portrait.** Lucien Hervé, photographe.
20.45 **Fiction.** *Adam et Eve, retour sur les boulevards*, de Jean-Claude Grumberg.
22.35 **Musique : Opus.** Michel Philippot, 50 ans de musique.
0.05 **Clair de nuit.** Rencontre avec Daniel Toursière, ingénieur du son.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Opéra** (en direct de Covent Garden à Londres) : Roméo et *Juliette*, de Gounod, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra royal de Covent Garden, dir. Charles Mackerras ; sol. : Leontina Vaduva, *Roberto Alagna*, François Le Roux, Robert Lloyd.
0.05 **Musique pluriel.** Par Cécile Gilly. Amies, de François ; Mi lirica sombra, de Solbiati, par Ensemble 2e2m, dir. Paul Mefano.

Les interventions à la radio

France-Inter, 9 h 10 : « Les canons de l'économie mondiale » (« Rue des Entrepreneurs »).

Radio Classique, 12 heures : Marcel Roulet, président de France Télécom (« Questions orales »).

Le Monde

PIERRE GEORGES

Le temps des crépuscules

ILS furent longtemps les deux alexandrins les plus lus de France. Parce qu'ils étaient partout gravés, sur autant de monuments aux morts que la France comptait de communes. Comme une épitaphe commune à ces listes interminables de noms, à ces comptabilités soigneuses, année par année, des *« braves »*, de *« nos héros »*, de *« nos enfants »* morts pour la patrie..

Ils étaient, ces deux vers, et restent écrits sous les pierres tressées en lauriers ou en croix de guerre, sur le patriotisme coulé dans le bronze, sous ces statues de poilus tournés, baïonnette au canon, vers de bleus horizons, sous ces Chantecler de France, sous ces Marianne tenant en leur bras le gisant.

Et, chaque année, dans un devoir civique et patriotique, chacun, du plus jeune au plus vieux, des enfants des écoles aux légions de survivants, du maire au curé, de l'instituteur à la veuve de guerre, du pompier bénévole au boulanger arraché à son astreinte, avait obligation de mémoire. Rituel immuable avec minute de silence, sonnerie aux morts, *Marseillaise* et ensuite vin d'honneur.

Le rituel est resté qui ne fait plus guère recette. Et les vers sont toujours là qu'il faudra bien finir par citer avant de les oublier, eux aussi, bravement sortis des *Chants du crépuscules* de Victor Hugo : *« Ceux qui, pieusement, sont morts pour la Patrie/Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie. »*

Que sont nos 11 novembre devenus ? Des ponts, assurément. Ou des pages d'histoire, des feuilletons dans les journaux ou des portraits tremblés des derniers survivants, des *« der des der »*. Ils sont 5 000 encore, 5 000 seulement en France, les témoins directs de ces temps de tranchées et de boucherie humaine. Le plus jeune a quatre-vingt-douze ans, le doyen cent neuf. Et ils sont arrivés aux crépuscules des mémoires.

Il y a plusieurs années, le 11 novembre 1988, un homme, déjà centenaire et encore poète, s'était confié. Il s'appelait Fernand Mouquin, cavalier démonté, dragon des tranchées. Il avait tout vécu et survécu à tout, cet homme né *« l'année des trois 8 »*, 1888.

Et de son 11 novembre 1918, 5 heures du matin, vécu en direct, quelque part en Argonne, il faisait, les yeux pleins de larmes, ce récit inachevé : *« Dans la tranchée, un homme s'est dressé et de son clairon cabossé a joué un air étrange que personne ne connaissait plus. C'était le cessez-le-feu, le cessez la mort. »* Fernand Mouquin est-il, n'est-il plus ? On avait parlé à l'époque de *« sa mémoire, elle aussi cabossée »*. Et sa famille s'en était indignée, voyant de l'insulte où il n'y avait guère que de la tendresse. Mais peut-être avait-elle raison de prendre les mots aux pied de la lettre. C'est notre mémoire collective du 11 novembre qui désormais est toute cabossée. Pas celle du dragon Mouquin.

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Heures locales

L'aménagement du territoire en débat. Redistribution des ressources, clarification des compétences, schéma universitaire : pour Jean François-Poncet, président de la commission spéciale, le Sénat a considérablement enrichi le projet de loi.

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté de I *à* VIII

Le numéro du « Monde » daté vendredi 11 novembre 1994 a été tiré à 452 787 exemplaires

Grenoble : Monsieur le maire est en prison

Près d'un mois après le placement en détention provisoire d'Alain Carignon, la ville s'inquiète : et si elle s'était trompée sur son compte ?

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

Depuis un mois, bientôt, que Alain Carignon arpente les douze mètres carrés de la cellule de sa prison lyonnaise, Grenoble aussi se sent piégée dans ce réduit. Qui la trompe ? Qui, du juge Philippe Courroye ou de celui qui est encore son maire, l'abuse ? Ou bien, serait-ce Grenoble elle-même qui se serait trompée depuis qu'il y a près de douze ans, elle avait donné sa confiance, contre toute attente, à l'actuel détenu de la maison d'arrêt Saint-Joseph, à Lyon. Cruelles questions, sans cesse ressassées. Quoi qu'il advienne, désormais, Grenoble restera avec ses doutes. Si souvent classée en tête, et depuis si longtemps, de tous les palmarès des villes « intelligentes », Grenoble l'orgueilleuse demeurera blessée, durablement.

C'est un universitaire qui le dit : *« Cette ville est veuve. »* Adjointe aux affaires sociales et à la solidarité, Geneviève Tchidemian (RPR) le confesse : ses collègues de travail, à la Sécurité sociale, toutes sensibilités politiques confondues, sont vraiment *« très gentils »*, *« compatissants »*, mais, depuis le 12 octobre, date de l'incarcératon de M. Carignon, il lui arrive de se réveiller, la nuit, en se disant qu'il est *« là-bas »*.

C'est extraordinaire ! Grâce à son maire, Grenoble découvre la dureté de la détention provisoire. *« Il déjeune à 11 heures, il dîne à 17 heures. 17 heures !... Le matin, il lui arrive d'attendre une heure pour pouvoir prendre sa douche. Le seul privilège qu'il a, si je puis dire, c'est de pouvoir regarder la télé au-delà de l'extinction des feux pour les autres. Autrement, ça va. Il a maigri, mais c'est parce qu'il fait beaucoup de gymnastique. Il a le moral »*, rapporte le premier visiteur autorisé, hors du cercle familial, à avoir rencontré M. Carignon dans sa prison ; il s'agit de Bernard Saugey, député (UDF-PR), vice-président du conseil général de l'Isère et, surtout, directeur général adjoint du *Progrès*.

L'enfant de Vizille

Rencontrer le maire de Grenoble, lui adresser un mot de réconfort, lui faire passer le dernier livre d'Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, pour meubler, un tant soit peu, sa solitude, voilà qui demeure encore un privilège. Par l'intermédiaire de ses avocats, de son épouse, Jacqueline, de ses frères et sœurs qui sont venus le voir à Lyon, M. Carignon a simplement fait passer ce message : *« Tenez bon ! »* Il a ajouté qu'il souhaitait rencontrer assez prochainement son premier adjoint à la mairie, Pierre Gascon (UDF-PR), et le premier vice-président du conseil général de l'Isère, Pierre Grataloup (divers droite), mais aussi des membres de son cabinet, un cabinet qui, toujours – il n'y a qu'une rue à traverser –, chapeaute et les affaires de la ville et celles du département.

A Grenoble, on découvre, ces temps-ci, qu'il existait un autre cabinet, à Paris : le « cabinet noir » de l'ancien ministre de la communication, qui aurait fini par faire tomber le jeune maire de Grenoble. L'hypothèse développée par *l'Evénement du jeudi*, selon laquelle M. Carignon aurait été victime d'un *« ange noir »*, Jean-Louis Dutaret, son conseiller spécial depuis 1986, promu PDG de la SOFIRAD avant d'être lui-même mis en examen, est tellement commode qu'elle est devenue thèse. Des artisans de la victoire décisive de 1983, remportée allégrement, à Grenoble, face à l'indéboulonnable statue du Commandeur que symbolisait le maire socialiste, Hubert Dubedout, le rapportent, sous le couvert de l'anonymat ; depuis la fin de la première cohabitation, en 1988, M. Carignon ne songeait plus qu'à retrouver le chemin des ministères, à n'importe quel prix.

« Ah ! les sirènes des motards... », s'emporte, en un bref moment, l'un de ceux qui, des années durant, ont préparé l'ascension politique d'« Alain ». *« Un type super-doué sur le plan politique, capable de vous convaincre, en dix minutes, que le blanc est noir »*, témoigne Guy Névache, ancien suppléant de Pierre Mendès France aux élections législatives de 1967, ancien directeur de cabinet d'Hubert Dubedout, et, depuis 1989, troisième adjoint au maire de Grenoble, chargé des grands projets, de l'action intercommunale et des droits de l'homme et du citoyen. Même Michel Hannoun, député (RPR) de l'Isère, maire de Voreppe, se souvient, affectueusement, des meilleurs moments vécus avec ce « compagnon » qui, pourtant, n'a jamais cessé de lui faire de l'ombre. *« On passait nos soirées à refaire le monde »*, dit-il.

On ne comprend rien, sans doute, au drame soudain et souterrain que vit Grenoble, depuis quelques semaines, si l'on ne sait pas d'où vient M. Carignon. Né dans un milieu modeste, le 23 février 1949, à Vizille – berceau, dès 1788, de la Révolution française –, Alain Carignon a la revanche dans le sang. Né le même jour que lui, le pilote de rallyes Bruno Saby, devenu – comme tant d'autres – conseiller municipal de Grenoble par simple amitié pour « son » maire, se souvient : *« On était dans la même classe au collège, en quatrième ou cinquième. Moi, j'étais déjà passionné de voitures. Lui, de politique. »* Encore adolescent, le jeune Carignon s'applique, en effet, la nuit, à peindre des croix de Lorraine sur les murs de Saint-Martin-d'Hères, une commune communiste de la banlieue de Grenoble. Il en peint tant et tant que le service d'ordre local du Parti communiste se met en quête de ce commando de provocateurs. En réalité, il est tout seul. En 1969, avant même d'avoir l'âge de voter, il est encore seul à animer quatre-vingts réunions pour le « oui » au référendum qui verra partir le général de Gaulle.

Pendant près de quinze ans, Alain Carignon ne sera guère plus considéré qu'un simple colleur d'affiches. *« Grenoble est une ville de tradition puritaine »*, analyse aujourd'hui un élu socialiste. *« Lycéen agité »*, *« petit tricheur »*, clamait Hubert Dubedout lors de la campagne de 1983. Témoin de cette distance méprisante dans laquelle la bourgeoisie locale a toujours tenu M. Carignon, le président de l'Union patronale de l'Isère, Jean Vaujany, rectifie : *« Si je suis sévère, c'est envers les confusions de toute nature. »*

Tout au long des années 70, passent les scrutins, passent les candidats plus présentables de la droite établie et, à chaque fois, M. Carignon doit laisser son tour : il est trop jeune, trop maigre, trop mal fagoté, pas sûr. Lorsque, enfin, à trente-quatre ans, il est élu maire, Grenoble, médusée, découvre qu'« Alain » connaît mieux que quiconque – et surtout mieux que tous les « surdoués » de l'intelligentsia de gauche locale – les prénoms des éboueurs, des jardiniers de la ville, ceux des employés, obscurs, du service de l'état civil. Il a tissé des réseaux partout où il en a besoin.

1983 : maire de Grenoble. 1984 : député européen. 1985 : président du conseil général de l'Isère. 1986 : ministre de l'environnement. Hormis une poignée d'irréductibles, Grenoble, Grenoble la fière, craque sous le charme. Ce parcours est si finement joué, alors que la gauche règne à Paris. Joël de Leiris, professeur de physiologie à l'université Joseph-Fourier (Grenoble-I), rapporte comment il adhère au RPR, en mai 1981, par réaction contre l'élection de François Mitterrand. Six mois plus tard, Alain Carignon vient le chercher par la manche : *« Cette manière de vous dire, de but en blanc, en une demi-heure : « Partez avec moi ! », j'ai trouvé cela plutôt sympathique, par rapport à l'idée que j'avais de la vie politique. »*

« Nous sommes cocus ! »

On n'en finirait pas de faire la liste de tous ceux qui, un jour, ont succombé : l'ancien secrétaire d'Etat à la prévention des risques majeurs, Haroun Tazieff, qui passe, à sa demande, de l'étude des volcans à celle d'un canton populaire de Grenoble ; la championne cycliste Jeannie Longo ; l'ancien patron de l'équipe de rugby, Jean Liénard ; Bruno Saby, déjà cité ; M. Névache et quelques autres élus socialistes, lassés par l'apparente rigidité du patron du PS isérois, Louis Mermaz ; un animateur de France Plus ; un autre de Radio-France-Isère ; et jusqu'à l'un des principaux responsables de la campagne de son concurrent direct aux élections municipales de 1989.

Après dix-huit années passées sous le règne austère d'Hubert Dubedout, Grenoble s'amuse. Elle joue, et gagne. Et tant qu'elle gagne, elle joue. Qu'importe si plusieurs de ses projets étaient engagés dès avant 1983 ! Le tramway arrive à Grenoble ; un immense quartier d'affaires, Europole, se construit derrière la gare ; un nouveau musée s'ouvre sur les bords de l'Isère ; la recherche s'enrichit d'un nouvel outil qu'on dit fabuleux, le synchrotron, un gros anneau de béton destiné à mieux surveiller la course des particules.

Pendant ce temps, les années Carignon, la gauche maugrée. Elle dénonce. Elle n'est pas entendue. *« Nous ne jouerons pas les charognards*, dit aujourd'hui le chef de file des socialistes grenoblois, le député Michel Destot, *mais qu'on nous accorde au moins ce mérite : celui de n'avoir pas forcément eu tort, à l'époque, lorsque nous dénoncions, entre autres, la privatisation du service des eaux. »*

L'ancien adjoint aux finances du maire de Grenoble, Jean-Pierre Saul-Guibert (ex-UDF), n'est pas moins sévère. Il s'est démis de ses fonctions, en 1991, après quelques affaires – mineures – qui, déjà, emplissaient la chronique. A l'évocation du dossier de la privatisation de l'eau, il explose : *« J'étais réservé au départ, puis j'ai évolué, au fil des réunions, en fonction des contraintes, réelles, du budget de la ville. Mais si, vraiment, comme je le lis aujourd'hui, tout était plié depuis deux ans, nous sommes cocus ! »*

Au septième étage d'un immeuble d'Europole, derrière son bureau de directeur général de Grenoble-Isère-Développement, un organisme parapublic monté par M. Carignon qui contrôle tout ce qui compte, l'ancien socialiste Guy Névache n'est guère plus serein. Il est connu, à Grenoble, pour tout connaître, et de longue date, des clefs de répartition des commissions que versaient les entreprises à tous les partis, au moins jusqu'aux lois de 1988 et 1990 tendant à moraliser la vie politique. Il se prépare à être reçu par le juge Philippe Courroye. Le 13 juillet 1989, lors de l'historique séance du conseil municipal de Grenoble qui avait abouti à la passation du marché sur l'eau, c'est lui qui avait dû défendre le dossier face aux « braillards » qui manifestaient : des syndicalistes, des écologistes, de vieux copains du PS et du PCF. M. Névache reste discret sur l'épisode. *« Après cette réunion*, assure-t-il, *j'ai participé à des négociations, mais pas à la conclusion finale. »*

Dès avant l'élection de M. Carignon à la mairie, Grenoble pouvait savoir que celui-ci est un joueur. Avec ce que cela suppose d'aptitude au bluff. Au début de 1980, il avait ainsi confié à un mensuel local le récit d'une traversée de l'Atlantique « en solitaire ». *« La mer impose un examen moral, avec l'aptitude à la solitude »*, écrivait-il, alors, en omettant simplement de préciser qu'il était convoyé, avec d'autres, par un marin professionnel. Devenu maire, il ne paraît pas davantage troublé par le guide écrit à l'intention des candidats aux élections locales par l'un de ses principaux conseillers en communication, Philippe Langenieux-Villard. Dans ce guide, M. Langenieux-Villard traitait notamment du bon usage de la rumeur publique, de ses avantages, de ses inconvénients : *« Avantages : cela n'engendre aucun coût de fabrication ; vous n'avez pas à prouver ce qui est dit. Inconvénients : votre adversaire peut l'utiliser mieux que vous (...). Dix à quinze personnes suffisent à propager une rumeur. Si celle-ci doit se propager rapidement, il faut augmenter cet effectif minimal. »* M. Langenieux-Villard est, depuis 1993, député (RPR) de l'Isère.

Double jeu ? Double vie ? C'est la grande interrogation, du moins chez ceux qui acceptent de parler. Plus encore que l'incarcération, l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon confirmant la décision du « petit juge » a jeté le trouble. Il s'insinue partout, comme une rivière en crue.

JEAN-LOUIS SAUX

Dernière sélection pour le prix Médicis

Le jury du Médicis a rendu publique sa troisième et dernière liste de sélection en vue du prix, qui sera attribué lundi 21 novembre.

Six titres restent en lice pour le Médicis français : *Immobile dans le courant du fleuve*, d'Yves Berger (Grasset) ; *le Fil*, de Christophe Bourdin (La Différence) : *l'Archange perdu*, d'Isabelle Jarry (Mercure de France) ; *la Rosita*, de Jean-Pierre Milovanoff (Julliard) ; *le Pont d'Arcueil*, de Christian Oster (Minuit) ; *la Mélancolie du géographe*, de Brigitte Paulino-Neto (Grasset).

Pour le Médicis étranger, cinq romans sont en compétition : *l'Amour, langue étrangère*, de Julian Gloag (Gallimard) ; *Moi Franco*, de Manuel Vazquez Montalban (Seuil) ; *le Dictionnaire de Lemprière*, de Lawrence Norfolk (Grasset) ; *Veille de l'amiral*, d'Augusto Roa Bastos (Seuil) ; *Frère Sommeil*, de Robert Schneider (Calmann-Lévy).

Enfin, dans la catégorie « essais », quatre titres restent sélectionnés : *la Beauté du geste*, de Catherine David (Maren Sell/Calmann-Lévy) ; *Pour Jean Prévost*, de Jérôme Garcin (Gallimard) ; *la Culture des fleurs*, de Jack Goody (Seuil) ; de *l'Encre de la subversion : sur Saint-Simon*, de Cécile Guilbert (Gallimard).

Les polémiques concernant la télévision publique italienne

Le Sénat censure le conseil d'administration de la RAI

ROME

de notre correspondant

Par 143 voix pour, 103 contre et une abstention, le Sénat a approuvé, jeudi 10 novembre, l'ordre du jour – équivalent de la motion de censure – présenté par l'opposition de gauche et du centre concernant les récentes décisions du conseil d'administration de la RAI, qui vient de limoger le directeur général de la télévision publique, Gianni Billia (*le Monde* du 11 novembre). Dans sa motion, le Sénat s'oppose à la nomination d'un commissaire pour la RAI, hypothèse avancée par certains secteurs de la majorité gouvernementale. La Haute Chambre veut, par ailleurs, corriger le pouvoir de nomination du conseil d'administration, aujourd'hui confié aux présidents des deux Chambres, pour le transmettre au Parlement dans son ensemble, par le biais d'une commission de vigilance, par exemple, ce qui éviterait toute interférence avec l'exécutif.

S. A.

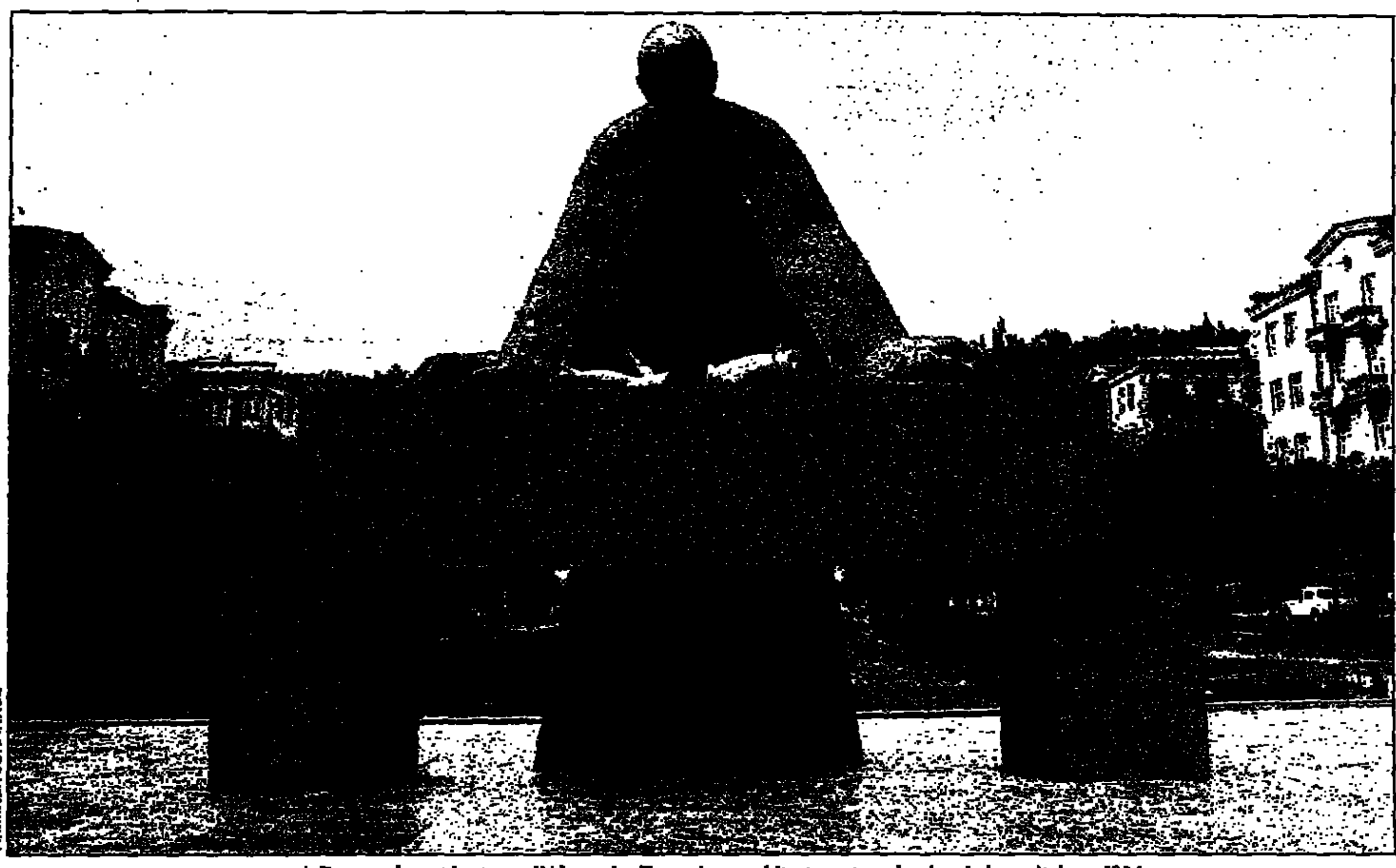
Le Monde

temps libre

VOYAGE

Arménie, du pain ou des livres

Même si elle est encore aux prises avec des difficultés considérables de subsistance matérielle et énergétique, la jeune République d'Arménie doit aussi assurer l'avenir, et donc l'éducation. En célébrant avec éclat le 75e anniversaire de l'université d'Etat, ses dirigeants montraient leur souci de s'ouvrir vers l'étranger : la venue d'une importante délégation de Montpellier témoignait de relations déjà bien établies avec les facultés de la cité languedocienne ; elle était aussi l'un des signes d'une présence française culturelle active dans ce pays du Caucase qui a demandé à entrer dans le cercle de la francophonie (« le Monde » du 15 juillet) et où chaque rencontre montre à quel point est vif le désir d'échanges.


ARMINEH JOHANNES

A Erevan, devant la statue d'Alexandre Tamanian, architecte, auteur du plan de la capitale en 1924.

En Arménie, l'été compte double. Chacun sent qu'il doit faire des réserves de lumière et de chaleur comme on fait provision de fruits ou de conserves de légumes : dans les rues d'Erevan, à la mi-octobre, l'arrière-saison s'attardait avec bienveillance. On trouvait à acheter des pommes et du raisin – *petits grains roses, presque violets,* pleins de sucre – en plus des tomates, des légumes et des fines herbes des jardins de la campagne alentour, mais ces douceurs n'étaient pas forcément à la portée de la bourse moyenne.

« Des fruits, une ou deux fois par semaine, seulement », indiquait Irène, l'étudiante de français qui venait de voir chez un libraire un dictionnaire d'occasion proposé à 40 dollars quand le salaire mensuel distribué par l'Etat à ses fonctionnaires est inférieur à l'équivalent de 2 dollars (1)... Ce n'est qu'en travaillant en dehors – cours particuliers et activités commerciales diverses – ou en recevant un appoint d'un parent expatrié que l'on peut réunir les 50 à *100 dollars par mois qui permettent* à une famille de survivre...

D'ailleurs, quand les instituteurs se mettront en grève, à la fin d'octobre, en réclamant une augmentation substantielle (ne serait-ce que pour obtenir un peu plus que leurs frais de transport) et que le ministre de l'éducation, Haïk Ghazarian, soutiendra leur revendication – il ira jusqu'à proposer sa démission –, le gouvernement *refusera d'ouvrir* la voie à des demandes d'autres catégories de fonctionnaires, et se déclarera totalement impécunieux vis-à-vis des enseignants. Quelques jours plus tard, le même gouvernement n'hésitera pas à annoncer le nouveau prix *du pain, onze fois plus cher* qu'avant, de quoi y laisser chaque mois tout un salaire ! Rentrée difficile, sinon explosive.

D'immenses difficultés de tous ordres, c'était aussi, dans un contexte historique différent, la situation du pays, il y soixante-quinze ans, mais elle n'avait pas conduit à négliger la priorité éducative. Au contraire. En choisissant de célébrer les *soixante-quinze* ans de l'université et en invitant, du 10 au 13 octobre, des universitaires étrangers, les dirigeants actuels notaient en passant la dimension politique de cette date : en mai 1919, c'est l'Arménie brièvement (de 1918 à 1920) indépendante, et pas encore soviétisée, qui prit cette décision. Professeur à l'université de Californie, l'historien Richard Hovanissian le soulignera à la tribune et rendra hommage à la jeune République, *« soumise à la pression de la guerre avec la Turquie, dont les dirigeants n'ont pas perdu la tête et ont installé l'université* [d'abord à Alexandropol, devenue Gumri, puis à Erevan], *malgré les tragédies, les innombrables réfugiés, et les deux cent mille morts de la faim et du typhus de l'hiver précédent »*. Au moment de *« reconstruire la patrie »*, ils voulaient, espérant que le *« cauchemar »* prendrait fin, qu'une *« lumière brille dans le Caucase »*.

La « lumière » a déjà brillé plus de soixante-dix ans, mais là comme ailleurs, selon les contraintes et les normes soviétiques. Avec des facultés et des résultats plus « brillants » dans les domaines scientifiques que dans les sciences sociales ou l'histoire : *« On peut à nouveau, depuis 1988, enseigner l'histoire de l'Arménie sous son véritable jour, sans être sous la menace d'une dénonciation »*, note le nouveau recteur, M. Martirossian, physicien, qui n'hésite pas à rappeler *« le temps de la tyrannie » (« en 1937, le recteur a été changé six fois »)*, en soulignant que les relations internationales avaient été rompues dès 1930.

Conscient que beaucoup d'instituts n'ont pas le niveau *« suffisant »*, il insiste pourtant sur le désir de l'université – près de dix mille étudiants – de s'ouvrir (des relations *existent avec 80 pays), et* espère de nouveaux jumelages comme celui qui existe avec l'université de Montpellier. Il s'inquiète aussi, bien sûr, de la fuite des cerveaux...

Au fil des discours officiels d'encouragements et des congratulations, on notait la présence nombreuse d'intervenants américains (souvent d'origine familiale arménienne), l'annonce de la création toute nouvelle de l'université du Karabakh, la venue d'une délégation d'Abkhazie (et non de Géorgie), et un message d'amitié de l'université de Berlin, mais aussi de celle de Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan.

De notre envoyée spéciale
Michèle Champenois
lire la suite pages IV et V

(1) Un dollar vaut environ 5,20 francs.

EN VILLE/ MEXICO

Place des Trois-Cultures

« Trois démesures dans une désolation urbaine », selon Octavio Paz. A Mexico, d'une façon moins littéraire, la place des Trois-Cultures sera pour toujours marquée par une autre démesure, celle d'un certain jour d'octobre 1968 où le massacre répondit à la contestation.


SECRETARIA DE RELACIONES EXTERIORES, MEXICO

Sculpture de Federico Silva.

Plate. Ouverte et anodine. Les guides touristiques les plus communs ne recommandent pas au touriste la visite de la place des *Trois-Cultures, par manque* de pittoresque. Enveloppée entre des barres d'immeubles à l'esthétique datant du début des années 60, un hôpital de secteur et un théâtre (Isabel Corona), elle est un masque de création récente, et, avant d'être un lieu commun, un champ exploratoire de la conscience mexicaine. Il faut d'abord la lire. *« Le Mexicain*, explique dans *le Labyrinthe de la solitude* (1) l'écrivain Octavio Paz, *vieillard ou adolescent, créole ou métis, général, ouvrier ou universitaire (...) semble un être qui se replie sur lui-même et se préserve : masque, son visage et masque son sourire. Dressé dans sa solitude sauvage, revêche et courtois à la fois, tout lui est bon pour se préserver : le silence et la parole, la courtoisie et le mépris, l'ironie et la résignation. »* Ne fallait-il pas que le peuple métis inventât une place lisse, droite et impénétrable, qui exprimât, sans toutefois la dévoiler, la face cachée, *« cette réalité gazeuse que forment les croyances, fragments de croyances, images et concepts que l'histoire dépose dans le sous-sol de la psyché sociale, cette cave, ou ce souterrain en continue somnolence, et par là-même en continuelle fermentation »*, le triple symbole de son histoire, précolombienne, coloniale et moderne ?

« La place des Trois-Cultures, explique un musicien, *n'existe pas puisqu'elle est partout. »* Par exemple, sur le Zocalo, la Grand-Place, le cœur de Mexico la coloniale, où trône la cathédrale métropolitaine, édifiée par les Espagnols en 1520 à l'endroit exact où les Aztèques avaient construit leur *tzompantli*, le *mur où s'empilaient* les crânes des sacrifiés. A ses côtés, les ruines du Templo Mayor (le Teocalli, la ville sacrée de Tenochtilan, nom aztèque de Mexico). En face, le Palacio nacional, siège de tous les gouvernements depuis 1521, après avoir abrité le palais de Moctezuma II Xocoyotzin, l'empereur indigène. Chaque jour, des manifestants – instituteurs, ouvriers métallurgistes, paysans... – déplient des banderoles aux yeux des gouvernants. Chaque soir, sur le parvis de la cathédrale torturée, des Indiens dansent pour parachever le travail du temps. Bâtie sur le sol meuble de Mexico, ancienne cité lacustre, chahutée par le tremblement de terre de 1984, la cathédrale s'effondre, s'enfonce, tordue en hélice. Sur le Zocalo, la violence n'a pas l'habillage de la pudeur. Elle est réalité. Ici, les plaies sont ouvertes, trop ouvertes.

Le Zocalo met les nerfs à vif. Dissèque et ouvre. Or, poursuit Octavio Paz, *« pour nous, l'idéal de la « virilité » consiste à ne jamais se « fissurer ». Ceux qui s'ouvrent sont des couards. Pour nous, et contrairement à ce qui en est pour d'autres peuples, s'ouvrir est une faiblesse et une trahison. (...) L'hermétisme est un recours de notre défiance et de notre crainte »*.

Au début des années 60, le gouvernement d'Adolfo Lopez Mateos, un président – appartenant au PRI, le Parti révolutionnaire institutionnel, encore au pouvoir aujourd'hui –, adepte des réformes sociales, organise la mise en scène officielle du choc des cultures qui fondent le Mexique.

En 1964, la place de Tlatelolco, *« centre jumeau de Mexico-Tenochtitlan (...) siège de la caste des marchands, possédait en plus des temples un célèbre marché que Bernal Diaz et Cortès ont décrit avec une exaltation minutieuse et enchantée, comme s'il s'agissait d'un conte de fées »* change de nom et gagne une tour droite comme un I : le ministère des relations extérieures, pauvre symbole d'une modernité inventée sur le dos de l'histoire de la soumission indienne.

De notre envoyée spéciale
Véronique Mortaigne
lire la suite page III

(1) *Le Labyrinthe de la solitude*, suivi de *la Critique de la Pyramide*, d'Octavio Paz.

WEEK-END

Rendez-vous

Ile-de-France

Un Picasso à la « Samar »

Inaugurant à Paris une pratique courante dans les grands magasins de Tokyo qui exposent régulièrement des toiles célèbres des grands peintres occidentaux, la Samaritaine présentera, du 16 au 23 novembre, une œuvre de Picasso, *le Portrait de Madame H. P.* (1952), portrait de l'écrivain Hélène Parmelin qui fut offert par l'auteur à son ami Edouard Pignon, peintre lui aussi, et mari d'Hélène. On a peu vu cette toile, montrée seulement dans les rétrospectives de Paris et de New-York, qui sera offerte en vente publique le 27 novembre prochain, à l'espace Cardin, à Paris, sous le marteau de maître Binoche. Exposition à la Samaritaine, magasin 2, 5e étage. Métro : Pont-Neuf.

Prendre le large

Sens figuré pour ce nouveau magazine. *Cargo*, au singulier, pour « *voyager le monde autrement* ». En osant « *parler politique, problèmes écologiques ou humanitaires* ». Il est donc fabriqué sur papier recyclé, ce qui ne nuit en rien aux couleurs, chaudes et soutenues. Jeune de ton, d'allure et de mise en page, différent des publications existantes, ce mensuel (76 pages, 19 F), s'il ne dérive pas de sa course, devrait séduire des « lecteurs-voyageurs ». Sens propre, en revanche, pour *le Guide des voyages en cargo*, de Hugo Verlomme (Lattès, 1993), qui donne, aux adeptes de la houle lente, tous les tuyaux pour embarquer différemment. Quand ils ne bourlinguent pas, les membres du Cargo Club se retrouvent, le premier mercredi de chaque mois, à 18 h 30, à la librairie Ulysse (26, rue Saint-Louis-en-l'île, tél. : 43-25-17-35) et font le point. A la réunion du 7 décembre, l'auteur dédicacera la nouvelle édition de son guide.

Ciné Hauts-de-Seine

« *Atmosphère ! atmosphère !* ». Atmosphère très 7e art dans le département des Hauts-de-Seine qui, pour la 4e année consécutive, invite les spectateurs à faire « le plein de cinéma » grâce à la projection


D.R.

d'avant-premières, de rencontres, d'hommages et de rétrospectives dans une trentaine de salles de son territoire. Le tout placé sous le signe du centenaire du cinéma. Incitation à cette évasion cinématographique : durant une semaine, un deuxième film gratuit (le spectateur reçoit une contremarque qui lui permet de retourner voir un film sans bourse délier). Information du public : tél. 47-29-30-31.

La montagne à Paris

Des centaines de sapins, mille tonnes de neige fraîche transportées par camion, des moniteurs et une cinquantaine de champions dont le Français Edgar Grospiron. La montagne met les petits plats dans les grands en « montant » à Paris pour y investir, du 18 au 20 novembre, le temple du sport de la capitale à l'occasion du « Snow Parc des Princes ». Un double objectif : donner aux habitants de l'Ile-de-France toutes les informations nécessaires pour organiser leurs vacances à la montagne ; les convier à une grande fête en compagnie des montagnards des 100 stations Ski France réunies dans un village de 3 000 m² où seront représentés tous les massifs français. Au menu, fondue et vin chaud mais aussi une initiation au ski et, sur une piste géante, démonstrations de « free style » et courses de ski de bosses et surf des neiges. De 10 heures à 22 heures (vendredi), 23 h 30 (samedi) et 19 heures (dimanche). Entrée : 65 et 115 F (spectacle+village), 15 F (village seulement), gratuit pour les moins de 10 ans accompagnés. Réservations par téléphone (1) 49-87-50-50), dans les FNAC et aux points de vente du Parc des Princes.

Vous avez dit globe-trotters ?

Ce mot leur convient bien. Les 19 et 20 novembre, ces globe-trotters-là feront escale à Issy-les-Moulineaux pour la 6e édition du festival qui porte leur nom. Le temps de partager avec d'autres baroudeurs les informations rassemblées sur le terrain. Car c'est ce qui fait l'originalité et le prix de cette manifestation : son authenticité. Aucun mercantilisme dans la démarche de ces vrais amoureux du voyage, qu'il s'agisse du festival, du bi-mensuel truffé d'informations (*Globe-trotters Magazine*) ou de l'association l'Aventure du bout du monde (ABM), organisatrice du festival et partie prenante de la publication. Cela se sait et c'est pourquoi leur audience croît avec les années. Cette invitation au voyage assumé et responsable, respectueux des pays et de leurs populations, se fera au travers d'expositions, de diaporamas, films, débats, mais aussi d'échanges avec les voyageurs, les écrivains et les photographes présents. Renseignements au 43-35-08-95 et sur Minitel 3615 Routard, infos ABM. Au Palais des Arts et des Congrès d'Issy-les-Moulineaux (métro Mairie d'Issy), de 10 heures à 24 heures le samedi (le dimanche jusqu'à 21 heures). Entrée : 70 F la journée, 60 F la soirée, 150 F le forfait week-end.

De mémoire de paquebot

En novembre 1869, l'impératrice Eugénie inaugurait officiellement le Canal de Suez, à bord du navire « L'Aigle ». Pour célébrer le 125e anniversaire de cet événement, le Grand Hôtel Inter-Continental (2, rue Scribe, 75009 Paris) organise une série de manifestations de prestige. Du 21 au 25 novembre, une exposition, intitulée « La mémoire des paquebots », présentera, au rez-de-chaussée de l'établissement, un ensemble d'objets (maquettes de paquebots, affiches anciennes, tableaux) relatifs au Canal de Suez, objets réunis par Louis-René Vian, historien spécialiste de la décoration intérieure des paquebots. Le dimanche 27 novembre, toujours au Grand Hôtel, vente de quelque 500 objets appartenant à l'univers des paquebots. Cette collection sera exposée du 24 au 26 novembre, dans plusieurs salons du premier étage. Renseignements : (1) 40-07-32-32.

Régions

Chaumont ouvre ses « silos »

Après s'être entrouverte à l'occasion des 5es rencontres internationales de l'affiche en mai 1994, la Maison du livre et de l'affiche de Chaumont (Haute-Marne), dite « Les Silos », s'ouvre en grand le 19 novembre. D'abord médiathèque répondant aux besoins culturels locaux, Les Silos se veulent aussi un point d'appui à la formation continue et professionnelle et un centre d'information pour les chercheurs (graphistes, universitaires et étudiants). Le bâtiment, bien aménagé par les frères Rubin, architectes, dispose en outre d'un fonds de dix mille affiches anciennes (le legs Dutailly) et de six mille contemporaines. La première grande exposition est consacrée aux débuts du grand Jules Chéret, entre 1866 à 1886, l'un des pères de l'affiche moderne (jusqu'au 31 décembre). Renseignements au tél. : 25-03-86-86.

Œnologie à Monte-Carlo

Rendez-vous des amateurs de grands crus et d'un certain art de vivre, les 3es Rencontres de l'œnologie de Monte-Carlo se déroulent jusqu'au 14 novembre, dans le cadre du Sporting d'Hiver. De 11 heures à 20 heures, un salon où seront présentés les vignobles français : Alsace, Armagnac, Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Cognac, Corse, Côtes de Provence, vallée de la Loire, etc. Egalement proposées, des conférences-dégustations animées par des œnologues et des propriétaires venus faire partager leur passion et quelques-uns de leurs meilleurs crus. Parallèlement, amateurs avertis et gourmets auront la possibilité de déguster les vins présentés au Salon dans les prestigieux restaurants de la Société des bains de mer dont le Café de Paris où, le dimanche 13 novembre, un déjeuner préparé par Alain Ducasse offrira l'alliance harmonieuse des plats et des diférents millésimes proposés. Renseignements au 92-16-18-02.

Art et artisans

L'artisanat français, l'un des plus actifs et des plus studieux que l'on puisse encore trouver au monde, manquait cruellement de reconnaissance officielle dans la patrie même dont il était issu. En mars de cette année, le ministre de la culture remédiait à cette situation en créant le Conseil des métiers d'art, organisme qui, le 18 novembre, nominera ses premiers lauréats, marquant ainsi son entrée dans la « vie active ». Bon moment pour signaler la sortie récente, aux éditions Babylone, du livre de Michel et de Brigitte de la Torre, inventaire unique en son genre des métiers d'art en France. Plus de 8 700 adresses qu'accompagne un index des métiers (plus de 1 300), l'ensemble classé par région sous la forme d'un guide ordonné avec grande clarté. *Les Métiers d'art en France*, 360 p., 375 F.


QUENTIN BERTONA

Trois continents à Nantes

Ouvrir une fenêtre sur les valeurs culturelles de l'Afrique, de l'Europe, de l'Amérique noire, de l'Amérique latine et de l'Asie, tel est l'objectif du 16e Festival cinématographique international de Nantes. Ce Festival des trois continents, qui se tiendra du 22 au 29 novembre, permettra, cette année, de découvrir plus de 70 films dont 18 dans le cadre de la sélection officielle. Unique en son genre, on y verra notamment de nombreux inédits, dont une rétrospective du cinéma philippin, un cycle de comédies populaires brésiliennes, une sélection de films mongols et un hommage au producteur tunisien Ahmed Attia. Renseignements au 40-69-74-14.

La France insolite

C'est à la découverte d'une France parallèle, celle de l'art insolite, du bizarre, des artistes souvent méconnus et d'une génération d'autodidactes de l'imaginaire, sculpteurs mystiques, prophètes de l'Apocalypse ou collectionneurs frénétiques, qu'invite *la France insolite*, l'album de Claude Arz, écrivain-voyageur, auteur d'un précédent *Guide de la France insolite* (1990). Dédié au baroque et à l'irrationnel, l'ouvrage, préfacé par Laurent Danchin (un spécialiste de l'art hors normes), est illustré de 130 photos couleurs inédites. Riche de renseignements pratiques (adresses, téléphones, etc.), il s'ouvre sur une carte indiquant la centaine de lieux où le génie s'exprime sous des formes pour le moins originales. Autant de sites présentés en grands chapitres, étapes d'un parcours qui passe en revue « les grands ancêtres » (du palais du Facteur Cheval à la Maison Picassiette en passant par le musée Robert-Tatin et les rochers sculptés de l'abbé Fouré), les « archi-sculpteurs et intuitifs » (le musée imaginaire d'Augustin Trompe l'Œil, la Maison couleur du temps, l'Hélice terrestre), « les jardins d'art brut » (jardin des Supplices ou Paradis de Monsieur Truc), « les nouveaux cabinets de curiosité » (le musée des graffitis historiques, le musée d'art forain ou l'étonnante Fabuloserie), « les hauts lieux du presque-vrai » (la Chapelle Sixtine et la grotte de Lascaux III), « les galeries d'art naturel » et « les cahiers de l'Insolite » dont la France des Folies, les châteaux noirs de l'Alchimie, la caverne sculptée et le Paris excentrique. 192 pages, 225 F, Hachette.

Étranger

Genève fête l'escalade

En 1602, le duc de Savoie tenta, au moyen de longues échelles, d'escalader l'enceinte fortifiée de la ville de Genève. C'était sans compter avec la mère Royaume, épouse du monnayeur de la République, qui, ayant entendu, sous ses fenêtres, le tumulte de la bataille, retira prestement sa marmite du feu pour en coiffer l'un des assaillants. Ce dernier ne devait jamais s'en remettre (il tomba « roide », dit la chronique) et, finalement, la tentative d'invasion tourna court. Ainsi tous les ans, du 11 au 13 décembre, les Genevois commémorent cet épisode historique en cassant notamment une marmite (en chocolat), frappée aux armes de la ville et remplie de légumes en massepain. Cette année encore, et pour la 392e fois, Genève fêtera l'escalade. En installant dans les rues étroites et pavées de la vieille ville, marchés campagnards et échoppes diverses, en garnissant les vitrines des confiseries locales de marmites en chocolat et en applaudissant les défilés (en costumes d'époque) qui parcourent la cité aux sons des fifres et des tambours. A cette occasion, l'Hôtel du Rhône (membre des Leading Hotels of the World) propose un forfait de 2 nuits/3 jours pour 345 francs suisses (environ 1 380 F) par personne, en chambre double avec petits déjeuner et fruits, des fleurs et l'incontournable marmite. Vol Paris/Genève A/R à partir de 1 035 F. Réservations au 05-90-84-44 (numéro vert).

Gentleman à la journée

On le sait : « *My tailor is rich* »,... et parfois plus à l'aise que son client. Pour permettre aux hommes d'affaires de voyager léger, le tailleur londonien Austin Reed s'est associé avec l'hôtel Four Seasons London pour créer un forfait « sur mesure ». Ainsi, les *gentlemen* ayant besoin d'un habit ou d'un smoking pourront désormais se dispenser de glisser l'un ou l'autre dans leur valise. Le forfait comprend en effet la location du vêtement, les retouches et la livraison à l'hôtel. Il suffit de se rendre sur Regent Street, à dix minutes de l'hôtel en taxi et, une fois sur place, d'essayer puis de faire faire les retouches éventuelles. Il en coûte 58 livres par jour (environ 464 F) pour un habit-pantalon-gilet-cravate-haut-de-forme et 36 livres (environ 300 F) pour un smoking (ou un costume habillé) avec boutons de manchettes. Sans oublier, en prime, des conseils pour respecter l'étiquette en fonction des situations rencontrées. Renseignements : 05-34-91-31 (numéro vert).

Paris-Bangkok quotidien

Depuis le 30 octobre, Thai Airways International, qui reliait jusqu'à présent Paris à Bangkok (plus de 50 % du marché sur cette liaison) par quatre vols hebdomadaires sans escale et trois *via* Stockholm, propose un vol quotidien sans escale vers la Thaïlande (à bord d'un Boeing 747-400), réduisant ainsi la durée du vol à 11 heures. On décolle à 12 h 40 de Roissy pour se poser à Bangkok à 5 h 40 le lendemain. Renseignements au (1) 44-20-70-15.

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

La guerre des Galles

Ça n'est pas le moment d'aller faire vos courses à Londres. Ils sont en guerre, les British, en pleine guerre civile, la guerre des Galles. Diana contre Charles. Moi, je m'y suis risquée et je ne sais pas comment j'en ai réchappé. Ça canarde dans tous les coins. Où que vous alliez, dans les pubs, les dîners, les queues à la caisse des grands magasins déjà décorés bougies-sapins, les cottages en grande banlieue à l'heure du thé, ou plutôt du Nescafé, on échange des nouvelles du front. Et on analyse et on dissèque les bulletins de pure propagande dictés par les belligérants au *Sunday Times*.

Bulletins relayés par la presse quotidienne – C'est une folle, je ne l'ai jamais aimée... C'est un monstre, elle le hait, – et accompagnés du compte-rendu détaillé de leurs voyages respectifs aux Etats-Unis. Elle, elle a été acclamée, traitée en superstar. En sainte et martyre. On s'est battu pour assister au déjeuner donné en son honneur à l'ambassade de Washington. Ce qui a inspiré cette remarque acerbe à un de mes confrères : « *Est-ce que c'est au contribuable de payer pour ces agapes ?* » Quant à Charles, on l'a hué, on l'a boudé. A Los Angeles où il devait présider un grand dîner de charité, tout le monde s'est décommandé : il est infréquentable, ce goujat.

Alors là, elles sont bien d'accord, les Anglaises, les vieilles féministes, membres du *Women's Lib*, qui défilaient à la veille de leur mariage, cette sinistre farce, cet attrape-gogo, en brandissant des pancartes prémonitoires : « *Don't do it, Di !* » Question muflerie, Charles bat le record pourtant difficile à améliorer, détenu par l'auteur à scandale de *Princess in love*. Non, c'est vrai, il s'agit tout de même de la mère de ses enfants. Ah ! Les enfants, parlons-en... D'ailleurs on ne parle que de ça outre-Manche, de cette pauvre Queen et de ses petits-enfants, tous enfants du divorce.

Pendant mon séjour, Harry et son frère William, l'héritier de la couronne, sont allés à une chasse au renard avec leur « daddy » à Sandringham. Grosse émotion : l'innommable à la poursuite de l'immangeable comme disait Oscar Wilde. Du coup les républicains, encore très minoritaires dans le pays, à peine 10 %, ont repris du poil de la bête. Et leur maman s'est empressée de marquer un point contre son ex, en les emmenant – enlevez-moi ces habits rouges et enfilez des jeans – goûter aux plaisirs pacifiques et plébiens d'un parc d'attractions, sous les flashes des chasseurs d'images.

Dès que ça commence à crépiter, William – paraît que c'est un tendre, un sensible, on se demande d'où il tient ça – se protège en se cachant le visage dans ses mains. Et la presse, pas gênée pour deux sous, s'interroge à longueur de colonnes : « Vous vous rendez compte de l'effet que peut produire cet étalage de haine conjugale sur des gamins en âge de lire le journal ! »

Là-dessus je rentre à Paris, j'ouvre *Paris match* et qui je vois, la fille, – ce qu'elle est jolie ! – de not'bon roi François. Photos assorties de commentaires apitoyés sur l'identité non reconnue de cette enfant de l'amour et de la fidélité. Une consolation : des deux côtés du « chunnel », le tunnel sous le channel, on se félicite. Contrairement à ce qui se passe dans la plupart des familles éclatées, nos petits princes ne manqueront jamais d'argent. Toujours ça de pris !

VENTES

Drouot à la carte

Plusieurs fois par an, les commissaires-priseurs parisiens organisent des séries de ventes dominicales, conçues spécialement pour les non-professionnels de l'antiquité. Ainsi, les particuliers peuvent-ils se livrer entre eux à des batailles d'enchères loin des marchands qui s'ingénient volontiers à fausser le jeu en « montant » certains lots à l'excès, histoire de dégoûter les imprudents, et surtout de les ramener dans leurs boutiques : depuis quelques années, la salle des ventes est devenue leur plus redoutable concurrent.

Dimanche 20 novembre, une douzaine de vacations sont prévues à partir de 14 heures, où l'on verra une grande variété d'objets : estampes, tableaux, dessins d'illustrateurs, bandes dessinées, tapis, art de la Chine, argenterie, bijoux, bijoux fantaisie, bagages anciens et de grandes marques, mobilier classique art déco et contemporain, objets de curiosité, pots à pharmacie, instruments de musique. Dans cette dernière catégorie sont notamment proposés vingt-cinq violons et altos, dont les prix s'échelonnent de 1 000 F à 10 000 F, des archets à partir de 500 F.

Dans un autre registre, les dessins commandés à des illustrateurs pour des couvertures de livres, de revues et de *magazines sont accessibles entre 800 F et 8 000 F*, avec une moyenne d'environ 3 000 F pour la plupart des lots.

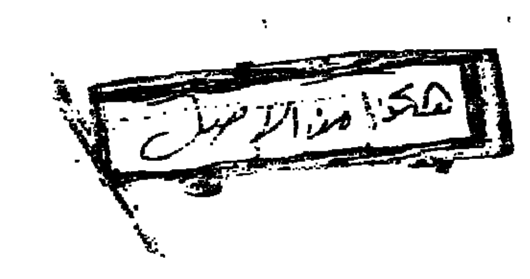
En ce qui concerne les pots à pharmacie, citons un albarello polychrome de la fin du XVe siècle, estimé entre 100 000 F et 120 000 F et de nombreuses faïences françaises et italiennes du XVIe au XVIIIe siècle, sans oublier des porcelaines XIXe, dont les prix se situent entre 3 000 F et 30 000 F.

Pour les meubles, la période art déco s'est affirmée ces dernières années comme une des valeurs sûres du mobilier français et s'est même mieux maintenue que l'ensemble des créations du XVIIIe siècle. A côté des artistes les plus connus, comme Ruhlmann, Chareau, Sue & Mare ou Printz, d'autres noms sont peu à peu devenus familiers aux amateurs de ce courant décoratif. Par exemple, Paul Dupré-Lafon, architecte d'intérieur, a conçu des meubles de toutes sortes qu'il intégrait dans un ensemble. Plusieurs pièces de lui seront vendues le 20 novembre, en particulier un bureau plat à caissons latéraux, estimé de 80 000 F à 100 000 F et une petite table étudiée pour y poser un téléphone, d'une valeur de 15 000 F à 20 000 F.

Terminons par une innovation, la carte bancaire « Drouot Privilège » destinée à régler tous les achats réalisés dans les lieux de vente de Drouot. Proposée pour une cotisation annuelle de 210 F, elle garantit à son titulaire des formalités de paiement allégées, avec une possibilité de crédit sur dix mois, le retrait immédiat de ses achats, une réserve d'argent permanente pouvant aller jusqu'à 140 000 F et l'accès à divers services (assurance d'objets d'art, réservation de billets de train ou d'avion, réduction de certains tarifs d'abonnement de presse, etc.).

Catherine Bedel

▶ **Drouot-Richelieu, dimanche 20 novembre. Expositions la veille de 11 heures à 18 heures.**



Place des Trois-Cultures

Suite de la page 1

Elle est née, la place des Trois-Cultures. Mais, à Mexico, on continue de l'appeler Tlatelolco. Un nom où se glisse la fierté de la résistance : Tlatelolco, que le commerce intéressait bien plus que la guerre, fut le dernier poste à se rendre aux Espagnols.

La place des Trois-Cultures – « *Trois demesures dans une désolation urbaine* », dit Paz – ne saurait s'aborder sans un minimum de précautions. Ici, à l'exact opposé du Parque de Chapultepec où se niche le Musée national d'anthropologie, le Paseo de la Reforma, la grande artère de Mexico qui longe l'esplanade des Trois-Cultures, prend des allures d'autoroute urbaine. Autopont, glissières de sécurité, voies parallèles. Devant l'hôpital, les taxis attendent la sortie des familles. Sous le Paseo de la Reforma, un large passage piéton permet l'accès à Tlatelolco, depuis la rive opposée. Il y a là un commissariat de police, où une affiche collée en hâte sur la vitre offre une prime de 3 millions de nouveaux pesos pour un individu à larges moustaches et gros ventre, Juan Garcia, « *narcotraficante* ». Entre un jardin d'enfant, une école de couture pour jeunes femmes, trône un *bufete de solidaridad* : on y pratique l'accueil juridique et l'orientation gratuite des plus démunis.

« *Plaza de las Tres Culturas* » : la flèche de la pancarte est effacée. Il faut suivre les bords de la pelouse mal taillée, marcher sur les larges dalles du parvis où des écoliers épars jouent au football, sur fond d'habitations à loyer modéré aux noms énigmatiques empreints d'histoire nationale : *15 septembre*, *2 avril*, *Chihuahua*. Dans un coin, une plaque : « *Se instalo a gobernar Cuaumtemoltzin el mas joven y ultimo de los reyes, el X Cana (1515). Quando llegaron los de Castilla ya tenia cuatro anos de reinar aqui en Tlatelolco.* » Ceux de la Castille... Entre les larges dalles de pierre grise poussent des brins d'herbe. Ici, disait Herman Cortès, s'étendait une place « *grande comme deux fois la ville de Salamanque* ». Cuauhtémoc – l'aigle qui descend, le soleil qui se cache – accueillit les Espagnols avec une hargne que les conquérants n'avaient pas eu à affronter jusque-là. Le 13 août 1521, il est fait prisonnier par Diego de Holguin. Le cycle de la résistance indigène est terminé. Un peu plus loin, en bordure des ruines aztèques, une deuxième plaque précise : « *Ce ne fut ni triomphe ni déroute. Ce fut la douloureuse naissance du peuple métis qu'est le Mexique d'aujourd'hui.* » A voir.

Un policier en uniforme, au faciès maya – nez droit, menton volontaire, face taillée à la serpe – monte la garde, pistolet-mitrailleur au poing. Triste souvenir. Des bandes d'écoliers en uniforme – les cahiers sont quadrillés, la maîtresse explique d'une voix haute – battent le pavé devant l'église Santiago de Tlatelolco. Ici comme au Musée national d'anthropologie, ils sont attentifs, studieux. Ils ont appris que les Mexica (les Aztèques) voulaient *dominer le monde, et un mirage*, une terrible confusion (l'arrivée des Espagnols en 1519, année de fin de cycle, où, d'après le calendrier aztèque, le dieu-roi Quetzalcoatl, le serpent à plumes, devait revenir) les ruina. Puis que, dix ans plus tard, *Juan Diego*, l'Indien pauvre, *vit* apparaître la Vierge de Guadalupe sur la colline de Tepeyac, un peu plus au nord.

Juan Diego fut baptisé dans l'église de Santiago. Un paysan en bottes courtes et chapeau de paille, et sa femme – robe rose, nattes *noires – sont venus s'incliner dans* les rondeurs bleutées du sanctuaire bâti – ce fut une violente manie des maîtres de la Nouvelle Espagne –, avec les pierres de l'antique pyramide dédiée à Huitzilopochtli, la divinité guide, le « colibri gaucher » et à Tlaloc, qui régnait sur la pluie et l'agriculture. Cinq siècles après, *les enfants avec leurs cahiers* chahutent un peu sous le regard d'une Vierge blanche cernée d'arômes, passent sous le nez de Santiago, saint patron de l'Espagne. On a toujours pris les Indiens pour des naïfs au cœur ouvert. Avant de se glisser dans sa nouvelle peau, l'église et le couvent franciscain de Santiago *furent, dès 1536, un centre d'enseignement* pour la noblesse indigène : le Colegio Imperial de Santa-Cruz de Tlatelolco, lieu utopique d'échange des cultures. Juan de Gaona, un ancien maître de la Sorbonne, y enseignait la rhétorique, la philosophie et la logique. Andrès de Olmos, un des premiers à s'être penché en profondeur sur les cultures précolombiennes, la grammaire. Bernardino de Sahagun commença à y rédiger son *Histoire générale des choses de la Nouvelle Espagne*. La bibliothèque est alors prestigieuse, on y écrit quelques-uns des plus importants codex, ces manuscrits déroulés, détaillant us, coutumes et savoirs indigènes. Le *Codex Badiano* livra les secrets de la médecine par les plantes, le *Codex de Tlatelolco*, synthèse idyllique des savoirs espagnols et indigènes.

« *Puis, la Couronne et l'Église interrompirent brutalement ces expériences, et Mexicains comme Espagnols, nous continuons à payer les conséquences de cette fatale interruption : l'Espagne nous a isolés de notre passé indien et elle s'est isolée elle-même de nous* », poursuit l'auteur du *Labyrinthe de la solitude*. Au XVII[e] siècle, le cloître franciscain devient un instrument d'évangélisation. Avant de reprendre le cours de l'histoire mexicaine, elle « *a vécu une vie obscure : prison militaire, centre ferroviaire, banlieue poussiéreuse* », dit Paz. En 1960, la construction par l'architecte Pario Pani d'un ensemble d'habitations populaires, le Conjunto habitacional Nonoalco-Tlatelolco, et de la chancellerie, *fut l'occasion de dégager* les vestiges aztèques. Rasés, réduits au niveau de la dalle centrale, les temples polychromes ont perdu leur faste. On y trouva des squelettes. Parmi eux, dans la poussière grise, enterrés la main dans la main, « *un homme de trente à quarante ans, une femme de trente à trente-cinq ans. Datation possible : 1521* ».

Protégés par une vitre, *les Amants*, témoins secrets de la société sacrificielle aztèque, ont assisté, muets, poursuit Octavio Paz, qui démissionna alors de son *poste d'ambassadeur en Inde*, à « *un acte rituel : un sacrifice* », le massacre du 2 octobre 1968, « *représentation symbolique de notre histoire souterraine et invisible* ». Un acte honteux – vingt-six ans plus tard, les beaux livres d'art et de culture le cachent toujours –, inexplicable, si ce n'est par la persistance des archétypes aztèques : la pyramide, et sa plate-forme sacrificielle, et le *tlatoani*, la caste dirigeante, le prêtre, « *impersonnel, sacerdotal, institutionnel* », perpétué par la domination espagnole, puis, affirme Octavio Paz, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). Aux pieds de l'église de Santiago, à l'opposé de *la plaque gravée à la gloire de* Cuauhtémoc le courageux, une stèle a été érigée, droite et sévère, datée du 2 octobre 1993, vingt-cinquième anniversaire de la tuerie de la place des Trois-Cultures (*lire* le Monde *du 27 septembre 1993*) : « *A los companeros caidos en esta plaza.* » Aux compagnons morts. Combien ? Comment ? Qui a tiré ? « *Personne. Le jour suivant, la place s'est réveillée balayée*, lit-on sur la stèle. *Les journaux ont donné en une des nouvelles du temps. A la télévision, à la radio, au cinéma, il n'y eut aucun changement de programme. Aucune annonce. Pas une minute de silence dans le banquet puisque le banquet continue.* » Des centaines de morts, à la veille de l'ouverture des Jeux olympiques de Mexico. Une lente ascension vers le pire, commencée en juillet, après la répression d'une manifestation de soutien au régime cubain, organisée par les étudiants qui réclamaient, à l'instar de leur congénères européens ou américains, liberté et vraie démocratie.

SECRETARIA DE RELACIONES EXTERIORES, MEXICO

La place des Trois-Cultures, que les Mexicains continuent d'appeler de son ancien nom : Tlatelolco.

Le soir du 2 octobre 1968, *dix mille personnes se retrouvent* sur l'esplanade. « *L'après-midi était très agréable*, raconte un témoin (2), *il y avait du vent. Un peu de nuages, et de la nervosité à voir une telle concentration de forces de police.* » Les dirigeants étudiants du Conseil national de grève (CNH) parlent depuis le troisième étage de l'immeuble Chihuahua. Il y a cinq mille policiers et militaires, des chars, le bataillon Olimpia, un corps d'élite créé pour assurer la sécurité pendant les Jeux olympiques. Un hélicoptère. Des feux de Bengale éclatent soudain dans le ciel de la mégalopole. Les hommes de l'« Olimpia » passent à l'attaque, les coups de feux partent, les soldats se déchaînent, tirent à bout portant, frappent à la baïonnette. Il y a du sang partout, la place des Trois-Cultures devient un immense autel.

Les portes de l'église de Santiago demeurent closes malgré les suppliques. Il y a là des jeunes, des vieux, des enfants. Des étudiants, des ouvriers, des Indiens, des paysans, des bourgeois. Victimes expiatoires d'un gouvernement, celui du président Gustavo Diaz-Ordaz et de son ministre de l'intérieur, Luis Echeverria, qui ne toléraient ni l'indiscipline ni le défi à l'autorité institutionnelle du parti et ont voulu, coûte que coûte, imposer le retour au calme avant les Jeux olympiques.

« *Contre le mur, fils de la* chingada [l'enfant du viol, de la tromperie]. *On va te la donner tout de suite ta révolution* », crient les agents en civil du bataillon d'exception, que seul un gant blanc porté en signe de ralliement – et leurs armes – distinguent de la foule pacifique. « *Ils nous tuent* », répond la clameur. « *Le matin, il avait plu, mais, prémonitoirement, j'avais choisi de porter des chaussures avec lesquelles je pouvais courir* (...), témoigne aujourd'hui une manifestante, Laura Susan de Vit. *Il y eu des éclairs. Tout a commencé à défiler devant mes yeux au ralenti. Les gestes se sont faits douloureux et les chaussures pour courir prenaient une immense valeur. Ce que je vis était-il réel ? L'ouvrier qui essayait de cacher le sang avec sa blouse, les gens qui passaient dans la rue sans savoir et tombaient soudain, atteints par une balle, le char qui tirait sur une femme en train de nettoyer ses carreaux en haut d'un immeuble ? Ça c'est vraiment passé ?* ».

« *Ce qui s'est passé*, dira une touriste française venue pour les Jeux quelques jours plus tard, *c'est que les étudiants voulaient voler la vedette aux JO.* ». « *Moi*, reprenait un second, *je comprends très bien l'action du gouvernement mexicain. Il ne pouvait pas tolérer que les étudiants compromettent avec leurs bravades les JO, qu'ils profitent de cet événement international pour faire passer des revendications purement locales.* » Les jeux du cirque eurent lieu. La répression fut féroce. Et le silence terrible.

De notre envoyée spéciale
Véronique Mortaigne



ASSOCIATED PRESS

Le 2 octobre 1968, les soldats tirent sur les étudiants embusqués dans les immeubles.

(2) Deux livres de témoignages publiés au Mexique donnent la mesure de la violence des événements : *la Noche de Tlatelolco*, Elena Poniatowska, Ediciones Era. *Relato a muchas voces, Memorial de 68*, Ediciones La Jornada.

Arménie, du pai des livr

Suite de la page I

Echanges et coopération scientifique et linguistique, l'université de Montpellier-III en a l'expérience la plus longue et le président de l'importante délégation présente à Erevan, M. Lagarrigue, dira à la tribune la volonté de l'université de *« ne pas faillir à sa mission »*. *« A la fin du XIX[e] et au début du XX[e], Montpellier était, avec Paris et Nancy, l'une des universités françaises fréquentées par les étudiants arméniens »*, rappelle Gérard Dedeyan, professeur d'histoire médiévale à l'université Paul-Valéry de Montpellier et coordonnateur des échanges qui ont commencé dès 1986 (deux enseignants par an de chaque côté), avant d'être renforcés, après l'indépendance, par un jumelage signé en 1991. Histoire, langues et littérature, mathématiques appliquées aux sciences humaines, astrophysique, sciences de la terre, médecine et droit sont concernés. *« S'il y va de l'avenir de l'Arménie, qui souhaite donner les meilleures chances aux futurs cadres de la nation*, estime M. Dedeyan, *il y va également de l'intérêt de l'université française puisque dans certains domaines les chercheurs arméniens ont atteint un niveau exceptionnel. »*

Au-delà de la qualité des échanges humains, et notamment de l'ardeur avec laquelle étudiants et professeurs arméniens s'attachent à pratiquer notre langue, cette coopération exige de la part des universitaires français une disponibilité et une capacité à imaginer les besoins réels de l'autre partie et même à dénicher le bon interlocuteur. Ce qui demande parfois des mois de recherche, après les premiers contacts avec les restes du système « réaliste-soviétique ». Ainsi, un éminent géographe comme le professeur Henry Picheral se voit-il d'abord, lors d'un premier voyage, confronté aux *« structures pesantes de l'ancien régime, à la langue de bois et à l'ignorance des principes scientifiques pratiqués en Occident »*, dans une matière comme la géographie sociale, qui n'existe pratiquement pas (*« on compte les gens, mais on compte mal et, en fait, on ne tient pas à savoir »*), devant des atlas faux et incomplets, ou devant la confusion entre *« ethnologie, anthropologie et sociologie »*. *« Les sciences sociales, au fond, c'est un luxe. »* Tandis qu'un hydrogéologue comme Jean-Claude Grillot, après une demi-douzaine de missions et la venue de plusieurs stagiaires dans son laboratoire de Montpellier, préfère, nous dira-t-il, parler de *« collaboration »* plutôt que de *« coopération »*.

Sans doute parce qu'il traite d'une matière de première urgence – les risques sismiques dans un pays qui vit tout entier sous leur menace – et aussi parce qu'il a affaire à un *« institut qui a des moyens, des chercheurs de haut niveau, une expérience internationale dans son domaine »*. Mais aussi parce qu'il a laissé de côté la faculté de géologie, moins efficace, et qu'il lui a préféré cet Institut de surveillance des phénomènes sismiques où il s'arrange pour faire recruter les meilleurs étudiants. *« Je peux leur apporter des choses*, dit M. Grillot, *mais ils peuvent m'en apporter autant. »*

Tous ces « chantiers » d'échanges universitaires pourraient sembler dérisoires, tant les besoins primordiaux sont mal assurés : puisque l'Arménie est toujours privée d'énergie (*le Monde sans visa* du 5 juin 1993), les étudiants n'auront pas cours durant les mois les plus froids, alors que les écoles primaires de Gumri et d'Erevan, depuis l'hiver dernier, peuvent être chauffées et ouvertes, grâce à un programme d'aide mis en route par le Forum des associations arméniennes en France *(lire encadré)*. Mais il est frappant aussi de constater combien ces jeunes semblent surtout avides d'ouverture et d'échanges humains et à quel point ils répugnent à évoquer les conditions matérielles de leur existence.

Ce jour-là, nul ne voulait penser déjà à l'hiver, aux privations, au mécontentement grandissant d'une population dont la patience est mise à rude épreuve par le spectacle des excès et de l'arrogance d'une petite caste de profiteurs qui roulent dollar et Mercedes, ceux qui tirent leur fortune du malheur collectif, en exploitant les pénuries, le blocus énergétique et la désorganisation générale de l'économie.

Tant que la centrale nucléaire de Medzamor – où s'activent actuellement des ouvriers soviétiques – n'aura pas été remise en service – encore un an, au mieux –, le pays vit au ralenti : la plupart des usines sont fermées, la production même alimentaire est insignifiante et la vie quotidienne tellement ingrate que l'on a du mal à évaluer le nombre (entre cinq cent mille et un million, sur 3,5 millions d'habitants « avant ») de ceux qui partent gagner un salaire ailleurs ou passer l'hiver... en Russie, chez des parents ou des amis, non pas qu'il y fasse moins froid, mais seulement parce que là-bas au moins c'est chauffé et éclairé. *« Tout le monde en Arménie vit plus ou moins du négoce. Chacun à son niveau »*, note un observateur de l'évolution économique du pays. *« Ça ne peut pas durer indéfiniment. »* Pourtant cela dure et c'est même cette économie spontanée qui assure un semblant d'activité : il y a beaucoup plus de marchandise disponible, venue par avion des émirats arabes ou bien par l'unique route avec l'Iran, des arrivages hétéroclites de réchauds à kérosène (moins chers que l'an dernier), de vêtements chauds fabriqués en Chine ou en Inde, de souliers de médiocre qualité ou de télévisions, et le « marché du Stade » occupe des surfaces de plus en plus étendues, le dimanche matin, sur le parking à l'entrée de la ville. Non loin de là, ce sont les propositions de locations et ventes d'appartements, qui s'échangent sur une portion de trottoir bien définie, en bordure de la profonde vallée du Razdan qui borde le centre-ville, sorte de marché du logement à ciel ouvert, comme d'autres villes ont leur marché aux timbres.

« Ceux qui devaient partir sont partis, ceux qui restent sont déterminés : c'est plus facile à partir du moment où la décision est prise, on s'organise », dit Narek Sargsian, architecte, qui a étudié et vécu dix mois à Marseille avec son épouse biologiste et leurs deux enfants, mais qui est de cette génération d'hommes décidés à faire redémarrer le pays dans la dignité. Ceux-là acceptent encore des sacrifices, se préparent à avoir froid, à vivre dans l'obscurité – il y a deux heures d'électricité en moyenne par jour – ; il leur faudra épargner pour acheter un accumulateur ou une batterie de voiture ; ou bien compter trois cents dollars pour une installation en basse tension qui fournirait de quoi garder une veilleuse dans chaque pièce, le rêve...

En cet automne 1994, avec un cessez-le-feu respecté depuis le mois de mai entre l'Azerbaïdjan et le Kharabagh, l'enclave peuplée d'Arméniens qui se bat pour son indépendance, et avec l'espoir que des négociations finiront par donner un statut à ce territoire, le moral de la population d'Arménie se mesure à d'autres registres de découragement : soit qu'elle le manifeste dans la rue en critiquant l'impéritie gouvernementale (sans attendre les prochaines élections fixées au printemps 1995), soit que le plus souvent elle retienne ses critiques dans le secret des consciences pour ne pas accentuer les difficultés du pays, quatre ans après l'indépendance, en sachant que la démocratie reste le bien le plus cher, même s'il est durement payé.

Il est souvent difficile aux visiteurs de prendre toute la mesure de la réalité quotidienne, tant les Arméniens s'attachent à recevoir selon leur idée de l'hospitalité : ils



ARMINEH JOHANNES

Place de la République, à Erevan, avec au fond le Mis



AIDE HUMANITAIRE

Pont « aérien » culturel

De nombreuses associations françaises ont inscrit l'aide éducative et culturelle au programme de leurs actions humanitaires en direction de l'Arménie.

● **Livres.** – L'association du 7 décembre 1988 (47, rue de la Défense, 92130 Issy-les-Moulineaux, tél. : 46-38-83-32, télécopie : 46-38-81-01), présidée par Hérold Alexanian, attend le retour prochain d'Erevan de deux camions de 25 tonnes qui pourront repartir (si la somme de 50 000 F est réunie) avec des médicaments, des jeux pédagogiques, du matériel médical, de l'outillage. A ces objectifs traditionnels, l'association vient d'ajouter la collecte de livres en français (littérature et technique) qu'elle acheminera afin d'ouvrir, avec d'autres organismes installés sur place, une « librairie » dans la capitale arménienne. Les ouvrages (en bon état) peuvent être déposés au 36, rue de Trévise, 75009 Paris, de 10 heures à 13 heures, siège du CRDA (tél. : 42-46-05-58).

● **Ecoles.** – Le pays étant toujours soumis au blocus énergétique et privé de ressources pour fournir chauffage et électricité, les écoles devaient fermer l'hiver, de la mi-novembre à la fin mars. Considérant l'éducation et l'accueil des enfants comme une priorité, le Forum des associations arméniennes de France a lancé au cours de l'été 1993 une campagne d'équipement et de chauffage des 40 écoles de Gumri, deuxième ville du pays, l'une de celles qui avait subi le plus durement le tremblement de terre de 1988. Stockage de fuel, installation de groupes électrogènes et de convecteurs, suivi et contrôle de l'opération sur place, ont permis qu'elle réussisse avant l'hiver et que les écoles soient ouvertes. Une subvention du gouvernement français ainsi qu'une aide de la Communauté européenne s'ajoutant aux dons privés, le Forum continue son action et peut y ajouter les 200 établissements scolaires d'Erevan.

De plus, une nouvelle campagne est lancée par Solidarité Protestante France-Arménie (tél. : 45-48-13-50), qui était à l'origine du projet et qui, forte de son expérience en la matière, vient de décider d'équiper les 30 écoles maternelles de Gumri pour l'hiver 1994-1995. Ce programme, évalué à 300 000 F, prévoit également la fourniture de plusieurs repas par jour aux enfants. Un don de 3 000 francs permet de chauffer une classe durant tout l'hiver (100 francs pour un enfant). Chèques à l'ordre de SPFA, 58, rue Madame, 75006 Paris, ou virement postal au CCP 20 178 37 G Paris.

● **Cours de français.** – Présidée par l'architecte Manuel Deirmendjian, le Groupement interprofessionnel arménien est une association où se rencontrent techniciens, hommes d'affaires et spécialistes français de diverses disciplines. Créé en 1980, le GIA a apporté son assistance technique à d'autres associations à la suite du tremblement de terre de 1988, puis s'est engagé dans plusieurs actions éducatives en Arménie, où la demande d'enseignement du français est très vive : centre de formation au management et à l'économie de marché, d'une part ; cours de français, d'autre part (18 classes, 4 niveaux, 700 élèves par an) et, depuis deux ans, organisation de sessions d'été à l'université d'Erevan (assurées par de jeunes diplômés français ou des étudiants en fin d'études). Les enseignants sont bénévoles et l'association ne reçoit pas, pour l'instant, de subvention spécifique pour cette action.

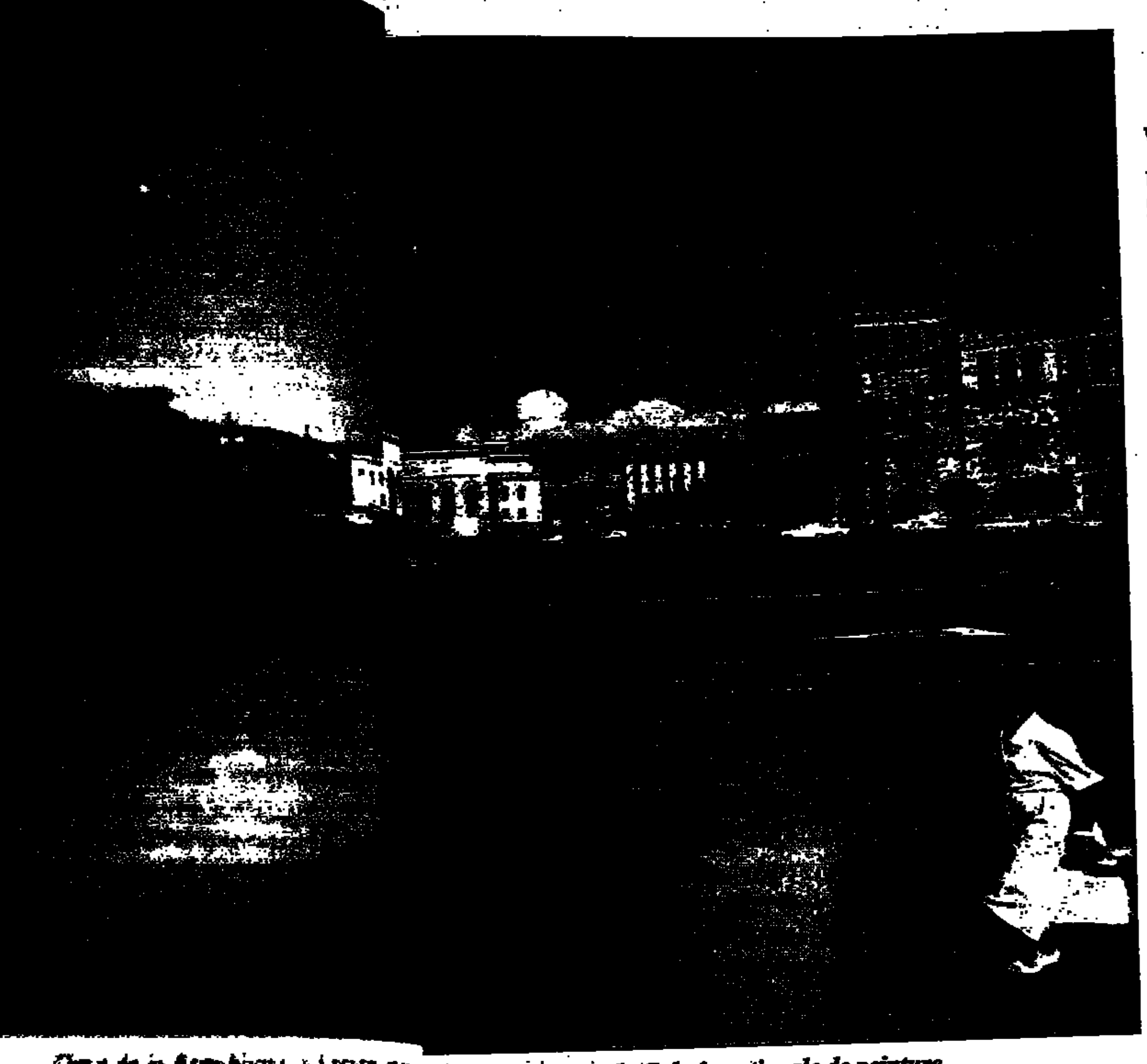
Enfin, il reste à mener à bonne fin le chantier de reconstruction de l'école française de Gumri, dont les 600 élèves travaillent dans des baraquements provisoires depuis la catastrophe de 1988, alors que l'école « anglaise » avait été remise sur pied très rapidement. Beaucoup de retard ayant été pris, le secrétariat d'Etat à la francophonie a demandé en 1993 à une association, le GIA, d'assurer la maîtrise d'ouvrage de la construction d'un établissement neuf de 43 classes, réalisé par les entreprises locales. Sur un coût évalué actuellement à 8 millions de francs, 2 millions ont été versés en 1993 ; plusieurs autres sont attendus, soit du ministère des affaires étrangères, soit du ministère de la culture et de la francophonie, après la visite de M. Toubon en Arménie le 7 juillet dernier. La ville de Marseille a contribué de son côté. Mais il manquera, même si les promesses gouvernementales sont tenues, environ deux autres millions de francs, et l'association lance actuellement un appel pour compléter le financement d'Etat par des aides des collectivités locales ou des apports privés (BP 120, 75763 Paris Cedex 16, tél. : 46-03-52-62, télécopie : 46-84-03-48).



bre

GE

le, du pain ou des livres



…oire d'Arménie et la Galerie nationale de peinture.

érien » culturel

n'imaginent pas qu'une table ne puisse être couverte d'une abondance de plats, que le repas ne puisse être agrémenté d'une série de toasts où s'échauffe l'amitié, même si le dîner est brutalement interrompu par une coupure de courant et qu'on va chercher les bougies ou brancher les accus bricolés.

Difficile aussi d'imaginer les rues sombres et enneigées de décembre et de janvier, où ne rouleront plus ni bus ni voitures, quand c'est encore l'« automne d'or » (*voski achoun*), que la fête bat son plein autour des fontaines, devant l'université, et que, durant plusieurs jours, les étudiants s'y rassemblent, jeunes hommes sombres et pâles, parfois habillés de noir comme les danseurs des ballets folkloriques, jeunes filles maquillées et vêtues à leur dernière mode – la robe aux manches de mousseline semble très prisée – mais qui n'ont aucun mal à afficher des silhouettes plus que minces et des joues creuses.



Et quand on discute avec eux, on les sent prêts à se nourrir du « pain des rêves » (comme le peuple cher à Louis Guilloux), plus soucieux de Camus, de Baudelaire et de Simone de Beauvoir que de blue-jeans, maniant avec aisance et finesse, après peu d'années d'études, la langue de Maupassant et de Marguerite Duras, les auteurs qu'ils fréquentent, après Zola et Victor Hugo que le système soviétique avait privilégiés. Eux, ce sont les étudiants de français, ou ceux qui se préparent aux relations internationales, et qui ne choisissent pas forcément l'anglais seul. Encore que la présence à Erevan d'une « université américaine », établissement privé financé par une fondation californienne qui gère la fortune léguée par un mécène d'origine arménienne, attire beaucoup les regards, même si l'endroit est suspecté aussi de servir à repérer les meilleurs éléments afin de les enrôler ensuite outre-Atlantique.

L'attitude de la France est plus ouverte et, comme souvent, plus désintéressée. Des efforts considérables, compte tenu des moyens limités, sont faits par la représentation diplomatique en Arménie et par l'ambassadeur, Mme France de Hartingh, pour développer l'enseignement du français dans le cadre des établissements locaux, notamment les quelques lycées « à français renforcé » qui existaient et où notre langue peut être pratiquée dans plusieurs matières, en plus du cours de français proprement dit. Un projet d'autant plus ardemment soutenu par l'ambassade malgré des difficultés politiques de dernière minute du côté arménien, d'autant plus inquiétantes que ce pays a demandé parallèlement à faire partie de la francophonie.

La France a deux chantiers de bâtiments en Arménie. La fameuse école française de Gumri dont la reconstruction a été promise après le tremblement de terre de décembre 1988 et dont le chantier, commencé il y a un an et visité par le ministre de la culture Jacques Toubon en juillet dernier, avance, bien que les crédits ne soient pas tous débloqués aussi diligemment qu'annoncé. Sa propre ambassade, qui sera installée dans le centre-ville, près d'un parc et d'un théâtre, après la transformation, l'agrandissement et surtout le renforcement antisismique d'un bâtiment qui avait servi de « club des acteurs » du théâtre voisin et qui avait été construit dans le style d'un grand hôtel particulier. L'architecte français, M. Daronian, a obtenu des entreprises arméniennes, en brandissant la menace de pénalités de retard, une accélération des travaux qui doit permettre leur achèvement – le clos étant assuré – durant l'hiver.

La France aura alors la possibilité d'ouvrir le centre culturel dont certaines activités ont pu déjà être organisées : festivals de cinéma consacrés à François Truffaut – en juin 1994, qui fut un grand succès – ou aux films où jouait Aznavour – en décembre 1993 dans des conditions difficiles à cause du froid – ; concerts d'un contrebassite venu de France et d'une troupe de danse, tandis que des échanges sont amorcés dans le domaine du théâtre – une troupe de Vanadzor va être reçue à Strasbourg dans les prochains jours – et qu'une grande exposition historique est en préparation pour 1996 à la Bibliothèque nationale à Paris. Mais c'est de « nourritures spirituelles » délivrées sur place dont la petite Arménie a besoin et, là, la vive concurrence qui se joue parmi les pays nouvellement libérés depuis la chute du mur de Berlin ne semble pas la placer sur les circuits de spectacles ou d'expositions les mieux alimentés. Au moins pourra-t-elle, quand l'ambassade sera installée, ouvrir largement la bibliothèque-vidéothèque créée dès le début de cette année et qui reçoit déjà plus de deux cent cinquante lecteurs réguliers.

Du pain ou des livres. Ou les deux... Plusieurs associations d'origine française, actives en Arménie depuis le tremblement de terre de 1988, ont inscrit les activités culturelles à leur programme d'aide. Ainsi, le Groupement interprofessionnel arménien (GIA), rassemblement de chefs d'entreprise et de spécialistes de diverses disciplines, finance-t-il aussi, chaque année, des cours de français pour près de sept cents élèves. De son côté, l'association Solidarité protestante France-Arménie s'apprête à ouvrir, à l'intention des étudiants francophones, en plein centre-ville, rue Sayat Nova, non loin de l'université, un petit club de rencontres équipé d'une bibliothèque. Enfin, l'Association du 7 décembre 1988, qui regroupa les bonnes volontés au lendemain du séisme et qui continue d'assurer par camions des transports en direction de l'Arménie, vient de lancer un appel pour récolter aussi des livres afin d'ouvrir à Erevan une librairie française. L'un des animateurs de cette association, qui vient de vivre plusieurs années sur place, explique cette initiative : « *Dans un pays tellement enfermé, continuer à penser normalement est déjà un énorme effort.* »

De notre envoyée spéciale
M. C.

GUIDE

Voyage

Un vol direct relie Paris et Erevan chaque semaine, le jeudi : départ de Paris-Roissy vers 21 heures, retour la semaine suivante dans la matinée. Vol sur Armenian Airlines affrété par Saberatours (31, rue d'Argenteuil, 75001-Paris. Tél. : 42-61-51-13, télécopie : 42-61-94-53). Prix aller-retour : 3 300 F. Forfaits avion-hôtel (renseignements à l'agence). Les vols proposés cette année par Sidon Travels France (tél. : 42-56-40-30) avec Air Charter, filiale d'Air France, reprendront en mars prochain. Passeport et visa sont nécessaires (frais de visa : 290 F), ambassade et consulat d'Arménie, 34, avenue des Champs-Elysées, tél. : 45-63-05-86 et 53-76-09-93).

Séjour

La qualité des séjours à l'hôtel à Erevan s'est améliorée (électricité presque garantie, eau chaude fournie à certaines heures...). Plusieurs restaurants pratiquent des prix à l'européenne pour une qualité correspondante. L'utilisation de la monnaie locale, le dram, est parfaitement respectée : des bureaux de change (par rapport au dollar) sont ouverts en ville et dans les hôtels.

L'association Solidarité protestante France-Arménie (Eglise réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, 75006 Paris) organise plusieurs voyages chaque année à l'intention de ses membres et de ceux qui voudraient faire connaissance avec le pays tout en s'intéressant aux actions humanitaires engagées par l'association. En 1995, sont prévus deux voyages. Le premier durera une semaine, du 20 au 27 avril, et coïncidera avec une importante commémoration du génocide (24 avril 1915). Séjour à Erevan et à Gumri, visites de sites religieux et architecturaux, vol et hébergement compris : 5 000 F. Le second s'adresse aux jeunes et aux étudiants, du 17 au 31 août (5 000 F tout compris). Renseignements auprès du pasteur Samuel Sabagian. Tél. : 45-48-13-50, télécopie : 42-84-29-67).

Presse et documentation

Les *Nouvelles d'Arménie*, mensuel créé à Paris en 1993 par des journalistes professionnels et des universitaires (directeur : Ara Toranian), donne régulièrement des informations, des reportages et des enquêtes approfondies sur différents aspects de la vie en Arménie, l'actualité politique et les relations de ce pays avec la communauté internationale, ainsi que des rubriques culturelles. Le nº 12 contenait notamment un excellent guide pratique d'Erevan. Le nº 14 vient de paraître : cette publication mériterait d'être connue dans un cercle plus large que celui de la communauté d'origine arménienne en France. Renseignements : 38, rue Nollet, 75017 Paris. Tél : 43-87-41-64. Télécopie : 42-94-84-11. Dix numéros par an, abonnement 340 F. Prix au numéro : 40 F. En vente à la Librairie Samuelian, 51, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris.

Le Centre de recherches et de documentation sur la diaspora arménienne (36, rue de Trévise, 75009 Paris, tél. : 42-46-05-58) réunit depuis 1976, sous la direction de Jean-Claude Kebabdjian, tous documents, livres, films et enregistrements concernant l'histoire du peuple arménien. On peut aussi les consulter sur place (du lundi au samedi, de 10 heures à 13 heures). Plusieurs ouvrages traduits en français et des publications périodiques sont disponibles à la vente, ainsi que la cassette vidéo intitulée *Mémoire arménienne*, de Jacques Kébadian (2 h 15, 350 F).

Théâtre à Strasbourg

Invitée par Jean-Louis Martinelli, directeur du Théâtre national de Strasbourg, la troupe de théâtre de Vanadzor, en Arménie, donnera dans cette ville, du 19 au 22 novembre, *les Trois Sœurs*, de Tchekhov, en arménien (surtitres français).
Location : (16) 88-35-44-52.

Concerts

A l'occasion du 125e anniversaire de la naissance de Komitas, prêtre et musicologue mort à Paris en 1935, à qui l'on doit la mise à jour du patrimoine musical arménien ancien, le quatuor à cordes qui porte son nom donne une série de concerts en Europe. A Paris, dans la grande salle de l'Unesco, le mardi 15 novembre à 20 h 30, il jouera des œuvres de Schubert, Brahms, Vartan et Komitas. Prix des places de 50 F à 250 F. Réservations Fnac ou UGAB (11, square de l'Alboni, 75016 Paris. Tél : 45-20-03-18). Autres concerts : Bois-Colombes (le 25 novembre), Antony (le 26) et Moulin d'Andé, dans l'Eure (le 27 novembre).

La Cilicie en vidéo

A la suite de l'exposition présentée en novembre 1993 dans la chapelle de la Sorbonne, un film vidéo intitulé *les Derniers Rois d'Arménie* vient d'être réalisé par Claude Mutafian et Pierre Samson. Il retrace l'histoire du royaume arménien de Cilicie, du XIIe au XIVe siècle, ses relations avec les croisades et le patrimoine artistique, littéraire et architectural qui témoigne de son rayonnement. Film produit par l'Ecole normale supérieure Fontenay-Saint-Cloud et l'association La Cilicie, 50 minutes, 150 F (plus frais de port) sur demande à Priam production, ENS, 92210 Saint-Cloud. Tél. : 47-71-91-11. Télécopie : 46-02-39-11.

Exposition sur le patrimoine

Une exposition sur le patrimoine architectural d'Arménie est en préparation à Rouen, dans le cadre de la coopération entre ce pays et le ministère français de la culture qui fête cette année les trente ans de l'Inventaire général lancé par André Malraux. De leur côté, les services arméniens ont enregistré depuis vingt ans plus de vingt mille dossiers sur des monuments mais ce travail est en veilleuse, à cause des difficultés actuelles. Dans le cadre d'un stage de trois mois d'une spécialiste arménienne (formation à l'informatique notamment), une exposition d'environ 70 photographies de Vachik Khatchatourian sera présentée, à partir du 10 décembre, pendant un mois, au Centre de documentation du patrimoine, 29, rue Verte, à Rouen. Renseignements : François Verdier, Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie, tél. : 35-89-80-75, télécopie : 35-89-80-75.

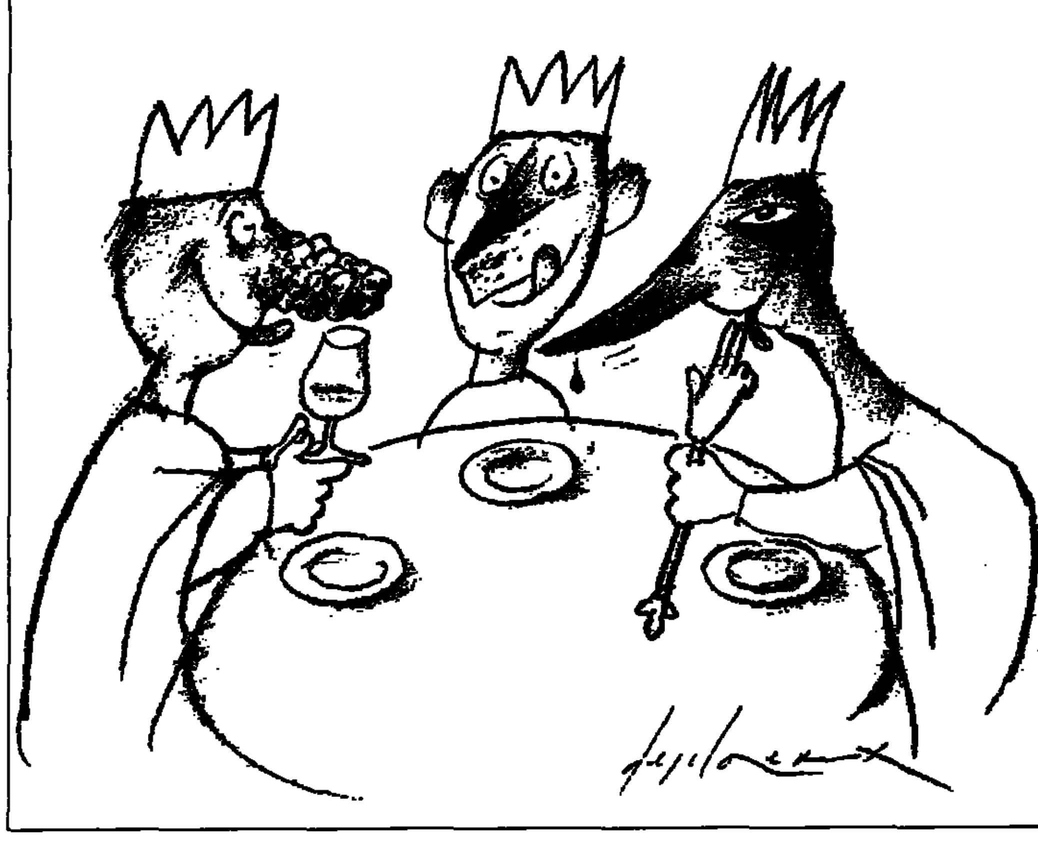
TABLE

Pourritures nobles

La fermentation est une base universelle de notre alimentation. Elle éveille pourtant suspicion et règlements draconiens de la part des instances européennes.

La cuisine a toujours quelque chose à voir avec la lumière dorée et les frimas d'automne. C'est le premier gel qui annoblit les chairs du gibier, meurtries par le plomb du chasseur. C'est le froid lumineux qui tempère, en période de haute vendange, la fermentation intempestive des moûts. Sur les bords du Ciron, qui rejoignait autrefois la Garonne à Cérons, la brume matinale, humide et froide, saisit la grappe tardive ; puis, sous l'action de *Botrytis cinerea*, le soleil resserre le grain et concentre sa teneur en sucre. Dans le même temps, le courant d'air chargé de la flore bienfaisante, la « fleurine », envahit les caves du Combalou à Roquefort-sur-Saulzon ; *Penicillium roqueforti* sera à l'œuvre jusqu'au mois de décembre. Sur la table, la gloire d'un sauternes – ou d'un cérons, plus accessible – sera, verre contre brisure, germes contre moisissures, la rencontre avec le fromage de Roquefort, une envolée des goûts qui prolonge cette saison de la chasse, et des lumières alternées dans les arbres jaunes.

Jaune d'or, comme les grappes des vignobles de Cérons – appellation qui regroupe trois communes en aval de Barsac et de Sauternes –, la « pourriture noble » se développe bientôt sur *les grappes qui ont déjà atteint* un degré avancé de surmaturité. *Botrytis cinerea* s'attaque d'abord à l'intérieur, puis à la peau du grain, qui prend une couleur brun violet, et la pellicule disparait ; c'est le « pourri plein ». Le second stade est atteint lorsque le grain est ridé ; on dit qu'il est « rôti ». La richesse en sucre croit jusqu'à 18 degrés ou 20 degrés, l'acidité diminue, et déjà s'élabore la complexité aromatique, le souvenir de fleurs ou de fruits mûrs. La vendange, ici, est un processus lent et délicat ; elle est faite par « tries » (ou tris) successives en six ou sept passages, nous dit Jean Perromat, le propriétaire du château de Cérons, et dure souvent *jusqu'à la fin novembre. Un* automne pluvieux, un hiver précoce peuvent compromettre toute la récolte. Il y a des années « avec », et des années sans grands blancs liquoreux. Le premier des vins « botrytisés », vers 1650, est le *tokay aszù* de Hongrie. Son élaboration est différente des méthodes employées ici. Le raisin flétri *(aszù)* est récolté séparément et constitue une masse ajoutée au vin de base, selon des proportions *mesurées en « puttonyos ». On* assiste depuis peu à une véritable renaissance du tokay, liée à la privatisation des anciens domaines d'Etat. Six sociétés ont été créées en 1993 avec des participations étrangères, dont trois avec des compagnies d'assurance françaises. Le tokay est souverain avec l'ortolan, *Orteleana hortolanus*, petit passereau d'Europe. Le premier est de retour ; mais le bruant des jardins fait toujours partie de nos « interdits ».



De nos jours, le faisandage est rare. Aussi faut-il considérer comme une véritable curiosité la manière dont Alain Solivérès, le chef des *Elysées du Vernet* (Hôtel Vernet, 25, rue Vernet, 75008 Paris ; tél. : 44-31-00-44. Fermé sam. et dim.), prépare la « palombe des cols pyrénéens aux salsifis et cèpes de châtaigniers », « mûrie » au frais pendant quinze jours, avant d'être simplement rôtie. La chair du ramier sauvage est alors des plus délicates et s'accommode fort bien d'un rouge du domaine de Castel Roubine (83510 Lorgues), puissant, trés parfumé et persistant en bouche (1). Solivérès est l'un des rares cuisiniers aujourd'hui à avouer – et à faire partager – son goût pour le faisandage.

Avec ces pratiques anciennes, que Bruxelles tient à l'œil, le doute plane sur la cuisine française. Elle attire pourtant de nombreux étrangers qui viennent de pays réputés « aseptisés ». *« Ambre et musc sont tombés de mode. On vitupère les parfums animaux, et cependant ils font l'objet d'un engouement. Cette résistance niée, mais incontestable, s'explique par le jeu souterrain du tabou et du désir »*, dit Alain Corbin (2). Marc Meneau nous fait savoir que la cuisine a toujours quelque chose à voir avec l'organique, même si les miasmes ne sont pas loin. Chaque cuisine a ses « interdits » qui font saliver les gourmands. De nos jours, cela porte sur le gibier. L'ortolan est aujourd'hui le signe de l'opprobre culinaire. Les oiseaux comestibles sont gibier de plume. *Il n'est pas* dit qu'ils soient tous une nourriture permise. Les goûts différents qu'ils peuvent satisfaire leur assignent une place prépondérante dans l'art cynégétique, voire amoureux. La chasse est la métaphore de la quête amoureuse. La bécasse, *Scolopax rusticola*, dite la mordorée, la dame au long bec, est un oiseau prestigieux. C'est le plus beau des gibiers. Le cuisinier de L'Espérance, à Saint-Père-sous-Vézelay, regrette ces saveurs disparues de l'automne. Il dit carrément : *« On nous prive de bécasses. »* Il est de ceux qui pensent que le secret du goût est dans la transgression, le goût de l'interdit. Cela allait de pair, pour les enfances paysannes d'hier, avec celui du braconnage, de la cueillette, du marivaudage juvénile au moment des fêtes, des moissons et vendanges. Le gibier, c'était l'érotisme des campagnes. Convient-il d'en masquer comme d'un parfum trop violent l'odeur ? *« Ce sont ces saveurs que les amateurs étrangers viennent chercher en France »*, nous dit aussi Alain Dutournier, l'un des meilleurs spécialistes parisiens du gibier de tout poils, et de plumes. Qu'est-ce qu'une bonne odeur ? La transgression est sensuelle et odorante. Dans une société où la violence masquée est denrée commune, la chasse reste avant tout *« le lien constant... avec le cadre où règne encore la nature »* (3).

Le lien entre les vins liquoreux, le « brebis » du causse et le gibier est moins ténu qu'il n'y paraît. La fermentation, qu'elle soit bactérienne ou provoquée par des levures – technique de conservation et facteur de digestibilité –, est une base universelle de notre alimentation. Le pain, la bière et le vin, les fromages, mais aussi le vinaigre et la choucroute, en Asie du Sud-Est le nuoc-mâm, sont tous produits fermentés. *« Mais il y a les bonnes et les mauvaises fermentations »*, me direz-vous, soucieux – à l'image des diététiciens – d'ériger les aliments en principes « moralisables », comme le relève Claude Fischler.

« Baste ! Soignez votre brioche, cultivez les délicats cristaux acérés de la goutte... Ils sont une preuve du bien manger. Mon cher Pécuchet, la diététique relève de la « pensée magique » ; c'est une discipline particulière qui s'adresse au cas et à le volonté de chacun. Le malade « éclairé » choisit lui-même les plaisirs de son repas, les formes, les saveurs de la vie... D'ailleurs les vrais chefs sont diététiciens sans le savoir. C'est la catégorie la plus respectable (4). »

Jean Claude Ribaut

(1) Voir Guide Dussert-Gerber : *Vins de France 1995*. Albin Michel, 140 F.

(2) *Le Miasme et la Jonquille*, Alain Corbin. Aubier, 1982.

(3) *Le Monde des odeurs*, Lucienne A. Roubin. Meridiens Klincksieck, 1989.

(4) *Pensée magique et alimentation d'aujourd'hui*, colloque du CIDIL, présidé par Claude Fischler. Voir le numéro 149 d'*Autrement*, série, « *Mutations/Mangeurs* », nov. 1994, intitulé « Manger magique ».

TOQUES EN POINTES

Les Petites Sorcières

Quelques meubles patinés dans la pénombre d'une lumière tamisée, il n'en faut pas plus pour créer une ambiance chaleureuse. Discret et précis, le service féminin met en valeur la cuisine plaisante de Christian Teule. Alors la *terrine de col-vert au foie gras*, bien relevée, le *saucisson lyonnais pommes à l'huile* servi avec une compote d'échalotes sont parés de toutes les vertus ; les saint-jacques poêlées qu'accompagnent des bintjes écrasées mêlées d'huile d'olive et de jus de persil, décorées d'un fond de légumes à peine beurré, ou bien la tête de veau en fine ravigote comme la blanquette à l'ancienne offrent tous les plaisirs de la table bourgeoise. Avec des crêpes façon Suzette, c'est le bonheur pour 150 F. Gamay de l'Ardèche à moins de 100 F.

▶ Paris. 12, rue Liancourt (75014). Tél. : 43-21-95-68. Fermé le samedi.

Carpaccio

C'est la saison de la truffe blanche d'Alba. Quel somptueux accord entre le décor solennel de ce restaurant d'apparat, le puissant arôme condimentaire du champignon truffier, la volubilité du maître d'hôtel et les accents suaves d'un nebbiolo d'alba, rouge du Piémont, d'Alfredo Prunotto. La truffe escorte le risotto classique, moelleux, qui s'efface devant elle ; les tagliolini à la semoule de blé dur résistent doucement, mais succombent bientôt au déferlement aromatique. Chacun de ces plats est facturé 210 F. Une folie ! Mais quel plaisir.

▶ Paris. Hôtel Royal Monceau. 35, avenue Hoche (75008). Tél. : 42-99-98-90.

Les Elysées

Le goût d'Alain Solivérès pour le gibier de garde traduit un réel tempérament qui résonne parfois sous la verrière de la très élégante et lumineuse salle à manger des Elysées du Vernet. Tout ici est raffinement, recherche des saveurs justes et des beaux produits : le *homard breton, langoustines, pistes, palourdes avec un mélange d'herbes au corail* est pure merveille ; l'*épeautre du pays de Sault cuisiné comme un risotto aux cèpes*, que le chef avait *mis au point* déjà à la Bastide de Gordes, reste une préparation fétiche. Le *saint-pierre étuvé dans un bouillon aux jeunes fenouils*, huile d'olive, citron et tomate confite est un bouquet de senteurs de Méditerranée. Les desserts ne sont pas en reste : la *tarte inversée aux figues séchées à la ficelle* est accompagnée de recuite de brebis aux violettes cristallisées et le *ravioli de chocolat guanaja* est flanqué de délicieuses noisettes caramélisées. Le sommelier saura guider votre choix vers des vins aromatiques en marge des sentiers battus. Menu « déjeuner d'affaires » à 300 F. A la carte, il faut compter 450 F.

▶ Paris. 25, rue Vernet (75008). Tél. : 44-31-98-98. Fermé le samedi et le dimanche.

PHILATÉLIE

Alain Colas

La Poste mettra en vente générale, lundi 21 novembre, un timbre à 3,70 F à l'effigie du navigateur Alain Colas.

Né à Clamecy (Nièvre) en 1943, Alain Colas s'embarque en 1966 pour l'Australie où il enseigne le français à l'université de Sydney. L'année suivante, il rencontre Eric Tabarly, venu courir Sydney-Hobart sur *Pen-Duick III*, auprès de qui il se perfectionne. En 1972, il participe à la quatrième Course transatlantique en solitaire sur *Pen-Duick IV* et ne met que vingt jours pour traverser l'océan, battant le précédent record de cinq jours. Il disparaît au cours de la Route du rhum, le 16 novembre 1978.



A noter que la République centrafricaine lui a déjà consacré un bloc-feuillet en 1982 au sein d'une série où l'on retrouve, entre autres, Olivier de Kersauson, Marc Pajot et Mike Birch.

Le timbre, au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné et gravé par Jacques Gauthier, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante exemplaires.

P. J.

▶ Vente anticipée à Clamecy (Nièvre), les 19 et 20 novembre, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans la Salle polyvalente, boulevard Misset.

En filigrane

● **Femmes 1900.** – Serge Zeyons signe son troisième volume consacré aux cartes postales des années 1900. Après *la Belle Epoque* et *la France paysanne*, il nous propose *la Femme en 1900*. Pour lui, la *carte postale témoigne de la* place de la femme dans la société du début du siècle. Demoiselles de magasins, employées de bureaux, ouvrières, femmes de marin, actrices et cocottes, sportives, etc., *émeuvent le lecteur ; en* effet, au-delà de la valeur historique évidente des cartes reproduites, *l'auteur réussit à* reconstituer l'album-photos familial idéal – avec son cortège de misères et ses heures de *gloire – de nos origines.* Il accompagne sa sélection de trois cent cinquante reproductions d'un texte pertinent, riche en anecdotes, qui nous conduit de la femme-objet-séductrice aux féministes les plus endurcies *(la Femme en 1900,* Larousse, 240 pages, 250 F).

● **Ventes.** – Vente à prix nets Roumet (Paris, tél. : (1) 47-70-00-56) de plus de quatre cents lots de France classique. Au catalogue, deux 20 c noir *Cérès* sur lettre du 1er janvier 1849, premier jour de circulation des timbres français (185 000 F et 150 000 F), paire tête-bêche sur lettre du 1 F carmin foncé (175 000 F), rares affranchissements de fortune de septembre 1871.

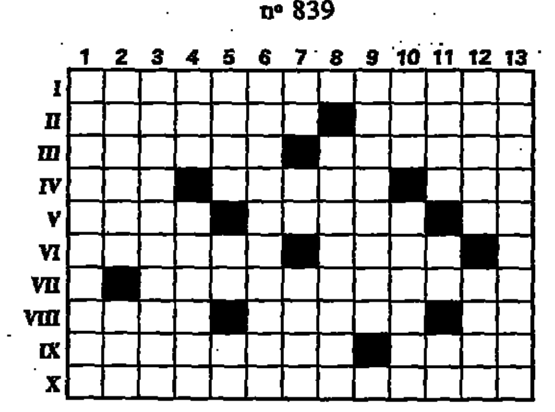
Vente à prix nets Soluphil (Paris, tél. : (1) 48-01-61-00) de soixante-douze lots. France classique, Europe et outre-mer. En couverture du catalogue, rare lettre du « Virginia Pony Express » de 1863 (35 000 F).

Vente sur offres Tomy-Anka (Paris, tél. : (1) 47-70-45-72) de plus de trois mille lots. Au catalogue, documents, autographes, France et monde entier, cartes postales, monnaies.

● **Première italienne.** – Saint-Marin et l'Italie ont émis conjointement un bloc consacré à la basilique Saint-Marc de Venise. Originalité de ce bloc : il réunit deux timbres se tenant, de nationalités différentes, italienne et de Saint-Marin, chacun n'étant valide que dans le pays émetteur.

Mots croisés

nº 839



HORIZONTALEMENT

I. Les polices d'assurance, c'est sa passion. – II. On l'admire ou il faut la fuir. S'ils ne sont pas sacrifiés, ils assurent la descendance. – III. Orgueilleux. Galette. – IV. Chant. *Sa réputation lui* a survécu. Il a un bon mouvement dans le bon sens. – V. Se fait sur le court. Vassal. Conjonction. – VI. Allongée. Moins fréquents dans les navires. – *VII. On prend leurs fruits* et souvent leur bois. – VIII. Toujours en train. Fuit. Voyelles. – IX. Va à l'abordage. Paré pour le départ. – X. Dos-d'âne.

VERTICALEMENT

1. Aspire à changer l'ordre établi. – 2. Interpellait. Il leur manque un P.S. pour être attirants. – 3. Postiche. – 4. *Pratique encore un métier* très ancien. C'était une galère. – 5. Fonds de coupes. Conjonction. Pronom. – 6. Procurèrent un engagement. – 7. Pronom. Article. Soucoupes ? 8. Ne *manquent pas d'épaisseur.* – 9. Très convenable en quantité. – 10. Le premier, c'est mieux que rien. Se surveille *à la hausse.* – 11. *Pour le débarquement.* Pronom. Début de rivière. – 12. En Belgique. C'est plus fort que taper du pied. – 13. Totalement stériles.

SOLUTION DU Nº 838

Horizontalement

I. Mise en examen. – II. Anormal. Sape. – III. Reliures. Lev. – IV. Clin. Avorter. – V. Hévéa. Etés. – VI. Age. *Blé. BP. – VII. Nasale. Quiet.* – VIII. DN. Gestuelle. – IX. Accottoir. Or. – X. Géant. Uniate. – XI. Espiègleries.

Verticalement

1. Marchandage. – 2. Inélégances. – 3. Solives. Cap. – 4. Erine. *Agoni.* – 5. Emu. Ablette. – 6. Nara. Lest. – 7. Elevée. Toul. – 8. Sot. Quine. – 9. As. Requérir. – 10. Malts. Il. Ai. – 11. Epée. Belote. – 12. Névroptères.

François Dorlet

Scrabble (R)

nº 459

MALHEUR AUX BARBUS !

Suite de notre chronique nº 457 sur les espèces menacées. Dans *Alice au pays des merveilles*, un dodo organise une course anarchique pour sécher d'autres oiseaux après un bain forcé dans la mer de larmes versées par Alice. A l'époque où le roman fut publié – 1865 –, le dodo ou DRONTE avait disparu depuis un siècle de la surface de l'île Maurice : lourd et incapable de voler, il avait été une proie facile pour les marins hollandais qui le découvrirent dans l'île Maurice. Dans *Alice*, le dodo évoque la manière dont Carroll lui-même bégayait son véritable nom : Charles Do-Dodgson.

Autres oiseaux insulaires menacés par l'envahissement de leur habitat : le KIWI ou APTÉRYX, oiseau coureur de la Nouvelle-Zélande au long bec recourbé et qui niche au sol ; il est menacé par les mammifères introduits par l'homme, les hermines en particulier. Dans la même île, le PLUVIER, ainsi appelé parce que, migrateur, il apparaît avec la saison des pluies ; le KAGOU ou CAGOU, de Nouvelle-Calédonie, traqué pour les plumes de sa *huppe et victime* des chiens et des rats ; l'ÉMEU australien, ratite voisin de l'autruche ; la BERNACHE *nene*, oie sauvage d'Hawaï, peut, elle, voler, mais, chassée par les mangoustes, elle est maintenant élevée en captivité ; le CALAO à *casque rond, ainsi appelé parce que* son bec recourbé est recouvert d'une excroissance cornée, est menacé en Indonésie par la déforestation car il niche dans les cavités des arbres. Parmi les oiseaux continentaux, citons le HOCCO tuberculé, c'est-à-dire à casque, chassé en Amazonie à la fois pour sa huppe et sa chair succulente ; la HARPIE féroce, amazone elle aussi, qui se nourrit de singes et d'opossums, victime du déboisement ; le COURLIS esquimau, grand échassier dont le dernier a été capturé en 1932.

Dans les cieux de notre douce France, il n'y a pas que les PALOMBES qui soient massacrées. L'OUTARDE barbue, ainsi appelée parce que son bec est garni de longs poils raides, a disparu faute de pouvoir nicher. Le GYPAÈTE (barbu lui aussi), dont il ne restait que seize couples en 1960, a été exterminé parce qu'il avait la réputation de ravir bétail et enfants.

Michel Charlemagne

Scrabble-Club SNCF, 1 bis, rue d'Athènes, Paris 9e. Tournois mardi 17 h 15 et vendredi 14 h 15. 14 octobre 1994

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; *par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le* reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	ICPREIE			
2	AIULMQI	ÉPICIER	H 3	78
3	EJALOEA	IMPLIQUA	4F	86
4	A+TU ?TAO	CAJOLÉE	6 H	34
5	UTSOLRH	TATOUA(G)E(a)	8 A	74
6	LU+NAEAT	SHORT	O6	41
7	AAN+LUOR	LUTÉE	N 2	29
8	AN+EDTRE	ROULAI	5 C	17
9	PZEIMTD	DÉRATENT (b)	A 1	80
10	SNEIBEL	DOMPTIEZ	D 7	92
11	MSEVOSN	BALEINÉES (c)	M 3	86
12	MSSV+GAE	ONZE	14 B	26
13	SSV+EYFH	MAGE	A 12	39
14	FV+OBUAG	PHYSES	10 D	52
15	FUV+CEWD	GOBA	1 L	35
16	CDW+ARE ?	VEUF	L 10	27
17	CDR+XUIN	WA(L)É(d)	K 9	36
18	CDNRU+KI	XI	B 2	46
19	CDIR+RFS	FUNK	13 L	32
		SKIF	O 12	51
				961

(a) ou AUTO(M)ATE (b) ou DATÈRENT (c) LESBIEN, 10 G, 77 (d) CA(S)IER, 14, J, 34.
1. Raymond Gouric, 890.
2. Raoul Franck, 858.
3. Paulette Robichon, 842.

A nos lecteurs

Nous tenons à informer nos lecteurs qu'il n'y aura pas de page *jeux la semaine prochaine. « Temps libre » sera en effet remplacé* par un numéro de « Terres d'hiver ». Vous retrouverez vos jeux dans le numéro daté du 26 novembre.

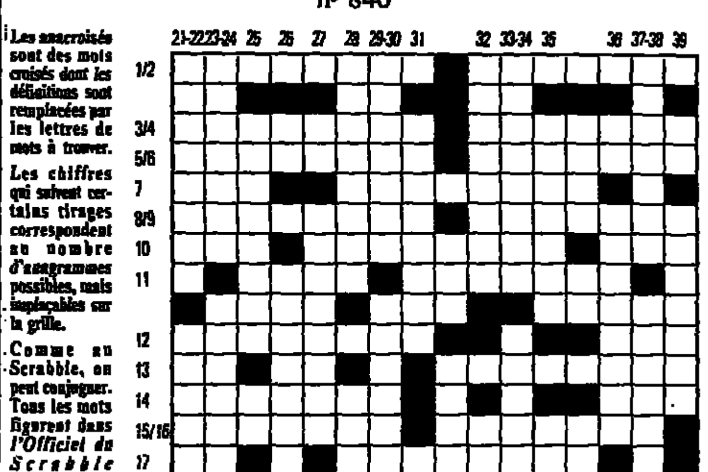
Anacroisés (R)

nº 840

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. ADEEPRSU. – 2. EEILPSU (+ 2). – 3. AACINSU. – 4. AAEELRT. – 5. EENNNOTT (+ 1). – 6. EEELNSS. – 7. AIORSSTY. – 8. CEEIIMRU. – 9. AACEINS (+ 1). – 10. AEGINSSV. – 11. ADEEMNO. – 12. ADEENRTT (+ 3). – 13. AAEIOTUV. – 14. AAEEGLL. – 15. ELLNTUU. – 16. EEOPSTT. – 17. AEFIMNOT. – 18. EEGILLOS. – 19. CIRSTU (+ 1). – 20. EEEFIQRU.

VERTICALEMENT

21. EEINPRTU. – 22. AACELSU (+1). – 23. CENORUU. – 24. AEEGLLST. – 25. AINOTTTU. – 26. EEILNRSV. – 27. AEEEGINV. – 28. AAEIMNOT. – 29. ADIISTU. – 30. AAELMORT. – 31. ADEEENRS. – 32. AEEGPRSS (+ 2). – 33. EEILNTTU. – 34. ALMORTU (+ 1). – 35. ALNOSSY. – 36. EEINOOTU. – 37. CEHRSTT. – 38. EORSSTUU. – 39. EEEEMMN.

SOLUTION DU Nº 839

1. CORFIOTE, de Corfou. – 2. ALOUATE. – 3. MYRMIDON. – 4. *BIJUMEAU*. – 5. RUTACEE (CAUTERE). – 6. PAVANA. – 7. ALIENAS (ALINEAS). – 8. GERANTE (RENEGAT...). – 9. ESTHETE. – 10. ENTERONS (RETENONS). – 11. BIOGAZ, gaz à base de *déchets organiques.* 12. MIASMES (MIMASSE MISAMES SAMMIES). – 13. *RHODIAIS*, revêtissais de rhodium. – 14. UVULAIRE. – 15. MECHAIT. – 16. VERONAIS (AVERSION...). – 17. QUIRITES (REQUISIT). – 18. VORACES. – 19. ARENEUX. – 20. ORSEILLE *(OREILLES ROILLÉES)*. – 21. *CIBLAGE.* – 22. BIFURQUA. – 23. LASCIF (FISCAL). – 24. REJOINT (JOINTER). – 25. OSSUAIRE. – 26. IMMONDE. – 27. ATRABILE (BLATERAI ETABLIRA TABLERAI). – 28. TRANSIES (ASTREINS...). – 29. MORVEUX. – 30. *IRIDEES*. – 31. RELIAI *(AILIER ELIRAI LIERAI)*. – 32. ADRAGANT. – 33. SAMOVAR. – 34. LOUVENT (OVULENT). – 35. AMIENOIS. – 36. ONTARIEN (ORNAIENT RATIONNE TONNERAI). – 37. ESCARRE *(RECASER)*. – 38. ARCANSON (ARÇONNAS). – 39. PASCAL (PLAÇAS SCALPAI). – 40. *EPELEES.* – 41. FANTASME.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Echecs

nº 1612

TOURNOI DU CAP D'ADGE
Novembre 1994.
Blancs : R. Hamdouchi
Noirs : J. Lautier
Défense sicilienne.
Variante Taimanov.

1. é4	ç5	15. Dg4 ! (j)	dxé5 (k)
2. Cf3	é6	16. fxé5	Fç5 (l)
3. d4	çxd4	17. Cd5 !! (m)	éxd5 (n)
4. Cxd4	Cç6	18. Txf7 !! (o)	Ff8 (p)
5. Cç3	Dç7	19. Fxd5 (q)	Rh8
6. g3 (a)	a6	20. Ta-f1 ! (r)	Dd8 (s)
7. Fg2	Cf6	21. Df3 ! (t)	Fé7
8. 0-0	Fé7 (b)	22. Txg7 !! (u)	Rxg7 (v)
9. Fé3	0-0	23. Df7+	Rh6 (w)
10. f4	d6	24. h4	Fg5 (x)
11. Rh1 (c)	Tb8 (d)	25. hxg5+	Dxg5
12. a4 ! (e)	Té8 (f)	26. Dxé8	Dxg3
13. é5 ! (g)	Cxd4 (h)	27. Dé6+	Dg6 (y)
14. Fxd4	Cd7 (i)	28. Fé3+	abandon.

NOTES

a) 6. Fé2 est souvent joué ; par exemple, 6... a6 ; 7. 0-0, Cf6 ; 8. Fé3, Fb4 ; 9. Ca4, Fé7 ; 10. ç4, Cxé4 ; 11. ç5, Cf6 ; 12. Ff3, 0-0 ; 13. Tç1, Tb8 ; 14. g3, g6 ; 15. Cb6, Td8 ; 16. Da4, é5, 17. Cb3, d5 ; 18. çxd6, Txd6 ; 19. Ca5, Fd7 ; 20. Cxd7, Dxd7 ; 21. Fxç6, bxç6 ; 22. Fç5, Té6 ; 23. Tf-d1, Dé8 ; 24. Fxé7, Dxé7 ; 25. Cxç6, Dé8 ; 26. Dxa6 (Kamsky-Karpov, Buenos Aires, 1994).

b) On a souvent essayé de gagner un temps par 8..., Cxd4 ; 9. Dxd4, Fç5 mais les Blancs peuvent obtenir un léger avantage grâce à la réplique 10. Ff4 ! Aussi préfère-t-on actuellement la suite 8..., Fé7 ; 9. Té1, Cxd4 ; 10. Dxd4 ; Fç5 qui laisse *aux Noirs une certaine pression sur le pion* f2.

c) Une précaution souvent nécessaire dans ce genre de position.

d) A considérer est 11..., Fd7 ; 12. Cb3, b5 ; 13. a3, Tf-é8 ; 14. g4, Fç8 ; 15. g5, Cd7 avec égalité. Notons que 13..., Ta-b8 est déjà une erreur comme le montre la belle partie Honfi-Jansa de 1982 : 14. g4, Fç8 ; 15. g5, Cd7 ; 16. f5, Té8 ; 17. f6 !, Ff8 (si 17..., gxf6 ; 18. Dh5 !) ; 18. Fxg7, Fxg7 ; 19. Txf7 !, Rxf7 ; 20. Dh5+, Ré7 ; 21. Dxh7, Rd8 ; 22. Dxg7, Cd-é5 ; 23. Df6+, Dé7 ; 24. Df4 ! etc.

e) S'opposant au plan ennemi ; après 12..., Cxd4 ; 13. Fxd4, b5 ; 14. é5 !, Cd7 ; 15. axb5 ! les Noirs seraient submergés.

f) 12..., Fd7 est *toujours préférable.*

g) Le signal de l'attaque.

h) Si 13..., dxé5 ; 14. fxé5 !, Cxé5 (ou 14..., Dxé5 ; 15. Cxç6, bxç6 ; 16. Ff4 et l'on voit que la Tb8 est mal placée) ; 15. Ff4 avec un clouage désagréable.

i) Et non 14..., dxé5 ? ; 15. Fxé5 gagnant la Tb8.

j) Menace 16. éxd6 avec gain. La position des Noirs apparaît soudainement compromise.

k) Si 15..., d5 ; 16. f5 ! avec de nombreuses variantes gagnantes.

l) Les Noirs ont mis tous leurs espoirs dans l'échange des F sur cases noires. Si 16..., Cxé5 ; 17. Dh5, Ff6 (ou 17..., Fd6 ; 18. Cé4 ou 17..., Cg6 ; 18. Txf7 !, Rxf7 ; 19. Dxh7 et 20. Tf1+) ; 18. Txf6, gxf6 ; 19. Cé4 ! etc.

m) Une position très intéressante. On perçoit un certain déséquilibre dans le camp des Noirs ; d'abord, un retard de développement (le Fç8) ; ensuite, la Tb8 mal placée ; enfin, la situation du R noir, sans défenseur. La combinaison, qui permet d'exploiter ces diverses faiblesses des Noirs, est *magnifique. Premièrement*, un sacrifice du C-D en plein centre, tout à fait inattendu.

n) Forcé. Si 17..., Dd8 ; 18. Cf6+, Cxf6 ; 19. éxf6, g6 ; 20. Fxç5.

o) Deuxièmement, un sacrifice de T.

p) Si 18..., Rxf7 ; 19. Fxd5+, Ré7 ; 20. Dg5+, Rf8 ; 21. Tf1+, Cf6 ; 22. Txf6+, gxf6 ; 23. Dxf6 mat ou 20. Dg5+, Cf6 ; 21. Dxg7+, Rd8 ; 22. Dxf6+, Fé7 ; 23. Dh6, b6 ; 24. *Td1 !*

q) Menace 20. Txd7+.

r) D + deux T + deux F contre le R noir.

s) Si 20..., Cf6 ; 21. éxf6 !, Fxg4 ; 22. fxg7+, Fxg7 ; 23. Fxg7+, Rg8 ; 24. Txç7+.

t) Menace, entre autres possibilités, 22. é6.

u) Troisièmement, un nouveau sacrifice de T.

v) Si 22..., Tf8 ; 23. Txh7+, Rxh7 ; 24. Dh5+, Rg7 ; 25. é6+, Cf6 ; 26. Tf5.

w) Si 23..., Rh8 ; 24. é6+, Cf6 ; 25. Txf6 !, Dxd5+ ; 26. Tf3+ !, Dxd4 ; 27. Dxé8+, Rg7 ; 28. Dxé7+ et le mat est proche.

x) Si 24..., Fxh4 ; 25. Fé3+, Fg5 ; 26. Rg2, Fxé3 ; 27. Th1+, Rg5 ; 28. Th5+, Rg4 ; 29. Df3 mat.

y) Si 27..., Rg5 (g7) ; 28. Tg1 et si 27..., Rh5 ; 28. Ff3+, Rg5 ; 29. Fé3+, Rh4 ; 30. Dh6 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1611
V. KIVI (1936)

(Blancs : Rg1, Cd7 et h1, Pg6. Noirs : Rh5, Cf4, Pd3 et g3.)

1. g7, Cé2+ ; 2. Rf1, d2 ; 3. Rxé2, g2 ; 4. Cg3+, Rh4 ! ; 5. Cf5+, Rh3 ; 6. g8 = T ! (et non 6. g8 = D ?, d1 = D+ ; 7. Rxd1, g1 = D+ ; 8. Dxg1. Pat).

ÉTUDE Nº 1612
G.M. KASPARIAN (1939)

Blancs (4) : Rç1, Td5, Fd2, Pf6.
Noirs (4) : Ra2, Tg6. Pa4 et b4.
Les Blancs jouent et gagnent.

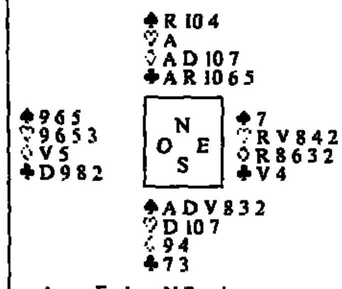
Claude Lemoine

Bridge

nº 1608

LE RIDEAU DE FER

Il y a une douzaine d'années, le bridge n'était pas admis en Russie, sauf dans quelques rares cités comme Leningrad. Mais, pour nous parvenir, les donnes devaient accomplir une « longue marche ». Ce fut *notamment* le cas pour ce grand chelem réussi par une jeune championne de bridge et d'échecs.



Ann. : E. don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	2 ♡	2 ♠
passe	7 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Valet de Carreau, *comment Irina Levitina a-t-elle gagné* ce GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse

La déclarante comprit que la solution simple qui consistait à réussir l'impasse au Roi de Carreau était vouée à l'échec *et qu'il fallait en tout cas utiliser la longue à Trèfle* en espérant que Est aurait au moins deux Trèfles. Irina Levitina prit donc l'entame avec l'As de Carreau, puis elle tira As et Roi de Trèfle et *coupa un Trèfle (tandis que Est défaussa* un Cœur) ; ensuite, elle joua l'As de Pique et le Roi de Pique, et constata à regret que Est ne fournissait plus et qu'il avait bien un bicolore 5-5 à Cœur-Carreau.

Il manquait ainsi deux levées, et la coupe d'un Cœur ne pouvait pas suffire. La chute semblait donc inévitable à moins de trouver un squeeze qui pour*rait rapporter deux levées. Mais était-ce* possible ?

De toute façon, il fallait *affranchir le cinquième Trèfle*, et Irina coupa une deuxième fois Trèfle, puis elle fit tomber *le dernier atout en remontant au mort* par le 10 de Pique, et le miracle se produisit, car la défausse d'Est sur le cinquième Trèfle allait permettre d'affranchir deux Cœurs ou deux Carreaux *(car il restait en Est R V à Cœur et* R 8 6 à carreau). Ne pouvant jeter un Cœur sans libérer D 10 (après avoir tiré l'As de Cœur), Est défaussa un Carreau. Alors Irina (qui avait jeté son dernier Carreau) joua la Dame de Carreau couverte et coupée *pour libérer 10 7 à Carreau.*

Philippe Brugnon

LA COUPE DE FRANCE

« Quelle est la différence, demande un lecteur, *entre la Coupe de France et le championnat de France ? »* Le règlement est un peu comparable à celui du football, car la caractéristique de la *Coupe de France dans* les deux disciplines est que l'on est éliminé dès que l'on perd un match.

Voici un chelem joué il y a deux ans au cours de la Coupe de France. *La chute du contrat aurait pu suffire* à éliminer l'équipe qui avait déclaré 6 Cœurs.

♠ 8
♡ A 3 2
♢ A V 7 5 3
♣ A V 7 2

♠ A 9 4 3 2
♡ 9
♢ R D 8 6
♣ 5 4 3

N
O E
S

♠ D V 10 7 5
♡ 10 6
♢ 9 4 2
♣ D 10 9

♠ R 6
♡ R D V 8 7 5 4
♢ 10
♣ R 8 6

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud Molinaro	Ouest Robin	Nord Blanc	Est Thevenet
1 ♡	passe	2 ♢	passe
2 ♡	passe	3 ♣	passe
3 ♡	passe	3 ♠	passe
4 ♣	passe	4 SA	passe
5 ♣	passe	6 ♡	passe...

Ouest a entamé l'As de Pique (sur lequel Est a fourni la Dame), puis il a contre-attaqué le Roi de Carreau. *Comment Sud doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères

Il n'est pas évident d'aller au chelem, même si la main de Nord avec son singleton et les plus-values des As vaut environ 18 points, avec atout Cœur. Sud aurait pu n'avoir que six Cœurs, et le Chelem aurait été alors un mauvais pari. Précisons, d'autre part, que l'enchère forcing de « 3 Piques » avait essentiellement pour but d'obliger Sud à développer sa main.

COURRIER DES LECTEURS

Reproche justifié

« Mon partenaire, écrit un lecteur, *m'a vivement reproché d'avoir fait un contre d'appel sur une ouverture de 1 Carreau avec deux Piques seulement. Je n'ai pas protesté. »*

Et vous avez bien fait ! Sauf avec une main très forte, il ne faut pas faire un contre d'appel sans avoir un soutien dans la *couleur la plus chère, car ce sera* en général celle que votre partenaire annoncera. C'est aujourd'hui une règle générale, même chez les Italiens, dont les contres d'appel étaient plus souples.

ÉPOQUE

Jérusalem et ses drôles de pèlerins

Entre les faux juifs russes et le Saint-Sépulcre à l'encan, le départ des chrétiens et les mauvais souvenirs des Palestiniens, Jérusalem, la cité trois fois sacrée a bien du mal à se préparer à la paix

Scène de rue, cet automne à Jérusalem, en pleine ville sainte, en plein jour, près de la porte de Damas : un juif et un musulman se battent à mains nues mais frappant fort. Déjà, le sang coule sur le visage des deux hommes qui bientôt roulent sur le pavé. Un écolier arabe, là depuis le début de la bagarre, informe les badauds plus tard arrivés : *« C'est une affaire de fruits volés. Le Russe est saoul. »* Tout Jérusalem, tout Israël, toute la Palestine bruissent à présent d'histoires de *« Russes » :* leur *« fainéantise »*, leurs *« voleries »*, leurs *« grosses pattes au cul des filles »*, leurs beuveries publiques à la bière Macabée, faute de vodka. Dans la mythologie des honnêtes gens, ils ont remplacé les *« Marocains »*, israélites du royaume chérifien, longtemps mauvais sujets de toutes les conversations.

Le pugilat russo-arabe de la porte de Damas a fini par générer un tel attroupement, provoquant même la panique d'un groupe de touristes « étatsuniens », effrayés comme des biches malgré leurs chapeaux et leurs bottes de cow-boy, que quelques soldats israéliens dont deux petits *« Abyssins »* – des juifs falachas d'Éthiopie – ont dégringolé des remparts ottomans où ils étaient en faction et ont emmené les protagonistes deux fois hauts comme eux, sous les rires-huées des gamins.

Un incident d'une telle banalité ne suscitera aucun entrefilet de presse, tout au plus cette remarque d'un passant israélien : *« Si au moins on était sûr que tous ces immigrés soviétiques sont de vrais juifs ! »* Parmi ces grands blonds rougeauds débarqués ici par avions entiers depuis l'effrondrement de l'empire communiste, certains, en effet, sont déjudaïsés au point de ne pas être circoncis, et l'anthropologue Malek Chebel, en 1992, dans son *Histoire de la circoncision*, a publié un indiscret cliché de James Natchwey montrant une fournée d'immigrants russes adultes venant, dans un hôpital hiérosolymite, d'être débarrassés de leur prépuce et de recevoir des noms hébreux.

Bien pis que cette déjudaïsation, au reste rattrapable avec un peu de volonté politique, et on n'en manque pas en Israël, l'opinion de ce pays tient que, parmi les bénéficiaires du « retour » – tant Russes qu'Éthiopiens d'ailleurs –, se sont dissimulés des resquilleurs n'ayant rien de juif et qui, une fois admis en Terre promise, ont le toupet d'afficher derechef leur foi d'origine. Le nombre de ces « renégats » n'est pas négligeable, à telle enseigne que certains chrétiens palestiniens se sont dit, malgré leur méfiance à l'égard de ce phénomène, qu'à tout prendre ces étranges et inattendus coreligionnaires viendraient grossir les rangs, de plus en plus clairsemés par l'émigration vers l'Amérique du Nord et l'Australie, de la chrétienté palestino-israélienne... De plus, ces Russes sont orthodoxes comme le sont en Israël-Palestine environ un tiers des cent trente mille fidèles du Christ (à Jérusalem même, les chrétiens de tous rites sont tombés au nombre de quatorze mille contre près de trente-cinq mille en 1945, et au rythme des départs de cette décennie, l'agglomération sera à peu près uniquement judéo-islamique en 2020), encore qu'il ne s'agisse pas exactement, cela aurait été trop simple, de la même orthodoxie...

L'orientaliste Jean-Pierre Valognes (1) a exploré la question des nouveaux venus de l'aire slave : *« Depuis 1991, parmi les immigrants d'origine russe, beaucoup se sont fait passer pour juifs afin d'obtenir le droit de quitter l'URSS mais ils se considèrent toujours comme chrétiens. Il s'agit pour la plupart d'anciens israélites convertis dans les années 70, à l'époque où la situation des juifs d'Union soviétique était très difficile. Ils ne peuvent toutefois afficher leur identité chrétienne sans risquer de faire perdre à leurs proches, restés en Russie, le bénéfice du « droit au retour » grâce auquel ils ont pu acquérir la nationalité israélienne. »*

Extra-muros, sous les bulbes dorés de l'église orthodoxe russe Sainte-Marie-Madeleine, au flanc du mont des Oliviers, les visiteurs russophones, priant ou non, ont apparemment jeté leur gourme et sont, en tout cas, de plus en plus nombreux, redonnant vie à cette implantation tsariste du siècle dernier, naguère presque tombée en désuétude. Aujourd'hui, le sacristain n'a plus assez de « jupes » en nylon brun pour entourer les jambes des dames en pantalon ou des messieurs en short voulant entrer dans ce sanctuaire de la Sainte Russie blanche transplanté en terroir biblique.

Des précautions vestimentaires identiques, auxquelles s'ajoute l'interdiction de fumer même en plein air, se manifestent dès l'entrée de l'esplanade des Mosquées, le Haram-el-Chérif, où le flux multiconfessionnel des touristes du monde entier se mêle à celui des Arabes du cru venus prier ou simplement deviser, se promener ou faire la sieste sur cette plate-forme recouvrant un sixième de Jérusalem *intra-muros*. Outre les deux fameux temples musulmans du Rocher et d'El Aksa, se trouvent là des kiosques ottomans invitant à la lecture ou aux confidences, de vieux cyprès ombreux truffés d'invisibles oiseaux chanteurs, des familles de chats au ronron facile, des marches de pierre douce tiédies par le soleil, des portiques propices à l'adossement et même une assez spacieuse oliveraie où femmes et enfants arabes se livrent à la cueillette comme à un jeu.

Il y a là un mélange *sui generis* de rigueur et de familiarité, comme un air virgilesque, « romain » même – Hadrien ou Antonin eurent leur statue sur ce parvis lorsque la domination latine en fit un forum, et il faut croire, peut-être, qu'il en est resté quelque chose.

Dans un coin de l'esplanade, à mi-chemin d'El Aksa et du mur des Pleurs, qui se trouve en contrebas, on visitera le peu connu Musée islamique, *« la plus ancienne institution muséale de Jérusalem »*, selon l'opuscule offert par le gardien ; pénétrer dans ses salles fraîches, c'est, plutôt que remonter vers l'âge d'or des musulmans, plonger dans la tragédie palestinienne de notre temps, peut-être finissante, pas encore terminée cependant. Dès l'entrée se donnent à lire quelques versets de la sourate coranique du *Voyage nocturne :*

Gloire à Celui qui a fait voyager de nuit Son serviteur

de la Mosquée sacrée à la Mosquée Très-Éloignée (2).

Citation appropriée puisque la croyance islamique enseigne qu'Allah fit brièvement venir ici Mahomet, depuis l'Arabie, sur le dos d'une jument blanche volante à visage humain. En regard du verset, une vitrine nous ramène vite sur terre : y sont exposés les vêtements ensanglantés, « ticheurts », keffiehs, jeans et autres chemises des vingt victimes, adolescents, hommes ou grand-mère, mitraillées *in situ* par des policiers israéliens, le 8 octobre 1990. Le 21 août 1968, un Australien avait bouté le feu à El Aksa où les travaux de restauration s'achèvent à peine. Le 20 juillet 1951, Abdallah, émir de Transjordanie puis roi de Jordanie, aïeul de Hussein régnant, fut abattu en entrant dans El Aksa par un Palestinien membre du *Firket-el-Tadmir*, la Légion de la destruction. En remontant plus loin encore, on rencontrerait les puissances européennes du dix-neuvième siècle arrachant au malheureux sultan-calife de Constantinople le droit pour les non-musulmans d'accéder à l'esplanade, primitive direction de la prière mahométane avant que le Prophète ne désigne *in fine* La Mecque ; la transformation-profanation, par les croisés, du Rocher en canonicat augustinien, d'El Aksa en siège des templiers ; la destruction du temple juif par Nabuchodonosor II de Babylone puis par Titus de Rome ; la colère de Jésus contre les marchands dudit temple, etc. Plutôt que le Virgile des *Bucoliques* c'est finalement le Shakespeare de *Titus Andronicus* et le Racine d'*Athalie* qu'il faudrait ici convoquer...


SAM MOHDAD

Le flux multiconfessionnel des touristes se mêle à celui des Arabes venus prier.

Un peu plus en avant dans le Musée islamique, entre des armures médiévales en acier damasquiné, les gigantesques portes obsolètes en bois et cuivre repoussé de la mosquée du Rocher et d'énormes et énigmatiques bassins métalliques arméniens, une autre vitrine funèbre expose la tunique percée de balles d'un révolté syrien contre le mandat français en 1925. Fétichisme des linges rougis de sang, dans cette ville, depuis sainte Véronique prenant l'empreinte de la Sainte Face sur la *Via dolorosa*...

Si les deux célébrissimes mosquées et leur entour constituent le territoire religieux le plus disputé de tout l'Univers, le Saint-Sépulcre à 400 mètres du Haram-el-Chérif, au cœur même de Jérusalem, est sans conteste le lieu saint le moins respecté de la planète. Nous ne visons pas ainsi les éternelles et sordides querelles interchrétiennes de préséance ou d'autels, qui, à force de siècles, ont fini hélas ! par appartenir au décor : Byzantins contre papistes, coptes d'Égypte contre coptes d'Éthiopie, Latins contre Orientaux, patriarches contre évêques, moines contre moines. *« Querelles allant parfois jusqu'à retarder d'urgentes restaurations de l'édifice, personne n'étant d'accord sur la répartition des dépenses, la décoration finale et ainsi de suite... »*, relève Annie Laurent qui prépare une *Vie quotidienne à Jérusalem*.

Au-delà des quatorze juridictions diocésaines se marchant sur les pieds dans cette basilique à la fois labyrinthique et exiguë, coincée entre les rues serrées du quartier chrétien et la mosquée d'Omar (à ne pas confondre avec le dôme dit d'Omar ou mosquée du Rocher), nous voulons parler du comportement courant du « pèlerin », si tant est que ce terme ait encore un sens dans un site aussi désacralisé, de l'attitude du visiteur moyen, dans ce qui fut et est théoriquement resté le Saint des saints du christianisme.

Un flot continu, religieusement indéterminé, sexes mêlés – ce qui n'est pas choquant aux yeux des Occidentaux l'est pour juifs et musulmans qui, dans leurs sanctuaires respectifs et également au mur des Pleurs pour les israélites, séparent hommes et femmes et excluent les autres religions de certains périmètres –, parcourt donc toute l'année les salles enchevêtrées, les chapelles intérieures et les cryptes noircies, bobs de plage vissés sur la tête, bustiers et « caleçons » affriolants arborés comme à Saint-Tropez, quelquefois même cigarette ou bouteille de soda au bec.

Les uns photographient ou filment Bobonne de Germanie ou d'Occitanie devant l'oratoire des Injures ou le tombeau de Godefroy de Bouillon en demandant : *« Qu'est-ce que c'est que ce truc-là ? »* D'autres s'arrêtent pour s'éponger ou se recoiffer, tous échangent leurs impressions tonitruamment, le cas échéant jettent dans un coin un mouchoir en papier froissé ou l'emballage d'une pellicule. Pas le moindre signe de prière ou de recueillement, tout juste parfois le détonnant sanglot d'émotion, vite refoulé, d'une Philippine ou d'un Espagnol. Même à la tour Eiffel ou à Disneyland, il y a plus de déférence pour le site. *« Et encore*, nous indique un religieux habitué de l'endroit, *vous n'êtes pas tombé le jour où se déclare l'un des deux cents illuminés qui, bon an mal an, en parcourant le Saint-Sépulcre, se prennent soudain pour Jésus, la Vierge Marie, Ponce Pilate ou, allez chercher pourquoi, l'empereur Maximilien du Mexique, quand ce n'est pas le roi Salomon... »* Selon des chercheurs spécialement penchés en Israël sur le « syndrome de Jérusalem », 80 % de ces « réincarnés » sont des adeptes de sectes protestantes nord-américaines ayant pris *« une surdose de Bible »*. Faut-il en rire ?

Quant au journaliste Slimane Zéghidour, qui a pu comparer avec La Mecque où il écrivit en 1989 une *Vie quotidienne*, il juge que ce qui se passe au Sépulcre du Christ n'est que le reflet de la situation générale actuelle de l'Église catholique : *« De nos jours, particulièrement dans les pays de civilisation chrétienne, pour traiter de la secte appelée Église de scientologie, et je ne cite que cet exemple, on prend plus de gants que pour parler de la catholicité... »*

Si une paix durable gagne enfin la totalité de cette cité sanctifiée par les trois monothéismes abrahamiques, il faut, nous semble-t-il, souhaiter que les chrétiens d'obédiences diverses, s'ils ont encore assez d'estime pour eux-mêmes, mettent le calme à profit pour, sans aller évidemment jusqu'à la ségrégation confessionnelle ou sexuelle, s'efforcer de rendre au Saint-Sépulcre une sacralité sans laquelle il n'est plus qu'un entrelacs d'architectures médiocres et contradictoires, d'escaliers dangereux, de vieux tableaux inrestaurables et de bénitiers d'eau sale.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Auteur de *Vie et mort des chrétiens d'Orient, des origines à nos jours*, Fayard, 975 p., 250 F (*le Monde* du 14 avril).

(2) En arabe : *El Aksa*.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex